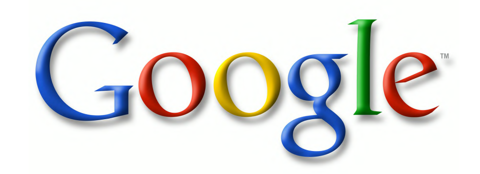


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

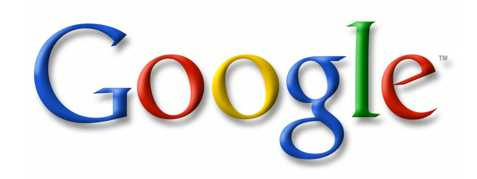
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`





Harvard College Library.

THE PARKMAN COLLECTION.

BEQUEATHED BY

FRANCIS PARKMAN.
(H. C. 1844).

Received January 17, 1894.

CHOIX DES LETTRES HISTORIQUES

DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION

PREMIÈRE SUPÉRIEURE

DES URSULINES DE QUÉBEC EN CANADA

DÉDIÉ AUX ÉLÈVES DES URSULINES

A. M. D. G.



CLERMONT-FERRAND

IMPRIMERIE DE FERDINAND THIBAUD

Libraire, rue Saint-Genès, 10

1857

CHOIX DES LETTRES HISTORIQUES

DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION

CHOIX DES LETTRES HISTORIQUES

DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

[Guyard]

MARIE DE L'INCARNATION

PREMIÈRE SUPÉRIEURE

DES URSULINES DE QUÉBEC EN CANADA

DÉDIÉ AUX ÉLÈVES DES URSULINES

A. M. D. G.



CLERMONT-FERRAND

IMPRIMERIE DE FERDINAND THIBAUD

Libraire, rue Saint-Genès, 10

1857

Can 148.13.3
~~Park. 10.76~~
Harvard College Library
Bequest of
FRANCIS PARKMAN
17 Jan. 1894

PRÉFACE.

Dans les vastes contrées de l'Amérique du Nord, il est un nom vénéré et béni comme l'est en France et en Espagne celui de l'héroïque réformatrice du Carmel. C'est le nom de Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines à Québec, surnommée la Thérèse de la Nouvelle-France, et la [illegible] rivale de cette illustre carmélite par ses vertus, sa sainteté et son zèle généreux.

On voit encore au couvent de Québec un [illegible] sous lequel, pendant trente ans et plus, cette femme missionnaire [illegible] aux jeunes sauvages la parole du salut. Cet arbre, une et deux fois séculaire, semblait entièrement desséché; mais, en [illegible], il a reverdi au grand étonnement de toute la communauté, pour laquelle il est une image sensible de la protection accordée par le ciel à l'œuvre dont Marie de l'Incarnation fut la fondatrice.

Cette bienheureuse Mère naquit sous un des plus beaux ciel de la France, en 1599. Tours, sa ville natale, fut témoin des vertus admirables qu'elle pratiqua dès l'enfance et dans l'état du mariage.

Après la mort de son mari, l'amour de Dieu l'emportant dans son cœur sur la tendresse maternelle, elle confia son unique fils aux soins des Pères Jésuites, et entra chez les Ursulines. Dieu récompensa ce sacrifice héroïque en donnant à cet enfant la vocation monastique : ses vertus et ses talents le rendirent remarquable chez les bénédictins.

Instruite par l'Esprit-Saint lui-même, Marie de l'Incarnation atteignit la perfection religieuse dès son noviciat. Elle fit plusieurs ouvrages justement estimés; sa grande capacité pour

Can 148.13.3
~~Park. 13,76~~
Harvard College Library
Bequest of
FRANCIS PARKMAN
17 Jan. 1894

PRÉFACE.

Dans les vastes contrées de l'Amérique du Nord, il est un nom vénéré et béni comme l'est en France et en Espagne celui de l'héroïque réformatrice du Carmel. C'est le nom de Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines à Québec, surnommée la Thérèse de la Nouvelle-France, et la digne rivale de cette illustre carmélite par ses talents, sa sainteté et son zèle généreux.

On voit encore au couvent de Québec un frêne sous lequel, pendant trente ans et plus, cette femme missionnaire annonça aux jeunes sauvages la parole du salut. Cet arbre, plus de deux fois séculaire, semblait entièrement desséché, lorsqu'en 1856, il a reverdi au grand contentement de toute la communauté, pour laquelle il est une image sensible de la perpétuité accordée par le ciel à l'œuvre dont Marie de l'Incarnation fut la fondatrice.

Cette bienheureuse Mère naquit sous un des plus beaux ciel de la France, en 1599. Tours, sa ville natale, fut témoin des vertus admirables qu'elle pratiqua dès l'enfance et dans l'état du mariage.

Après la mort de son mari, l'amour de Dieu triomphant dans son cœur de la tendresse maternelle, elle confia son unique fils aux soins des Pères Jésuites, et entra chez les Ursulines. Dieu récompensa ce sacrifice héroïque en donnant à cet enfant la vocation monastique : ses vertus et ses talents le rendirent remarquable chez les bénédictins.

Instruite par l'Esprit-Saint lui-même, Marie de l'Incarnation atteignit la perfection religieuse dès son noviciat. Elle fit plusieurs ouvrages justement estimés; sa grande capacité pour

l'instruction de la jeunesse et pour toutes sortes d'affaires, fixèrent sur elle le choix de ses supérieurs lorsqu'on voulut fonder le premier couvent des Ursulines au Canada. Afin de donner tout à la fois une juste idée de son zèle, de sa facilité et de son assiduité au travail, il suffira de dire que dans trois mois seulement, elle composa un catéchisme huron, trois catéchismes algonquins, traduisit toutes les prières chrétiennes en cette langue, ainsi qu'un gros dictionnaire, et cela pour faciliter à ses jeunes sœurs l'exercice de l'enseignement auprès de ces différentes tribus.

Québec fut plus de trente années le théâtre du dévouement de la mère Marie de l'Incarnation; elle y mourut pleine de mérites en 1672. Le récit de ses travaux et de ses souffrances, de ses succès et de ses consolations, a été tracé par elle-même d'une manière aussi intéressante qu'aimable dans ses lettres à son fils, à ses supérieures et à ses amies.

Elèves des Ursulines, c'est à vous spécialement qu'une sollicitude maternelle dédie le recueil des plus instructives et des plus attrayantes de ces lettres. En opposition aux ouvrages frivoles du siècle, permettez que l'on vous offre une lecture capable à la fois de satisfaire la curiosité naturelle à votre âge, d'étendre vos connaissances, d'élever votre âme et surtout de former votre cœur, par le spectacle d'une vertu simple, solide et aimable, d'un dévouement vrai et généreux : tels sont les avantages réunis dans les lettres de la mère de l'Incarnation.

Récit détaillé des progrès de l'Evangile au Canada, elles présentent mille petits traits d'une piété aussi courageuse que naïve et charmante; elles sont le miroir fidèle où viennent se réfléchir les aperçus d'un jugement droit, d'une intelligence supérieure et les sentiments d'une âme parvenue à la sainteté.

Tous les écrits de la mère de l'Incarnation, dit Feller, respirent cette onction sublime que l'on ne trouve que dans les saints. Ses lettres sont aussi marquées au coin de ce naturel,

de cette grâce, de ce tact délicat que l'on admire dans les belles compositions épistolaires du dix-septième siècle. Afin de ne rien enlever de leur simplicité et de leur charme, on les a transcrites textuellement, n'en faisant disparaître que les expressions et les tours tout à fait surannés.

Jeunes personnes pieuses, vous aimez à vous associer aux combats et aux triomphes de la religion catholique dans les missions lointaines, vous lisez avec le plus vif intérêt les *Annales de la Propagation de la Foi*; vous aimerez donc aussi à parcourir ces lettres, qui en sont comme le frontispice; qui mettent sous vos yeux la lutte héroïque et glorieuse des premiers ambassadeurs du Christ au Canada.

Elèves des Ursulines, vous accueillerez cet ouvrage comme un précieux héritage de famille, que vos secondes mères veulent partager avec vous. Puissiez-vous, en lisant ces pages toutes parfumées du céleste arôme de la vertu, sentir, comme les cœurs bien nés au récit des nobles actions de leurs ancêtres, l'admiration et l'ardeur pour le bien, le désir d'exercer autour de vous l'influence salutaire de la femme vertueuse, quelle que soit la position dans laquelle vous place la Providence.

Les lettres de la mère de l'Incarnation ont été lues et louées par plusieurs docteurs de Sorbonne; nous nous bornons à citer l'approbation suivante :

APPROBATION

De M. Camus, docteur en théologie de la maison et société de Sorbonne, théologal et chancelier de l'église de Tours, grand-vicaire de Mgr l'Archevêque de Tours.

Les justes, dit l'Écriture, ne meurent qu'aux yeux des hommes insensés, car outre que leur mort précieuse devant Dieu, est moins une mort qu'un passage heureux à la vie de l'éternité, c'est qu'ils vivent toujours en terre, ou par leurs vertus dont le souvenir édifie, ou par leurs ouvrages dont les lumières instruisent. La vénérable mère Marie

de l'Incarnation s'est acquis ce privilége d'immortalité, qui est le partage des prédestinés, non-seulement par sa piété extraordinaire et ses communications avec Dieu, qui ne cesseront jamais d'être d'un grand exemple, et d'une édification admirable pour tout son ordre, mais aussi pour ses maximes très-évangéliques et très-chrétiennes, qui rempliront dans tous les temps l'esprit de ceux qui liront avec application le livre qui a pour titre : *Lettres de la vénérable mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France.* Car l'ayant lu avec soin et ayant trouvé tout ce qu'il contient très-conforme à la foi catholique, apostolique et romaine, et aux bonnes mœurs, j'ai été sensiblement pénétré de cet esprit, qui, bien que caché sous la lettre, touche les plus endurcis, vivifie les plus tièdes et change les plus contraires. En foi de quoi j'ai signé la présente approbation, donnée à Tours, ce 11 janvier 1680.

F. CAMUS.

Cette approbation se trouve à la tête du volume dont on a extrait les Lettres historiques que nous reproduisons, et qui renferme dans la première partie les Lettres spirituelles du même auteur.

CHOIX DES LETTRES HISTORIQUES

DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION.

LETTRE PREMIÈRE. — A son Directeur.

Récit d'une vision du Canada. — Dieu lui commande d'y fonder un monastère.

Tours, 3 mai 1633.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

Comme je ne puis rien vous cacher des grâces que Notre-Seigneur a la bonté de me faire, je vous dirai, avec ma simplicité ordinaire, qu'il y eut un an aux fêtes de Noël que je me trouvai fortement unie à Dieu. Là-dessus, m'étant endormie, il me sembla qu'une compagne et moi, nous tenant par la main, cheminions en un lieu très-difficile. Nous ne voyions pas les obstacles qui nous arrêtaient, nous les sentions seulement. Enfin, nous eûmes tant de courage, que nous franchîmes toutes ces difficultés, et nous arrivâmes en un lieu qui s'appelait la Tannerie. Il nous fallait passer par là pour arriver à notre demeure. Au bout de notre chemin, nous trouvâmes un soli-

taire (1) qui nous fit entrer dans une place grande et spacieuse qui n'avait d'autre toit que le ciel : le pavé était blanc comme de l'albâtre, sans nulle tache, mais tout marqueté de vermeil. Il y avait là un silence admirable. Cet homme nous fit signe de la main de quel côté nous devions tourner, car il n'était pas moins silencieux que solitaire, ne nous disant que les choses qui étaient absolument nécessaires. Nous aperçûmes en un coin de ce lieu un petit hospice, ou maison, fait de marbre blanc, travaillé à l'antique, d'une architecture admirable. Il y avait sur le toit une embrasure faite en forme de siége, sur lequel la sainte Vierge était assise tenant le petit Jésus entre ses bras. Je fus la plus agile à m'élancer à elle et à étendre les bras, qui s'étendaient jusqu'aux extrémités de la loge où elle était assise ; ma compagne cependant demeura appuyée en un lieu qui était à côté, d'où néanmoins elle pouvait voir facilement la sainte Vierge et son petit Jésus. La situation de cette maison regardait l'orient. Elle était bâtie dans un lieu fort éminent, au bas duquel il y avait de grands espaces, et dans ces espaces, une église enveloppée de brouillards si épais que l'on n'en pouvait voir que le haut du toit, qui était dans un air un peu plus épuré. Du lieu où nous étions, il y avait un chemin pour descendre

(1) Par ce solitaire elle entend saint Joseph, patron du Canada. M. de Bernières, dans ses Mémoires, l'explique de lui-même.

dans ces grands et vastes espaces, lequel était fort hasardeux ; il avait d'un côté des rochers affreux, et de l'autre des précipices effroyables sans appui : avec cela, il était si droit et si étroit, qu'il faisait peur seulement à le voir. La sainte Vierge jetait les yeux sur ce lieu si affligé, et moi cependant je brûlais du désir de voir la face de cette Mère de la belle dilection, car je ne lui voyais que le dos. Comme j'étais en ces pensées, elle tourna la tête vers moi, et me montrant son visage avec un sourire ravissant, elle me donna un baiser. Elle se retourna aussi vers le petit Jésus, lui parlant en secret, comme si elle eût eu des desseins sur moi. Elle fit le même par trois fois. Ma compagne qui avait déjà fait un pas dans le chemin qui descendait, n'eut point de part aux caresses de la sainte Vierge, elle eut seulement la consolation de la voir du lieu où elle était.

Le plaisir que je ressentais d'une chose si agréable ne se peut expliquer : je m'éveillai là-dessus, jouissant encore de la douceur que j'avais expérimentée, laquelle me dura encore plusieurs jours. Mais je demeurai ensuite fort pensive sur ce que signifiait une chose si extraordinaire, et dont l'exécution devait être assurément fort secrète ; car dans l'idée qui me fut représentée, tout se passa tellement dans le secret, qu'il n'y eut que le solitaire dont j'ai parlé qui en eut la connaissance et qui dit quelques mots.

Au commencement de cette année 1633, étant

à l'oraison, tout cela me fut remis à l'esprit avec la pensée que ce lieu si affligé que j'avais vu, était la nouvelle France. Je ressentis un très-grand attrait intérieur de ce côté-là, avec un ordre d'y aller faire une maison à Jésus et à Marie. Je fus dès-lors si vivement pénétrée, que je donnai mon consentement à Notre-Seigneur, et lui promis de lui obéir s'il lui plaisait de m'en donner les moyens.

Le commandement de Notre-Seigneur et la promesse que j'ai faite de lui obéir me sont tellement imprimés dans l'esprit, outre les instincts que je vous ai témoignés, que quand j'aurais un million de vies, je n'ai nulle crainte de les exposer. Et en effet, les lumières et la foi vive que je ressens, me condamneront au jour du jugement, si je n'agis conformément à ce que la divine Majesté demande de moi. Réfléchissez-un peu là-dessus, je vous en supplie; les choses se sont passées dans la naïveté que je viens de les dire, et je me suis sentie obligée de vous les déclarer, pour les abandonner ensuite à la providence de notre divin Epoux.

LETTRE II. — Au même.

Les Pères Jésuites qui sont chez les Hurons la désirent en Canada; ce qui rallume sa ferveur et lui donne de nouvelles espérances.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

A moins de vous être importune, je ne pouvais pas vous écrire plus souvent, quoique j'en aie eu

souvent la pensée, que j'ai rejetée, à cause du respect que j'ai pour votre révérence. Mais voici une occasion qui porte avec elle quelque chose de si agréable, que je croirais faire contre le devoir, si je gardais le silence, et si je ne lui faisais part de la chose qu'elle aime le plus. Voulez-vous venir à ce coup en Canada? Les Pères qui sont allés chez les Hurons, m'y appellent tant qu'ils peuvent. Il faut que je vous explique l'affaire. Deux de ceux qui partirent l'année dernière, m'ont écrit de la résidence de la Conception, où ils sont arrivés, après avoir souffert les fatigues de deux mois de chemin. Ils n'ont point cessé de dire tous les jours la messe, excepté douze ou treize jours que l'agitation était trop violente. Leur arrivée à cet heureux pays fut remplie d'une joie si excessive, qu'ils oublièrent tout d'un coup les souffrances du voyage. Ils avaient fait un vœu, avant de quitter la France, qu'il leur fut facile d'accomplir dès l'abord, savoir, de donner les saints noms de Marie et de Joseph aux deux premières personnes qu'ils auraient l'honneur de baptiser. Joseph est mort bon chrétien peu de temps après son baptême. Marie est encore en vie, et sa mère, qui est la première qui ait présenté des enfants aux Pères, a promis de la laisser entre leurs mains pour la faire instruire. Le nombre des baptisés de cette année monte bien à une centaine; et c'est tout de bon que l'on va faire un séminaire à Québec.

Quant à ce qui me touche, le révérend père Paul

le Jeune a dessein de faire passer des religieuses en ce pays-là, pour instruire les petites filles; et ces bons Pères, qui m'ont écrit, en ayant entendu parler, l'ont prié de ne me pas laisser. Il leur a promis de faire pour moi tout ce qu'il pourra; me voilà, à présent, dans l'espérance et dans l'attente. Si vous aviez entendu parler ces saints, vous seriez ravi, et vous vous disposeriez à exécuter vos desseins.

Admirez, je vous prie, comme ces âmes, favorisées du ciel, daignent penser à moi tous les jours, à ce qu'ils disent. C'est par une providence de Dieu toute particulière, car je ne les ai jamais vus, ce qui fait que je tiens cela pour une insigne faveur. Allons donc, au nom de Dieu, mon cher Père, goûter les délices du paradis, dans les croix qui se trouvent belles et grandes dans la nouvelle France; dans ce nouveau monde, dis-je, où l'on gagne des âmes au roi des saints. Mais allons, de grâce; vous n'y serez pas si infirme qu'en France, car la charité y fait vivre. Et de plus, quand vous y mourriez, ne seriez-vous pas bien heureux de finir une vie chétive dans l'exercice d'un apôtre?

Pour moi, j'ai tant d'envie d'y aller, que je languirais dans mes désirs, si la vue de mes indignités ne les abattait, et ne me faisait baisser la tête devant Dieu, dans la crainte de perdre ce qu'il me donnerait volontiers, si j'avais une bonne provision de vertus. Faites-moi la grâce, mon très-cher Père, de prier Notre-Seigneur pour moi; afin qu'il lui

plaise de ne pas me rebuter. S'il m'accepte, je vous verrai en passant, et je vous tirerai si fort, vous et votre compagnon, que j'emporterai la pièce de vos habits si vous ne venez. Je vous en dirai davantage, à la première occasion, et non quand j'aurai reçu vos réponses; car on met une pauvre sœur comme moi, derrière la porte; c'est ma place, et je l'agrée fort volontiers, comme d'être toute ma vie et de tout mon cœur, votre, etc.

De Tours, le 26 octobre 1636.

LETTRE III. — Au même.

Elle lui fait part des nouvelles qu'elle a reçues du Canada, particulièrement du zèle des Révérends Pères Jésuites pour le salut des âmes, et du danger où ils ont été de souffrir le martyre.

Mon très-révérend Père,

Je ne puis rien apprendre que je sache vous pouvoir donner de la consolation, que je ne vous en fasse part. Nous avons reçu des nouvelles du paradis terrestre des Hurons et du Canada. Le révérend père Le Jeune a écrit à notre mère et à moi. Je m'imagine qu'il la remercie de ce qu'elle a agi de concert avec lui pour me mortifier. Pour ce qui me regarde, il ne me parle en aucune manière du Canada, mais il me fait une grande lettre aussi humiliante que la première. N'est-ce pas là un bon Père? C'est un autre vous-même, à mon égard : il m'oblige infini-

ment; car je vois par là qu'il me veut du bien, et que si j'étais auprès de lui, il me traiterait à votre gré.

Le révérend père Adam me mande que le diable est tellement enragé du progrès de la foi dans les lieux ou il prêche, que, le jour de Saint-Barnabé, il fit trembler la terre, en sorte que l'habitation des Révérends Pères, eux et leurs gens, furent épouvantablement ébranlés. Ce tremblement se fit ressentir l'espace de cinq lieues; la terre bondissant comme si elle eût couru après les sauvages, qui en furent épouvantés au possible. On leur dit que c'était un avertissement et une menace de *Celui qui a tout fait*. C'est une merveille, dit ce Père, d'entendre en plusieurs endroits de leurs bois retentir les noms de Jésus, de Marie et de Joseph. En effet, quelle consolation! Que ce cher époux de nos cœurs soit loué en diverses langues dans une barbarie aussi invétérée qu'est celle-là? qu'il en soit éternellement béni!

Le révérend père Châtelain ne fait pas moins de fruit chez les Hurons. Il m'écrit que lui et ceux qui l'accompagnent ont été à deux doigts de la mort. Ils ont été sur la sellette en posture de criminels, dans un conseil de sauvages. Les feux étaient allumés plus près les uns des autres qu'à l'ordinaire, et ils semblaient ne l'être que pour eux, car on les estimait convaincus de sortilége, et d'avoir empoisonné l'air qui causait la peste par tout le pays. Ce qui mettait les Pères dans le dernier péril, c'est que les

sauvages étaient comme persuadés que ces malheurs publics prendraient fin par leur mort. Les Pères, néanmoins, firent paraître, en cette occasion, une si ferme constance, que les armes tombèrent des mains de ces barbares; en sorte qu'ils furent dans l'impuissance de leur rien faire. Toute leur colère se tourna contre un de leur parti, qu'ils massacrèrent aux pieds des Pères dont il avait conspiré la mort.

Le père Garnier m'écrit du même lieu sur une écorce d'arbre, aussi blanche et poli que le vélin. Il me dit que les souhaits que je fais pour lui, savoir qu'il soit assommé pour Jésus-Christ, eussent peut-être été accomplis, si ses malices ne les eussent empêchés. Si tout le monde avait autant d'envie que j'allasse en ces pays que lui, mes affaires seraient bien avancées; mais mes fautes sont trop grandes devant Dieu, pour mériter un si grand bonheur.

Ils ont baptisé, en cette résidence de la Conception, cent personnes, du nombre desquelles quarante avancées en âge sont mortes, aussi bien que vingt enfants, qui sont de petits anges qui peuplent aujourd'hui le paradis. Il y a des chrétiens qui mènent une vie si parfaite et si sainte, que ceux qui les voient et qui les entendent ont de puissants motifs de louer la divine bonté. Je crois que le zèle du salut des âmes vous fera redoubler vos vœux pour ces pauvres peuples, aussi bien que pour les Révérends Pères, dont Dieu se sert pour leur conversion. Vous ne

m'oublierez pas, puisque j'y suis en désir, étant très-indigne d'y être par effet.

LETTRE IV. — A Mme de la Peltrie.

Elle s'offre de l'accompagner.

MADAME,

Béni soit le grand Jésus, de qui les desseins et l'aimable providence sont toujours adorables, surtout dans le temps de leur exécution. Le R. P. Poncet, extrêmement zélé pour tout ce qui regarde la gloire de Dieu, me donnant avis de votre généreux dessein, a fait dilater mon cœur par un épanchement, tout entier en bénédictions et en louanges à la divine bonté, pour les inventions admirables qu'elle a à se faire des sujets dignes d'être les instruments de sa gloire. Quoi, Madame, notre divin Maître Jésus vous veut-il introduire dans le paradis terrestre de la nouvelle France? Serez-vous assez heureuse d'y aller brûler de ses flammes saintes et divines? Il est vrai qu'il y a des glaçons, des ronces, des épines; mais le feu du Saint-Esprit a un souverain pouvoir pour consumer tout cela, et même pour fendre les rochers. C'est ce feu divin qui anime et fortifie les âmes saintes, qui les fait passer par les plus grands travaux, qui fait qu'elles se méprisent elles-mêmes, qu'elles prodiguent leurs biens et leur vie pour la conquête des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ. Ah!

ma chère Dame, chère épouse de mon divin Maître, en vous trouvant, j'ai trouvé celle qui l'aime en vérité, puisqu'il n'y a point de plus grand ni de plus véritable amour que de se donner soi-même et tout ce qu'on a pour celui qu'on aime. Et puisqu'il a plu à sa miséricorde de me donner les mêmes sentiments, il me semble que mon cœur est dans le vôtre, et que tous deux ensemble ne sont qu'un dans celui de Jésus, au milieu de ces espaces larges et infinis, où nous embrassons les petites sauvages, leur enseignant comme il faut aimer celui qui est infiniment aimable. Voulez-vous donc bien, Madame, me faire cette grâce, et à celles de mes compagnes que Dieu voudra choisir, de nous mener avec vous, et de nous lier à votre généreux dessein? Il y a cinq ans que j'attends l'occasion d'obéir aux semonces pressantes que m'en fait le Saint-Esprit : et, à n'en point mentir, je crois que vous êtes celle dont sa divine Majesté veut se servir pour me faire jouir de ce bien. Ah! si je pouvais vous posséder ici pour vous ouvrir mon cœur et pour me conjouir avec vous sur cette haute entreprise, je m'assure, ma chère Dame, que notre bon Jésus l'aurait très-agréable, et qu'il vous récompenserait de la peine que vous prendriez de faire un voyage de soixante lieues. Mais que dis-je? puisque vous en voulez faire plus de mille par des passages dangereux, soixante seront peu à votre amour. J'ose vous en conjurer par le même amour qui brûle votre cœur : et s'il vous plaît nous donner

cette consolation, je puis vous assurer que vous trouverez ici des âmes qui vous aiment tendrement, et qui vous recevront comme leur étant envoyée de la part de leur céleste Epoux. Moi, qui suis la plus indigne de toutes, j'ose encore vous demander la participation à vos saintes prières, et la grâce de me dire, dans la liaison de l'Esprit-Saint, inséparablement votre, etc.

Tours, novembre 1638.

LETTRE V. — Au P. D. Raimond.

Elle lui apprend que Mme de la Peltrie la demande pour aller au Canada.

Mon très-révérend Père,

C'est à cette heure que les paroles me manquent, pour exprimer les nouvelles miséricordes de la divine Providence sur moi, sa très-indigne créature. L'on me dit tout de bon qu'il faut partir. A ces paroles, votre esprit n'est-il pas saisi d'étonnement? L'on mande qu'il faut être à Paris en peu de jours, et je suis consolée de ce qu'il me faut prendre cette route, puisque j'aurai l'occasion de vous déployer les sentiments de mon cœur, quoiqu'ils vous soient assez connus, par tout ce qui s'est passé dans la communication que j'ai eue avec votre révérence touchant cette matière. Pour moi, je vous assure que la suis tellement surprise de voir que Dieu daigne

me regarder, que je suis toute perdue à moi-même, et que je demeure sans paroles. Elles ne me manqueront pas quand j'aurai le bonheur de vous voir à Paris, si tant est que j'y aille, car quelque confiance que j'aie en Dieu, je me défie toujours de moi-même. Vous connaîtrez par mes entretiens mieux que par mes lettres, comme mon cœur est confirmé dans le dessein du Canada, et dans l'inclination d'être toute ma vie, votre....

De Tours, 13 février 1639.

LETTRE VI. — A la Supérieure des Ursulines de Tours.

Elle lui mande le bon accueil qu'on lui a fait à Paris.

Ma très-chère et très-révérende Mère,

Nous venons d'arriver à Paris, par la grâce de Notre-Seigneur, en fort bonne santé. La maison de M. de Meules, maître d'hôtel du roi, nous a été ouverte de la manière du monde la plus obligeante. M. de Bernières y pourra avoir un appartement; et tant pour lui que pour nous, on tapisse, on meuble les chambres. Il semble qu'il y ait presse à nous faire du bien. Mme Poncet est venue bien loin au devant de nous, et nous a obligées à faire le reste du chemin dans son carrosse. Le R. P. de la Haie n'a pas plutôt su notre arrivée, qu'il est venu nous témoigner la joie qu'il a de ce que nous sommes sur le point

de posséder le bien que nous attendons depuis si longtemps. Dès qu'il eut envisagé la mère Marie de Saint-Joseph, il la jugea propre pour le Canada, et crut que le choix qu'on en a fait est de Dieu. Nous conférerons demain de nos affaires, je vous donnerai avis de tout. Les révérendes mères Ursulines de cette ville nous offrent leur maison, mais je crois que nous les remercierons de leur charité, parceque Mme de la Peltrie veut être libre, et elle ne désire pas que nous nous séparions d'elle, afin que nous soyons toujours prêtes à répondre quand on traitera de nos affaires.

M. de Bernières est tombé malade, ce qui nous retarde un peu, car il agissait puissamment pour nous; et je ne puis vous exprimer le soin qu'il prend de nos affaires. C'est un homme ravissant; pendant notre voyage, il faisait avec nous tous nos exercices, en sorte que nous étions, dans le carrosse et dans les hôtelleries, comme dans notre monastère : il me semble que je ne fais que de partir de Tours, tant le temps s'est écoulé doucement et régulièrement. Que dirai-je de Mme de La Peltrie? elle me met dans des confusions continuelles par ses bontés pour moi; c'est une Mère admirable, qui n'épargne aucune dépense à notre sujet : je crains qu'elle n'y excède, et je vous prie de lui en écrire et de lui en faire des réprimandes. Votre amitié pour elle vous donne cette liberté, et la sienne pour vous les lui fera recevoir d'une manière agréable. Permettez-

moi, ma très-chère Mère, de finir étant très-pressée, et de me dire votre, etc.

Paris, 26 février 1639.

LETTRE VII. (Fragment). — A la même.

Son arrivée à Rouen. — Projet de l'union générale des Ursulines de France.

MA TRÈS-RÉVÉRENDE ET TRÈS-CHÈRE MÈRE,

Votre sainte bénédiction. Je ne puis m'empêcher de vous écrire, quelque part que je sois. Nous sommes arrivées à Rouen; les Ursulines nous font des caresses qui ne se peuvent dire : il semble que nous ayons été élevées dans le même esprit. Plusieurs d'entre elles ont eu à mon égard des ouvertures de cœur très-engageantes; elles m'ont témoigné le désir qu'elles ont d'une union générale de toutes les Ursulines de France. La mère supérieure m'en a fort entretenue, elle m'a dit que plusieurs prélats, dans la dernière conférence qu'ils ont tenue à Paris, ont fort agité cette affaire, et qu'ils étaient dans le dessein de l'exécuter, sans je ne sais quelle autre affaire qui interrompit celle-là. Cette bonne Mère aurait le même désir que vous pour cela. Je ne sais ce qui nous arrivera, car je vois que le diable est enragé de notre dessein, vu les traverses qu'il nous suscite. Dès que nous serons à Dieppe, je vous ferai savoir ce que Monsei-

gneur de Paris aura fait. Les Ursulines de Pontoise voudraient bien gagner cette place : si elle leur manque, celles de Rouen ont de l'ardeur pour la posséder, et si celles-ci ne l'emportent, celles de Dieppe ne la laisseront pas échapper. Il y a encore un monastère voisin où les religieuses sont remplies d'un semblable désir. Mais enfin, Dieu seul sait s'il veut une troisième ou s'il veut que nous passions seules. Nous le saurons bientôt, car il est notre refuge, et c'est lui qui nous fait savoir ses volontés.

De Rouen, 2 avril 1639.

LETTRE VIII. — A un de ses frères.

On y voit son embarquement et son désir de souffrir.

MON TRÈS-CHER FRÈRE,

La vie et l'amour de Jésus soient votre partage. C'est sans remise qu'il nous faut quitter la France, pour passer dans le Nouveau-Monde, où Dieu n'est quasi point connu, sinon d'une petite troupe de saints qui travaillent à le faire connaître. Les bontés infinies du Roi du ciel ont bien voulu se répandre sur moi, et lui-même a bien voulu me choisir pour y aller habiter. C'est par sa miséricorde qu'il veut se servir du plus chétif instrument qui soit sous le ciel. Aidez-moi à bénir son aimable Providence, entre les bras de laquelle je m'abandonne pour vi-

vre ou pour mourir, soit sur la mer, soit dans le fort de la barbarie, car tout m'est égal dans son adorable volonté. C'est donc à ce coup que je vous dis adieu pour jamais, puisque les vaisseaux sont prêts et que nous allons nous embarquer la semaine prochaine, si la tourmente ne nous retient. Oh ! qu'il me tarde que je n'aie déjà fait le sacrifice de ma vie! Dans le désir que j'en ai, il me semble qu'au milieu des dangers, je serai plus sûre et plus tranquille sur la mer que sur la terre.

Vous savez les périls que nous allons courir sur cette grande mer Océane, la plus rude à passer de toutes les mers? non qu'il se perde beaucoup de vaisseaux dans la traverse que nous allons faire de douze cents lieues, mais il y a bien des incommodités à souffrir : on tombe en de grandes maladies, on craint la rencontre des Anglais, des Dunkerquois, des Turcs; mais tout cela n'est rien, la vie et la mort me sont une même chose, et je fais le sacrifice de moi-même du meilleur cœur qu'aucune chose que j'aie faite en ma vie. Les croix et les souffrances me sont plus agréables que toutes les délices de la terre : que l'on m'envoie dans le fond de la plus cruelle barbarie, ce seront là mes délices, et je chérirai plus mes petites sauvages que si c'étaient des princesses. Je m'en vais donc de bon cœur suivre mon cher Jésus, et souffrir tout ce qu'il voudra pour son amour. Priez-le qu'il me donne un grand courage, et remerciez-le de la grande grâce

qu'il me fait de m'avoir appelée, à l'exclusion de tant d'autres, à une si haute vocation. On nous fait la grâce, à trois Ursulines que nous sommes, de nous donner place dans l'*Amirale*, où même le capitaine nous abandonne sa chambre, qui est belle et spacieuse, et où nous serons séparées du bruit du vaisseau. Nous faisons le voyage en la compagnie des mères Hospitalières, de Mme de La Peltrie, notre fondatrice, et de deux filles séculières; le R. P. supérieur des missions nous accompagne, il nous donnera la consolation de nous dire la sainte messe tous les jours et de nous administrer les saints sacrements. Adieu donc, mon très-cher frère, adieu pour jamais.

Dieppe, 15 avril 1639.

LETTRE IX. — A la Supérieure des Ursulines de Tours.

Elle lui dit avec quelle joie elle s'expose aux périls de la mer.

MA TRÈS-RÉVÉRENDE ET TRÈS-CHÈRE MÈRE,

Votre sainte bénédiction. C'est tout de bon qu'il vous faut dire le dernier adieu, et s'en aller où notre Epoux nous appelle par son infinie miséricorde. Le vaisseau va en rade aujourd'hui, après quoi nous n'avons plus de temps que pour attendre un vent propre qui nous y puisse conduire sans danger dans une chaloupe.

Vous pouvez juger si les moments ne semblent pas trop longs à une âme qui est dans le désir et dans l'impatience de donner sa vie pour son Bien-Aimé. O ma chère Mère! que le Maître de nos cœurs est puissant! Si vous saviez ce qu'il opère en notre troupe canadoise, vous en béniriez mille fois sa bonté : tout est en feu, et pourtant il semble que ce feu se réduise en cendre et en humilité, tant l'on se voit bas dans l'abîme des divines miséricordes. Je ne vous puis dire, ma très-chère Mère, ce que j'en pense. Enfin, nous n'aurons pas la mère de Saint-Jérôme (du couvent de Paris) (1); c'est une affliction sensible pour toute sa maison, mais elle la ressent plus que tout autre... Après cela, il nous faut résoudre à prendre une religieuse de Dieppe.

Mme de la Ville-aux-Clers étrenne notre établissement d'un beau tabernacle, d'un très-beau voile de calice et d'un grand nombre de fleurs de broderie pour orner un parement. C'est notre première bienfaitrice après vous, très-chère Mère, qui serez toujours l'incomparable, puisque, sans parler de vos autres bienfaits, vous nous avez données nous-mêmes. Aussi serez-vous toujours mon unique Mère, et je serai toujours votre très-obligée et très-affectionnée fille en Jésus-Christ.

Dieppe, 18 avril 1639.

(1) L'évêque de Paris ne voulut point donner son consentement.

LETTRE X. — A la même.

Elle l'écrit sur mer.

MA TRÈS-RÉVÉRENDE MÈRE,

Votre sainte bénédiction. Je suis sûre qu'en recevant cette lettre, vous n'attendiez plus de nouvelles de vos filles que de Québec. Des pêcheurs qui nous ont suivis jusqu'à la Manche, ont bien voulu nous faire le plaisir de se charger des lettres que nous avions envie d'écrire à nos amis. Nous avons passé les côtes d'Angleterre, et nous sortons de la Manche en très-bonne disposition, grâces à notre bon Jésus, non sans avoir été en danger d'être prises par les Espagnols et par les Dunkerquois. A présent, nous sommes hors de danger des ennemis; mais il n'y a que Dieu qui sache si nous sommes à couvert de ceux des tempêtes et de la mer.

Depuis nôtre embarquement, nous avons tâché tous les jours de nous disposer à mourir, tant à cause des ennemis, que des tourmentes de la mer qui ont été très-grandes. Nos cœurs, néanmoins, n'ont pas été troublés par le trouble des éléments, parce que celui à la Providence duquel nous nous sommes abandonnées, nous fait oublier nous-mêmes et toutes choses. On ne peut expliquer ni concevoir le repos qu'on ressent, lorsqu'on s'est donné une bonne fois à Dieu.

Nous avons tous ressentis le mal de mer, mais cela n'est rien; nous sommes à cette heure dans une

aussi bonne disposition que si nous étions dans notre monastère ; il ne se peut rien voir de mieux réglé que tout l'équipage du vaisseau ; je réserve à vous en dire les particularités, quand nous serons à Québec. Je n'ai point de paroles pour vous exprimer les charités et les soins du R. P. Vimond à notre égard : il n'y a mère si soigneuse qui en ait davantage pour ses enfants, tant pour le spirituel que pour le temporel. Notre capitaine n'est pas moins rempli de bonté pour nous ; il nous donne tout ce qu'il a de plus commode, d'une si bonne grâce, qu'il semble qu'il ne fasse le voyage que pour nous ; mais je vous cèle à présent ce que mon cœur a de plus secret, aussi ce n'est pas le temps d'en parler. Nous sommes déjà aussi accoutumées à la mer que si nous y avions été nourries. Une religieuse qui fait partout son devoir est bien partout, puisque l'objet de ses affections est en tout lieu. Je vous supplie de donner de nos nouvelles à tous nos amis. Adieu, adieu, adieu.

Amirale-de-Saint-Joseph-sur-Mer, 20 mai 1639.

LETTRE XI. — A son frère.

Elle lui apprend son arrivée au Canada.

Québec, 1er septembre 1639.

MON TRÈS-CHER FRÈRE,

La vie de Jésus soit la conduite et la règle de la vôtre. Je m'assure que l'affection que vous avez

pour moi, vous fait désirer d'apprendre le succès de notre voyage et de mon arrivée en Canada. En vous satisfaisant, je veux aussi me satisfaire, et vous assurer que nous sommes au lieu où nous aspirions, dans une santé aussi parfaite que si nous n'étions point sorties de Tours : non que nous n'ayons souffert de grands travaux durant trois mois de navigation parmi les orages et les tempêtes, qui, pour treize cents lieues que nous avions à faire, nous en ont fait faire plus de deux mille. Nous nous sommes vues à deux doigts du naufrage; mais celui qui commande aux vents et à la mer, nous a préservées par son doigt tout puissant; qu'il en soit loué et béni éternellement des anges et des hommes. Ce que nous avons vu en arrivant dans ce nouveau monde, nous a fait oublier tous nos travaux : car entendre louer la Majesté divine en quatre langues différentes; voir baptiser quantité de sauvages ; entendre les sauvages mêmes prêcher la loi de Jésus-Christ à leurs compatriotes, leur apprendre à bénir et à aimer notre Dieu, les voir rendre grâces au Ciel de nous avoir envoyées dans leur pays barbare pour instruire leurs filles et leur apprendre le chemin du Ciel ; tout cela, dis-je, n'est-il pas capable de nous faire oublier nos croix et nos fatigues, fussent-elles mille fois plus grandes qu'elles n'ont été ? Il en a été baptisé cette année, tant chez les Hurons que chez les Montagnès, plus de cinq cents.

Je vous supplie de prier pour la conversion des

autres ; il y a des nations presqu'infinies qui ne connaissent point Jésus-Christ : nous sommes venues avec les ouvriers de l'Evangile, qui vont tâcher de les attirer à la connaissance de son nom et de sa sainte loi. Nous sommes tous ici pour un même dessein. Dieu veuille nous remplir de son esprit, afin que nous y puissions réussir pour la plus grande gloire du maître de la vigne qui est Jésus, dans lequel je serai toute ma vie votre...

LETTRE XII. — A une Dame de qualité.

Belles dispositions des filles sauvages à la piété.

MADAME,

Votre lettre m'a apporté une consolation que je ne puis exprimer ni assez reconnaître. Si vous ne m'aviez pas écrit, je n'eusse pas laissé de vous mander des nouvelles de ce cher pays, en attendant que la relation vous en donne de plus amples. Nous avons, Madame, tout sujet de louer le Père des miséricordes, de ce qu'il en répand de si grandes sur nos pauvres sauvages : car non contents de se faire baptiser, ils commencent à se rendre sédentaires et à défricher la terre pour s'établir ; il semble que la ferveur de la primitive Eglise soit passée dans la nouvelle France et qu'elle embrase les cœurs de nos bons néophytes, de sorte que, si la France leur donne un peu de secours pour se bâtir

de petites loges dans la bourgade qu'on a commencée à Silléry, l'on verra, en peu de temps, un bien autre progrès. C'est une chose admirable de voir la ferveur et le zèle des Pères Jésuites: le R. P. Vimond, supérieur, les mène lui-même au travail, et il travaille à la terre avec eux. Il fait ensuite prier Dieu aux enfants et leur apprend à lire, ne trouvant rien de bas en ce qui concerne la gloire de Dieu et le bien de ce pauvre peuple. Le R. P. Le Jeune, qui est le principal ouvrier qui a cultivé cette vigne, continue à y faire des merveilles. Il prêche le peuple tous les jours et lui fait faire tout ce qu'il veut, car il est connu de toutes ces nations, et il passe en leur esprit pour un homme miraculeux. Et, en effet, il est infatigable, au delà de ce qui se peut dire, dans l'exercice de son ministère, dans lequel il est secondé par les autres révérends Pères, qui n'épargnent ni vie ni santé pour chercher ces pauvres âmes rachetées du sang de Jésus-Christ.

Il y a eu une grande persécution chez les Hurons, où un des Pères a manqué être martyrisé d'un coup de hache. On a rompu un bâton sur lui en détestation de la foi qu'il prêchait; il y a eu une pareille conspiration contre les autres, qui sont ravis d'aise de souffrir.

Malgré tout cela, l'on y a baptisé mille personnes. Le diable a beau faire, Jésus-Christ sera toujours le maître : qu'il soit béni éternellement.

On parle de nous donner deux filles de cette na-

tion, ainsi que deux Algonquines, outre dix-huit dont notre séminaire a été rempli, sans parler des filles externes qui y viennent; je vous dirai, Madame, que l'on ne croira que difficilement, en France, les bénédictions que Dieu verse continuellement sur ce petit séminaire. Je vous en rapporterai quelques particularités, afin de vous faire part de notre consolation. La première séminariste sauvage qu'on nous donna, appelée Marie Negabmat, était si accoutumée à courir dans les bois, qu'on perdait toute espérance de la retenir dans le séminaire. Le R. P. Le Jeune, qui avait porté son père à nous la donner, envoya avec elle deux grandes filles sauvages chrétiennes, qui demeurèrent quelque temps avec elle pour la fixer; mais ce fut en vain, car elle s'enfuit quatre jours après dans les bois, ayant mis en pièces une robe que nous lui avions donnée. Son père, qui est un excellent chrétien, et qui vit comme un saint, lui commanda de revenir au séminaire, ce qu'elle fit. Elle n'y fut pas deux jours, qu'il y eut un changement admirable; elle ne semblait plus être elle-même, tant elle était portée à la prière et aux pratiques de la piété chrétienne; en sorte qu'aujourd'hui elle est l'exemple des filles de Québec, quoiqu'elles soient toutes très-bien élevées. Sitôt qu'elle a fait une faute, elle vient en demander pardon à genoux, et elle fait les pénitences avec une douceur et une affabilité incroyables. En un mot, on ne peut la regarder sans être touché de dévotion,

tant son visage marque d'innocence et de grâce intérieure.

En ce même temps, on nous donna une grande fille, âgée de dix-sept ans, appelé Marie Amiskviam. Il ne se peut rien voir de plus souple ni de plus innocent, ni encore de plus candide, car nous ne l'avons pas surprise une seule fois dans le mensonge, ce qui est une grande vertu dans les sauvages. Si ses compagnes l'accusent, elle ne s'excuse jamais. Elle est si ardente à prier Dieu, qu'il ne faut jamais l'avertir de le faire; elle y porte même les autres, et il semble qu'elle est leur mère, tant elle a de charité pour elles. Elle a un grand esprit pour retenir ce qu'on lui enseigne, particulièrement des mystères de notre sainte foi; ce qui nous fait espérer qu'elle fera un grand bien, quand elle sera retournée avec les sauvages. Elle est recherchée en mariage par un Français, mais on a dessein de la donner à un de sa nation, à cause de l'exemple qu'on espère qu'elle donnera aux sauvages. Oh! si Dieu donnait la dévotion à quelques personnes de France d'aider à lui faire une petite maison! Elle ferait, sans doute, une œuvre d'un très-grand mérite. Cette fille nous a beaucoup aidées dans l'étude de la langue, parce qu'elle parle bien français. Enfin, elle gagne le cœur de tout le monde par sa grande douceur et par ses belles qualités.

Votre filleule, Marie-Magdeleine Abatenau, nous fut donnée toute couverte de petite vérole et n'ayant

encore que six ans. A cet âge, elle seule avait servi, dans la maladie dont ils moururent, son père et sa mère avec tant d'adresse, qu'elle était l'admiration de ceux qui la voyaient. Il ne se peut voir un enfant plus obéissant : elle prévient même l'obéissance, car elle a l'adresse de se placer dans les lieux où elle prévoit qu'on pourra l'employer, et elle fait si bien ce qu'on lui commande, et de si bonne grâce, qu'on la prendrait pour une fille de qualité ; aussi est-elle votre filleule, je dirais volontiers votre fille en Jésus-Christ. J'ajouterai, pour votre consolation, qu'elle sait par cœur son catéchisme et les prières chrétiennes, qu'elle récite avec une dévotion capable d'en donner à ceux qui la voient.

Marie-Ursule Gamitien, filleule de Mlle de Chevreuse, n'est âgée que de cinq à six ans ; toute petite qu'elle est, elle ne nous donne pas de peine à lui faire faire son devoir de chrétienne, car elle n'est pas plutôt éveillée, qu'elle se met d'elle-même en devoir de prier Dieu ; elle dit son chapelet pendant la messe, et chante des cantiques en sa langue sauvage.

Agnès Chabdikuchich nous fut donnée en même temps. Le nom d'Agnès lui convient très-bien, car c'est un agneau en douceur et en simplicité. Quelque temps avant que d'entrer au séminaire, elle rencontra le R. P. de Quen dans le bois où elle coupait sa provision ; elle ne l'eut pas plutôt aperçu, qu'elle jeta sa hache à l'écart, et lui dit : « Ensei-

gne-moi. » Elle fit cette action de si bonne grâce, qu'il en fut sensiblement touché, et, pour satisfaire sa ferveur, il la mena au séminaire avec une de ses compagnes, où elles se rendirent en peu de temps capables du saint baptême. Elle a fait de très-grands progrès auprès de nous, tant dans la connaissance des mystères que dans les bonnes mœurs, dans les ouvrages manuels, à lire, à jouer de la viole, et en mille autres petites adresses. Elle n'a que douze ans, et a fait sa première communion à Pâques, avec trois de ses compagnes.

Nicole Assepanse nous fut donnée le même jour, âgée de sept ans. Ses parents, qui sont les plus considérables d'entre les sauvages, nous prièrent de la recevoir pour un temps, parce qu'elle ne pouvait les suivre à la chasse. Cette fille a l'esprit si ouvert, qu'elle est capable d'instruction comme une fille de vingt ans. Elle n'avait été que cinq mois au séminaire, et déjà elle savait rendre compte des principaux points de notre foi, sachant parfaitement le catéchisme et les exercices du chrétien. Lorsque sa mère vint la chercher, au retour de la chasse, la petite fille lui faisait faire les prières; j'admirais la simplicité de la mère, qui n'était pas encore baptisée, de recevoir l'instruction de sa fille avec tant d'ardeur et de docilité. Ravie d'aise de l'entendre prier Dieu, elle lui disait : « Ma fille, » tu nous instruiras, ton père et moi; si tu voulais » demeurer encore au séminaire, où tu es tant ai-

» mée, tu deviendrais encore bien plus capable de le » faire. » Cette fille, néanmoins, ne put quitter sa mère, qui n'a pas d'autre enfant, mais elle lui disait : « Encore que je m'en veuille aller, ce n'est » pas que je manque d'aucune chose; je mange tant » que je veux, les vierges me donnent de beaux habits » et elles m'aiment beaucoup ; mais je ne vous puis » quitter. » Ainsi on la retira pour l'emmener dans les cabanes, où elle est admirée de tous les sauvages.

Je serais trop longue de vous parler séparément de toutes, mais je vous dirai, en général, que ces enfants nous aiment plus que leurs parents, ne témoignant aucun désir de les suivre, ce qui est fort extraordinaire chez les sauvages. Elles se forment sur nous autant que leur âge et leur condition le peuvent permettre. Lorsque nous faisions nos exercices spirituels, elles gardaient un continuel silence; elles n'osaient pas même lever les yeux ni nous regarder, pensant que cela nous interrompait. Mais aussi, quand nous les eûmes finis, on ne peut exprimer les caresses qu'elles nous firent, ce qu'elles ne font jamais à leurs mères naturelles. Quatre communièrent à Pâques; elles firent cette action avec tant de pureté, que la moindre ombre de péché leur faisait peur, et avec tant d'ardeur et de désir de s'unir à Notre-Seigneur, que, dans l'attente de le recevoir, elles s'écriaient : « Oh ! quand sera-ce que Jésus nous viendra baiser au cœur? » Le R. P. Pijart, qui les avait baptisées et instruites pour la commu-

nion, les voyant se comporter avec une modestie tout angélique, ne put retenir ses larmes. Nous en avons dix-huit, sans parler des femmes sauvages, qui ont permission d'entrer au lieu destiné à l'instruction des Françaises et des sauvages, où elles ne manquent pas de se trouver. Après l'instruction et les prières, nous leur faisons un festin à leur mode. La faim qu'elles ont est l'horloge qui leur fait juger de l'heure du repas; de sorte que, préparant à manger pour nos séminaristes, il faut aussi prévoir pour celles qui doivent survenir, surtout l'hiver, que les vieilles gens ne peuvent suivre les sauvages à la chasse; car, si l'on n'avait soin d'eux en ce temps-là, ils mourraient de faim dans les cabanes. Dieu nous a fait la grâce de pouvoir les assister jusqu'au printemps, qu'ils nous ont tenu bonne compagnie, et ce nous sera une singulière consolation de pouvoir continuer à le faire, avec le secours des personnes charitables de la France, sans lesquelles cela nous serait absolument impossible, notre petit séminaire ne pouvant suffire de lui-même aux grandes dépenses qu'il faut faire pour l'entretien des séminaristes et pour le secours des autres sauvages. Je vous assure, Madame, que cette dépense n'est pas croyable. Nous avions apporté des habits pour deux ans; tout a été employé dès cette année, de sorte même, que, n'ayant plus de quoi les vêtir, nous avons été obligées de leur donner une partie des nôtres. Tout le linge que Mme de la Peltrie nous

avait donné pour notre usage, et une partie de celui que nos Mères de France nous avaient envoyé, a pareillement été consumé à les nettoyer et à les couvrir. Ce nous est une singulière consolation de nous priver de tout ce qui est le plus nécessaire, pour gagner des âmes à Jésus-Christ, et nous aimerions mieux manquer de tout, que de laisser nos filles dans la saleté insupportable qu'elles apportent de leurs cabanes. Quand on nous les donne, elles sont nues comme un ver; il les faut laver depuis les pieds jusqu'à la tête, à cause de la graisse dont leurs parents les oignent par tout le corps; et, quelque diligence qu'on fasse, quoiqu'on les change souvent de linge et d'habits, on ne peut de longtemps épuiser la vermine. Une sœur emploie une partie du jour à cela. C'est un office que chacune ambitionne avec empressement : celle qui l'emporte s'estime riche d'un si heureux sort; celles qui en sont privées s'en estiment indignes et demeurent dans l'humilité. Madame notre fondatrice l'a exercé presque toute l'année; c'est aujourd'hui la mère Marie de Saint-Joseph qui jouit de ce bonheur.

Outre les filles et les femmes sauvages que nous recevons dans la maison, les hommes nous visitent au parloir, où nous tâchons de leur faire la même charité qu'à leurs femmes; ce nous est une vraie consolation de nous ôter le pain de la bouche pour le donner à ces pauvres gens, afin de leur inspirer l'amour de Notre-Seigneur et de sa sainte foi.

Mais, après tout, c'est une providence particulière de ce grand Dieu que nous ayons pu avoir des filles, après le grand nombre de celles qui moururent l'année dernière. La petite-vérole, se mit dans notre séminaire, qui, en peu de jours, ressembla à un hôpital. Toutes nos filles eurent cette maladie par trois fois; quatre en moururent. Nous nous attendions toutes à tomber malades, tant parce que c'était une véritable contagion, qu'à cause que nous étions jour et nuit à les assister, et que le peu de logement que nous avions nous obligeait à être continuellement les unes avec les autres. Mais Notre-Seigneur nous assista si puissamment, qu'aucune ne fut incommodée. Les sauvages qui ne sont pas chrétiens sont dans cette erreur, que c'est le baptême, l'instruction et la demeure parmi les Français qui étaient la cause de cette mortalité, ce qui nous faisait croire qu'on ne nous donnerait plus de filles, et qu'on retirerait celles que nous avions déjà. La Providence de Dieu y pourvut avec tant de bonté, que les sauvages mêmes vinrent pour nous prier de prendre leurs filles; de sorte que, si nous avions des vivres et des habits, nous en pourrions recevoir un très-grand nombre, quoique nous soyons extrêmement pressées dans nos bâtiments. Si Dieu touche le cœur de quelques âmes saintes, pour nous aider à bâtir proche des sauvages, comme nous en avons le dessein, nous en aurons une grande quantité. Il nous tarde

que cette heure soit venue, pour pouvoir faire plus parfaitement les choses pour lesquelles Notre-Seigneur nous a envoyées dans ce bienheureux pays. Pour tout logement, nous n'avons que deux petites chambres, qui nous servent de cuisine, de réfectoire, de retraite, de classe, de parloir et de chœur. Nous avons fait bâtir une petite église de bois qui est agréable pour sa pauvreté. Il y a au bout une petite sacristie où couche un jeune homme, domestique de Mme de la Peltrie; il nous sert de tourier et à nous fournir toutes nos nécessités.

On ne croirait pas les dépenses qu'il nous a fallu faire dans cette petite maison, quoiqu'elle soit si pauvre, que nous voyons, à travers le plancher, reluire les étoiles durant la nuit, et qu'à peine y peut-on tenir une chandelle allumée à cause du vent. Je vous dirai de quelle manière nous pouvons tenir tant de personnes dans un si petit lieu : l'extrémité des chambres est divisée en cabanes faites d'ais de pin ; un lit est proche de la terre, et l'autre est au-dessus, en sorte qu'il y faut monter avec une échelle. Avec tout cela, nous nous estimons plus heureuses que si nous étions dans le monastère le plus accommodé de la France. Il nous semble que nous sommes trop bien pour le Canada, où, pour mon particulier, je m'attendais de n'avoir pour tout logement qu'une cabane d'écorce. Mes Sœurs me disent quelquefois : « Si nous avons quelque peine dans le

» Canada, c'est de n'en avoir pas, et de ne pas as-
» sez souffrir. »

Après cela, Madame, ne sommes-nous pas les plus heureuses et les plus avantagées sur la terre? Je ne puis vous exprimer la joie que j'en ai dans mon âme. Bénissez pour moi l'auteur de tant de miséricordes sur une créature si indigne. Il semble que notre bon maître Jésus prenne plaisir à notre pauvreté. Nous avions demandé des ouvriers de France pour bâtir au lieu que nous avons désigné près des sauvages. On ne nous en a pas envoyé un seul, nos ressources ne le permettant pas, et même on nous a mandé que nous ne pouvions vivre, entretenir les séminaristes et faire bâtir. Ainsi, nous voilà pour longtemps dans nos cabanes, si la divine bonté ne nous assiste par des voies qu'elle seule connaît. Les parents de notre fondatrice ne lui permettent pas d'agir selon l'étendue de son zèle.

Voilà, Madame, un petit récit de l'état présent de notre séminaire, qui, comme vous voyez, est dans la pure providence de Dieu. Comme vous êtes visitée de plusieurs personnes puissantes, je vous supplie de le leur recommander; et si la divine Majesté touche le cœur de quelques-unes, M. de Bernières, qui s'est chargé de nos affaires, est celui à qui il faudrait s'adresser. Pour l'amour de Jésus-Christ que vous aimez, rendez-vous la médiatrice des pauvres filles sauvages. Un grand nombre va se perdre, si nous ne les retirons de ce malheur; et nous ne le pouvons

faire à cause de notre impuissance, tant du vivre que du logement. Nous en avons fait baptiser une, depuis quelques jours, qui était sur le point de se perdre. Elle était abandonnée de toute sa nation : on n'osait nous la donner, dans la crainte qu'elle ne gâtât nos séminaristes. On a vu en elle un changement miraculeux, car tout d'un coup elle est devenue docile et souple comme un enfant ; il ne se peut rien voir de plus ardent pour les exercices de notre sainte foi. Elle a demandé le baptême avec importunité, et, le recevant, elle a répondu comme si elle eût été toute sa vie cathécumène. Le révérend père Buteux, qui nous l'avait envoyée des Trois-Rivières, et qui l'avait connue dans son déréglement, l'étant venu visiter, avait les larmes aux yeux, la voyant dans une si grande modestie et en de si belles dispositions pour le bien. Il me dit avec une vive émotion : « Quand vous n'auriez fait que » ce bien-là depuis que vous êtes en ce pays, vous » avez beaucoup fait, et vous êtes plus que récom» pensées de vos peines par la conversion de cette » âme. » A Dieu seul en soit la gloire, car c'est lui qui fait tout. Je vous fais ce récit, Madame, pour vous donner sujet de louer de nouveau l'auteur de tant de biens ; car je ne saurais vous exprimer tous ceux qu'il fait en ce pays. La relation vous en dira quelque chose ; mais, en vérité, elle ne saurait dire tout ce qui en est, et, quand elle le pourrait dire, on ne le croirait pas.

Si nous sommes dignes de souffrir quelques travaux, soyez persuadée, Madame, que vous y aurez grande part. Faites-moi aussi la grâce de me faire part de vos mérites, et de me tenir, dans le cœur de l'aimable Jésus. Votre...

Québec, 3 septembre 1640.

LETTRE XIII. — A un de ses frères.

Zèle des sauvages pour la foi. — Persécution contre les Révérends Pères.

MON TRÈS-CHER FRÈRE,

La paix et l'amour de Jésus. C'est avec un extrême contentement que j'ai reçu votre lettre, en ce bout du monde, où l'on est sauvage toute l'année, sinon, lorsque les vaisseaux sont arrivés, que nous reprenons notre langue française. Nous avons passé l'hiver en Canada sans aucune indisposition, contre l'attente de tout le monde, qui croyait qu'après les longues maladies dont notre séminaire a été rempli, nous succomberions à notre tour. Nous avons passé notre été de même, quoiqu'il soit aussi chaud ici qu'en Italie. C'est pourquoi nous avons eu toute l'année des séminaristes en bon nombre, lesquelles donnent des consolations très-sensibles, par les vertus que nous leur voyons pratiquer. On ne les prendrait pas pour des sauvages, tant elles ont de grâce et d'adresse en ce qu'elles font, et elles sont si

dévotes et si ferventes, qu'on ne dirait pas qu'elles sont nées dans la barbarie. Depuis qu'elles ont été lavées dans le sang de Jésus-Christ, elles conservent une pureté d'âme qui n'est pas croyable. Les hommes et les femmes font de même. Ils font encore beaucoup plus, parce que, poussés de zèle de communiquer la grâce que Dieu leur a faite, ils vont dans les autres nations porter des présents pour les attirer ici, afin qu'elles entendent la loi de Dieu, et qu'elles s'y soumettent. L'on a baptisé plus de douze cents personnes, dont la plupart ont servi plutôt à faire une église triomphante qu'une militante, par une grande mortalité survenue entre les sauvages. Ainsi, Dieu tire sa gloire de nos petits travaux, nonobstant la persécution que le diable a suscitée chez les Hurons contre les serviteurs de Dieu, dont plusieurs ont pensé être martyrisés. Le révérend père Ragueneau et plusieurs de sa compagnie, ont été outrageusement battus et grièvement blessés. Un sauvage ayant levé le bras pour lui fendre la tête, la hache s'attacha à ses cheveux sans pouvoir passer outre; mais un bâton lui fut rompu sur le bras. Il eût bien voulu qu'on lui eût ôté la vie pour la foi qu'il annonce, mais Dieu qui se veut servir de lui, le réserve à autre chose. Ceux de nos quartiers ne sont pas tant persécutés, mais ils sont infatigables à cultiver nos bons chrétiens, qui vivent dans la perfection où vivaient ceux de la primitive Eglise. Ils se disposent à aller prêcher aux Nipisiriniens et aux nations de la mer

du Nord, 300 lieues au delà des Hurons. Il semble que Dieu veuille qu'on porte l'Evangile partout, et que l'empire que les démons s'étaient érigé, depuis tant de siècles, pour combattre celui de Jésus-Christ, soit entièrement détruit. Ils partent avec une allégresse non pareille, dans le seul appui de la Providence et à l'apostolique.

Cependant nous entendons les sauvages qui sont auprès de nous chanter les louanges de Dieu en leur langue. Leurs filles chantent au chœur avec nous, et nous leur apprenons tout ce que nous voulons ; à quoi elles sont si souples, que je n'ai jamais vu dans des filles françaises, les dispositions que je remarque en celles-là. C'est le Saint-Esprit qui fait tout cela, car nous sommes trop faibles pour nous en attribuer quelque chose. Béni soit donc l'auteur des merveilles que nous voyons. Ceux qui ne viennent en Canada que pour le temporel n'y trouveront jamais leur compte si bien que ceux qui y viennent pour donner leur vie pour Jésus-Christ. Si ceux-ci y souffrent, c'est de ne pas assez souffrir. Pour moi, j'y suis si inutile que j'ai peur d'en rendre un grand compte devant Dieu.

Québec, 4 septembre 1640.

LETTRE XIV. — A une Supérieure de la Visitation.

Ferveur des femmes sauvages. — Désir du martyre.

MA TRÈS-RÉVÉRENDE ET TRÈS-CHÈRE MÈRE,

Enfin nous avons reçu vos lettres un mois et

demi après l'arrivée des premiers vaisseaux, parce qu'on les a envoyées par la Rochelle, d'où l'on part plus tard que de Dieppe. Ce qui fait qu'à peine avons-nous du loisir pour faire nos réponses. Je réponds pourtant à votre lettre, ma très-chère Mère, dans laquelle vous dites la vérité, qu'il n'y a personne au monde qui ait des obligations à notre bon Dieu comme moi. Qui eût jamais pensé qu'il m'eût voulu regarder pour un dessein comme celui auquel il m'occupe. Je me perds quand j'y pense. J'en ai pourtant toujours fait les fonctions depuis que nous sommes en cette bienheureuse terre, tant à l'égard des filles françaises que des sauvages. Je ne puis exprimer le contentement que nous en recevons, particulièrement de la part de nos chères néophytes, car elles se laissent conduire comme de petits agneaux, celles de dix-sept ans, aussi bien que celles de sept ans. Cette docilité est commune à tous : aux hommes et aux femmes, aux grands et aux petits, car il est très-vrai que depuis que nos sauvages sont régénérés par les eaux du saint baptême, ils entrent dans une simplicité d'enfant, en sorte que nous voyons la vérité de ces paroles de notre Seigneur : *Ils seront dociles à l'esprit de Dieu.* Joignez à cet esprit de simplicité celui de la ferveur, car nous voyons dans notre primitive Eglise, le zèle et l'ardeur de la primitive Eglise, convertie par les apôtres. Je ne vous en dirai rien de bien particulier, le temps ne me le permettant pas, mais bien ce qui se pré-

sentera à mon esprit en général. La persécution a été grande chez les Hurons, où nos révérends pères se sont vus à la veille de souffrir le martyre. Le révérend père Ragueneau étant entré dans une cabane pour baptiser une femme qui le désirait, son mari qui ne le voulait pas hurlait comme une bête féroce, et prenant une hache il la déchargea sur le père afin de lui fendre la tête; mais la hache demeura attachée à ses cheveux sans pouvoir passer outre. Ce bon père m'a dit lui-même : je pensais avoir la tête fendue, cependant je n'ai eu aucun mal et je ne sais comment cela s'est fait. Le barbare en demeura si épouvanté, qu'il sortit de sa cabane, et le lendemain, le Père eut le courage d'y rentrer et de donner le baptême à celle qui le désirait avec tant d'ardeur, après lequel elle mourut le même jour.

Cette femme avait été excitée à demander ce sacrement, par une fervente chrétienne qui lui disait avec une grande candeur et simplicité : « Vous ne savez pas ce que c'est que d'être chrétien; on est si bon quand on est baptisé, que sans peine on souffre tout; hier, on me dérobait, devant moi, et à ma vue, et je n'en dis mot. » Voilà un échantillon de la vertu de nos nouveaux chrétiens. Notre bon Joseph a fait l'office d'apôtre, cette année, après s'y être disposé par les exercices spirituels. Vous seriez ravie d'entendre ce qu'il a fait; car il a été hardiment, et sans craindre la mort, de bourg en bourg, prêcher l'Evangile, avec une élégance du paradis,

n'omettant rien de ce qu'il jugeait nécessaire pour mettre notre foi en crédit. Ses compatriotes, qui savaient qu'il ne pouvait avoir cette science naturellement, étaient ravis et comme en extase en l'entendant parler. Il leur disait : « Ah ! si vous saviez la charité qui est parmi ceux qui croient en Dieu, vous ne demeureriez jamais comme vous êtes. » Encore qu'ils ne se soient jamais vus, ce n'est qu'un cœur et une âme : je fus ravie l'an passé, étant à Québec, à l'arrivée d'un vaisseau où il y avait de grandes filles vêtues de noir, qui, pour l'amour de nous, sont venues en ce pays : les unes prirent avec elles des filles montagnèses qu'elles faisaient manger avec elles, et à qui elles donnaient de beaux habits ; les autres, qui étaient habillées d'une autre couleur, prirent les malades, qu'elles soulageaient et veillaient jour et nuit, avec de grands soins et de grandes fatigues. A leur arrivée, on fit tant de fête, que vous eussiez dit que tout le monde de Québec n'était qu'un. Oh ! que nous sommes bien éloignés de cela ! nous vivons comme des bêtes, et ne savons ce que c'est que parfaite amitié, laquelle ne se trouve qu'avec ceux qui croient en Dieu. » Voilà les sentiments d'un homme sauvage ; mais que la grâce a poli au delà de tout ce que je vous en pourrais dire. Quoique la persécution ait été grande chez les Hurons, on n'a pas laissé d'y baptiser plus de douze cents personnes.

Ceux qui ne sont pas baptisés ont honte de paraître. C'est une chose ravissante de voir tous nos ré-

vérends pères prodiguer leur vie pour attirer tous ces peuples au troupeau de Jésus-Christ; c'est à qui ira aux lieux les plus éloignés et les plus dangereux, et où il n'y a aucun secours humain. Les souhaits qu'on fait ici les uns pour les autres, sont : « Allez, nous sommes ravis que vous alliez dans un lieu d'abandonnement: Oh! plût à Dieu qu'on vous fende la tête d'une hache! ils répondent: Ce n'est pas assez, il faut être écorché et brûlé; souffrir tout ce que la férocité des plus barbares peut inventer de plus cruel. Nous souffrirons tout cela, de bon cœur, pour l'amour de Dieu et pour le salut des sauvages. Si cela arrive, leur dit-on, nous en chanterons le *Te Deum.* » Je disais au révérend père Ragueneau, à qui on avait rompu un gros bâton sur les bras : « Eh bien! mon Père, cela n'est-il pas bon, et n'êtes-vous pas bien aise d'avoir été si bien traité? » — « Hélas! me dit-il, j'eusse bien voulu qu'on en fût venu plus avant. » Voilà ses sentiments, qui sont des sentiments d'apôtre, et tout le monde ici envie le bonheur qui lui est arrivé. Il en est de même du révérend père Chaumonot, qui, voyant qu'on levait la hache sur son compagnon, s'écria : « Il faut que je sois de la partie. » Pour cet effet, il entra hardiment; mais Dieu les sauva tous deux, pour cette fois. Tous les autres travaillent de même, chacun à sa manière. Mais comme c'est le propre de la conduite amoureuse de notre bon Dieu d'éprouver ses enfants et ses meilleurs amis, il a per-

mis que leur maison et leur église de Québec aient été entièrement brûlées, avec tous leurs meubles, et ceux qui devaient être envoyés dans leurs autres maisons, en sorte qu'il ne leur est resté que ce qu'ils avaient sur eux, c'est-à-dire des habits d'été fort simples et usés; ils regardaient ce désastre sans s'émouvoir, disant qu'ils en ressemblaient mieux à Jésus-Christ d'être ainsi dépourvus de tout. Ne sont-ce pas là, en effet, les vrais imitateurs de ce divin Maître? Je ne puis vous exprimer leur charité à notre égard tant au spirituel qu'au temporel, non plus qu'au regard de tout le Canada, où il n'y a personne qui ne se ressente de leurs bienfaits.

Il faut finir, ma chère Mère, vous suppliant de remercier pour nous nos révérendes Mères de Paris, qui nous ont fait cette année une grande charité dont nous leur sommes très-obligées. Je vous remercie encore de votre amitié et de vos prières, dont je vous demande la continuation pour l'amour de Jésus, en qui je suis, ma très-révérende Mère, votre très-humble fille.

Québec, le 4 septembre 1640.

LETTRE XV. — A une Religieuse de la Visitation.

Salut en langue sauvage. — Foi héroïque d'un nouveau converti, etc.

MA TRÈS-CHÈRE ET TRÈS-AIMÉE MÈRE,

J'ai reçu une singulière consolation à la lecture

de votre lettre. *Ni-misens eriwek* (1) *wasa wapicha entaien aiega eapitch khisadkihir ariwi khiwa parmir swuga wiechimir. Ni-misens, miwitch kasasadkihatch* Dieu, *kihisadkihir*. Voilà qui m'est échappé. C'est-à-dire en notre langue : « Ma Sœur encore que vous soyez bien loin, néanmoins je vous aime toujours plus que si je vous voyais. Je vous embrasse fortement, ma sœur, et parce que vous aimez Dieu, c'est pour cela que je vous aime. Il me fallait faire cette petite saillie avec ma chère sœur Gillette, et lui dire à peu près ce que nous disons ordinairement à nos chères néophytes. Il faut que je vous avoue qu'en France je ne me fusse jamais donné la peine de lire une histoire ; et maintenant, il faut que je lise et médite toute sorte de choses en langue barbare. Nous faisons nos études en cette langue comme font ces jeunes enfants qui vont au collége pour apprendre le latin. Nos révérends pères, quoique grands docteurs, en viennent là, aussi-bien que nous, et ils le font avec une affection et une docilité incroyables.

O ma chère sœur ! quel plaisir de se voir avec une grande troupe de femmes et de filles sauvages, dont les pauvres habits, qui ne sont qu'un bout de peau ou de vieille couverture, n'ont pas si bonne odeur que ceux des dames de France ! Mais la candeur de leur esprit est si ravissante qu'elle ne se peut dire. Celle des hommes n'est pas moindre.

(1) Ce double *w* se prononce *ou* et ne fait qu'une syllabe avec la lettre suivante.

Je vois de généreux et vaillants capitaines se mettre à genoux à mes pieds, me priant de leur faire prier Dieu avant que de manger : ils joignent les mains comme des enfants et je leur fais dire tout ce que je veux. Il en est arrivé plusieurs d'une nation fort éloignée, qui, nous voyant, étaient en peine de notre façon de vie ; ils me demandèrent pourquoi nous avions la tête enveloppée, et pourquoi l'on ne nous voyait que par des trous (c'est ainsi qu'ils appelaient notre grille). Je leur dis que les vierges de notre pays étaient ainsi, et qu'on ne les voyait point autrement. Ils étaient ravis de ce que pour l'amour de leur nation nous avions quitté notre pays, et que par une pure charité, nous vêtions et nourrissions leurs filles, comme si elles nous eussent appartenu. L'un d'eux me dit : « Tu sauras bientôt parler comme nous ; pour nous, nous n'avons point encore d'esprit, mais nous en aurons, quand nous serons instruits et baptisés. »

Le bon Etienne Pigarwich, qui, avant son baptême, était un fameux sorcier, est maintenant un homme tout de feu ; aussi sa foi a mérité que Dieu fît un miracle en sa faveur. A son retour de la chasse, il dit au R. P. Le Jeune : « *Celui qui a tout fait*, m'a beaucoup aidé ; j'étais tout languissant et près de mourir. En cet état, je dis à ma femme : « Prie *celui qui a tout fait*, afin qu'il me guérisse; il est bon, néanmoins, s'il veut que je meure, je veux bien mourir. » Alors ma femme fit cette prière:

« *Toi qui as tout fait*, tu peux m'aider : guéris mon mari, car nous croyons en toi, et quoique tu voulusses qu'il mourût, nous ne cesserions pas de croire en toi. » Aussitôt que ma femme eut fait cette prière, je me trouvai guéri. Dieu me fit la grâce entière, car, en même temps, je me trouvai plein de force ; et, comme nous n'avions point de canot, je fis ma prière, disant : « *Toi qui as tout fait*, tu peux m'aider, et je t'en prie, car je n'ai jamais fait de canot. » Je me mis donc à faire ce canot, et nonseulement j'en vins à bout, mais encore je le fis parfaitement. Hé bien, père Le Jeune ! *Celui qui a tout fait*, ne m'a-t-il pas aidé ? Je serais mort sans lui, et me voici en parfaite santé. Mais j'ai une question à te faire : Lorsque nous sommes éloignés et que nous ne pouvons entendre la messe, ne serait-il pas bon que j'eusse une chandelle en priant Dieu ? Tu me défends de penser à autre chose qu'à lui ; néanmoins, lorsque je le prie, l'envie me vient de regarder si tous mes gens sont en prières ; alors, tout doucement et de peur de leur donner mauvais exemple, je tourne les yeux, et aussitôt je les referme de même. Dans la résolution que j'ai faite de châtier les désobéissants, il y en eut un sur la tête duquel je mis de la cendre rouge : est-ce mal fait de faire tout cela ? » On ne peut voir ce bon chrétien sans avoir de la dévotion. » Il y a encore deux capitaines à Sillery qui vivent saintement, et ces trois tiennent tout dans le devoir.

Quant à ce qui nous touche particulièrement, nous ressentons tous les jours les effets de l'amoureuse Providence de Dieu. Je pensais que, cette année, nous manquerions de tout à cause de notre extrême pauvreté. M. Marchand (riche bourgeois de Tours) nous a donné de quoi vêtir nos séminaristes, un ciboire et des outils pour le travail. Vos bonnes Mères de Paris nous ont envoyé un présent de 250 livres; nos chères Mères de Tours et de Loches et nos amis nous ont fait une bonne aumône, et tout cela nous a sorties de la nécessité où nous étions d'employer nos tours de lit à faire des habits à nos filles, selon la résolution que nous en avions prise. Voilà ce que la divine Providence fait pour ses enfants, et je vous assure qu'elle a pour nous un soin tout particulier. Les habitants de Québec nous donnent des légumes et d'autres semblables rafraîchissements, en sorte que nous sommes trop à notre aise. Nous avons passé cet hiver aussi doucement qu'en France; et quoique nous soyons pressées dans un petit trou où il n'y a point d'air; nous n'y avons point été malades; jamais je ne me sentis si forte. Si, en France, on ne mangeait que du lard et du poisson salé, comme nous faisons ici, on serait malade et l'on n'aurait point de voix : nous nous portons fort bien, et nous chantons mieux qu'on ne fait en France. L'air est excellent; aussi est-ce un paradis terrestre où les croix et les épines naissent si amoureusement, que plus on en est piqué, plus le cœur est rempli de douceur. Priez Notre-Seigneur qu'il me

fasse la grâce de les aimer toujours. Adieu, ma chère sœur.

Québec, 4 septembre 1640.

LETTRE XVI (précis).—**A la Supérieure des Ursulines de Tours.**

Persécution chez les Hurons. — Zèle des Pères Jésuites.

MA RÉVÉRENDE ET TRÈS-CHÈRE MÈRE,

Je me suis engagée de vous parler des actions héroïques de nos révérends Pères ; c'est ce que je vais faire.

Les démons ont conspiré de détruire, s'ils peuvent, la mission des Hurons, et font en sorte que toutes les calomnies que l'on produit contre eux paraissent comme des vérités. On a fait de grandes assemblées afin de les exterminer ; et eux, bien loin de s'effrayer, attendent la mort avec une constance merveilleuse ; ils vont même au devant dans les lieux où la conspiration est la plus échauffée. Une femme des plus anciennes et des plus considérables de cette nation harangua une assemblée de cette sorte : « Ce sont les robes noires qui nous
» font mourir par leurs sorts ; écoutez-moi, je le
» prouve par les raisons que vous allez connaître
» véritables. Ils se sont logés dans un tel village,
» où tout le monde se portait bien ; aussitôt qu'ils
» s'y sont établis, tout y est mort, à la réserve de

» trois ou quatre personnes. Ils ont changé de lieu,
» et il en est arrivé de même. Ils sont allés visiter
» les cabanes des autres bourgs, et il n'y a que
» celles où ils ne sont point entrés, qui aient été
» exemptes de la mortalité et de la maladie. Ne
» voyez-vous pas bien que, quand ils remuent les
» lèvres, ce qu'ils appellent *prière*, ce sont autant
» de sorts qui sortent de leurs bouches ? Il en est
» de même quand ils lisent dans leurs livres. De
» plus, dans leurs cabanes, ils ont de grands bois
» (ce sont des fusils), par le moyen desquels ils
» font du bruit, et envoient leur magie partout.
» Si on ne les met promptement à mort, ils achè-
» veront de ruiner le pays, en sorte qu'il n'y de-
» meurera ni petits ni grands. »

Quand cette femme eut fini de parler, tous conclurent que cela était véritable, et qu'il fallait apporter du remède à un si grand mal. Ce qui a encore aigri les affaires, c'est qu'un sauvage se promenant, rencontra une personne inconnue qui lui donna bien de la frayeur. Ce spectre lui dit : Écoute-moi, je suis Jésus, que les robes noires invoquent mal à propos, mais je ne suis point le maître de leur imposture. Ce démon, qui feignait être Jésus, ajouta mille imprécations contre la prière et contre la doctrine que les Pères prêchaient, ce qui augmenta étrangement la haine qu'on leur portait déjà. On en vient aux effets : les uns sont battus, les autres blessés, les autres chassés des cabanes et des

bourgs. Cependant, quoique la mort causât partout des ravages étranges, ils ne laissaient pas de se jeter sans crainte dans les périls, afin de baptiser les enfants et ceux qu'ils trouveraient en état de recevoir le baptême. Le bon Joseph, qui les suit partout, faisant l'office d'apôtre, se rend l'opprobre de sa nation pour le nom de Jésus-Christ. Plus on leur fait de mal, plus ils sont hardis.

Le R. P. Pijar est descendu cette année à Québec pour les affaires de la mission ; on l'a fait ramer tout le long du voyage avec tant d'inhumanité, que, quand il est arrivé, il ne pouvait se soutenir, et à peine put-il dire la messe. Il m'a fait le récit des peines que les Pères souffrent en cette mission ; elles sont inconcevables ; et, néanmoins, son cœur était rempli d'une telle ardeur d'y retourner, qu'il oublia tous les travaux du voyage pour aller chercher ses amoureuses croix, qu'il proteste qu'il ne changerait pas, hors la volonté de Dieu, pour le paradis. On ne put jamais gagner sur lui de lui faire prendre quelques petits rafraîchissements pour le chemin. Je ne sais ce qui arrivera de lui ni des Pères qui l'accompagnent, parce que les accusations que l'on porte contre eux sont produites dans un certain jour qui les fait paraître véritables. On les regarde effectivement comme des sorciers, d'autant que partout où ils allaient, Dieu permettait que la mortalité les accompagnât pour rendre plus pure la foi de ceux qui se convertis-

saient. Ils furent réduits à cette extrémité d'être obligés de cacher leurs bréviaires et de ne plus faire d'oraisons vocales.

Je vous conjure, ma très-chère Mère, de renouveler vos prières pour ces grands serviteurs de Dieu. Je vous envoie, comme à ma plus chère amie, les lettres qu'ils m'écrivent, afin que vous les voyiez et que vous les gardiez par respect, comme venant de la part de ces admirables ouvriers de l'Evangile.

On renvoie ici le R. P. Poncet, pour se remettre d'une indisposition qui lui est survenue; nous en sommes en peine, parce qu'on nous a dit que trois canots ont été pris des Iroquois. Si cela se trouve véritable, il est pris infailliblement et peut-être déjà mangé. Nous aurons peut-être un martyr en sa personne, ce qui sera une grande jalousie aux autres qui soupirent incessamment après cette haute grâce. Nous sommes convenus mutuellement que, si ce bonheur leur arrive, nous en chanterons le *Te Deum*, et qu'en échange ils nous feront part du mérite de leur sacrifice. Je ne crois pas que la terre porte des hommes plus dégagés de la créature que les Pères de cette mission. On n'y remarque aucun sentiment de la nature; ils ne cherchent qu'à souffrir pour Jésus-Christ et à lui gagner des âmes. L'hiver dernier, une vieille femme qui nous avait amené une séminariste, demeura, dans la rigueur d'un grand froid, dans la neige, à quatre lieues

d'ici. Le R. P. Le Jeune le sut, et, prenant avec lui un bon frère et un sauvage, l'alla chercher pour l'aider à bien mourir ou pour l'amener à l'Hôtel-Dieu. Ils passèrent la nuit dehors, ensevelis dans la neige, durant un froid si terrible, que le serviteur de M. de Piseaux, qui traversait un chemin, en mourut. Ils trouvèrent cette femme avec encore assez de force pour être transportée jusqu'à Québec. Ils la traînèrent sur une écorce avec des peines incroyables. Le lendemain elle mourut, recevant la récompense de sa foi et de sa patience, et le Père conservant le mérite de sa charité. Nous voyons tous les jours de semblables actions de vertu, qui montrent combien ces hommes apostoliques sont ennemis d'eux-mêmes et de leur repos pour le service de leur Maître.

Quant aux sauvages sédentaires, ils sont dans la ferveur des premiers chrétiens de l'Eglise. Il ne se peut voir des âmes plus pures ni plus zélées pour observer la loi de Dieu. Je les admire, quand je les vois soumis comme des enfants à ceux qui les instruisent. Aimez tout notre petit séminaire, qui loge des âmes très-innocentes et nouvellement lavées dans le sang de l'Agneau. Elles prient beaucoup pour vous et pour leurs autres bienfaiteurs, et je ne doute point que vous n'en ressentiez les effets, puisque Dieu se plaît d'exaucer les prières des âmes pures.

Adieu, ma très-chère Mère, je ne suis pas tant

éloignée de vous d'esprit que de corps. Nous aimons un objet immense dans lequel nous vivons, et dans lequel aussi je vous vois et vous embrasse par l'union qui nous lie en lui, et qui nous y liera, comme je l'espère, éternellement.

De Québec, le 13 septembre 1640.

LETTRE XVII. — A une Supérieure.

Elle témoigne sa joie d'être dans un pays où elle peut devenir sainte.

MA RÉVÉRENDE ET TRÈS-CHÈRE MÈRE,

Je salue votre cœur en celui qui est le lien de nos affections. La distance de tant de mers ne peut refroidir ce que mon cœur conserve pour le vôtre. O ma très-chère Mère, que les miséricordes de notre aimable Époux sont grandes à mon égard, vous me consolez plus que je ne puis vous dire d'y prendre tant de part; vous les appelez grandes, mais en vérité vous ne sauriez les exagérer. Savez-vous bien que les cœurs ici ont de tout autres sentiments qu'en France? non des sentiments sensibles, car il n'y a point d'objets qui puissent flatter les sens; mais des sentiments tout spirituels et tout divins : car Dieu y veut le cœur si dénué de toutes choses, que la moindre occasion lui serait un tourment s'il y voulait d'autres dispositions que celles que la divine Providence fait naître à chaque moment. O mon Dieu, que l'âme serait riche en peu de temps, si elle voulait

et si elle était fidèle ! Nous nous voyons ici dans une espèce de nécessité de devenir saintes : ou il faut mourir, ou y donner consentement. Je ne pensais pas faire cette saillie, ma très-aimée mère ; mais mon cœur s'est épanché insensiblement et n'a pu s'empêcher de vous parler par ma plume. Nous habitons un quartier où les Montagnès, les Algonquins, les Abnaquiwois et ceux du Sagenay vont s'arrêter, parce que tous veulent croire et obéir à Dieu : N'est-ce pas là pour mourir de joie ? Un homme de leurs côtes, qui a été baptisé depuis peu, a plus fait par ses sermons que cent prédicateurs n'auraient fait en plusieurs années. C'est le bon chrétien Charles de Tadoussac. Il n'y a que deux jours que je prenais un singulier plaisir à lui faire raconter ses harangues et de quelle manière il s'est comporté au dernier voyage qu'il a fait à Tadoussac, où il emporta tous les cœurs pour les faire acquiescer à la doctrine que le père Le Jeune leur prêchait. Enfin l'on voyait prêcher deux apôtres en même temps : l'un jésuite, et l'autre sauvage chrétien, seulement depuis six mois. Dans l'entretien que j'eus avec ce bon néophyte, je demeurai vivement touchée lorsqu'il me disait si fermement ce qu'il avait fait pour gagner ses compatriotes. Je lui dis pour l'encourager encore davantage : « Je veux te donner de la bougie et des images, afin que tu puisses prier le matin et le soir, lorsque tu seras à la chasse. » « Cela va bien, me dit-il, je vais te montrer comment je dresserai

mon autel et de quelle manière je prierai Dieu. » Il plaça ses images, puis il se mit à genoux, et ayant fait le signe de la croix, il pria quelque temps avec tant d'ardeur, et entra dans un si profond recueillement, qu'il semblait qu''il fût ravi. Ce fut lui qui dressa une cabane au père Le Jeune à Tadoussac, et qui lui fit une petite chapelle ; c'était encore lui qui le gardait de crainte que quelque ennemi de la foi ne l'abordât : « Mon père, lui disait-il, je porte mon pistolet pour te garder, et je ferai autant de pas que toi, car il y a des méchants qui ne te veulent pas de bien. » Ce généreux chrétien a une femme païenne des plus méchantes et des plus insupportables, qui lui fait mille peines : il souffre ses malices et ses emportements avec patience, et n'a point voulu la quitter pour tâcher de la convertir et pour sauver l'âme d'une petite fille qu'elle perdrait : parce que c'est la coutume du pays que lorsque les personnes mariées se séparent, la femme emmène les enfants.

Nous avons un grand nombre de semblables dévots et dévotes sauvages qui s'entendent très-bien à la recollection intérieure ; ils nous visitent fort souvent, et avec tant de grâce que cela nous ravit. Les capitaines règlent leurs visites comme les personnes de qualités font en France : il y a cette différence qu'on ne fait point de festins à nos parloirs de France, mais l'on en fait en celui-ci. On leur sert de bons plats de sagamite de farine d'Inde et de pois qui passent entr'eux pour un grand régal :

car ce serait une chose honteuse de renvoyer un sauvage sans lui présenter à manger. Nous sommes heureuses d'avoir des écuelles de bois ou d'écorce, même pour les capitaines; faute de petites cuillères, ils se servent souvent de celle de notre pot, ou bien ils prennent des écuelles à oreilles afin de manger plus à l'aise : voilà la simplicité de ces bonnes gens. Nos séminaristes sont plus polies, car l'habitude d'être avec nous les rend tout autres.

Une femme sauvage voulant coucher chez nous, assista aux prières et à l'examen de conscience qu'on fait faire aux séminaristes. Cette femme ayant paru triste, on lui en demanda la cause : « Hélas! dit-elle, je n'avais point encore su qu'il faut faire l'examen à la fin de la journée, voilà pourquoi je suis triste, mais désormais je le ferai toujours. » C'est là un point que nous inculquons fort à nos séminaristes et que nous reconnaissons leur être fort utile, car, d'elles-mêmes elles disent leurs fautes tout haut, et par cette déclaration nous connaissons la pureté de leurs cœurs.

Nos révérendes mères de Paris ont marié cette année une de nos filles. Je leur envoie un billet pour une autre... Notre-Seigneur leur rendra abondamment cette charité. Vous m'obligez infiniment de celle que vous nous voulez faire, etc.,

Je vous prie de donner à notre révérende mère supérieure de notre maison de Tours l'aumône qu'il vous plaira de nous faire. Je fais la même prière à

tous nos bienfaiteurs de Paris. L'on jette les fondements de notre monastère près le fort de Québec, qui est le lieu le plus sûr.

Il faut que je finisse après vous avoir dit que tous les révérends Pères de la Compagnie de Jésus se rendent admirables par leurs actions héroïques : ils ne craignent ni vie ni mort, se jetant par un saint aveuglement dans la barbarie la plus féroce : on les baffoue, on les frappe, on les tient pour sorciers, et ils font gloire de tout cela ; aussi Dieu bénit leur travail par le grand nombre de peuples qu'il convertit par leur moyen.

Adieu, ma très-chère mère, je vous embrasse un million de fois. C'est sans feinte que je suis toute vôtre en celui qui est notre tout.

Québec, 24 août 1641.

LETTRE XVIII. — A la Supérieure de Tours.

Attaque des Iroquois.— Ils sont chassés par les Français.

MA TRÈS-RÉVÉRENDE ET TRÈS-HONORÉE MÈRE,

............Si vous voyez les révérends Pères Le Jeune, Adam et Quentin qui passent en France pour la nécessité de leur mission, ils vous diront que les affaires de la foi vont très-bien à Silleri, Québec, Tadoussac et Sagenay. Mais elles sont traversées aux trois rivières où les Iroquois font une guerre mortelle à nos bons sauvages. S'ils osaient ils viendraient jusqu'ici ; mais il n'y ferait pas bon pour eux. C'est

pourquoi ils s'en éloignent. Dans un combat qu'ils ont livré, proche des Trois-Rivières, M. notre gouverneur et nos Français, ont donné dessus, les ont défaits et chassés. Dans cette déroute néanmoins ils ont pris quantité de Hurons, d'Algonquins et d'Algonquines. Ces derniers, voulant se venger, sont allés furtivement dans leur pays, sont entrés dans leurs cabanes, ont tué plusieurs femmes et enfants, et ont pris la fuite, mais les autres s'en étant aperçus, les ont poursuivis et en ont pris cinq, qui sont peut-être mangés, car on ne sait ce qu'ils sont devenus. Enfin tous les sauvages des Trois-Rivières ont quitté ce lieu; plusieurs sont allés en leur pays, et les autres se sont réfugiés ici. Voilà comme le diable fait paraître sa rage, tant il a de dépit de ce qu'on le dépouille sans cesse de ses sujets pour augmenter le royaume de Jésus-Christ.

L'on a découvert quantité de peuples du côté du nord, lesquels parlent Algonquins et Montagnès. Tous se font instruire avec une telle bénédiction que les révérends pères Pijar et Rimbault qui y sont employés n'y peuvent suffire, et demandent du secours.

Les Pères qui travaillent chez les Hurons y ont souffert, cette année, de grands travaux; les révérends Pères Brebeuf et Chaumonnot ont jeté les premières semences de l'Evangile dans la nation neutre, où ils ont pâti presque jusqu'à mourir. Le révérend Père Chaumonnot a pensé avoir la tête fendue d'un coup de caillou.

Comme ces peuples s'imaginent que la prière est une espèce de sortilége, les Pères n'osent presque pas remuer les lèvres pour réciter leur office. Cela n'a pas empêché qu'un des plus grands sorciers des Hurons n'ait été baptisé à Silleri, où notre séminariste Thérèse le prêcha deux heures et demie, la veille de son baptême.

Nos séminaristes font un grand progrès dans la foi et dans la piété. Toutes sont baptisées, et nous en avons eu cette année quarante-huit, et plus de huit cents visites de sauvages que nous avons assistés selon notre possible. Nous nous établissons à Québec, c'est le lieu le plus avantageux pour l'instruction.

Nous avons reçu vos libéralités et celles de nos amies ; nous en avons fait des robes à nos sauvages qui en ont été ravies, n'étant pas accoutumées à se voir si belles. Nous leur avons fait un festin général, où nos révérends Pères se sont trouvés, et ont pris occasion de nos largesses, pour leur faire voir l'affection qu'on leur porte en France. Nous avons encore reçu tous les articles d'union qu'on nous a aussi envoyés, je vous fais un million de remercîments de les avoir approuvés. Adieu, ma chère mère, mais sans adieu, car cette lettre doit être suivie de quelques autres, mon cœur ne peut laisser passer d'occasion sans vous donner des marques de son amour. Cependant je vous vois tous les jours devant la di-

vine Majesté, que je supplie de vouloir être la récompense de vos bienfaits.

Québec, 16 septembre 1641.

LETTRE XIX. — A une Religieuse.

Progrès de la foi. — Remercîments, etc.

MA CHÈRE ET TRÈS-AIMÉE SOEUR,

Je ne reçois vos lettres qu'avec des sentiments de joie très-intimes. Je ne mets point en doute que votre cœur ne soit souvent ici ; car serait-il possible que ma chère Sœur ne vînt point participer à nos satisfactions et à nos joies, lorsque nous voyons nos chers sauvages lavés dans le bain de la régénération des enfants de Dieu ; elle aime trop le divin Maître pour ne pas fondre en larmes de dévotion en voyant l'amplification de son royaume. Il s'est beaucoup accru cette année, et il y a espérance d'un progrès encore beaucoup plus grand. C'est merveille de voir la ferveur de ces nouveaux convertis, entre lesquels j'en vis baptiser un qui, sortant des fonts sacrés, s'en alla à la chasse. L'on eut quelque crainte que cette plante encore tendre, étant en la compagnie de plusieurs païens avec qui il devait hiverner, ne reprît leurs maximes et leur façon de vivre. A son retour je l'interrogeai fort sur tout ce qu'il avait fait pendant son absence ; il me rendit compte de tout avec une simplicité admirable. Je lui demandai entre au-

tres choses s'il n'avait point été tenté? » Je l'ai été
» beaucoup, me dit-il, mais aussitôt je prenais en
» main le chapelet que tu m'as donné, je faisais le
» signe de la croix et je disais: Aie pitié de moi,
» Jésus, j'espère en toi, en toi qui détermines de
» tout; chasse le diable, aie pitié de moi. » J'étais ravie d'entendre le bon néophyte, et je voyais bien à ses dispositions qu'il était sorti plus fervent des dangers qu'il n'y était entré. Je ne vous dis rien qui approche de ce que nous voyons; mais, ma chère sœur, que Jésus vous apprenne lui-même ce qu'il fait dans les cœurs de ses enfants, où il écrit la loi de simplicité et d'amour. Je vous rends grâce de l'amour que vous avez pour le Canada; je vous rends grâce de vos bienfaits. Vous m'avez infiniment obligée de me dire de si bonnes nouvelles de vos révérendes mères et de vos chères sœurs : je les conjure de m'obtenir du ciel une grande et fidèle correspondance à toutes les grâces que je reçois de Notre-Seigneur. La précieuse mort de notre révérende mère de Chantal a été le fruit de sa sainte vie; Dieu soit éternellement béni en ses saints.

Je vous salue et suis en lui, votre...

Québec, 30 août 1642.

LETTRE XX. — A la Supérieure des Ursulines.

Zèle des sauvages à prêcher la foi. — Anecdotes intéressantes.

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

Si j'ai cherché de la joie à l'arrivée des vaisseaux, ç'a été en ce qui pouvait me donner de vos nouvelles et de toutes mes chères Mères. J'en ai reçu à ma grande consolation, tant par la lettre dont il vous a plu de m'honorer, que par le révérend père Le Jeune, que Notre-Seigneur nous a rendu, au grand contentement de tout le pays. Il ne peut se lasser de parler de votre chère communauté, ni de l'estime qu'il fait de votre vertu en particulier; mais ce n'est pas le lieu de vous parler des nouvelles de France, il faut vous entretenir de celles du Canada.

Tous les sujets du séminaire vous sont acquis en la manière que Dieu les connaît. Nos cœurs, nos prières et nos vœux sont à vous sans excepter nos petits travaux. Nos petites séminaristes ne vous aiment pas moins que nous; ce sont vos enfants que vous aimez; pourquoi n'auraient-elles pas pour vous un retour d'affection et de reconnaissance? Nous en avons eu cette année au-dessus de nos forces; mais notre bon Maître nous a fait la grâce de subsister, sans parler du secours que nous avons donné aux sauvages sédentaires qui ont passé l'hiver proche de nous; nous avons eu encore un grand nombre de passagers qui étaient presque continuellement à notre grille pour demander tant la nourriture spiri-

tuelle que celle du corps. La Providence du Père céleste a pourvu à tout, en sorte que la chaudière était toujours sur le feu; pendant que l'une se vidait, l'autre s'apprêtait.....................

On a baptisé cinq filles sauvages à la fois en notre petite chapelle; comme elles étaient assez grandes et capables de comprendre le grand bien que Dieu leur faisait par la grâce de sa régénération, elles faisaient paraître sur leurs visages et encore plus à leurs paroles que le Saint-Esprit avait pris possession de leurs cœurs, qui jusque-là avaient été la retraite des démons. Nous avons vu baptiser un grand nombre d'hommes et de femmes, qui faisaient paraître des sentiments si chrétiens que nos cœurs fondaient de tendresse et de dévotion. Une jeune femme fut tellement transportée dans cette action, qu'aussitôt qu'on lui eut versé sur la tête les eaux sacrées, elle se tourna vers les assistants en s'écriant: « Ah! c'en est fait, je suis lavée. » Il y avait plus de dix-huit mois qu'elle pressait pour être admise au nombre des enfants de Dieu, c'est ce qui la fit crier si haut avec des tressaillements de joie nonpareils. Un jeune homme de ceux que nous vîmes baptiser ne voulut jamais partir, quoique tous ses gens le quittassent, qu'il ne fût lavé des eaux du baptême; je l'interrogeai assez longtemps sur les mystères de notre sainte religion, et j'étais ravie de l'entendre et de voir qu'il en avait plus de connaissances que des milliers de chrétiens qui font les sa-

vants : ce fut pour cela qu'on le nomma Augustin. Durant son séjour à la chasse, il fut contraint de demeurer avec des païens de sa nation, qui est une des plus corrompues. Ils lui donnèrent de graves sujets d'exercer sa foi et sa patience; mais quoi qu'ils lui pussent dire, ils ne l'ébranlèrent jamais, et il ne quitta point sa prière, qui est le point sur lequel on le combattait. Etant de retour pour la fête de Pâques, je lui demandai comment il s'était comporté : « Ah ! » me dit-il, le diable m'a grandement tenté. — Et » que faisais-tu pour le chasser? — Je tenais, répon- » dit-il, en la main le chapelet que tu m'as donné, » et je faisais le signe de Jésus (c'est le signe de la » croix) ; puis je disais : aie pitié de moi, Jésus, car » j'espère en toi, c'est toi qui me détermines, chasse » le diable, afin qu'il ne me trompe point. » Ainsi ce bon néophyte demeura victorieux de ses ennemis visibles et invisibles.

Comme le grand fleuve de Saint-Laurent a été cette année tout plein de glace, il a servi de pont à nos sauvages, et ils y marchaient comme sur une belle plaine. Nous eûmes toute la satisfaction possible, la veille et le matin du saint jour de Pâques, de les voir accourir à perte d'haleine pour se confesser et communier. Comme nous sommes logées sur le bord de l'eau, ils aperçurent quelques-unes de nous, et s'écrièrent : « Dites-nous si c'est aujour- » d'hui le jour de Pâques, auquel Jésus est ressus- » cité? Avons-nous bien compris notre *massinahi*-

» *gan ?* » C'est un papier où on leur marque les jours et les lunes. « — Oui, dîmes-nous, mais il est, » tard, et vous êtes en danger de ne point entendre » la messe. » A ces mots, ils commencèrent à courir au haut de la montagne, et arrivèrent à l'église, où ils eurent encore le temps de faire leurs dévotions. Ils étaient altérés comme des cerfs du désir d'entendre la messe et de recevoir le saint Sacrement, après en avoir été privés près de quatre mois. On les voyait venir par troupes à notre église pour faire leurs prières, et rendre leur première visite au saint Sacrement, et nous prier de leur aider à rendre grâces à Dieu de ce qu'il les avait gardés durant leur chasse, qu'il leur avait donnée très-bonne.

Un excellent chrétien, nommé Charles, dont les relations parlent avantageusement, fut un des premiers qui arriva la veille de Pâques, avec une grande troupe de femmes et de filles pour se disposer à la fête. Après son action de grâces, je lui demandai : « Que veux-tu faire de toutes ces femmes » et de ces filles? — *Ho, ningùe*, me dit-il, c'est-à- » dire, *ma mère*, je les ai toujours gardées durant » la chasse, et je n'avais garde de les laisser seules, » de crainte qu'il ne leur arrivât quelque accident; » nous avons toujours prié ensemble; et elles n'ont » point eu d'autre cabane que la mienne. » Ce bon homme, qui mène une vie de saint, n'avait presque rien rapporté de sa chasse, parce qu'il lui avait toujours fallu nourrir ses hôtesses durant les trois

mois de son absence, par un pur zèle de rendre service à Dieu, et pour la conservation de leur pureté. Il eut un zèle apostolique pour aller au Sagenay, afin d'inviter de nouveau sa nation à croire en Dieu; à cet effet, il vint me trouver, et me dit : « Je te » prie de me prêter un crucifix, assez grand, je te » le rapporterai, je ferai un coffre exprès pour le » conserver. » Je lui demandai : « Qu'en veux-tu » faire? — Je veux, dit-il, aller aider au père de » Quen à convertir ma nation. D'ailleurs il y a des » lieux très-dangereux où il ne saurait aller; ce » sont des sauts dans l'eau, où il faut toujours aller » à genoux; moi, j'irai pour convertir mes gens, » et je ferai ce voyage que le Père ne saurait faire sans mourir. » Je le louai de son dessein et lui donnai mon crucifix qu'il baisa et caressa avec une très-grande dévotion; puis il sortit aussitôt pour aller trouver sa compagnie qui était venue ici pour se faire instruire et baptiser. Ce sauvage, devenu apôtre, a enseigné tous ceux de sa nation, en sorte qu'ils sont capables d'être mis au nombre des enfants de Dieu. Le père de Quen, qui l'avait attendu à Tadoussac, n'ayant pu passer outre, fut ravi du zèle apostolique de ce bon sauvage, et de voir un si heureux succès de sa prédication, de sorte qu'en peu de temps il en baptisa un grand nombre, réservant à une autre occasion les autres qui ne sont pas sédentaires, pour ne point hasarder le saint baptême, qu'après les avoir bien éprouvés.

Le bon Victor, qui est un de nos meilleurs chrétiens, ayant peu de mémoire, oublie facilement ses prières; il n'en est pas de même de son intérieur, car il est dans une attention continuelle à Dieu et dans un entretien familier et très-intime avec sa divine Majesté; mais il croit ne rien faire, s'il ne fait comme les autres chrétiens. Il vient donc à la grille, et à la première de nous qu'il rencontre il dit : « Hélas! je n'ai point d'esprit, fais-moi prier » Dieu. » Il a la patience de se faire répéter dix ou douze fois une prière, et la croyant bien savoir, il s'en retourne à sa cabane, où il n'est pas plutôt arrivé qu'il l'oublie. Il revient à mains jointes, il confesse comme un enfant qu'il n'a point d'esprit, et prie qu'on récommence à l'instruire. Combien pensez-vous que cette ferveur est agréable à des personnes qui désirent la gloire de Dieu et le salut des âmes? Le bon Charles, dont j'ai parlé ci-dessus, s'accorde très-bien avec celui-ci; car quand il le visite il lui dit : « Prions Dieu, mon frère. » Ils se mettent à genoux, et récitent le chapelet trois ou quatre fois, sans se lever. Je n'avais dessein que de vous parler de nos séminaristes; mais comme ceux-ci sont passagers, et la plupart du temps à notre grille, il ne m'est pas facile de m'empêcher de parler de leur ferveur, la charité me liant à nos néophytes d'une étrange manière.

Nous avons eu trois grandes séminaristes, qui ont été cet hiver à la chasse avec leur parents pour leur

aider dans le ménage, et à apprêter leur pelleterie. Elles s'appellent Anne-Marie Uthirdchich, Agnès Chabvekvche, Louise Aretevir; elles eurent bien de la peine à se résoudre à ce voyage, parce qu'elles devaient être trois mois privées de la sainte messe et de l'usage des sacrements; mais leurs parents étant de nos principaux chrétiens, on ne put les refuser. Nous les garnîmes autant que la pauvreté du Canada nous le put permettre, après quoi, elles nous quittèrent avec bien des larmes. Leur principal office était de régler les prières et les exercices de chrétien, ce qui passe pour un grand honneur parmi les sauvages. L'une réglait les prières et les faisait faire avec une singulière dévotion; la seconde déterminait les cantiques spirituels sur les mystères de notre foi; et la troisième présidait à l'examen de conscience, et faisait concevoir à l'assemblée l'importance de cet exercice. Mais quoiqu'elles passassent ainsi le temps dans des pratiques de dévotion, elles ne laissèrent pas d'écrire deux fois au révérend Père supérieur de la mission et à moi, en des termes si religieux et si judicieux, que tout le monde admirait leur esprit; monsieur notre gouverneur m'en parla surtout avec une consolation toute particulière de voir en des filles sauvages, nourries dans les bois et dans les neiges, des sentiments de dévotion et une politesse d'esprit qui ne se trouvent pas bien souvent dans des filles bien élevées de la France. Le sujet de leurs lettres était que, se voyant si long-

temps privées des sacrements, elles demandaient qu'on leur envoyât du secours pour les retirer de cet ennui. A leur retour, la première visite qu'elles firent fut au très-saint Sacrement, et la seconde à l'image de la très-sainte Vierge. Anne-Marie avait cherché les premières fleurs du printemps pour couronner cette image et celle du petit Jésus. Ensuite elles nous rendirent compte de toutes leurs actions. « Ah! disaient-elles, que la privation de la sainte » messe et des sacrements nous a été pénible! » Noël Teckvermatch, à qui les deux premières appartiennent, ayant dessein de les retirer auprès de lui, parce qu'elles étaient suffisamment instruites; elles en apprirent la nouvelle, et pour rompre ce dessein, elles prirent la résolution de lui écrire, elles vinrent me déclarer leur sentiment, et me demandèrent la permission d'envoyer leurs lettres, dont la première était conçue en ces termes : « Mon » frère, je suis résolue de ne pas m'en aller, c'est » une conclusion prise que je veux être vierge, et » que je désire aimer et servir en cette maison où » je suis *Celui qui a tout fait*. Je désire y demeu- » rer toute ma vie, pour instruire des filles de ma » nation. Si je puis une fois savoir lire et écrire je » les enseignerai plus efficacement à aimer Dieu. » Apaise-toi, mon frère, apaise ma sœur, car je ne » veux plus aller chez toi; adieu donc, mon frère, » je serai ta servante tant que je vivrai, et je prie- » rai Dieu pour toi dans la maison de prières. »

Voici la seconde lettre : « Mon frère, agréerais-
» tu que je demeurasse pour toujours avec les filles
» vierges en cette maison? car de tout mon cœur je
» souhaite d'être vierge comme elles, et c'est une
» affaire d'importance pour moi, que je sois tou-
» jours vierge. Quand je serai plus grande, j'ins-
» truirai les filles de ma nation et je leur enseigne-
» rai le droit chemin du ciel, afin qu'elles puissent
» un jour après leur mort voir *celui qui a tout fait.*
» Voilà pourquoi j'ai résolu de ne pas m'en retourner
» chez toi, si tu l'agrées, et de demeurer pour tou-
» jours dans la maison de prières. Prie pour moi, je
» prierai pour toi tant que je vivrai, et je serai ta
» servante, moi qui suis ta fille. Anne Marie. »
Voilà le style dans lequel elles expriment leurs sentiments.

Le révérend Père de Quen voyant ces lettres fut surpris d'une si grande ferveur, les loua et leur donna de belles instructions : il leur conseilla néanmoins de suivre leurs parents, ce qui n'empêcherait pas leurs bons desseins, si Dieu en voulait l'exécution.

Nous avons dans notre séminaire des personnes grandes et petites, des filles et des femmes qu'on nous donne pour plusieurs causes déterminées dans le conseil des sauvages. Nous en avons eu deux cet hiver, dont l'une fut ôtée à un païen qui l'avait prise pour femme à l'insu de ses parents qui sont chrétiens, quoiqu'elle fût aussi païenne. Ces bons

néophytes qui voulaient qu'elle fût instruite dans la foi afin de la donner à un chrétien, ne pouvant souffrir cette injure, signifièrent à cet homme qu'il eût à quitter une autre femme qu'il avait, s'il voulait épouser leur parente, et de plus qu'il se fît chrétien. Il promit de le faire ; mais comme il n'y a pas de foi dans les infidèles, il manqua à sa parole, ce qui obligea ses parents de lui ôter cette femme et de nous la donner. Le révérend Père de Quen nous dit qu'elle nous ferait bien de la peine et qu'il croyait qu'en peu de temps elle romprait la clôture, et qu'elle ferait son possible pour retourner avec ce païen qu'elle aimait. Nous la reçûmes néanmoins avec affection ; elle fut triste deux ou trois jours, puis tout d'un coup elle devint douce comme un enfant ; elle désirait ardemment d'être instruite et de recevoir le saint baptême. Ses parents ne pouvaient croire à un si grand et à un si subit changement, car elle ne voulait plus voir son mari qu'à condition qu'il se fît chrétien, et que ses parents l'agréassent. Néanmoins, comme les sauvages sont changeants et qu'ils ne se fient pas volontiers les uns aux autres, qu'après une longue épreuve de fidélité, ils la retirèrent dans leur cabane. Quelque temps après, cette pauvre femme étant allée en quelque lieu, elle fit la rencontre de son mari. Elle commença à fuir ; il court après, elle entre dans la maison d'un Français ; il y entre avec elle ; elle se cache de crainte de lui parler ; il proteste qu'il ne sortira point s'il ne lui parle. Il lui parle enfin

et n'oublie aucune sorte de flatterie pour lui persuader de retourner avec lui, mais en vain. Il se met en colère, il crie, il menace de tuer tout le monde si l'on ne lui rend sa femme; mais pendant qu'il s'emporte de la sorte, elle fit un petit détour sans qu'il s'en aperçût, et prit sa course vers la cabane de ses parents, et de la sorte, elle se délivra des mains de cet importun. Pendant qu'elle était ainsi sollicitée, elle disait en son cœur: « C'est tout de » bon que je veux croire, je veux être baptisée, » j'aime l'obéissance. »

Elle dit qu'elle aime l'obéissance parce qu'on lui avait défendu de parler à ce païen; et ne pas obéir en ces rencontres c'est un crime parmi nos nouveaux chrétiens. Elle raconte tout ce qui lui est arrivé; mais on ne veut pas la croire, et on dit constamment qu'elle a volontairement suivi ce païen, et qu'elle a désobéi au commandement qui lui a été fait. Elle dit qu'elle veut être baptisée, mais quelque protestation qu'elle fasse, on tient conseil comment on punira cette faute; quelques-uns disent que pour un exemple perpétuel, il la faut condamner à la mort, et que si cette faute demeurait impunie, les femmes et les filles imiteraient sa désobéissance. D'autres, qui n'étaient pas si ferventes, répartirent que pour la première fois il y fallait procéder plus doucement et qu'il suffisait de la condamner au fouet en public. La conclusion en fut prise et il ne restait plus qu'à trouver un exécuteur.

Le plus zélé de la compagnie se leva, disant : « C'est moi qui le ferai. » Cependant la pauvre innocente ne dit mot; mais elle pense en son cœur que cette confusion sera une disposition pour son baptême. Voilà toutes les femmes et les filles bien honteuses, car par la sentence elles devaient toutes assister à l'exécution, qui se devait faire à la porte de l'église.

On ne voulut pas néanmoins exécuter la sentence sans l'avoir communiquée au révérend père de Quen, qui était alors dans le confessionnal, fort occupé. Quand il fut en état d'écouter, on lui dit le mal qu'on croyait que cette femme avait fait, et la résolution qui avait été prise de la punir. Lui, sans savoir ce qui s'était passé, ni jusqu'où la chose devait aller, repartit que ce serait bien fait, puis il se retira. Voilà donc l'exécuteur qui mène la criminelle à la porte de l'église, lui commandant de poser les mains sur la balustrade du pont, et lui découvre les épaules. Elle, sans se plaindre et avec une douceur et une affabilité sans pareille, obéit à tout ce que l'on veut. Alors le fervent sauvage élève sa voix, disant : « Ecoutez, écoutez, Français, sachez » que nous aimons l'obéissance. Voici une de nos » filles qui a désobéi, c'est pour cela que nous allons la punir, ainsi que vous punissez vos enfants. Et vous, filles et femmes sauvages, autant » vous en arrivera si vous désobéissez. » Après ces paroles, il décharge un grand coup de fouet : « Compte, dit-il à la patiente, et retiens bien. »

Il disait cela parce qu'il devait donner cinq coups. Quand ce fut au troisième, le père de Quen entendant qu'on ne cessait point et qu'on y allait fort rudement, sortit et fit cesser le zélé exécuteur. La patiente se revêtit avec beaucoup de douceur et de tranquillité, et alla trouver le Père pour le prier de la baptiser. Mais, comme il ignorait son innocence, il la rebuta fort rudement, en lui disant : « Si tu veux que je te croie, va-t-en aux Ursulines demain, après le soleil levé, et je te baptiserai avec tes compagnes si tu persévères. » Nous ne savions rien de tout ce qui s'était passé ; mais le révérend Père, nous venant voir, nous fit le détail de toute l'histoire.

Il faut vous avouer, ma très-chère Mère, que je pensais me fâcher contre lui d'avoir laissé fouetter cette femme innocente, sans arrêter la ferveur inconsidérée des sauvages ; mais enfin, comme le tout s'était passé fort innocemment de part et d'autre, il fallut se rire de la simplicité des sauvages et demeurer édifié de la patience de la femme. Elle devança le temps, et me vint trouver dès la pointe du jour avec une troupe de filles, me disant qu'elle venait attendre le Père pour être baptisée. Je lui demandai si tout de bon elle voulait être du nombre des enfants de Dieu ; elle me répondit qu'elle n'est venue que pour cela : « Mais, lui dis-je, que dis-tu » de ce qu'on t'a donné le fouet ? En es-tu bien » contente ? — Oui, repart-elle, j'ai voulu souffrir » cet affront pour me disposer au baptême, et j'ai

» enduré en paix, puisque Jésus a enduré et payé » pour moi. » Je vous confesse, ma très-bonne mère, que j'étais ravie de l'entendre et de voir de si belles dispositions à la grâce. Je l'instruis, j'envoie chercher le Père ; il la baptise, et, durant la cérémonie, elle fit paraître une modestie qui témoignait assez que c'était sans feinte qu'elle poursuivait si courageusement. Je lui fis donner le nom de notre première mère, sainte Angèle, estimant que cela lui était dû, puisque Dieu l'avait convertie dans une maison de ses filles. Je lui demandai ensuite ses pensées sur la grande grâce qu'elle venait de recevoir : « Je pensais, dit-elle, au commencement :
» bientôt je serai lavée, mon âme sera embellie, et
» *Celui qui a tout fait* m'aura pour fille. Lorsque
» je fus lavée, je dis en moi-même : ah ! c'en est
» fait, je suis fille de Dieu ; et durant tout le temps
» de la cérémonie j'avais dans le cœur un extrême
» plaisir. »

Jugez de là, ma chère Mère, du contentement que nous avons de voir tous ces miracles de la bonté de Dieu : comme l'on baptise souvent des hommes et des femmes dans notre chapelle, nous voyons des sentiments si chrétiens dans nos bons néophytes, que notre extérieur fait connaître la joie de nos cœurs ; ce sont des biens du paradis qui adoucissent les épines du Canada, et les rendent plus aimables que tous les plaisirs de la terre.

Je vous disais l'an passé combien nos séminaristes

sont ponctuelles à faire leur examen de conscience, et à s'accuser charitablement les unes les autres, sans qu'aucune s'offense. Elles continuent ce saint exercice, par le moyen duquel elles vivent dans une pureté de cœur qui n'est pas croyable. Elles ont encore une inclination très-grande à fréquenter les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, s'y disposant par les jeûnes et les pénitences. Il y a peu de jours, qu'une veille de communion, je fus contrainte de quitter l'office pour leur faire cesser une rude discipline, qui dura si longtemps que j'en avais horreur. Quand on leur accorde cette sorte de pénitence, ce qu'on ne fait pas aussi souvent qu'elles voudraient, elles tressaillent de joie, croyant que c'est une grâce singulière qu'on leur fait; alors elles se disciplinent tout de bon. J'admire, entre les autres, la petite Marie-Madeleine Abatenau, qui, âgée seulement de neuf ans, est aussi ardente à ces exercices de pénitence que les plus âgées et les plus robustes.

Notre bonne Huronne, pour laquelle nous souffrons maintenant de très-sensibles croix, ainsi que je vous dirai, est celle qui a le plus aidé cette année ses compatriotes, tant par son exemple que par sa grande ferveur. On ne peut voir un plus grand zèle pour le salut des âmes que le sien. Deux Hurons ayant demeuré cet hiver en ces quartiers pour se faire instruire et baptiser, venaient souvent chez nous pour être enseignés, et pour entendre les bons

discours, tant de notre néophyte que de la mère Marie de Saint-Joseph, qui sait la langue huronne. Ils étaient ravis d'entendre l'une et l'autre, ne pouvant comprendre comment une personne qui n'a jamais été en leur pays pût parler leur langue, et comment leur parente pût avoir tant d'esprit, et dire des choses si grandes do Dieu et de notre religion. Ils écoutaient cette jeune fille avec une attention non pareille, et un jour, comme l'un d'eux était sur le point d'être baptisé, il feignit de ne vouloir plus croire en Dieu, et dit par conséquent qu'il ne lui fallait plus parler de la foi ni du baptême. Alors notre fervente Thérèse (c'est ainsi qu'elle se nomme) commença à s'émouvoir et à lui dire : « Comment parles-tu ? je vois bien que le diable a » renversé et troublé toutes tes pensées pour te » perdre. Sais-tu bien si tu ne mourras pas aujour- » d'hui, et qu'à l'heure même tu irais en enfer, où » tu brûlerais avec les démons qui te feraient souffrir » d'horribles tourments. » Ce bon homme riait de tout ce qu'elle disait ; ce qui lui faisait croire que c'était par un esprit de mépris qu'il parlait. Cela lui fit redoubler son exhortation pour le combattre ; mais, n'en pouvant plus, elle nous vint raconter sa peine avec larmes : « Ah ! disait-elle, il est perdu, » il a quitté la foi, il ne sera pas baptisé ; il m'a fait » tant de peine de le voir parler contre Dieu, que s'il » n'y eût eu une grille entre lui et moi, je me serais » jetée sur lui pour le battre. » Nous allâmes aussitôt

vers le sauvage pour savoir la vérité, et si c'était tout de bon qu'il parlait, mais nous reconnûmes sa feinte, et il nous témoigna que ce qu'il avait fait, n'était que pour éprouver la foi et le zèle de notre bonne néophyte.

Nous fîmes nos exercices spirituels après la fête de Pâques; quand nous les eûmes finis, notre Thérèse eut aussi le désir de les faire. A cet effet, elle se retira sur une montagne qui borne notre clôture, et en partant elle dit à une de ses compagnes : « Je vais me cacher comme les filles vierges; là, » je prierai Dieu pour tous les sauvages et les » Français, et pour vous toutes, afin qu'il vous » fasse miséricorde, et pendant tout ce temps je ne » parlerai à aucune créature, seulement à Dieu. » L'autre, bien étonnée de cette entreprise et tout ensemble bien édifiée, en vint donner avis à ses compagnes, qui, toutes ensemble, furent trouver notre ermite, et lui dirent qu'elles voulaient être de la partie. Elles la ramenèrent au logis, s'y firent chacune une petite cellule, où elles s'enfermèrent et gardèrent un silence très-exact. Elles firent des prières et des oraisons continuelles durant tout le temps de leur retraite, ce qui nous donna bien de la consolation; car c'est une chose rare que des filles sauvages, nées dans une liberté étrange, se captivent de la sorte et gardent une solitude volontaire. Cependant, elles passèrent tout ce temps dans une si grande ferveur, qu'il les en fallut reti-

rer de force, y allant avec trop de zèle et de sévérité.

Nous avons eu cette année les vaisseaux plus tôt qu'à l'ordinaire, n'ayant été que deux mois à faire leur voyage. A leur arrivée, nous avons trouvé des rafraîchissements pour nous et pour nos séminaristes, qui en sont si reconnaissantes, qu'elles chantent tous les jours à Dieu des cantiques de louange et de gratitude envers vous, devant le très-saint Sacrement. Et cela n'est-il pas bien raisonnable, ma chère mère, puisqu'elles ne sont à Dieu que par le secours de leurs bienfaiteurs? Les sauvages sont naturellement ingrats, comme nous l'expérimentons en ceux qui ne sont pas encore baptisés ; mais pour ceux qui le sont, la grâce dont leurs âmes sont embellies, les rend très-reconnaissants, et presque toutes leurs prières et leurs communions se font pour la conservation des personnes de France qui leur font du bien, et qui par leur charité les ont retirés de l'infidélité.

Les vaisseaux étant arrivés, les Hurons se rendirent aux Trois-Rivières, sans avoir fait aucune rencontre d'Iroquois. Le révérend Père Isaac Jogues, qui avait fait le voyage avec eux, vint jusqu'à Québec avec cinq Hurons, tant chrétiens que catéchumènes, dont trois, qui étaient les plus considérables, étaient parents de notre Thérèse, et venaient dans le but de la retirer afin de la marier. Durant tout leur séjour à Québec, ils étaient presque toujours ou dans la chapelle ou derrière notre grille ;

l'on eût dit, à voir la grande modestie de ces bons néophytes, qu'ils eussent été élevés dès leur enfance parmi des religieux. Ils nous firent des harangues si chrétiennes, que nous étions ravies de les entendre parler ; on ne peut voir des remerciments plus humbles que ceux qu'ils nous faisaient, pour les soins que nous avions eus de leur parente, depuis deux ans qu'elle demeurait au séminaire. Ils regardaient comme un miracle de la voir lire et écrire, ce qu'ils n'avaient encore jamais vu parmi eux ; ils la voyaient adroite comme une Française ; ils l'entendaient parler de deux ou trois sortes de langues, et ils croyaient déjà qu'elle serait l'exemple de leur nation et la maîtresse des filles et des femmes huronnes. Nous la pourvûmes de tout ce qui était nécessaire à son mariage, après quoi il fallut la rendre. Je ne sais qui a eu le plus de répugnance et de douleur, elle de nous quitter, ou nous de la perdre ; mais enfin l'exhortation que lui fit le père Jogues, touchant l'obéissance qu'elle devait à ses parents, la fit résoudre à ce départ. La peine que nous avions à la laisser aller était fondée sur la crainte de ce qui lui est arrivé ; mais enfin il fallut se vaincre de part et d'autre ; on l'embarque, et le R. P. Jogues, qui accompagnait la flotte des Hurons, la mit, pour une plus grande sûreté, dans un de ses canots, où il y avait trois de ses domestiques. Ils ne furent pas quinze lieues dans le fleuve, qu'ils firent la rencontre des Iroquois qui les attendaient au passage, tous

très-bien armés. Ces barbares attaquent nos pauvres Hurons, qui conviennent de se battre sur terre. Les voilà aux mains; mais enfin les Iroquois mettent les Hurons en fuite. Le R. P. Jogues fut pris avec deux braves Français, et quatre de nos principaux chrétiens, parents de notre Thérèse, qui fut liée avec un de ses cousins, âgé seulement de quinze ans. Ils furent emmenés avec plusieurs, tant catéchumènes que païens, au nombre de vingt-huit, qui expérimenteront, s'ils ne l'ont déjà fait, la tyrannie de ces barbares, si la bonté de Dieu ne les retient. Jugez de grâce, ma très-chère mère, quelle douleur nous a causée cette triste nouvelle. Le Canada n'avait point eu un pareil accident, depuis qu'on y prêche le saint Evangile ; on dit pourtant qu'ils ne tueront point notre captive, mais qu'ils la marieront à quelqu'un des leurs. Si Dieu conservait le R. P. et nos chrétiens, on croit que ce serait une ouverture à la lumière de l'Evangile dans ce pays infidèle ; mais, selon les apparences humaines, ils sont à présent tous massacrés, et nous avons prié pour les chrétiens comme s'ils étaient morts. En même temps, un autre parti d'Iroquois attaquait une compagnie de Hurons, qui venait faire leur traite, proche de Mont-Réal, car ces barbares dominent la rivière de toutes parts.

Lorsque les Hurons furent défaits, monsieur notre gouverneur était aux Trois-Rivières, attendant un vent favorable pour aller construire un fort sur

la rivière des Iroquois, par la libéralité de monseigneur le cardinal de Richelieu. Il avait voulu faire attendre les Hurons, afin de leur faire escorte; mais ces bonnes gens, qui ne craignent les dangers que quand ils voient l'ennemi, le remercièrent, et justement ils furent pris proche du lieu destiné à la construction du fort. Monsieur le gouverneur apprit ces tristes nouvelles lorsqu'il allait partir; mais le mal était sans remède, car ces barbares s'enfuirent et furent chercher de nouvelles forces, emportant leur butin, qui était de la valeur de huit mille livres. Ces barbares ne sachant pas qu'on voulait borner leur rivière, firent un fort à une lieue de là, afin d'avoir le chemin libre. Une troupe de trois cents hommes se débanda pour fondre sur les Français et sur les sauvages qu'ils pourraient rencontrer. Cependant monsieur le gouverneur faisait puissamment travailler à son fort, de sorte que les Iroquois, trouvant dans leur chemin ce qu'ils n'attendaient pas, et ce qu'ils n'avaient pas vu quelques jours auparavant, furent extrêmement surpris. Néanmoins, comme ils sont vaillants et que le souvenir de leur victoire encore toute récente leur enflait le cœur, ils attaquèrent le fort, jusqu'à vouloir mettre le pied dedans. La mêlée fut grande, et il y eut bien des coups de part et d'autre. Les ennemis étaient dans leurs barques, d'où ils voulaient tout ravager, se servant des meurtrières du fort pour tirer sur les Français. Ces gens, qui pensaient rencontrer des

fuyards comme les Hurons et les Algonquins, firent les vaillants au commencement; mais, par la conduite de monsieur notre gouverneur, ils furent mis en déroute avec une telle épouvante, qu'on a trouvé une partie de leurs armes, qu'ils avaient jetées çà et là, afin de fuir plus légèrement. Il y a eu beaucoup de leurs gens tués et blessés, comme on a remarqué dans la poursuite qu'on en a faite, les chemins étant pleins de sang et des écorces où ils portent leurs morts et leurs blessés. Du côté des Français, il y a eu seulement un homme de tué et quatre de blessés. Les armes de ces barbares sont des flèches, des massues et des fusils. Ils avaient justement trouvé dans la capture qu'ils firent sur les Hurons tout ce qui leur fallait pour nous faire la guerre, outre ce qu'ils avaient eu des traîtres Hollandais. Jamais ils n'avaient osé attaquer les Français dans leurs forts, et sans la rencontre de celui-ci, on dit qu'ils se seraient jetés sur celui de Mont-Réal et sur les Trois-Rivières. Si monsieur le gouverneur n'eût été sur le lieu, tout était perdu, car il n'y fût resté que trente ou quarante hommes, qui n'eussent peut-être pas été des plus soigneux. Sa présence a tout mis à couvert. Il avait trois barques bien équipées avec son brigantin, et environ cent hommes d'armes. L'on a trouvé proche de ce fort, à qui l'on a donné le nom de Richelieu, une place où ces barbares ont fait brûler des hommes; mais on ne sait si ce sont de nos captifs ou d'autres. On a trouvé au même lieu douze

têtes peintes en rouge, qui est une marque que ceux-là sont brûlés; six autres peintes en noir, qui est un indice que ceux-ci ne sont pas encore condamnés, et une seule élevée au-dessus des autres, qu'on croit être celle du bon Eustache, grand capitaine Huron, qui avait été baptisé depuis peu de temps, et qui avait fait des merveilles pour soutenir notre sainte foi. C'était le plus grand ennemi des Iroquois; il remportait souvent des victoires sur eux. Lorsqu'il fut pris, ils poussèrent un cri de joie épouvantable, quoiqu'il se laissât prendre volontairement, afin de mourir avec le R. P. Jogues, et avec les Français qui l'accompagnaient. Comme on lui disait : « Tu te peux sauver. — Non, dit-il, je » n'en ai garde; je veux mourir avec les Français. » La haine de ces barbares est trop grande contre lui pour l'épargner, et il ne faut pas douter qu'ils ne le fassent mourir d'une mort horrible.

Notre Thérèse ni son cousin n'était pas peinte comme les autres; c'est une marque qu'ils ne sont plus liés et qu'ils la garderont libre parmi eux. Pour le reste des vingt-sept, on croit qu'ils ont été brûlés; l'on n'en recevra des nouvelles certaines que par quelques fugitifs; car tout ce que je viens de dire nous a été rapporté par quatre femmes, qui se sont sauvées d'un grand nombre d'Algonquins, pris l'hiver dernier par les Iroquois. Ils tuèrent tous les hommes et réservèrent environ vingt femmes, pour remplacer un pareil nombre des leurs, que les Al-

gonguins avaient fait mourir peu de temps auparavant. Celles-ci s'étant sauvées, celles qui restent peuvent bien trembler, car on croit qu'ils les feront brûler, comme ils firent brûler leurs maris et leurs enfants en leur présence.

Vous verrez par la relation combien les diables sont enragés de voir le progrès du christianisme ici et chez les Hurons. C'est pour cela qu'ils font révolter ceux qui ne sont pas chrétiens contre ceux qui le sont. Ces bons néophytes présentent généreusement leurs têtes et celles de leurs enfants sous la hache pour le soutien de la foi. Dieu leur donne tant de courage, qu'ils ne font point d'état de la vie quand il faut soutenir le parti de Jésus-Christ, pour lequel ils sont outrageusement persécutés. Il y a peu de temps, que les démons déclaraient leur rage tout haut par la bouche des païens qu'ils possèdent, et ils avaient en quelque façon prédit le massacre qu'ils viennent de faire des Hurons, par la main des Iroquois. Mais, quoi qu'ils fassent, ils sont contraints de céder la place au roi légitime des nations, dont le royaume croît d'une telle manière, que nous en sommes consolées. Remerciez-le des grâces qu'il nous fait. Priez-le pour nos bons néophytes, et particulièrement pour nos captifs et pour moi, qui vous suis en lui une servante toute acquise.

Québec, 29 septembre 1642.

LETTRE XXI. — A une Religieuse Ursuline.

Récit du zèle héroïque d'un homme et d'une femme sauvages.

MA TRÈS-CHÈRE ET TRÈS-AIMÉE SOEUR,

Mon cœur sent tant d'affection pour vous, que lorsque je dois vous écrire, je suis en peine pour trouver des paroles qui puissent exprimer mes sentiments. Mais comme l'amour que j'ai pour vous est enfermé dans celui de notre divin Maître, demeurons en cette sainte union, où la vraie amitié se trouve et s'exerce avec autant de pureté que de vérité. Sans en sortir, sortons néanmoins pour dire ses miséricordes, car elles sont grandes et infiniment grandes dans notre Amérique, dans laquelle les âmes avaient été comme gelées, cédant au froid qui y domine presque continuellement, jusqu'à nos jours que Notre-Seigneur témoigne vouloir en faire fondre par sa bonté toutes les glaces, car nous voyons que son esprit veut tout gagner et mettre l'embrasement partout, comme il l'a promis dans l'Evangile; nous le voyons particulièrement dans nos sauvages de Tadoussac et des Attikamek qui vivent comme des saints. Une femme fort âgée, nommée Angélique, a fait cette année l'office d'apôtre aux Attikamek, tant pour les fortifier en la foi, que pour apprendre les prières à ceux qui ne les savaient pas, et empêcher que ceux qui les savaient ne les oubliassent. Je vous laisse à penser quelle peine a eue cette femme, âgée de près

de soixante ans, d'aller en un pays aussi éloigné, au fort du froid et des neiges, traversant des bois immenses et rampant par des rochers affreux ; ne faut-il pas, pour cela, avoir un excellent amour de Dieu dans le cœur, et un désir ardent du salut de son prochain? Elle n'est pas encore de retour; Dieu sait de quelle affection je l'embrasserai quand je la verrai.

Un autre excellent chrétien, nommé Charles, ayant été choisi pour ramener un sauvage en son pays, a prêché notre sainte foi par tous les villages qui se sont rencontrés sur sa route. Sitôt qu'il fut de retour il vint me voir, et en s'écriant, me dit : « Sais-tu ce que j'ai fait? j'ai enseigné les grands » et les petits, les hommes et les femmes, les jeunes » et les vieux partout où j'ai passé; je leur ai dit : » Quittez vos folies; cela serait tolérable si vous vous » étiez faits vous-mêmes; cela serait bon si vous de- » viez toujours vivre sur la terre; mais il y a un » Dieu, un bon esprit qui a fait le ciel et la terre, » et tout ce que l'un et l'autre contiennent. Or, » choisissez, voilà deux chemins : l'un conduit dans » le feu avec les diables, l'autre conduit au ciel où » est *Celui qui a tout fait.* Si vous croyez en lui, » vous irez à lui après la mort; si vous n'y croyez » pas, vous irez dans un feu d'où vous ne sortirez » jamais. Pour moi, disait-il, ce ne sont pas les » richesses de ce monde que j'aime. Il ne m'im- » porte que je sois riche ou pauvre, que j'aie faim

» ou que je sois rassasié, que je vive ou que je » meure : cela serait bon si c'était pour longtemps; » eh! nous mourrons bientôt et tout cela sera dissipé. » Puis, se tournant vers moi, il me dit : J'ai » coupé par morceaux toute la bougie que tu m'as » donnée, et je m'en servais comme on fait à la » messe; aussi je déterminais les prières, je faisais » faire le signe de la croix, et je disais à chacun ce » qu'il devait faire. Mais il faut que tu saches que » ceux que j'ai enseignés n'ont point encore d'es- » prit, mais attends un peu, ils vont croire, et ils » en auront. »

Vous voyez, ma chère mère, que le royaume de notre divin Époux s'étend malgré l'opposition des démons. N'oubliez pas notre séminaire sur lequel le maître de la mission verse continuellement ses bénédictions. Adieu.

Québec, le 24 août 1843.

LETTRE XXII. — A son Fils.

Progrès de la foi. — Persécution des Iroquois.

MON TRÈS-CHER ET BIEN-AIMÉ FILS,

L'amour et la vie du Roi des nations consument votre cœur de l'ardeur avec laquelle il ravit le cœur de nos néophytes.

Vous devez avoir reçu les lettres que je vous ai écrites au mois de juillet dernier, dans lesquelles

je vous faisais un petit récit de ce qui s'est passé cette année dans notre nouvelle France et dans la nouvelle Eglise de Jésus-Christ. Je n'avais point encore reçu de vos lettres, mais ma mère de Saint-Bernard m'avait envoyé celle par laquelle vous lui faisiez des plaintes de ce que vous n'en avez reçu aucune de moi l'année dernière. Je vous avais écrit amplement ; mais ce que l'on confie à la mer est sujet au hasard. C'est pourquoi il se faut attendre à cela, mon très-cher fils ; mais, pour y apporter quelque remède, j'ai pris la résolution de vous écrire, tant que je vivrai, par deux vaisseaux différents, afin que si l'un se perd ou est pris par les pirates, l'autre vous porte de mes nouvelles. Faites de même si l'obéissance vous le permet, car vous pouvez juger que nos contentements seront en cela réciproques.

Mais il ne faut point perdre de temps, commençons à parler de nos néophytes. Les premiers fondements de l'église ont été jetés cette année à Miscou, qui est une habitation de Français, seulement pour la traite de Pelletterie. A dix lieues au delà on a bâti une chapelle et établi une grande mission pour les sauvages du côté du nord, qui ont été attirés à la foi par la conversion de nos sauvages Montagnès de Tadoussac. Cette mission promet de grands fruits, car la matière est disposée. Ce lieu est à cent cinquante lieues d'ici, approchant de vous. Cent lieues en deçà est la mission de Tadoussac, où

l'on a vu cette année des merveilles : un grand nombre de sauvages, avancés de plus de vingt journées dans les terres, y sont venus pour se faire instruire et ensuite pour se faire baptiser. Ils ont des sentiments si religieux et font des actions si chrétiennes, qu'ils nous font honte et nous surpassent en piété. Ce sont les fruits du zèle de nos bons chrétiens sédentaires ; car ils vont exprès de côté et d'autre pour gagner des âmes à Jésus-Christ. Toutes ces nations-là sont du côté du nord, et Tadoussac, où ils s'assemblent, est à quarante lieues d'ici ou environ, tirant vers Miscou.

Sillery est à une lieue au-dessus de Québec, et nous tenons le milieu. Nos sauvages sédentaires sont là en partie, et en partie à Québec où se fait la traite.

L'an passé, la nation des Attikamek se rendit ici pour se faire instruire, et plus de la moitié fut baptisée. Le premier baptême se fit en notre église, comme aussi le premier mariage ; car, lorsque l'homme et la femme sont baptisés, on bénit leur mariage au pied des autels. Il faut que je vous avoue que la joie que mon cœur ressent, quand je vois une âme lavée du sang de Jésus-Christ, est inexplicable. Ces bonnes gens étaient tous les jours instruits dans notre chapelle ; après la messe, nous leur faisions un festin de pois ou de sagamite de blé d'Inde avec des pruneaux ; après quoi, ils étaient quasi tout le jour à notre grille pour recevoir quelque instruction ou apprendre la prière. C'était un

prodige de voir avec combien de promptitude et de facilité ils apprenaient tout ce qu'on leur enseignait. Une pauvre femme qui avait l'esprit un peu plus dur que les autres, se fâchant contre elle-même, dit en se prosternant : « Je ne me relèverai d'aujourd'hui que je ne sache mes prières. » Elle eut tout le jour la bouche contre terre, et Dieu bénit tellement sa ferveur, qu'en se relevant elle sut tout ce qu'elle voulait apprendre ; la ferveur est universelle, et nous sommes ravies de voir de grands hommes nous venir trouver avec empressement, afin que nous leur apprenions à faire des actes intérieurs et des oraisons jaculatoires, dont ils se servent dans les rencontres.

Le capitaine de cette nation était un grand sorcier et l'homme du monde le plus superstitieux. Je lui écoutais soutenir la vertu de ses sorts et de ses superstitions, et peu après il vint trouver le Père contre qui il avait disputé, lui apporta ses sorts et le tambour dont il se servait dans ses enchantements, et protesta de ne s'en vouloir jamais servir. Je vous envoie ce tambour, afin que vous voyiez comment le diable amuse et séduit ce pauvre peuple avec un instrument d'enfant ; car vous saurez que cela sert à guérir les maladies, à deviner les choses à venir et à faire de semblables choses extraordinaires. A la suite de ce changement, nous eûmes la consolation de voir faire en un seul jour un sacrifice à Dieu de tous les tambours de cette nation. Ils s'en retour-

nèrent tous dans leur pays en chassant, afin d'y arriver au printemps; et parce qu'ils étaient nouvellement instruits, une de nos nouvelles chrétiennes de Sillery s'en alla avec eux, par un froid de neige des plus horribles, pour leur faire répéter tous les jours leurs prières, de crainte qu'ils ne les oubliassent. Nous avons appris qu'ils mènent une vie admirable.

C'est une merveille de voir la ferveur de nos bons néophytes : ils ne se contentent pas de croire en Jésus-Christ; mais le zèle les emporte d'une telle manière, qu'ils ne sont pas contents, et pensent ne croire qu'à demi, si tous ne croient comme eux. Le capitaine des Abnakiwois a quitté son pays et ses gens pour se rendre ici sédentaire, afin de se faire instruire et de pouvoir ensuite attirer ses gens à la foi de Jésus-Christ. Il fut hier baptisé et marié à une de nos séminaristes, nommée Angèle, dont la relation parlait l'an passé avec éloge. Son zèle le portera bien plus avant, car il est résolu de porter l'Evangile chez beaucoup d'autres nations : « Je » ne me contenterai pas, me dit-il, de porter mes » gens et ma jeunesse à la foi et à la prière; mais, » comme j'ai été dans plusieurs nations dont je sais » la langue, je me servirai de cet avantage pour » les aller visiter et les porter à croire en Dieu. »

Les hommes ne sont pas seuls embrasés de ce zèle : une femme chrétienne a passé exprès dans une nation fort éloignée pour y catéchiser ceux qui

y habitent, en quoi elle a si bien réussi, qu'elle les a tous amenés ici, où ils ont été baptisés; il lui a fallu un courage apostolique pour courir les dangers auxquels elle s'est exposée, afin de rendre ce service à Notre-Seigneur. Nous voyons souvent de semblables ferveurs dans nos bons néophytes, qui, sans mentir, font honte à ceux qui sont nés de parents chrétiens.

Il n'y a personne de considérable chez les Hurons qui ne veuille être chrétien; l'on y a bâti cette année quatre chapelles, et avant on avait peine d'en souffrir une. Les Iroquois néanmoins persécutent étrangement cette pauvre nation. Ils en ont pris et tué un grand nombre depuis deux ans, et depuis quinze jours ils ont encore défait leur flotte. Vous savez qu'ils prirent l'an passé le révérend père Jogues, des Français et des Hurons, avec une de nos séminaristes. Ils tuèrent les anciens et emmenèrent les autres captifs. Le révérend Père fut moulu de coups et mis à nu en arrivant en leur pays; on lui coupa le pouce et il eut l'index mordu jusqu'à la jointure; les bouts des autres doigts furent brûlés, et ensuite on lui fit souffrir mille ignominies. On en fit autant à un Français, son domestique, et un autre qui lui appartenait eut aussi la tête fendue d'un coup de hache. Le pauvre Père, croyant qu'on lui en allait faire autant, se mit à genoux pour recevoir le coup et offrit son sacrifice, mais on ne lui fit rien de plus. On fit à la plupart des captifs comme

on lui avait fait, puis on leur donna à tous la vie. On ne fit rien à notre séminariste Thérèse, laquelle a toujours généreusement professé le saint Evangile, et fait les prières publiquement. Le révérend Père y prêche présentement l'Evangile : c'est le premier qui ait eu cet honneur, et Dieu bénit tellement son travail, qu'il a déjà baptisé plus de soixante personnes dans sa captivité.

Il faut un peu parler de nos séminaristes sédentaires qui nous donnent tout le contentement possible. Une me disait, il y a quelque temps : « Je parle » souvent à Dieu dans mon cœur ; je prends grand » plaisir à nommer Jésus et Marie. Ah ! que ce sont » de beaux noms ! » On les entend quelquefois s'entretenir de Dieu et faire des colloques spirituels. Un jour entre autres, elles se demandaient les unes aux autres de quoi elles pensaient avoir plus d'obligation à Dieu ; l'une dit : « C'est de ce qu'il s'est » fait homme pour moi, et qu'il a enduré la mort » pour me délivrer de l'enfer. » L'autre repartit : « C'est de ce qu'il m'a faite chrétienne, et de ce » qu'il m'a mise, par le baptême, au nombre de ses » enfants. » Une petite, qui n'a pas plus de neuf ans et qui communie depuis un an et demi, haussa la voix et dit : « C'est de ce que Jésus se donne à nous » en viande au saint Sacrement de l'autel. » Cela n'est-il pas ravissant en des filles nées dans la barbarie ?

Elles ne manquent point à leurs examens de

conscience, ni à s'accuser les unes les autres, ce qu'elles font avec une ingénuité non pareille. Elles demandent quelquefois qu'on les châtie, afin de payer à Dieu dès ce monde la peine de leurs péchés. Une ayant été corrigée, on lui demanda ce qu'elle avait pensé de son châtiment : « J'ai pensé, dit-
» elle, que l'on m'aime, puisque l'on me châtie
» pour me faire venir de l'esprit, car je n'en ai
» point : moi qui ai été instruite, je suis beaucoup
» plus coupable que ma compagne qui a failli, et
» qui ne l'a point été. »

Vous voyez nos emplois; je vous prie de prendre un grand soin du royaume de Jésus-Christ. Obtenez par vos prières la conversion des Iroquois qui lui nuisent beaucoup, et qui ferment les passages, de crainte que les nations plus éloignées ne viennent se faire instruire. La nation d'Hyroquet n'a pas laissé de traverser les terres de ces barbares, qui ont fait sur eux une décharge de plus de cent coups de fusil; mais Dieu les a si bien protégés qu'il n'y en a pas eu un seul de blessé. Je vous écris la nuit, parce que je suis pressée : les vaisseaux vont partir. J'ai la main si lasse, qu'à peine puis-je la conduire, c'est ce qui me fait finir, en vous priant de m'excuser si je ne relis pas ma lettre.

Québec, 30 septembre 1643.

LETTRE XXIII. — A la sœur Marie Roland.

Zèle des sauvages convertis à punir les coupables.

MA TRÈS-AIMÉE SOEUR,

Jésus, notre très-doux et très-aimable Époux, soit à jamais la consolation de votre cœur! Vous êtes toujours ma chère sœur, et en cette qualité, vous m'êtes toujours présente auprès de notre très-bon Maître. Je suis consolée de ce que vous avez vu le révérend père Le Jeune, et nous ne l'avons pas moins été de le revoir en notre Canada avec nos deux chères sœurs, qui sont arrivées heureusement avec lui, ayant fait une traversée fort courte. Elles nous ont apporté de vos nouvelles de vive voix, ce qui nous a donné une particulière consolation.

Vous désirez savoir des nouvelles de nos bons néophytes; ils sont plus que jamais dans la ferveur, et inexorables à ceux qui s'éloignent de leur devoir, et qui dégénèrent de la pureté de la foi. L'un d'entre eux ayant commis une faute considérable contre les bonnes mœurs, les chefs le voulaient tout à fait chasser de leur bourgade; ils firent leur possible auprès de M. le gouverneur et des révérends Pères pour empêcher qu'il n'y demeurât, quoiqu'il eût fait une confession publique de sa faute, « car, disaient-ils, il attirera le diable parmi nous; il est cause, par sa jeunesse déréglée, que Dieu nous quitte, et qu'il nous punit par nos ennemis. » D'autres avaient été excités à boire par des Français, et avaient acheté

d'eux des boissons enivrantes, en sorte que quelques jeunes gens en furent pris, et privés trois jours entiers de l'entrée de l'église. Les innocents ont aidé les coupables à faire cette pénitence ; ils allaient deux fois le jour ensemble à la porte de la chapelle, faire leurs prières avec une grande humilité, mais ils n'y entraient pas. Les anciens, non contents de cela, condamnèrent les coupables à l'amende, qui était un certain nombre de peaux de castor destinées à acheter de quoi parer l'autel de *Celui qui a tout fait*, afin de l'apaiser. Cette pénitence est ordinaire et sert beaucoup à retenir dans le devoir ceux qui n'ont pas des intentions tout-à-fait pures. Ils donnent à Dieu les prémices de leurs champs, au temps de la récolte. Enfin, quoiqu'ils soient continuellement persécutés par leurs ennemis, leur foi n'en est que plus forte. Je vous supplie de continuer vos prières pour cette nouvelle église, et d'engager votre communauté à y joindre les siennes.

Québec, le 12 août 1644.

LETTRE XXIV. — A son Fils.

Délivrance du révérend père Jogues. — Forme des habits et des maisons. — Foi des nouveaux convertis.

Votre lettre m'a apporté une consolation que je ne puis exprimer. Je l'ai reçue dès le mois de juillet, les vaisseaux étant arrivés plus tôt qu'à l'ordinaire,

et ce qui a mis le comble à notre joie, c'est que nous avons reçu en même temps les révérends pères Le Jeune, Quentin et Jogues. Ce dernier, par une providence de Dieu bien particulière, a été enlevé des mains des Iroquois, par les Hollandais qui habitent leurs côtes. De là, ils l'emmenèrent en France, d'où il est revenu ici comme un vrai martyr vivant qui porte en son corps les livrées de Jésus-Christ. Il devait être brûlé à son retour dans le village des Iroquois, si les Hollandais, qui en furent avertis, ne l'eussent enlevé secrètement. Il m'a raconté les conduites de Dieu sur lui pendant sa captivité. Il y a des milliers de martyrs qui sont morts à moindres frais. Imaginez-vous les choses les plus ignominieuses qu'on puisse faire souffrir à une personne chaste, il les a souffertes. Après une salve de coups de bâtons épouvantable qui le firent ressembler à un monstre, on le laissa pour mort. Etant néanmoins revenu à lui, on lui coupa deux doigts et l'on brûla et mordit les autres. On le promena ensuite tout nu de village en village, et de théâtre en théâtre. Après quoi, on le suspendit en l'air par le gros des deux bras, à deux grands pieux fort élevés, avec des cordes d'osier aussi serrées que possible. On le laissa fort longtemps en ce tourment, qu'il m'a dit être le plus grand et le plus sensible qu'il eût enduré, à cause du poids de son corps qui rendait ces liens très-douloureux; ses bourreaux s'apercevant que ce supplice lui était sensible le lièrent et le serrèrent

de nouveau, afin de le faire souffrir encore davantage. Mais vous allez voir un coup admirable de la providence de Dieu. Un sauvage d'un autre village fort éloigné, ne pouvant souffrir un spectacle si inhumain, le délia par une compassion naturelle lorsqu'il était sur le point de rendre l'esprit, et le mit en liberté. Les Iroquois, le voyant en liberté, le donnèrent à une famille qui en eût soin et le prit en affection, c'est-à-dire, qu'ils ne lui faisaient point de mal et ils souffraient qu'il fît ses prières, ce qu'ils appellent magie. Ces gens-là menaient le Père partout où ils allaient, et, par ce moyen, il baptisait tous les enfants moribonds et tous les adultes malades, dont il envoya un grand nombre dans le ciel. Dans ses voyages, il passa par le village de cet homme qui l'avait délié, et, sans penser à lui, il entra dans sa cabane pour voir à son ordinaire s'il n'y aurait point quelque bien à faire. Lorsqu'il en sortait, le pauvre homme qui était dans un coin où il n'avait pu le voir, l'appelle et lui dit : « Eh quoi ! mon frère, n'auras-tu point pitié » de moi? ne sais-tu pas que c'est moi qui t'ai sauvé la » vie en te retirant de ton tourment? voilà que je m'en » vais mourir, aide-moi, je te prie. » Le Père fut également joyeux et étonné : il instruit ce pauvre homme, il le baptise, et aussitôt il le voit mourir dans l'assurance de son salut, que Dieu lui avait préparé comme récompense, je crois, de la bonne action qu'il avait faite envers le Père. Cet homme apostolique a trouvé quantité d'occasions imprévues de cette nature, où

il a envoyé un grand nombre d'âmes dans le ciel. A présent qu'il est de retour, on voit bien qu'après son martyre, c'est un homme de l'autre monde. On voit en lui une humilité si admirable, qu'il ne faut point d'autre marque de sa sainteté. Lors même qu'il était parmi les Iroquois, sa grande modestie tenait ces barbares dans l'admiration et ils le croient plus qu'un homme.

Pour réponse à ce que vous désirez savoir touchant le pays, je vous dirai qu'il y a des maisons de pierres, de bois et d'écorce. La nôtre, qui est toute de pierres, a quatre-vingt-douze pieds de longueur et vingt-huit de largeur. C'est la plus belle et la plus grande qui soit au Canada. En cela est comprise l'église qui a sa longueur dans la largeur de la maison et dix-sept pieds de largeur. Vous penserez que cela est petit, mais le trop grand froid ne permet pas qu'on fasse des lieux plus vastes. Il y a des temps auxquels les prêtres sont en danger d'avoir les doigts et les oreilles gelés. Le fort est de pierres comme les maisons qui en dépendent. Celles des révérends Pères, de madame notre fondatrice, des mères Hospitalières et des sauvages sédentaires sont aussi de pierres. Celles des habitants, excepté deux ou trois, sont de colombage pierroté. Une partie des sauvages ont des maisons portatives d'écorce de bouleaux qu'ils dressent avec des perches. Nous en avions une semblable au commencement pour nous servir de classe. Quand je dis que nos maisons sont de pierre, je ne veux pas

dire qu'elles soient en pierre de taille; non, il n'y a que les encognures, qui sont d'une espèce de marbre presque noir, qui se tire par coupeaux assez bien faits. Ces encognures sont très-belles, mais elles coûtent à tailler, à cause de la dureté de ce marbre. Un homme coûte trente sous par jour; encore faut-il le nourrir les fêtes, les dimanches, et dans le mauvais temps. Nous faisons venir de France nos artisans, qu'on loue pour trois ans ou plus. Nous en avons dix qui font toutes nos affaires, excepté que les habitants nous fournissent la chaux, le sable et la brique. Notre bâtiment a trois étages, dans le milieu desquels nous avons nos cellules faites comme celles de France. Notre cheminée est au bout pour échauffer le dortoir et les cellules, dont les séparations ne sont que de bois de pin, car autrement on ne pourrait pas les chauffer. Encore ne croyez pas qu'on y puisse demeurer longtemps en hiver sans s'approcher du feu. Ce serait un excès d'y demeurer une heure, encore faut-il avoir les mains cachées et être bien couvert. Hors les observances, le lieu ordinaire pour lire, écrire, étudier, est de nécessité auprès du feu, ce qui est un assujettissement fort incommode, particulièrement pour moi qui ne me chauffais jamais en France. Nos couches sont de bois et se ferment comme des armoires; quoiqu'elles soient doublées de couvertures ou de serge, à peine peut-on s'y réchauffer. L'hiver, nos sauvages quittent leurs maisons de pierres, et vont cabaner dans les bois, où il

ne fait pas si froid. A quatre cheminées que nous avons nous brûlons par an 175 cordes de gros bois. Et après tout, quoique le froid soit si rigoureux, nous faisons nos exercices au chœur tout l'hiver, mais l'on y souffre peu. Notre clôture n'est que de gros pieux d'arbres entiers de dix pieds de haut et accommodés avec de la charpente. Les couvertures des maisons sont de planches doubles ou de bardeaux contre-garnis de planches par-dessous.

Les sauvages sont habillés l'été et l'hiver. L'été, ils ont une peau d'orignac, grande comme celle d'un bœuf, carrée comme une couverture, qu'ils mettent sur leurs épaules. Ils l'attachent avec une courroie, en sorte que leurs bras sortent tout nus; ils n'ont que cela avec le brayer, ayant les pieds et la tête nus. Chez eux, à la campagne et quand ils se battent avec leurs ennemis, ils sont nus comme la main et n'ont que le brayer qui les couvre assez modestement. Ils ont la peau minime à cause du soleil et des graisses dont ils s'oignent par tout le corps. Ils ont pour la plupart le visage tatoué avec des raies rouges et bleues. L'hiver, ils ont pour robes des couvertures de lits accommodées comme celles dont je viens de parler, excepté qu'elles ont des manches de même. Ils ont des chausses de cuir ou de couvertures usées qui leur vont jusqu'à la ceinture. Ils ont là-dessus une veste de castor avec son poil en guise de manteau. Ceux qui se couvrent la tête traitent pour des bonnets de nuit rouges, au magasin.

Ils ont aussi des capotes ou des tapaborts. Voilà pour ceux qui sont bien habillés. Mais il y en a qui sont presque nus en tout temps, par pauvreté. Les femmes sont fort modestement vêtues, ayant toujours des ceintures qui les serrent (car les hommes n'en ont presque jamais, leurs robes allant au gré du vent). Leurs robes vont en bas jusqu'à mi-jambes, et en haut jusqu'au haut du cou, ayant presque toujours les bras couverts. Elles se couvrent aussi la tête d'un bonnet de nuit d'homme, ou d'un castor ou d'un tapabort. Leurs cheveux sont abattus sur le visage et liés par derrière et communément; elles sont fort modestes et pudiques. Nous faisons de petites simares à nos séminaristes et les coiffons à la française. On aurait de la peine à distinguer un homme d'une femme, sans cette différence d'ajustement dont je viens de parler, car leurs visages sont tous semblables. Leurs souliers sont de peau d'orignac, préparée comme celle de buffle. Ils en froncent un morceau par le bout, mettent une pièce carrée au talon, passent une petite courroie comme à une bourse, et voilà leurs souliers faits. Les Français n'en portent point d'autres l'hiver, parce qu'on ne peut sortir pour marcher sur la neige qu'avec des raquettes, et pour cela on ne peut se servir de souliers français. Voilà ce que vous désiriez savoir touchant la façon des maisons et des habits de notre Canada.

Nous voyons dans les campagnes des lis sauvages et des martagnons. On y voit aussi quantité de cèdres

dont les branches nous servent à faire des balais. Il y a encore beaucoup de pins, de sapins et d'épinettes qui demeurent verts pendant tout l'hiver malgré les grands froids.

Vous demandez de plus si nos sauvages sont aussi parfaits que je le dis dans mes lettres. Je vous dirai qu'en matière de mœurs, je veux dire en leurs façons d'agir, de faire un compliment, on n'y voit pas la politesse française. On ne s'est pas étudié à leur apprendre cela, mais bien à leur enseigner solidement les commandements de Dieu et de l'Église, les points et les mystères de notre foi, les prières et les pratiques de notre religion, comme sont : le signe de la croix, l'examen de conscience et autres semblables actions de piété. Un sauvage se confesse aussi bien qu'un religieux; il est naïf au possible et fait état des plus petites choses. Lorsqu'ils sont tentés, ils font des pénitences publiques avec une admirable humilité. En voici un exemple. Les sauvages n'ont pas d'autres boissons que le bouillon de leur chaudière, soit de chair ou de blé d'Inde, ou d'os bouillis, ou d'eau pure. Les Français leur ayant fait goûter du vin et de l'eau-de-vie, ils ont trouvé cela tellement à leur goût qu'ils le préfèrent à tout, mais le mal est que quand ils en peuvent avoir, il ne leur en faut boire qu'une seule fois pour devenir comme fous et furieux. On en attribue la cause à ce qu'ils ne mangent que des choses douces, n'ayant aucun usage ni connaissance du sel. Cette boisson les tue d'ordinaire, ce

qui a porté M. notre gouverneur à défendre sous peine de grosses amendes de leur en donner ou échanger. Néanmoins, à l'arrivée des vaisseaux, il n'est pas possible d'empêcher les matelots de leur en céder en cachette. Les anciens sauvages chrétiens ne tombent pas dans ces excès, cè sont les infidèles avec quelques jeunes gens libertins. Il est néanmoins arrivé, cette année, que quelques-uns sont tombés dans cette faute, et, pour la punir, les anciens avec le Père supérieur de cette mission, les ont condamnés à payer un grand nombre de peaux pour la décoration de la chapelle, et de plus, à demeurer trois jours sans entrer dans l'église, et à aller seulement deux fois le jour faire leur prière à la porte, accompagnés des innocents, afin de les aider à obtenir miséricorde, et d'apaiser *Celui qui a tout fait;* d'autres font une déclaration publique de leurs péchés dans l'église des français; d'autres jeûnent au pain et à l'eau. Comme ils ne commettent pas souvent ces sortes d'excès, aussi ces pénitences sont fort rares. Au reste, il en est des sauvages comme des Français, il y en a de plus et de moins dévots, mais, parlant généralement, les sauvages le sont plus que les Français, et c'est pour cela qu'on ne les mêle pas et qu'on les met dans une bourgade séparée, de peur qu'ils n'imitent les mœurs de quelques-uns. Ce n'est pas que ceux-ci ne soient assez sages en ce pays, mais les sauvages ne sont capables de la liberté française quoique honnête.

Je ne saurais vous dire tout ce que je sais de la ferveur de ces nouvelles plantes; quoique nous en soyons sensiblement touchées, nous commençons par ne plus nous en étonner, parce que nous sommes déjà accoutumées à les voir. Mais les Français qui arrivent ici et qui n'ont rien vu de semblable en France, pleurent de joie, voyant les loups devenus agneaux et des bêtes changées en enfants de Dieu. Le capitaine des sauvages de Silleri, avant que de partir pour aller en guerre contre les Iroquois, me vint trouver et me dit : « Ma mère, voilà ce que je pense, je viens te voir
» pour te dire que nous allons chercher nos enne-
» mis ; s'ils nous tuent, n'importe ; aussi bien, il y
» longtemps qu'ils commencent, et même de pren-
» dre et de tuer les Français, nos amis, avec ceux qui
» nous instruisent. Nous n'allons pas en guerre
» parce qu'ils nous tuent, mais parce qu'ils tuent nos
» amis. Prie pour nous, car nous avons offensé Dieu,
» et c'est pour cela qu'il nous châtie ; surtout la jeu-
» nesse n'est pas sage, je leur dis : Vous fâchez Dieu,
» et il nous punit; corrigez-vous et il s'apaisera. Un
» tel, qu'il me nomma, a encore fait une lourde
» faute, pour laquelle je l'ai voulu chasser d'avec
» nous ; mais le Père supérieur m'a dit : Attends
» jusqu'au printemps et il se corrigera. Le Père est
» trop bon d'avoir tant attendu ; le printemps est
» passé et il ne s'est pas corrigé. Il attire le diable
» parmi nous, et c'est de là que viennent nos mal-
» heurs. Priez donc toutes pour nous, car nous ne

« savons ce que nous deviendrons à cause de nos
» offenses. »

Cet excellent chrétien est le second baptisé du Canada, aussi est-il irrépréhensible dans sa vie et dans ses mœurs. Dans une harangue publique qu'il fit dans l'église où le révérend père de Quen avait fait une correction à la jeunesse, il éleva la voix et fit une confession publique et générale de toutes les fautes qu'il avait commises depuis sept ou huit ans qu'il était chrétien, ajoutant : « C'est moi, mes frè-
» res, qui attire tous les malheurs qui nous arrivent,
» car vous voyez par ce que je viens de dire, mes
» infidélités aux grâces de Dieu depuis que je suis
» son enfant. Mais il est bon, prenez courage, ne
» vous désespérez pas, si nous le servons, il nous
» fera miséricorde.

Voici ce que disait une femme sauvage à notre grille : « Dieu m'a fait beaucoup de grâces; autre-
» fois la mort de mes enfants m'affligeait de telle
» sorte, que rien au monde ne me pouvait consoler.
» Maintenant mon esprit est si convaincu de la sa-
» gesse et de la bonté de Dieu, que quand il me les
» ôterait tous, je n'en serais pas triste, car je pense
» en moi-même : si une plus longue vie était néces-
» saire à mon enfant pour mieux faire son salut, *Celui*
» *qui a tout fait* ne la lui refuserait pas, puisqu'il
» est si bon et que rien ne lui est impossible ; aujour-
» d'hui, puisqu'il l'appelle à soi, il faut bien dire,
» puisqu'il sait tout, qu'il voit tout, qu'il cesserait

» peut-être de croire en lui, et commettrait des pé-
» chés qui le précipiteraient dans l'enfer. Dans cette
» pensée, je lui dis : Dispose de moi, *toi qui as*
» *tout fait*, et de tous mes enfants aussi. Quand tu
» m'éprouverais en toutes les manières possibles, je
» ne cesserais jamais de croire en toi, ni de t'aimer,
» ni de t'obéir, car je veux tout ce que tu veux.
» Puis je dis à mes enfants que je vois mourir : Va,
» mon enfant, va voir au ciel *Celui qui a tout fait :*
» quand tu y seras, prie-le pour moi afin que j'y
» aille aussi : après ta mort je ferai des prières pour
» ton âme afin que tu sortes bientôt du purgatoire. »

Cette même femme, qui se nommait Louise, vint un jour me faire le récit d'une longue oraison qu'elle avait composée pour les guerriers. Elle était conçue en des termes si touchants, que mon cœur en était attendri. Il semble que Dieu se plaise à éprouver sa foi, lui ôtant tous ses enfants l'un après l'autre depuis son baptême.

Vous voyez par ce peu que je viens de vous dire, les sentiments de nos bons chrétiens. Ils ont une si grande délicatesse de conscience, qu'un jeune homme et sa femme ayant porté cet hiver leur fils à la chasse, et cet enfant étant mort dans les bois entre leurs bras, ils eurent une si grande peur de mécontenter Dieu en l'enterrant dans une terre qui n'était pas bénite que, durant l'espace de trois à quatre mois, sa mère le porta toujours au cou par des précipices, des rochers, des bois, des neiges, des glaces, avec des peines in-

croyables. Ils furent ici pour la fête de Pâques, où ils firent enterrer leur fils, qu'ils présentèrent empaqueté dans une peau.

Je vous ai mandé, dans ma lettre précédente, que la foi prend de profondes racines dans les nations du Nord, surtout chez les Hurons d'où je viens de recevoir une lettre du révérend père Chaumonot. Voici ce qu'il mande : « On a bâti de nouvelles chapelles dans » cinq principaux bourgs des Hurons, où il y a tou» jours de nos pères. Si les deux hivers prochains » les conversions continuent, comme aux deux » précédents, nous espérons que les chrétiens de» viendront les plus forts, dans ces cinq bourgs, et » qu'en peu de temps ils attireront après eux, non» seulement leurs concitoyens, mais encore le reste » du pays, et même toute la nation des Hurons. »

Ce grand progrès n'a pas empêché que les Iroquois aient encore pris un de nos pères avec six Français, dont trois ont été tués, deux desquels ont été brûlés tout vifs et hachés en pièces; et ces barbares, non contents de manger leur chair à mesure qu'elle brûlait, en prenaient des morceaux et contraignaient les patients à en manger eux-mêmes. Ils ont encore pris et tué plusieurs chrétiens, tant Hurons qu'Algonquins; on a aussi pris trois de leurs gens, par le moyen desquels on tâche de retirer le père, au cas qu'il soit encore en vie, car on dit qu'il était destiné au feu. C'est peu de chose que la vie; mais la cruauté que ces barbares exercent sur les patients

est horrible. C'est pour cela que je vous demande vos prières, car comme l'esprit s'affaiblit quelquefois dans les tourments, on craint pour nos pauvres chrétiens quelque espèce de désespoir.

Ne vous lassez donc point de vous tenir aux pieds du roi des nations : il est mort pour tous, et tous ne vivent pas encore. Ah ! si j'étais digne de courir partout pour tâcher de lui gagner quelque âme, mon cœur serait satisfait. N'est-ce pas une chose sensible de voir les démons tenir un empire si absolu sur tant de peuples? Allons, allons ensemble en esprit, par toutes ces contrées infidèles, pour tâcher d'en rendre quelqu'une à notre bon Maître. Vous pouvez autant faire dans votre solitude que si vous y étiez actuellement employé par l'exercice du ministère. Le Père éternel a fait voir à une personne que si elle lui demandait quelque chose par le cœur de son Fils, il la lui accorderait. Demandons-lui donc des âmes par ce divin cœur, pour l'amplification de son royaume. Soyons jaloux de ce que son ennemi les possède si injustement, car c'est lui qui anime les Iroquois qui, pour le moment, sont les plus grands ennemis de sa gloire en ce pays, après mes malices, et pour ce point, trouvez-moi des amis, je vous en supplie, auprès de Dieu. Pour moi, je ne vous quitte point auprès de sa divine Majesté : demeurons en ce vaste Océan, et vivons-y en attendant l'éternité, où nous nous verrons réellement.

Québec, 26 août 1644.

LETTRE XXV. — Au même.

La paix entre les Français, les Iroquois et les autres nations du Canada. — Vision remarquable d'un sauvage.

Mon très-cher Fils,

Comme je sais que vous ne verrez pas sitôt la relation, j'ai cru devoir vous faire part des faveurs signalées que Notre-Seigneur nous a faites cette année, en ce qui touche sa nouvelle église, à laquelle enfin il a donné la paix universelle.

Au mois d'avril dernier, quelques Algonquins des Trois-Rivières se lièrent pour aller de compagnie à la chasse, mais plutôt à celle des Iroquois qu'à celle des bêtes sauvages. Un nommé Pieskaret, sauvage, mais aussi chrétien que l'était celui qui, l'an passé, amena les deux prisonniers iroquois, dont il a été parlé dans la relation, commandait cette petite troupe qui n'était que de six ou sept. Ils ne furent guère avant dans leur chasse sans rencontrer des Iroquois. Ils en trouvèrent quatorze, contre lesquels ils se battirent avec tant de générosité, qu'ils en tuèrent neuf sur la place ; un autre, qui était blessé, voulant fuir à la nage se noya ; deux se sauvèrent par la fuite ; ainsi il n'en resta que deux qui continuaient à se battre avec plus de témérité que de valeur. Parmi les Algonquins, il y avait un excellent chrétien, nommé Bernard, qui désirait surtout avoir quelque prisonnier en vie. Dans ce désir, il dit à ses ennemis : « Mes frères, que faites-

» vous? ne voyez-vous pas bien qu'il nous est facile
» de vous ôter la vie? Ne vous faites pas tuer, rendez-
» vous et ne craignez pas qu'on vous fasse mourir;
» prenez courage, nous vous mettrons entre les mains
» de personnes qui ne vous feront point de mal. »
A ces paroles, ces deux hommes, qui se croyaient à deux doigts de la mort, commencèrent à respirer, et se rendirent, sur la bonne foi de celui qui leur parlait avec tant d'affection. Nos Algonquins enlevèrent ensuite la chevelure des neuf autres qui étaient étendus morts sur la place; puis, selon leur usage ordinaire, ils voulurent servir leurs deux prisonniers de guerre de coups de bâton, qui ne sont que des caresses, disent-ils, et la bienvenue de leurs captifs: une oreille coupée, des doigts rompus, la peau du corps brûlée, les ongles arrachés sont des divertissements; ils se rient de cela quand on s'en plaint, et il faut qu'un prisonnier chante en endurant, autrement on le tient pour un lâche et pour un homme indigne de vivre. Ces deux prisonniers néanmoins appréhendaient beaucoup ces choses, et Pieskaret, comme ennemi mortel des Iroquois, n'en avait point de pitié. Mais le bon Bernard, qui était plus éclairé des lumières de notre sainte foi, lui dit : « Je suis
» chrétien, et partant je ne veux point faire de mal à
» ces hommes qui se sont rendus; ce sont mes frères,
» et il me semble que c'est un trait d'une trop
» grande lâcheté de vouloir maltraiter des personnes
» qui, sur notre parole, se sont mises entre nos mains

» et sous notre protection : nous aurons bien plus
» d'honneur de présenter aux Français ces prison-
» niers sains et entiers, que si nous les leur donnions
» estropiés.» Pieskaret goûta ces raisons et résolut de ne pas permettre qu'on leur fît aucun mal. Cela fut fait, car ils furent reçus avec affabilité des sauvages, tant des Trois-Rivières que de Silleri, qui leur firent fête comme à leurs frères. Ils furent amenés à la résidence de Saint-Joseph, où Pieskaret en voulait faire présent à monsieur le gouverneur de la Nouvelle-France. A leur arrivée, nos chrétiens leur firent une belle salve d'arquebusades, et Pieskaret, ayant mis pied à terre, déclara son intention qui était de parler à monsieur le gouverneur, lequel, en ayant eu avis, s'y transporta quelques jours après pour savoir ses intentions. L'assemblée se fit dans la maison des révérends Pères, où monsieur le gouverneur leur fit un grand festin, car c'est par là que se commencent et se terminent toutes les bonnes affaires parmi les sauvages. Tous étant assemblés, on demeura assez longtemps en silence, puis Pieskaret harangua fort éloquemment, faisant entendre à monsieur le gouverneur qu'il n'avait été à la guerre que pour lui amener des prisonniers, selon la promesse qu'il lui en avait faite depuis longtemps, qu'il lui présentait ces deux-là, espérant que par leur moyen on pourrait traiter de la paix, et faire que toutes les nations de ces contrées ne fussent plus qu'un seul peuple ; qu'au reste, c'était tout son souhait,

quoique les Iroquois ne pensassent pas cela de lui ni des autres Algonquins, et néanmoins qu'il était très-vrai qu'ils la désiraient sincèrement. Monsieur le gouverneur accepta les deux prisonniers, et loua le procédé de Pieskaret et de Bernard. Ce dernier qui sait la langue iroquoise, parce que autrefois il a été prisonnier en ce pays-là, adressa la parole aux deux prisonniers, qui n'attendaient que la mort, à cause du mal qu'ils avaient fait par le passé aux Français, aux Algonquins et aux Hurons, et surtout aux révérends Pères; il leur dit qu'ils n'avaient nul sujet de craindre, mais plutôt de se réjouir, puisqu'ils n'étaient plus captifs mais libres; qu'ils étaient à un grand capitaine qui ne souffrirait pas qu'on leur fît aucun mal. L'un des deux, ayant ouï ce discours, témoigna une joie qui ne se peut dire, et, prenant une arquebuse, il la jeta par-dessus son épaule, disant que la paix était faite, et qu'il ne fallait plus parler de guerre. Il ajouta que si l'on voulait renvoyer en leur pays le prisonnier iroquois que l'on gardait aux Trois-Rivières dès l'an passé, et qui passait parmi ceux de sa nation pour un homme de marque et de considération, il ne doutait point qu'il ne rapportât des nouvelles capables de faire quitter les armes. Ce captif avait été acheté bien cher par monsieur le gouverneur des Algonguins d'en haut, qui le traitaient si tyranniquement, qu'il en était presque mort, en sorte qu'on eut bien de la peine à guérir ses plaies. Il était libre parmi les Français, de qui

il dit tant de bien à ces deux nouveaux venus, qu'ils s'estimaient heureux d'être tombés en de si bonnes mains, et d'être sortis de celles de Pieskaret et des autres Algonquins. Monsieur le gouverneur en tomba d'accord et donna ordre qu'on renvoyât le prisonnier en son pays, chargé de présents, et qu'on lui donnât tout ce qui était nécessaire pour son voyage. Il partit seul dans un canot, parce qu'on n'osa pas hasarder de lui donner des Français pour l'accompagner, dans l'expérience que l'on a de la barbarie des Iroquois. Monsieur le gouverneur renvoya les deux autres aux Trois-Rivières, et témoigna à Pieskaret qu'il faisait état de sa valeur, qu'il l'estimait plus que jamais son ami, et que, comme il s'était comporté honnêtement à son endroit, il voulait aussi lui témoigner par les effets combien sa conduite lui avait été agréable. Il lui fit quantité de beaux présents, comme d'arquebuses, poudre, plomb, chaudières, haches, couvertures, capots et autres semblables, que les sauvages estiment plus que les Français n'estiment l'or, les perles et les pierres précieuses. Ces vainqueurs de leur part furent très-contents de monsieur le gouverneur, qui fait tout cela pour le bien de la foi et du pays.

Ce fut le 21 mai que l'ancien prisonnier partit pour retourner en son pays, promettant d'être de retour dans deux mois, et qu'il dirait tant de bien des Français, qu'assurément ses gens les rechercheraient d'amitié. Il fut fidèle à sa parole, parce

qu'il ne fut que quarante jours dans son voyage. Au commencement de juillet, on vit paraître auprès du fort Richelieu trois Iroquois et un Français, vêtu en sauvage, qu'on reconnut aussitôt pour le sieur Couture, qui avait été pris avec le R. P. Jogues, et que les Iroquois tenaient parmi eux en estime et réputation comme un des premiers de leur nation. Aussi tranchait-il parmi eux du capitaine, s'étant acquis ce crédit par sa prudence et sa sagesse, tant la vertu est aimable même parmi les plus barbares. Sitôt que cet Iroquois dont j'ai parlé fut arrivé dans son pays, il fut trouver Couture, lui donna les lettres dont on l'avait chargé, et tous les deux ensemble furent trouver les principaux de la nation et leur firent le rapport des commissions qu'ils avaient, tant de bouche que par écrit. On fit aussitôt assembler les plus considérables des villages pour délibérer sur les propositions de la paix, tant avec les Français qu'avec les nations qui leur sont alliées. Tous conclurent d'envoyer deux de leurs principaux capitaines avec Couture et le messager Iroquois. Tous les sauvages eurent bien de la peine à laisser aller leurs principaux chefs; mais ils dirent qu'ils ne craignaient point de hasarder leurs têtes, pour tâcher d'être amis des Français et des nations qui leur sont alliées. Surtout, ils faisaient fonds sur Couture qui, ayant assisté à tous leurs conseils et étant Français, pourrait plus facilement que tout autre traiter de la paix avec ceux de sa nation.

Ces quatre députés étant donc arrivés à Richelieu, on fut ravi de voir Couture. On le baise, on l'embrasse, surtout quand il eut déclaré que les Iroquois demandaient la paix, sans feinte. Cette nouvelle donna de la joie à tout le pays, car on ne pouvait sortir non plus que d'une prison de tous les forts qui sont au-dessus de nous, sans être à la merci de ces peuples. Sitôt qu'ils furent descendus, M. de Santerre, qui commande au fort Richelieu, les fit embarquer dans une chaloupe pour les conduire aux Trois-Rivières, leur donnant des Français pour escorte.

Le cinquième de juillet, le sieur Guillaume Couture parut dans un canot aux Trois-Rivières. Sitôt qu'il fut reconnu, chacun l'embrasse et le regarde comme un homme ressuscité, qui donne de la joie à ceux qui le pensaient mort, ou en danger de passer le reste de ses jours dans une captivité toute pleine de barbarie. Après cet accueil, il montre une chaloupe qui amenait trois Iroquois, délégués de tout le pays pour venir traiter de la paix avec les Français, et, par leur entremise, avec les nations qui nous sont confédérées. L'un des trois Iroquois était ce prisonnier que M. le gouverneur avait renvoyé en son pays, pour dire à ses compatriotes combien il se sentait obligé de la courtoisie qu'ils lui avaient faite, lui renvoyant deux prisonniers français; et que, n'en demeurant pas là, il avait encore deux prisonniers iroquois qu'il avait dessein

de leur rendre, quand il aurait appris leur volonté sur les propositions de paix. Les deux autres étaient députés à cet effet. Le premier, et le plus intelligent, se nommait Kiotsaton, c'est-à-dire le Crochet, et l'autre, Aniwgan. La chaloupe qui les portait, et qu'ils avaient prise à Richelieu, étant proche du bord, et les Français et les sauvages approchant pour les recevoir, Kiotsaton fit signe de la main qu'on l'écoutât, et, pour cet effet, il se mit sur le devant de la chaloupe, où il était tout couvert de porcelaine. « Mes frères, dit-il, j'ai quitté mon » pays pour vous venir voir, et enfin me voilà dans » vos terres. On m'a dit à mon départ que je venais » chercher la mort et que je ne reverrais plus ma patrie ; mais je me suis volontairement exposé pour » le bien de la paix, voyant de si belles dispositions » pour rendre la terre égale et faire que toutes les » nations n'en soient plus qu'une. Je viens donc » pour entrer dans le dessein des Français, des » Hurons et des Algonquins, et pour vous communiquer les pensées de tout mon pays.» Cela dit, la chaloupe tire un coup de pierrier, et le fort répond d'un coup de canon pour marque de réjouissance.

Cet ambassadeur sauvage ayant mis pied à terre, fut conduit au logis de M. de Champflour, commandant des Trois-Rivières, qui lui fit un fort bon accueil. Après avoir pétuné à la façon des sauvages et mangé quelques pruneaux, il dit : « Je trouve » bien de la douceur dans les maisons des Français ;

» depuisque j'y ai mis le pied, je n'y trouve que de
» la réjouissance. Je vois bien que Celui qui est au
» ciel veut conclure une affaire bien favorable. Les
» hommes ont des pensées et des esprits trop diffé-
» rents pour tomber d'accord : c'est le ciel qui réu-
» nira tout. » Dès le même jour, on dépêcha un canot à M. le gouverneur, pour lui donner avis de l'arrivée de ces ambassadeurs, et cependant eux et les prisonniers avaient toute liberté, et c'était à qui leur ferait festin. Un des Pères s'étant trouvé dans une cabane où il avait été invité, l'Iroquois dit à Couture qui l'accompagnait : « Ces gens me sem-
» blent paisibles et d'une humeur assez douce, fais-
» leur dire par ce Père que je les vois volontiers, et
» que bientôt nous nous entre-visiterons sans crainte,
» et que nous changerons de maisons, c'est-à-dire
» que leurs maisons seront nôtres et que les nôtres
» seront à eux. » Noël Négabamat, notre excellent chrétien, répondit : « Ce discours est bien agréable;
» vous savez bien que nous ne coupons point la
» gorge à ceux qui sont délégués pour porter de si
» bonnes nouvelles : vous n'êtes point des enfants,
» parlez-nous à cœur ouvert et ne nous cachez point
» les sentiments que vous avez de nous : pour les
» nôtres, ils sont tels que sont ceux d'Onontio,
» (c'est le nom qu'ils donnent à M. le gouverneur);
» tout ce que vous ferez avec lui, nous le tiendrons
» pour fait, car nous ne sommes qu'un avec lui. »

Une autre fois, M. de Champflour, après les

avoir bien régalés, leur fit dire qu'ils étaient parmi nous comme en leur pays, qu'il n'y avait rien à craindre pour eux, et qu'ils pouvaient croire qu'ils étaient dans leurs maisons étant dans les nôtres. Kiotsaton se tourna vers l'interprète, et lui dit: « Ce » capitaine est un grand menteur; » puis se tournant vers l'interprète, il ajouta: « Il dit que je suis ici » comme dans ma maison, et comme dans mon » pays; c'est une menterie, car je suis maltraité » en ma maison et je fais ici grande chère: je » mourrais de faim en mon pays, et je suis ici tous » les jours dans les festins. » Ce sauvage fit d'autres reparties semblables dans les rencontres qui témoignaient qu'il avait de l'esprit.

Enfin, M. le gouverneur étant arrivé de Québec aux Trois-Rivières, donna audience aux ambassadeurs, le mercredi, douze de juillet. Cela se fit dans la cour du fort, où l'on fit étendre de grandes voiles contre l'ardeur du soleil qui était fort grande. Voici comme le lieu était disposé. D'un côté était M. le gouverneur, accompagné de ses gens, et du révérend père Vimon, supérieur de la mission, assez proche de lui. A ses pieds étaient assis, sur une longue écorce, les cinq Iroquois, qui voulurent avoir cette place, pour témoigner l'amour et le respect qu'ils avaient pour M. le gouverneur. A l'opposite, étaient les Algonquins, les Montagnez, et les Attikamek. Les deux côtés étaient fermés par des Français et quelques Hurons. Au milieu, il y avait une grande place,

où les Iroquois avaient fait planter deux perches, et tendre une corde de l'une à l'autre pour y pendre et attacher, ainsi qu'ils disaient, les paroles qu'ils nous devaient porter, c'est-à-dire, les présents qu'ils nous devaient faire, car tout parle parmi eux, et leurs actions sont significatives aussi bien que leurs paroles.

Ces présents consistaient en, trente mille grains de porcelaine, qu'ils avaient réduits à dix-sept colliers, qu'ils portaient, partie sur eux, et partie dans un petit sac, placé tout auprès d'eux. Tous étant assemblés, et chacun ayant pris sa place, le grand Iroquois (je le nomme ainsi, parce qu'il était d'une grande et haute taille), se leva et regarda premièrement le soleil; puis, ayant jeté les yeux sur toute la compagnie, il prit un collier de porcelaine à sa main, et commença sa harangue d'une voix forte en ces termes: « Onontio, prête l'oreille à mes paroles;
» je suis la bouche de tout mon pays: tu entends
» tous les Iroquois quand tu m'entends parler. Mon
» cœur n'a rien de mauvais, je n'ai que de bonnes
» intentions. Nous avons en notre pays des chansons
» de guerre, en grand nombre, mais nous les avons
» toutes jetées par terre, et nous n'avons plus
» aujourd'hui que des chants de réjouissance. » Là dessus, il se mit à chanter, et ses compatriotes lui répondaient. Il se promenait en cette grande place, comme un acteur sur un théâtre, en faisant mille gestes. Il regardait le ciel, envisageait le soleil, et il se frottait les bras, comme s'il en eût voulu faire

sortir la vigueur qui les anime dans les combats.

Après qu'il eut bien chanté, il dit que le présent qu'il tenait en main remerciait M. le gouverneur, de ce qu'il avait sauvé la vie à Tokhiahenchiaron, le retirant, l'automne dernier, de la mort et de la dent des Algonquins : mais il se plaignait adroitement de ce qu'on l'avait renvoyé tout seul : « Car, disait-il, si son canot se fût renversé, si les » vents et les tempêtes l'eussent submergé, en un » mot, s'il fût mort, vous eussiez longtemps attendu » ce pauvre homme, aussi bien que les nouvelles » de la paix, et vous nous auriez ensuite accusés » d'une faute que vous-mêmes auriez faite. » Cela dit, il attacha son collier au lieu destiné.

Il en tira un autre qu'il attacha au sieur Couture, en disant tout haut : « C'est ce collier qui vous amène » ce prisonnier. Je ne lui ai pas voulu dire, lorsque » nous étions encore dans notre pays : Va-t-en, mon » neveu, prends un canot, et t'en retourne à Québec; » mon esprit n'aurait pas été en repos : j'aurais tou- » jours pensé et repensé, à part moi : ne s'est-il point » perdu? En vérité, je n'aurais point eu d'esprit si » j'eusse procédé de cette sorte. Celui que vous nous » avez renvoyé a eu toutes les peines du monde en » son voyage. » Alors il commença à exprimer ces peines, mais d'une manière si naturelle, qu'il n'y a point de comédien en France qui exprime si naïvement les choses, que ce sauvage exprimait celles qu'il voulait dire. Il avait un bâton à la main qu'il mettait sur sa tête, pour représenter comment ce

prisonnier portait son paquet. Il le portait ensuite d'un bout de la place à l'autre, pour exprimer ce qu'il avait fait dans les sauts et dans les courants d'eau, où étant arrivé, il lui avait fallu transporter son bagage pièce à pièce. Il allait et venait, représentant les tours et retours de cet homme. Il feignait heurter contre une pierre, puis il chancelait comme dans un chemin boueux et glissant. Comme s'il eût été seul dans un canot, il ramait d'un côté, et comme si son petit bateau eût voulu tourner, il ramait de l'autre pour le redresser. Prenant un peu de repos, il reculait autant qu'il avait avancé : il perdait courage, puis il reprenait ses forces. En un mot, il ne se peut rien voir de mieux exprimé que cette action, dont les mouvements étaient accompagnés de paroles qui disaient ce qu'il représentait. « Encore, disait-il, si vous l'eussiez aidé à passer les » sauts et les mauvais chemins, le reste aurait été » supportable. Si au moins, en vous arrêtant, vous » l'eussiez regardé de loin et conduit de la vue, cela » nous aurait consolés ; mais je ne sais où étaient » vos pensées, de renvoyer un homme seul, parmi » tant de dangers. Je n'en ai pas fait de même à » l'égard de Couture ; je lui ai dit : Allons, mon » neveu, suis-moi; je veux te ramener en ton » pays au péril de ma vie. » Voilà ce que signifiait le second collier.

Le troisième témoignait que les présents que M. le gouverneur avait donnés à l'Iroquois qu'il avait renvoyé, avaient été distribués aux nations qui

leur sont alliées, pour arrêter leur colère, et qu'ils y avaient ajouté quelque chose du leur, pour les obliger d'envoyer des présents partout, de mettre bas les haches, et de retirer les avirons des mains de ceux qui s'embarquaient pour venir en guerre. Il nommait toutes ces nations et même les Hollandais, à qui ils en firent part, comme à leurs alliés, quoiqu'ils ne répondissent rien à ce qu'il disait.

Le quatrième collier, était pour nous assurer que la pensée de leurs gens tués en guerre ne les touchait plus, et qu'ils mettaient leurs armes sous les pieds. « J'ai passé, disait-il, près du lieu où les Algonquins » nous ont maltraités et massacrés, au printemps » dernier, dans le combat où ces deux prisonniers » ont été pris. J'ai, dis-je, passé vite, ne voulant » pas voir le sang répandu de mes gens, ni leurs » corps qui sont encore sur la place, mais j'ai dé- » tourné ma vue de peur d'irriter ma colère. » Puis, frappant la terre, et prêtant l'oreille, il poursuivit disant : « J'ai ouï la voix de mes ancêtres massacrés » par les Algonquins, lesquels, voyant que mon » cœur était encore capable de se venger, m'ont » crié d'une voix amoureuse : Mon petit-fils, as- » seyez-vous et n'entrez point en fureur ; ne pensez » plus à nous, puisqu'il n'y a plus moyen de nous » retirer de la mort ; pensez seulement aux vivants, » cela est d'importance, et retirez-les du glaive et » du feu qui les peuvent faire venir où nous som- » mes : un homme vivant vaut mieux que plusieurs » morts. Ayant entendu cette voix, j'ai passé ou-

» tre, et suis venu jusqu'à vous, pour délivrer
» ceux que vous tenez encore. »

Le cinquième présent fut donné pour nettoyer la rivière et en ôter les canots ennemis qui la pourrait troubler et empêcher la navigation. Il faisait mille gestes comme s'il eût voulu arrêter les vagues, et donner un calme à la rivière, depuis Québec jusqu'aux Iroquois.

Le sixième pour aplanir les sauts et chutes d'eau, et retenir les courants qui se rencontrent dans les rivières où il faut naviguer pour aller en leur pays: « J'ai vu périr, dit-il, dans les bouillons d'eau, voilà
» pour les apaiser, » et avec ses mains et ses bras il arrêtait ces torrents et les mettait à l'unisson.

Prenant le septième : « Voilà pour donner la bonace
» au grand lac de Saint-Louis, pour le rendre uni
» comme une glace, et pour apaiser la colère des
» vents, des tempêtes et des eaux. » Et rendant par ses mouvements le chemin favorable, il attacha ce présent au bras d'un Français, le tirant tout droit au milieu de la place pour marquer que nos canots iraient sans peine dans leurs ports.

Le huitième frayait tout le chemin qu'il faut faire par terre. Vous eussiez dit qu'il abattait les arbres, qu'il coupait les branches, qu'il repoussait les forêts, qu'il remplissait de terre les lieux profonds : « Voilà, disait-il, tout le chemin net et poli. » Il se baissait contre terre pour niveler les campagnes de sa vue et voir s'il n'y avait plus de pierres ni de bois

où l'on pût heurter en marchant : « C'en est fait,
» on verra la fumée de nos bourgades depuis
» Québec, tous les obstacles sont ôtés. »

Le neuvième était pour témoigner que nous trouverions du feu tout prêt dans leurs maisons, que ce feu ne s'éteindrait ni jour ni nuit, et que nous en verrions la clarté de nos foyers.

Le dixième fut donné pour nous lier tous ensemble très-étroitement. Il prit un Français d'un côté, enlaçant son bras dans le sien, et un Algonquin de l'autre. S'étant ainsi liés, et montrant ce collier qui était extraordinairement beau, il s'écria : « Voilà
» le nœud qui nous attache inséparablement, rien
» ne nous pourra désunir, quand même la foudre
» tomberait du ciel, car si elle coupe ce bras qui
» nous attache à vous, nous vous saisirons incon-
» tinent de l'autre. »

Le onzième nous invitait à manger avec eux en disant : « Notre pays est rempli de poissons et de
» venaison ; on ne voit que cerfs, élans, castors ;
» quittez ces puants pourceaux qui courent ici parmi
» vos habitants et qui ne mangent que des saletés,
» et venez manger de bonnes viandes avec nous ; le
» chemin est frayé, il n'y a plus de dangers. »

« Le douzième, dit-il en élevant sa voix, est pour
» dissiper tous les nuages de l'air, afin qu'on puisse
» voir à découvert que vos cœurs et les nôtres ne
» sont point cachés, et que le soleil et la vérité
» donnent du jour partout. »

Le treizième faisait ressouvenir les Hurons de leur bonne volonté. « Il y a trois jours, disait-il, » c'est-à-dire trois ans, que vous aviez un sac plein » de porcelaine avec d'autres présents tout prêts » pour venir chercher la paix, qui vous a détournés » de cette pensée? »

Le quatorzième était pour presser les Hurons qu'ils se hâtassent de parler, qu'ils ne fussent point honteux comme des femmes, et que, prenant résolution d'aller chez les Iroquois, ils passassent par le pays des Algonquins et des Français.

Le quinzième pour témoigner qu'ils avaient toujours eu dessein de ramener le père Jogues et le père Brissani, mais que le premier leur avait été dérobé, et qu'ils avaient volontairement donné le second aux Hollandais, qui le leur avaient demandé.

Le seizième pour les recevoir quand ils reviendraient, afin de les mettre à couvert et d'arrêter les haches des Algonquins et les canons des Français. « Il y a six ans, disait-il, que nous ramenions » vos prisonniers et que nous venions vous dire que » nous voulions être de vos amis, mais nous entendîmes des arquebuses et des canons siffler de tous » côtés, cela nous fit retirer, et comme nous avons » du courage pour la guerre, nous fîmes résolution » de vous en donner des preuves dès le printemps » suivant. En effet, nous parûmes en vos terres, et » prîmes d'abord le père Jogues avec les Hurons. »

Le dix-septième collier était celui qui était pro-

pre à Hoüätkeniate, et qu'il portait ordinairement en son pays. Ce jeune homme était l'un des deux prisonniers, et sa mère, qui était tante du père Jogues au pays des Iroquois, envoya ce collier, qui était très-beau, afin qu'il fût donné à celui qui avait sauvé la vie à son fils.

Après que ce grand Iroquois eut expliqué tout ce que ses présents voulaient signifier, il ajouta : « Je » m'en vais passer le reste de l'été dans mon pays en » jeux, en danses et en réjouissances pour le bien » de la paix ; mais j'ai peur que, pendant que nous » danserons, les Hurons ne nous viennent pincer. »

Voilà ce qui se passa en cette assemblée, où l'on n'a pu recueillir que quelques pièces détachées de la harangue de l'Iroquois, par la bouche de l'interprète qui n'avait que par intervalles la liberté de parler ; mais tous conviennent que ce sauvage était très-éloquent et fort bon acteur pour un homme qui n'a d'autre étude que ce que la nature lui a appris sans règles et sans préceptes. La conclusion fut que les Iroquois, les Algonquins, les Montaguez, les Hurons et les Français danseraient tous ensemble, et qu'ils passeraient la journée dans l'allégresse.

Le 13 de juillet, M. le gouverneur traita toutes les nations sauvages que je viens de nommer, qui se trouvèrent aux Trois-Rivières, afin de les réunir toutes et de bannir toute la défiance qui pourrait être entre elles. L'ambassadeur iroquois en témoigna bien de la satisfaction. Il chanta et dansa selon

la coutume de son pays, et recommanda fort aux Algonquins et aux Hurons d'obéir à Onontio et de suivre les intentions des Français.

Le jour suivant, M. le gouverneur répondit aux présents des Iroquois par quatorze présents qu'il leur fit, et qui furent acceptés avec des marques de satisfaction qu'ils faisaient paraître à chaque présent qui leur était offert. Ainsi, après que le truchement eut donné à entendre les intentions de M. le gouverneur, la paix fut conclue, à condition que les Iroquois ne feraient aucun acte d'hostilité envers les Hurons, et qu'ils mettraient la hache bas jusqu'à ce que les anciens Hurons, qui n'étaient pas présents aux Trois-Rivières, eussent parlé. Voici l'ordre qui fut gardé dans les présents de M. le gouverneur présentés par Couture, qui harangua en Iroquois, et qui fit de sa part les gestes et les façons de cette nation pour correspondre à celles de l'ambassadeur.

Le premier présent : « Voilà pour remercier Celui » qui a fait le ciel et la terre, de ce qu'il est partout » et de ce qu'il nous voit jusque dans nos cœurs, » et de ce que, à présent, il unit les esprits de tous » les peuples. »

Le second : « Voilà pour reconduire vos trois pri- » sonniers, et pour les revêtir à leur retour, afin » qu'ils n'aient pas froid par le chemin et qu'ils ne » soient pas honteux de rentrer nus dans leur village. »

Le troisième : « Voilà pour remercier le pays de

» ce qu'il a donné la vie à Couture, de ce qu'ils l'ont
» bien traité et de ce qu'ils l'ont ramené. »

Le quatrième : « Ce présent efface la pensée des
» morts et la mémoire de tous les maux passés. »

Le cinquième : « Pour rendre la rivière facile,
» pour affermir le lac et pour faire un chemin aisé,
» afin qu'on puisse voir la fumée des feux des
» Français et des Algonquins. »

Le sixième : « Pour attirer les canots des Iroquois,
» Agnirognons à nous venir voir, pour manger avec
» nous, pour pêcher en nos rivières des barbues,
» esturgeons et castors, et chasser dans nos forêts
» des orignaux. »

Le septième : « Pour témoigner que quand ils
» viendront ici nous leur ferons du feu pour leurs
» chaudières, et que ce feu sera toujours prêt et
» qu'il durera toujours. »

Le huitième : « Pour marque du contentement
» que nous recevons de leur alliance, tant avec nous
» qu'avec les Algonquins, et que nous mangerons
» ensemble en paix. »

Le neuvième : « Afin qu'ils attendent que les
» Hurons et ceux d'Iroquet parlent, comme aussi
» nos Algonquins supérieurs. »

Le dixième : « Pour assurer que les Français
» procureront que les Hurons viennent au plus tôt,
» afin qu'ils mettent bas les armes, comme les
» Agnirognons, pour témoigner que nous voulons
» être amis d'Ognoté et qu'ils seront les enfants

» d'Onontio. Cet Ognoté est une petite nation que
» les Iroquois ont peuplée et qu'ils appellent pour
» ce sujet leurs enfants. »

Le onzième : « Pour les remercier de ce que
» nous voyons le père Jogues et que nous espérons
» revoir le père Bressani. »

Le douzième : « Voilà pour servir de collier à
» Onatkmater de Totranchoron. »

Le treizième : « C'est pour demander la petite
» Thérèse Huronne et un jeune Français captifs
» chez les Iroquois. »

Le quatorzième : « Pour assurer que nous regar-
» dons les Santoneronous (ce sont des nations
» iroquoises) et les autres nations qui leur sont
» alliées, comme leurs parents et les nôtres. »

Après que l'interprète de M. le gouverneur eut cessé de parler, Pieskaret se leva et fit un présent, en disant, à haute voix, que c'était une pierre qu'il mettait sur la fosse des trépassés, afin qu'on ne reconnût plus leurs os, c'est-à-dire afin qu'on en perdît la mémoire, et qu'on n'en tirât point vengeance.

Noël Négabamat se leva ensuite et dit qu'il présentait quelques peaux d'orignal ; puis il continua son discours, disant qu'il désirait ensevelir et couvrir les morts et les retirer du cœur et de la pensée de leurs parents, afin de leur en ôter la douleur. Il conclut, disant que son cœur n'étant qu'un avec celui de son frère aîné Onontio, il ne faisait aussi

qu'un présent avec le sien. Pour conclusion, on tira trois coups de canon pour chasser le mauvais air de la guerre et pour se réjouir du bonheur de la paix.

Après cette cérémonie, un Huron d'un esprit mal tourné abordant l'ambassadeur iroquois, lui voulut jeter quelque défiance des Français. Mais il lui repartit : « J'ai le visage peint et barbouillé » d'un côté, mais de l'autre il est net; je ne vois » pas bien clair du côté où je suis barbouillé, de » l'autre j'ai bonne vue. Le côté barbouillé est du » côté des Hurons, je n'y vois goutte; le côté net » est le côté des Français, j'y vois bien clair. » Ayant dit ces paroles, il se tut et imposa silence à cet esprit mal fait.

Le soir, avant le départ des Iroquois, le R. P. supérieur des Jésuites les fit venir en leur maison, où il leur fit des présents conformes à leur inclination, savoir : chacun un chalumet avec du pétun. Le grand Iroquois ayant reçu le sien, parla en ces termes : « Quand je suis parti de mon pays, j'ai abandonné » ma vie et me suis volontairement exposé à la mort, » si bien que je vous suis redevable de ce que je suis » encore en vie. Je vous remercie de ce que je vois » encore le soleil, je vous remercie de ce que vous » nous avez si bien traités, je vous remercie de vos » bons discours, je vous remercie de ce que vous » nous avez couverts depuis les pieds jusqu'à la » tête, je vous remercie enfin de vos beaux pré-

» sents. Il ne nous restait plus de vide que la bou-
» che, voilà que vous la remplissez d'une chose que
» nous aimons fort. Je vous dis donc adieu; quand
» nous mourrions en chemin et que nous serions
» noyés dans le lac, les arbres porteraient de vos
» nouvelles en notre pays, et quelque élément
» donnerait avis du bon traitement que vous nous
» avez fait; je crois même que quelque génie nous
» a déjà devancés, et que l'on ressent déjà de la
» joie, dans le pays des Iroquois, pour le bon
» accueil que vous nous avez fait. »

Le lendemain, qui était le 15 de juillet, sur les dix heures du matin, le grand Iroquois, voyant tous ses gens embarqués et les sauvages aussi bien que les Français sur le bord de l'eau, s'écria : « Adieu,
» mes frères, je suis de vos parents, je vais porter
» de bonnes nouvelles en mon pays. » Puis, s'adressant à M. le gouverneur, il lui dit : « Onontio,
» ton nom est grand par toute la terre ; je ne pen-
» sais pas remporter ma tête que j'avais hasardée,
» ni qu'elle dût sortir de vos portes ; mais, bien
» loin de l'avoir perdue, je m'en retourne chargé
» d'honneurs et de bienveillance. Mes frères, dit-
» il aux sauvages, obéissez bien à Onontio et aux
» Français; leurs intentions sont bonnes, et vous
» ne sauriez mieux faire que de suivre leurs avis.
» Au reste, vous aurez bientôt de nos nouvelles;
» attendez-moi. » Là-dessus, les sauvages firent une salve d'arquebusades et le fort tira le canon, et ainsi

se termina l'ambassade. Dieu veuille, par sa bonté, en tirer sa gloire.

Je me remets à écrire, ce 27 septembre, pour vous dire la suite de cette affaire. Les Iroquois partant d'ici furent accompagnés de deux Français, qu'on leur donna pour marque qu'on ne se défiait pas d'eux. Avec cette escorte, ils furent reçus dans leur pays, où la paix fut ratifiée de tous avec une satisfaction non-pareille. Ils ont été de retour (selon leur promesse) vers le 18 de septembre, et ont fait un nouvel accord avec les Hurons et les Algonquins de l'île, et, ce qui nous a été plus agréable que toute autre chose, ils ont demandé des Pères pour les instruire en leur pays. Il se pourra faire que ceux qui y ont déjà répandu leur sang seront chargés de cette mission ; mais cela n'est pas encore bien assuré. La paix avec ces barbares peut passer pour un miracle du ciel, car, humainement parlant, on ne la pouvait espérer vu les grands obstacles qui se rencontrent en leur façon d'agir. Nous en avons donc toute l'obligation à Dieu, qui, par ce moyen, ouvre la porte à l'Evangile dans toutes les nations. Vous pouvez juger de là si nous n'avons pas des joies indicibles de cette haute grâce et de ce que nous sommes à la veille de voir le royaume de Dieu s'étendre sur tous les peuples infidèles de notre Amérique. Nous, qui avons vu et expérimenté les persécutions des infidèles, ressentons doublement la douceur qu'il y a de se voir délivré d'un joug aussi pesant et

aussi contraire à la loi de Dieu que l'était celui-là. Demandez à Dieu la solidité de cette paix, car le diable, qui va être chassé de son empire, jouera de son reste pour la troubler, ce qui serait pire qu'auparavant.

Au reste, nos néophytes ressentent vivement cette faveur du ciel, d'où Notre-Seigneur fait découler sur eux des grâces si extraordinaires, qu'on en voit déjà des effets continuels de vertu. L'un d'eux, à la suite d'une vision que Notre-Seigneur lui a donnée, a causé de grandes conversions, jusqu'à faire des pénitences publiques, que les sauvages faisaient d'eux-mêmes pour l'horreur qu'ils avaient de leurs péchés passés. Cela continue encore à présent, et celui qui a eu la vision ne se peut empêcher de prêcher à ses compatriotes ce qu'il a vu. Dans cette vision, Notre-Seigneur lui est apparu, et, après lui avoir montré ses plaies sacrées, il lui a fait voir la gloire des bienheureux et les peines des damnés, avec la juste raison qu'il a de châtier les hommes qui ne font pas un bon usage de la Rédemption. Il lui a encore révélé plusieurs secrets, touchant l'état des sauvages décédés et la disposition de quelques-uns qui étaient encore en vie. Or, cet homme parle de tout cela avec un zèle merveilleux. Il reprend les sauvages et leur dit ce qu'il a vu écrit, dans un livre que Notre-Seigneur lui a fait voir, et, comme ils ne peuvent démentir leur conscience, ils se condamnent eux-mêmes à la pénitence. Tout

ceci arriva dans un lieu où plusieurs nations étaient assemblées, lesquelles, apprenant ce qui s'était passé, en demeurèrent si épouvantées et si touchées, que plusieurs se convertirent et pleuraient sans relâche.

Les RR. PP. Poncet et Brissani, deux excellents missionnaires, sont allés chez les Hurons. Ce dernier, qui a tant souffert des Iroquois, a mendié de l'étoffe pour faire des robes à ses tyrans; nous les avons faites, et il les leur a envoyées. Il les aime ardemment et soupire que le sort tombe sur lui pour leur aller porter la parole de la vie éternelle, pour la temporelle qu'ils ont voulu lui ôter, car il a souffert mille morts en douleurs et en angoisses tant intérieures qu'extérieures. Ah! qu'il fait bon appartenir à Jésus-Christ et imiter les exemples de ce divin prototype! On doit rendre le bien pour le mal, et quand on a le pouvoir on le rend au centuple. Nous espérons avoir des filles iroquoises avec notre captive, qu'on nous doit rendre. Si ce bon Père nous amène ces petites harpies, qui ont aidé à le tyranniser, nous les chéririons beaucoup, parce qu'elles ont aidé à ce grand serviteur de Dieu à gagner de si précieuses couronnes; car nous voulons entrer dans ses sentiments et faire voir à nos ennemis que nous ne savons nous venger qu'en rendant des biens pour des maux.

Québec, 14 septembre 1645.

LETTRE XXVI. — Au même.

Progrès de la foi dans le Canada. — Confirmation du traité de paix.— La précieuse mort des pères Denoüe et Masse, jésuites, etc.

Mon très-cher et bien-aimé Fils,

Je prie le Roi des saints d'être l'unique objet de votre amour pour le temps et pour l'éternité. Le désir que j'ai que vous priiez et que vous excitiez les gens de bien à prier pour cette nouvelle Eglise, me porte à vous faire un petit récit des bénédictions que Dieu continue de verser sur nos sauvages. Cela vous excitera sans doute de nouveau à louer leur bienfaiteur, et à lui demander, pour les uns la persévérance, et pour les autres la grâce d'une parfaite conversion. Il y a apparence que cela n'est pas bien éloigné, puisque nous voyons ici tous les jours, à notre grande consolation, de nouvelles nations attirées par les nouvelles de la paix, qui leur rend les passages libres. Le désir qu'ils ont de se faire instruire et de se sauver fait qu'ils demandent des Pères, pour les emmener en leurs pays, afin qu'ils y portent les riches trésors de la foi et de l'Evangile, et qu'ils les mettent au nombre des enfants de Dieu par le moyen du baptême.

Ceux qui paraissent les plus zélés, sont les sauvages du côté du nord, dont la mission est à Tadoussac. Je vous en parlai l'an passé; et comme les nations de cette côte, qui résident avant dans les terres, entre des montagnes affreuses et des rochers

inaccessibles, se rendent chaque année au printemps en ce lieu-là, les Pères sont aussi exacts à s'y trouver, pour les instruire l'espace de trois ou quatre mois, que le temps est plus tempéré; car, le reste de l'année, il y fait un froid non-pareil, y ayant encore des neiges et des glaces au mois de juin. Il y a quelques jours que j'en demandais des nouvelles au Père qui a le soin de cette mission, ayant une association spirituelle avec lui pour la conversion de ces peuples : car encore que nous embrassions toutes les nations en celui qui les a créées, nous en tirons néanmoins tous les ans chacune une au sort, afin d'exciter plus particulièrement nos dévotions pour leur conversion. Or, comme cette mission m'est tombée en partage, j'ai voulu savoir du Père les bénédictions que Dieu y verse, afin de lui en rendre grâce. Voici la réponse qu'il ma faite : « Je ne puis rien mander de ces » quartiers de meilleur, que l'amplification du » royaume de Jésus-Christ. En un jour, j'ai baptisé trente Betsamites et confessé soixante chré- » tiens. Je suis sur le point de faire six mariages à » la face de l'Eglise. Je pris, avant-hier, tous les » diables des sorciers, leurs pierres, leurs tam- » bours et semblables badineries, que j'ai fait bouil- » lir, pour leur faire voir combien c'est peu de » chose, et afin que ce malin esprit ne paraisse plus » dans le pays de ces pauvres gens. Les sauvages » de Tadoussac font des harangues qui n'ont point

» de prix, tant à leurs gens qu'aux nations étran-
» gères, pour les encourager à croire et à embras-
» ser la foi. Vous les concevriez mieux par les
» oreilles que par les yeux. Remerciez le grand
» Maître de ce qu'il illumine toutes les nations du
» Nord, car il y en a ici de plus de dix sortes qui sont
» de plus de douze journées de Tadoussac. Je ne
» sais si la fin du monde est proche, mais la foi
» s'étend beaucoup. Je n'ai qu'un regret, de voir
» un si mauvais instrument que moi entre les
» mains de Dieu; mais priez sa bonté, je vous en
» supplie, de me rendre plus digne en me faisant
» miséricorde. Les dévotions de nos paroissiens
» sont fort réglées. Il y en a environ soixante qui
» se sont confessés deux ou trois fois, et comme ils
» se disposent à communier, ils jeûnent le samedi
» à ce dessein. Il y en a trente qui ont communié
» pour la première fois, et le reste communiera en
» son temps. Ce m'a été une consolation bien sen-
» sible de leur voir recevoir ce saint sacrement avec
» tant de dévotion et de ferveur, que les Français
» des deux barques qui sont arrivés, ayant assisté
» à la messe, à l'eau bénite et à l'instruction qu'on
» leur a faite, les ont admirés. Leur police conti-
» nue dans une obéissance exacte. Ils ont première,
» seconde et troisième table. Les personnes de con-
» sidération mangent à la première; les officiers
» qui ont servi mangent à la seconde, et les fem-
» mes et les enfants à la dernière. Ils ont fait une

» allée pour se promener après le repas, pour trai-
» ter de leurs affaires, et pour prier en se prome-
» nant.

» Ils souhaitent passionnément une petite maison
» à la française pour y loger l'été et serrer leurs
» hardes l'hiver, pendant qu'ils sont à la chasse. »

Jusqu'ici sont les paroles de la lettre du père.

C'est une chose ravissante de voir nos bons sauvages de Silleri, et le grand soin qu'ils apportent à ce que Dieu soit servi comme il faut dans leur bourgade, que les lois de l'Eglise soient gardées inviolablement, et que les fautes y soient châtiées pour apaiser Dieu : l'une des principales attentions des capitaines, est à éloigner tout ce qui peut être occasion de péché, ou en général ou en particulier. L'on ne va point à la chapelle que l'on n'y trouve quelque sauvage en prière avec tant de dévotion, que c'est une chose ravissante. S'il s'en trouve quelqu'un qui se démente de la foi ou des mœurs de chrétien, il s'éloigne et se bannit de lui-même, sachant bien que, bon gré mal gré, il lui faudrait faire pénitence ou être honteusement chassé de la bourgade. Il y a quelques jours qu'un jeune homme eut un différent avec sa femme. Ils furent menés devant les capitaines, qui condamnèrent l'homme à être mis à la chaîne dans une cave du fort, et là, à jeûner trois jours au pain et à l'eau; et la femme fut condamnée à la même peine, qui fut exécutée en notre monastère. Ces pauvres gens firent leur pé-

nitence avec tant de dévotion, que je crois que leur faute leur fut remise dès le moment que la sentence leur fut prononcée. La femme ne voulut pas seulement une poignée de paille sous elle; « car, disait-elle, je veux payer Dieu que j'ai fâché. »

Les Attikamek, qui sont aussi du côté du nord, sont convertis et vivent d'une vie extraordinairement innocente. Il y a quatre ans qu'une trentaine descendirent ici, où ils furent instruits et baptisés; après quoi ils s'en retournèrent en leur pays, annonçant, avec une ferveur apostolique à ceux de leur nation, le bien qu'ils avaient rencontré. Ils leur expliquèrent les points de la foi comme ils les avaient appris, en sorte qu'ils en convertirent un grand nombre qu'ils amenèrent aux Trois-Rivières pour y être baptisés, ce qui leur fut accordé. Depuis ce temps-là, ils sont réglés comme s'ils avaient toujours des Pères parmi eux : aussi viennent-ils de temps en temps, quoique fort éloignés, pour rendre compte de leur foi et recevoir de nouvelles lumières. On ne peut rien voir de plus zélé, même jusqu'aux enfants. La paix, qui fut faite l'an passé, a ouvert la porte aux nations éloignées qui, sans crainte, viennent en ces quartiers, ravies d'avoir la liberté du commerce et de se faire instruire. Elles demandent toutes des Pères pour les mener en leur pays; et déjà en voilà qui partent pour aller aux Abnakiwois, qui étaient ci-devant inaccessibles. D'autres vont chez les Iroquois, et c'est la chère mission du R. P. Jogues, laquelle

a commencé par l'effusion de son sang, dont il a arrosé cette terre; mais il l'a bien plus sanctifiée par ces vertues héroïques, qui ne seront bien connues qu'au jour du jugement, car ce grand serviteur de Dieu les cache dans un humble silence. Ce peu néanmoins, qui en a paru a ravi en admiration ceux mêmes qui l'ont tyrannisé, lesquels, le revoyant de retour de France et aller en leur pays, l'ont reçu comme un ange du ciel et le regardent comme leur père.

Mais il nous faut dire quelque chose de ces ambassadeurs, qui avaient promis, lorsqu'ils s'en allèrent, de revenir au printemps. Dès qu'ils furent arrivés en leur pays, ils firent leur légation à leurs capitaines, de la part de M. de Montmagni, notre gouverneur, des Français, des Hurons, des Algonquins et des autres nations, qui étaient jointes à ce traité de paix. Voici comment la chose se passa :

Trois jours après leur arrivée dans le premier village, le peuple s'assembla pour écouter la voix d'Onontio, qui est M. le gouverneur, par la bouche du sieur Couture; mais avant qu'ils parlassent, on leur fit un présent pour leur graisser le gosier, et ôter la poussière qu'ils avaient contractée dans le voyage, afin de donner une plus libre sortie à leurs paroles. Après que le sieur Couture et les autres eurent fait leurs harangues, et offert leurs présents, les Iroquois firent les leurs, au nombre de six :

Le 1er était pour guérir les pieds des ambassadeurs, que les ronces, les épines et les autres

difficultés des chemins avaient ensanglantés ;

Le 2e, pour dire que les haches, autrefois levées contre les Français, les Algonquins, les Hurons et alliés, étaient jetées bien loin, afin qu'elles ne fissent plus de mal ;

Le 3e témoignait la douleur qu'on avait eue de la mauvaise fille, qui n'avait pas été obéissante à sa mère, qui l'exhortait d'écouter la voix de son père Onontio, et de considérer sa bonté. Cette effrontée avait bien eu la hardiesse de venir encore cet automne vers Mont-Réal, pour lever la hache : c'est-à-dire que sept hommes de guerre de la nation des Onionteheronons, qui est une petite nation dépendante des Iroquois, se mirent en campagne à leur insu, contre leur volonté, et tuèrent quelques Algonquins, n'ayant pas voulu consentir à la paix ;

Le 4e, pour faire voir la réjouissance de tout le pays de ce qu'Onontrio avait uni tous les peuples et aplani toute la terre ;

Le 5e, en actions de grâces au père commun, Onontrio l'incomparable, qui avait donné de l'esprit aux Algonquins, ce que nul n'avait pu faire avant lui ;

Le 6e était pour avoir place dans les maisons et y allumer du feu, c'est-à-dire, pour y être bien venus et pour y converser en assurance avec les Français.

Les présents étant faits et toutes choses conclues, le sieur Couture s'en retourna avec les Hurons, dix jours après leur arrivée. Etant déjà fort avancés

dans le chemin, ils furent contraints de retourner sur leurs pas, parce qu'ils ne trouvèrent pas leurs canots au lieu où ils les avaient laissés pour cheminer à pied; Dieu l'ayant ainsi permis pour donner assurance de la sincérité des Iroquois, car quelque temps après leur retour au village d'où ils étaient partis, ceux que je viens de dire, qui avaient été en guerre proche de Mont-Réal, et qui avaient tué des Algonquins, arrivèrent et demandèrent audience dans le bourg principal, ce qui leur fut accordé. Ils exposèrent le sujet de leur ambassade, qui était de rompre avec les Algonquins. L'un d'eux prit la parole, en montrant les chevelures de ceux qu'ils avaient tués : « Voilà, dit-il, un de ceux que vous » haïssez. Je vous ai entendu dire autrefois que vous » aviez si peu de volonté de vous réconcilier avec » eux, que si vos âmes se rencontraient dans l'autre » monde, dans un même lieu, vous les persécute» riez encore. J'en dis de même, et afin de vous » encourager à tenir ferme, voilà leurs têtes et des » cordes pour les lier » (c'était un grand collier de porcelaine de cinquante palmes). Ces têtes étaient de plusieurs de nos bons chrétiens de Silleri, qui, étant cabanés proche de Mont-Réal, furent tués en trahison par ces misérables.

A ce discours, les Iroquois répondirent qu'ils s'étonnaient comment ils avaient eu la hardiesse de leur apporter ces têtes, et que sans doute c'était leur jeter la honte sur le front : « Eh! quoi, di-

» saient-ils, Onontio est-il un enfant? Que dira-
» t-il, entendant cette nouvelle? Ne dira-t-il pas
» voilà un trait d'Iroquois? Ils n'ont pas fait le
» coup, mais ils ont donné la hache à ceux-là pour
» la faire tomber sur la tête de nos amis. Mais ce
» n'est pas tout, il n'y va pas seulement de notre
» honneur, mais encore de nos vies. Nos parents
» sont avec les Algonquins comme en leur propre
» terre, ne seront-ils pas en danger d'y perdre la
» vie? Ne les accusera-t-on pas comme auteurs de
» ces meurtres, quand on en apprendra les nou-
» velles? Allez, retirez-vous avec vos chevelures
» et vos présents, nul de nous ne les touchera. »

Ce procédé nous a fait voir que les Iroquois, quoique barbares, ont recherché la paix avec sincérité. Et de plus, pendant tout l'hiver, à ce qu'a rapporté le sieur Couture, nul n'a parlé de guerre, au contraire chacun était bien aise de se voir en liberté, et de pouvoir chasser en assurance. Ils ont fait un tel massacre de cerfs, qu'ils en ont tué plus de deux mille. Ils ont donné charge au sieur Couture de dire aux Algonquins et aux Hurons qu'ils allassent quérir leurs filles et leurs parentes qui étaient captives parmi eux depuis longtemps.

Couture étant de retour au printemps avec les ambassadeurs iroquois, apporta quantité de présents pour diverses raisons, mais qui se terminaient toutes à une seule qui était la confirmation de la paix. Monsieur le gouverneur leur en fit aussi de son côté,

ceci arriva dans un lieu où plusieurs nations étaient assemblées, lesquelles, apprenant ce qui s'était passé, en demeurèrent si épouvantées et si touchées, que plusieurs se convertirent et pleuraient sans relâche.

Les RR. PP. Poncet et Brissani, deux excellents missionnaires, sont allés chez les Hurons. Ce dernier, qui a tant souffert des Iroquois, a mendié de l'étoffe pour faire des robes à ses tyrans; nous les avons faites, et il les leur a envoyées. Il les aime ardemment et soupire que le sort tombe sur lui pour leur aller porter la parole de la vie éternelle, pour la temporelle qu'ils ont voulu lui ôter, car il a souffert mille morts en douleurs et en angoisses tant intérieures qu'extérieures. Ah! qu'il fait bon apparfenir à Jésus-Christ et imiter les exemples de ce divin prototype! On doit rendre le bien pour le mal, et quand on a le pouvoir on le rend au centuple. Nous espérons avoir des filles iroquoises avec notre captive, qu'on nous doit rendre. Si ce bon Père nous amène ces petites harpies, qui ont aidé à le tyranniser, nous les chérirons beaucoup, parce qu'elles ont aidé à ce grand serviteur de Dieu à gagner de si précieuses couronnes; car nous voulons entrer dans ses sentiments et faire voir à nos ennemis que nous ne savons nous venger qu'en rendant des biens pour des maux.

Québec, 14 septembre 1645.

LETTRE XXVI. — Au même.

Progrès de la foi dans le Canada. — Confirmation du traité de paix.— La précieuse mort des pères Denouë et Masse, jésuites, etc.

MON TRÈS-CHER ET BIEN-AIMÉ FILS,

Je prie le Roi des saints d'être l'unique objet de votre amour pour le temps et pour l'éternité. Le désir que j'ai que vous priiez et que vous excitiez les gens de bien à prier pour cette nouvelle Eglise, me porte à vous faire un petit récit des bénédictions que Dieu continue de verser sur nos sauvages. Cela vous excitera sans doute de nouveau à louer leur bienfaiteur, et à lui demander, pour les uns la persévérance, et pour les autres la grâce d'une parfaite conversion. Il y a apparence que cela n'est pas bien éloigné, puisque nous voyons ici tous les jours, à notre grande consolation, de nouvelles nations attirées par les nouvelles de la paix, qui leur rend les passages libres. Le désir qu'ils ont de se faire instruire et de se sauver fait qu'ils demandent des Pères, pour les emmener en leurs pays, afin qu'ils y portent les riches trésors de la foi et de l'Evangile, et qu'ils les mettent au nombre des enfants de Dieu par le moyen du baptême.

Ceux qui paraissent les plus zélés, sont les sauvages du côté du nord, dont la mission est à Tadoussac. Je vous en parlai l'an passé; et comme les nations de cette côte, qui résident avant dans les terres, entre des montagnes affreuses et des rochers

inaccessibles, se rendent chaque année au printemps en ce lieu-là, les Pères sont aussi exacts à s'y trouver, pour les instruire l'espace de trois ou quatre mois, que le temps est plus tempéré; car, le reste de l'année, il y fait un froid non-pareil, y ayant encore des neiges et des glaces au mois de juin. Il y a quelques jours que j'en demandais des nouvelles au Père qui a le soin de cette mission, ayant une association spirituelle avec lui pour la conversion de ces peuples : car encore que nous embrassions toutes les nations en celui qui les a créées, nous en tirons néanmoins tous les ans chacune une au sort, afin d'exciter plus particulièrement nos dévotions pour leur conversion. Or, comme cette mission m'est tombée en partage, j'ai voulu savoir du Père les bénédictions que Dieu y verse, afin de lui en rendre grâce. Voici la réponse qu'il ma faite : « Je ne puis rien mander de ces » quartiers de meilleur, que l'amplification du » royaume de Jésus-Christ. En un jour, j'ai bap- » tisé trente Betsamites et confessé soixante chré- » tiens. Je suis sur le point de faire six mariages à » la face de l'Eglise. Je pris, avant-hier, tous les » diables des sorciers, leurs pierres, leurs tam- » bours et semblables badineries, que j'ai fait bouil- » lir, pour leur faire voir combien c'est peu de » chose, et afin que ce malin esprit ne paraisse plus » dans le pays de ces pauvres gens. Les sauvages » de Tadoussac font des harangues qui n'ont point

» de prix, tant à leurs gens qu'aux nations étran-
» gères, pour les encourager à croire et à embras-
» ser la foi. Vous les concevriez mieux par les
» oreilles que par les yeux. Remerciez le grand
» Maître de ce qu'il illumine toutes les nations du
» Nord, car il y en a ici de plus de dix sortes qui sont
» de plus de douze journées de Tadoussac. Je ne
» sais si la fin du monde est proche, mais la foi
» s'étend beaucoup. Je n'ai qu'un regret, de voir
» un si mauvais instrument que moi entre les
» mains de Dieu; mais priez sa bonté, je vous en
» supplie, de me rendre plus digne en me faisant
» miséricorde. Les dévotions de nos paroissiens
» sont fort réglées. Il y en a environ soixante qui
» se sont confessés deux ou trois fois, et comme ils
» se disposent à communier, ils jeûnent le samedi
» à ce dessein. Il y en a trente qui ont communié
» pour la première fois, et le reste communiera en
» son temps. Ce m'a été une consolation bien sen-
» sible de leur voir recevoir ce saint sacrement avec
» tant de dévotion et de ferveur, que les Français
» des deux barques qui sont arrivés, ayant assisté
» à la messe, à l'eau bénite et à l'instruction qu'on
» leur a faite, les ont admirés. Leur police conti-
» nue dans une obéissance exacte. Ils ont première,
» seconde et troisième table. Les personnes de con-
» sidération mangent à la première; les officiers
» qui ont servi mangent à la seconde, et les fem-
» mes et les enfants à la dernière. Ils ont fait une

» allée pour se promener après le repas, pour trai-
» ter de leurs affaires, et pour prier en se prome-
» nant.

» Ils souhaitent passionnément une petite maison
» à la française pour y loger l'été et serrer leurs
» hardes l'hiver, pendant qu'ils sont à la chasse. »

Jusqu'ici sont les paroles de la lettre du père.

C'est une chose ravissante de voir nos bons sauvages de Silleri, et le grand soin qu'ils apportent à ce que Dieu soit servi comme il faut dans leur bourgade, que les lois de l'Eglise soient gardées inviolablement, et que les fautes y soient châtiées pour apaiser Dieu : l'une des principales attentions des capitaines, est à éloigner tout ce qui peut être occasion de péché, ou en général ou en particulier. L'on ne va point à la chapelle que l'on n'y trouve quelque sauvage en prière avec tant de dévotion, que c'est une chose ravissante. S'il s'en trouve quelqu'un qui se démente de la foi ou des mœurs de chrétien, il s'éloigne et se bannit de lui-même, sachant bien que, bon gré mal gré, il lui faudrait faire pénitence ou être honteusement chassé de la bourgade. Il y a quelques jours qu'un jeune homme eut un différent avec sa femme. Ils furent menés devant les capitaines, qui condamnèrent l'homme à être mis à la chaîne dans une cave du fort, et là, à jeûner trois jours au pain et à l'eau; et la femme fut condamnée à la même peine, qui fut exécutée en notre monastère. Ces pauvres gens firent leur pé-

nitence avec tant de dévotion, que je crois que leur faute leur fut remise dès le moment que la sentence leur fut prononcée. La femme ne voulut pas seulement une poignée de paille sous elle; « car, disait-elle, je veux payer Dieu que j'ai fâché. »

Les Attikamek, qui sont aussi du côté du nord, sont convertis et vivent d'une vie extraordinairement innocente. Il y a quatre ans qu'une trentaine descendirent ici, où ils furent instruits et baptisés; après quoi ils s'en retournèrent en leur pays, annonçant, avec une ferveur apostolique à ceux de leur nation, le bien qu'ils avaient rencontré. Ils leur expliquèrent les points de la foi comme ils les avaient appris, en sorte qu'ils en convertirent un grand nombre qu'ils amenèrent aux Trois-Rivières pour y être baptisés, ce qui leur fut accordé. Depuis ce temps-là, ils sont réglés comme s'ils avaient toujours des Pères parmi eux : aussi viennent-ils de temps en temps, quoique fort éloignés, pour rendre compte de leur foi et recevoir de nouvelles lumières. On ne peut rien voir de plus zélé, même jusqu'aux enfants. La paix, qui fut faite l'an passé, a ouvert la porte aux nations éloignées qui, sans crainte, viennent en ces quartiers, ravies d'avoir la liberté du commerce et de se faire instruire. Elles demandent toutes des Pères pour les mener en leur pays; et déjà en voilà qui partent pour aller aux Abnakiwois, qui étaient ci-devant inaccessibles. D'autres vont chez les Iroquois, et c'est la chère mission du R. P. Jogues, laquelle

a commencé par l'effusion de son sang, dont il a arrosé cette terre; mais il l'a bien plus sanctifiée par ces vertues héroïques, qui ne seront bien connues qu'au jour du jugement, car ce grand serviteur de Dieu les cache dans un humble silence. Ce peu néanmoins, qui en a paru a ravi en admiration ceux mêmes qui l'ont tyrannisé, lesquels, le revoyant de retour de France et aller en leur pays, l'ont reçu comme un ange du ciel et le regardent comme leur père.

Mais il nous faut dire quelque chose de ces ambassadeurs, qui avaient promis, lorsqu'ils s'en allèrent, de revenir au printemps. Dès qu'ils furent arrivés en leur pays, ils firent leur légation à leurs capitaines, de la part de M. de Montmagni, notre gouverneur, des Français, des Hurons, des Algonquins et des autres nations, qui étaient jointes à ce traité de paix. Voici comment la chose se passa :

Trois jours après leur arrivée dans le premier village, le peuple s'assembla pour écouter la voix d'Onontio, qui est M. le gouverneur, par la bouche du sieur Couture; mais avant qu'ils parlassent, on leur fit un présent pour leur graisser le gosier, et ôter la poussière qu'ils avaient contractée dans le voyage, afin de donner une plus libre sortie à leurs paroles. Après que le sieur Couture et les autres eurent fait leurs harangues, et offert leurs présents, les Iroquois firent les leurs, au nombre de six :

Le 1er était pour guérir les pieds des ambassadeurs, que les ronces, les épines et les autres

difficultés des chemins avaient ensanglantés ;

Le 2e, pour dire que les haches, autrefois levées contre les Français, les Algonquins, les Hurons et alliés, étaient jetées bien loin, afin qu'elles ne fissent plus de mal ;

Le 3e témoignait la douleur qu'on avait eue de la mauvaise fille, qui n'avait pas été obéissante à sa mère, qui l'exhortait d'écouter la voix de son père Onontio, et de considérer sa bonté. Cette effrontée avait bien eu la hardiesse de venir encore cet automne vers Mont-Réal, pour lever la hache : c'est-à-dire que sept hommes de guerre de la nation des Onionteheronons, qui est une petite nation dépendante des Iroquois, se mirent en campagne à leur insu, contre leur volonté, et tuèrent quelques Algonquins, n'ayant pas voulu consentir à la paix ;

Le 4e, pour faire voir la réjouissance de tout le pays de ce qu'Onontrio avait uni tous les peuples et aplani toute la terre ;

Le 5e, en actions de grâces au père commun, Onontrio l'incomparable, qui avait donné de l'esprit aux Algonquins, ce que nul n'avait pu faire avant lui ;

Le 6e était pour avoir place dans les maisons et y allumer du feu, c'est-à-dire, pour y être bien venus et pour y converser en assurance avec les Français.

Les présents étant faits et toutes choses conclues, le sieur Couture s'en retourna avec les Hurons, dix jours après leur arrivée. Etant déjà fort avancés

dans le chemin, ils furent contraints de retourner sur leurs pas, parce qu'ils ne trouvèrent pas leurs canots au lieu où ils les avaient laissés pour cheminer à pied; Dieu l'ayant ainsi permis pour donner assurance de la sincérité des Iroquois, car quelque temps après leur retour au village d'où ils étaient partis, ceux que je viens de dire, qui avaient été en guerre proche de Mont-Réal, et qui avaient tué des Algonquins, arrivèrent et demandèrent audience dans le bourg principal, ce qui leur fut accordé. Ils exposèrent le sujet de leur ambassade, qui était de rompre avec les Algonquins. L'un d'eux prit la parole, en montrant les chevelures de ceux qu'ils avaient tués : « Voilà, dit-il, un de ceux que vous » haïssez. Je vous ai entendu dire autrefois que vous » aviez si peu de volonté de vous réconcilier avec » eux, que si vos âmes se rencontraient dans l'autre » monde, dans un même lieu, vous les persécute- » riez encore. J'en dis de même, et afin de vous » encourager à tenir ferme, voilà leurs têtes et des » cordes pour les lier » (c'était un grand collier de porcelaine de cinquante palmes). Ces têtes étaient de plusieurs de nos bons chrétiens de Silleri, qui, étant cabanés proche de Mont-Réal, furent tués en trahison par ces misérables.

A ce discours, les Iroquois répondirent qu'ils s'étonnaient comment ils avaient eu la hardiesse de leur apporter ces têtes, et que sans doute c'était leur jeter la honte sur le front : « Eh! quoi, di-

» saient-ils, Onontio est-il un enfant? Que dira-» t-il, entendant cette nouvelle? Ne dira-t-il pas » voilà un trait d'Iroquois? Ils n'ont pas fait le » coup, mais ils ont donné la hache à ceux-là pour » la faire tomber sur la tête de nos amis. Mais ce » n'est pas tout, il n'y va pas seulement de notre » honneur, mais encore de nos vies. Nos parents » sont avec les Algonquins comme en leur propre » terre, ne seront-ils pas en danger d'y perdre la » vie? Ne les accusera-t-on pas comme auteurs de » ces meurtres, quand on en apprendra les nou-» velles? Allez, retirez-vous avec vos chevelures » et vos présents, nul de nous ne les touchera. »

Ce procédé nous a fait voir que les Iroquois, quoique barbares, ont recherché la paix avec sincérité. Et de plus, pendant tout l'hiver, à ce qu'a rapporté le sieur Couture, nul n'a parlé de guerre, au contraire chacun était bien aise de se voir en liberté, et de pouvoir chasser en assurance. Ils ont fait un tel massacre de cerfs, qu'ils en ont tué plus de deux mille. Ils ont donné charge au sieur Couture de dire aux Algonquins et aux Hurons qu'ils allassent quérir leurs filles et leurs parentes qui étaient captives parmi eux depuis longtemps.

Couture étant de retour au printemps avec les ambassadeurs iroquois, apporta quantité de présents pour diverses raisons, mais qui se terminaient toutes à une seule qui était la confirmation de la paix. Monsieur le gouverneur leur en fit aussi de son côté,

pour leur témoigner qu'il agréerait leurs propositions, et que de sa part il la maintiendrait de tout son pouvoir, et qu'après il les aimerait et protégerait comme ses enfants, qu'ils seraient les très-bienvenus dans les maisons françaises, qu'ils y trouveraient toujours le feu et la chaudière prête pour leur témoigner le contentement qu'on a de les voir en notre alliance, et que pour leur donner une preuve sincère de tout cela, comme aussi de son affection, il désirait non-seulement leur faire entendre cette vérité par lui-même dans le présent conseil, mais de plus qu'il voulait envoyer un des Pères et un Français des plus considérables pour porter sa parole à tout leur pays, et confirmer tous les Iroquois dans les assurances qu'il leur avait données de sa bienveillance; qu'à cet effet il avait choisi le père Jogues qu'il aimait comme lui-même, et honorait comme son père; et que toutes les assistances et le bon accueil qu'ils lui feraient, il s'en tiendrait obligé comme s'ils l'avaient fait à lui-même. Les Iroquois furent fort contents de ces offres, et témoignèrent à monsieur le gouverneur toute sorte de satisfaction et de reconnaissance.

Le R. P. Jogues partit donc avec les Iroquois le 16 mai dernier, et M. Bourdon, un de nos principaux habitants, partit avec lui selon la promesse de monsieur le gouverneur. Ils souffrirent de grandes fatigues en ce voyage, à cause des sauts d'eau qui obligent de décharger les canots et de les porter sur

le dos avec tout leur bagage, car en ces rencontres nul n'est exempt de porter ses paquets. Ils arrivèrent en un lieu où plusieurs Iroquois étaient à la pêche, et dans la compagnie desquels se trouva notre Thérèse Huronne. Le Père lui parla en particulier, l'interrogea, l'instruisit et l'exhorta à prendre courage, le temps de sa délivrance étant venu, parce qu'il portait sa rançon que nous envoyions à cet effet, non précisément en forme de prix, parce qu'on était obligé de nous la rendre par le traité de paix, mais pour payer sa dépense à ceux qui l'ont nourrie. Elle l'assura qu'elle ne chancelait pas dans la foi, qu'elle priait Dieu tous les jours, et qu'elle serait ravie de revenir auprès de nous pour y prendre de nouvelles impressions des choses de Dieu et de piété. Elle n'avait que 13 ou 14 ans quand elle fut enlevée, et cependant elle a tenu ferme en la foi au milieu de cette barbarie pleine de superstitions diaboliques.

Le Père étant arrivé au pays des Iroquois, fut reçu comme je l'ai dit plus haut. Il fit ses harangues et ses présents de la part de monsieur le gouverneur dans toutes les circonstances et coutumes du pays. Les Iroquois répondirent à tout avec applaudissement. Le révérend Père n'avait point ordre de parler de la foi, mais seulement de s'introduire et de leur faire voir qu'il n'avait rien de mauvais dans le cœur pour tous les mauvais traitements qu'ils lui avaient faits, mais au contraire qu'il les aimait

comme ses frères et ses neveux, avec qui il voulait bien demeurer après qu'il aurait fait entendre à Onontio qu'ils consentaient à ce qu'il désirait d'eux, et qu'après ils ne feraient plus qu'un avec lui et avec ses alliés.

Il faut que je vous parle à présent de la précieuse mort des révérends pères de Noué et Masse, de la Compagnie de Jésus. Le premier mourut, selon toutes les apparences, le jour de la Purification de la sainte Vierge, étant actuellement dans l'exercice de l'obéissance et de la charité. Il s'exposa au hasard pour aller depuis les Trois-Rivières jusqu'à Richelieu, sur le grand fleuve gelé et glacé, pour confesser les soldats de la garnison qui étaient demeurés sans prêtres. Il partit des Trois-Rivières le 30 janvier, accompagné d'un Huron et de deux Français. Le premier gîte fut à six lieues des Trois-Rivières, dans le lac de Saint-Pierre, du côté du nord. Après qu'il eut pris un peu de repos il partit, sur les deux heures après minuit, à dessein de prendre le devant, et de donner avis à ceux de l'habitation de venir chercher ce qu'on leur envoyait, et que ceux de la Compagnie du Père avaient traîné sur la glace depuis les Trois-Rivières. La charité de ce bon Père et l'ardeur de son courage, le fit plus penser aux autres qu'à lui-même. Il refusa ce qu'on voulait lui donner, savoir : un peu de vin et de lard cuit. Il laissa son fusil à faire du feu et sa couverture, dont les missionnaires se servent en guise de

manteau, quand ils vont en mission, pendant l'hiver, dans les bois et dans les neiges. Il se contenta pour toute provision d'un morceau de pain et de cinq ou six pruneaux, et pour tout habit d'une simple camisole sous une simple soutane, dans la rigueur d'un froid extrême, sur un fleuve glacé. Il marchait à la faveur de la lune, tirant du côté du nord, de cap en cap, lorsque le ciel commença à se couvrir, et la neige à tomber en telle abondance qu'elle lui ôta la vue de l'île.

Les deux soldats qu'il avait laissés ne partirent que trois heures après lui, et cheminèrent encore plus de deux heures de nuit avec autant de craintes que de difficultés, parce qu'ils étaient nouveaux dans le pays, et qu'ils ne pouvaient marcher avec des raquettes sur la neige, où de plus ils ne voyaient point les vestiges du Père. L'un d'eux, qui avait déjà fait le chemin de Richelieu, s'avisa de se servir d'une boussole pour gagner le milieu du lac, et tirer droit aux îles avec son compagnon et le Huron. La nuit les surprenant avec la lassitude, ils couchèrent dans la neige au bout de l'île de Saint-Ignace, qui est à l'opposé de l'habitation de Richelieu. Le Huron, plus fort et plus accoutumé à la fatigue, va jusqu'au fort et demande le Père, lequel n'avait point paru; le capitaine et tous ses gens furent en grande peine tout le reste de la nuit. Le lendemain, on va au-devant des deux soldats qu'on trouve avoir passé la nuit sans feu, et comme à demi-morts. On

les conduit au fort, où ils furent bien surpris de ne point trouver le Père. Ils crurent qu'il avait passé le lac pour être plus en assurance du côté du sud. Dans cette pensée, on dépêche plusieurs personnes, qui passèrent tout le jour et une bonne partie de la nuit à le chercher. On crie, on appelle, on tire pour se faire entendre, mais en vain.

Le jour d'après la fête de la Purification, un soldat prit la résolution d'aller jusqu'au lieu où le Père avait couché la première fois, et, là, reconnaître ses pas afin de les suivre. Il prit avec lui deux Hurons qui le suivirent courageusement et heureusement, car ils reconnurent les vestiges des raquettes huronnes, dont le Père se servait, et suivirent cette piste vers le nord, toujours dans le lac et dans les îles. Ils rencontrèrent, entre une île et la terre ferme, plusieurs chemins que le Père avait faits, comme une personne égarée qui tâche de se reconnaître. Après avoir battu les mêmes pistes, ils trouvèrent le lieu où il avait couché, qui était un peu de sapin sur la terre d'où il avait ôté la neige. Ils continuèrent et passèrent à la vue du fort Richelieu, sur les vestiges du Père, jusqu'au lieu appelé le cap de Massacre, une lieue au-dessus de Richelieu. Il est à croire que la neige et la brume lui avaient ôté la vue de l'habitation, ou que sa grande faiblesse, causée par les fatigues du voyage qu'il avait fait sur des raquettes, ne lui avait pas permis de reconnaître le lieu où il était. Quoi qu'il en soit,

on trouva encore, vers le cap de Massacre, une place où il avait reposé; et, à trois lieues de là, tirant au haut de la rivière, son corps fut trouvé mort à genoux sur la terre, dans une fosse entourée de neige, sur laquelle il était appuyé. Ses raquettes et son chapeau étaient proches de lui, et il avait encore dans sa poche le pain qu'il avait pris pour son viatique. Le bon soldat, après avoir prié Dieu et fait une croix à l'arbre proche duquel était le corps, l'enveloppa dans une couverture, et le mit sur une traînée, en la même posture qu'il l'avait trouvé. Il le mena aux Trois-Rivières, où tout le monde fut rempli de tristesse et de consolation tout ensemble; de tristesse, voyant ce bon Père qui n'avait point de plus grand soin, jour et nuit, que d'obliger tout le monde, être ainsi mort, abandonné de tout secours humain; et de consolation, regardant ce corps en la posture où l'on dépeint ordinairement saint François Xavier, les bras croisés sur la poitrine, les yeux ouverts et fixés vers le ciel, qui seul avait été le témoin de son agonie, et l'attendait pour le couronner de ses travaux. Sa face ressemblait à celle d'un homme qui est en contemplation plutôt qu'à un mort. Tous fondaient en larmes, voyant un spectacle si dévot. Nous avons ouï dire à des Pères qui étaient alors aux Trois-Rivières, qu'ayant approché son corps du feu pour le faire dégeler, afin de le mettre dans le cercueil, il devint aussi vermeil que s'il eût été en vie, et si beau qu'on ne pouvait se lasser de l'embrasser.

Ce bon Père était âgé de plus de soixante-cinq ans; il était, dès sa jeunesse, en ce pays où il a souffert de grands travaux, en jetant les premiers fondements de cette église avec le bon père Masse, qui est aussi mort en cette même année, âgé de plus de soixante-dix ans. Malgré les famines qu'il leur a fallu endurer, les naufrages qu'ils ont soufferts sur mer, la prise des Anglais qui les ont rançonnés, ils ont jeté les fondements d'une église, où il se rencontre des croix au-delà de ce qui se peut imaginer, et néanmoins ni les peines, ni les travaux, ni les persécutions, n'ont jamais pu donner d'atteinte, ni d'altération à leur courage. Un seigneur de haute qualité, en France, voulait attirer près de lui le père de Nouë, par les instances qu'il en faisait auprès de ses supérieurs, et lui ayant même écrit l'année dernière d'une manière si pressante, qu'il croyait le gagner tout d'un coup; il lui fit une réponse très-sèche pour le dégoûter de ses poursuites, et il demandait tous les jours à Dieu qu'il le retirât plutôt du monde que de permettre qu'il fût ôté de sa chère mission. Et pour gagner le cœur de Dieu et le fléchir à lui accorder cette grâce, il faisait continuellement des actions héroïques qui tenaient tout le monde en admiration. On croit que Dieu a exaucé ses vœux par cette précieuse mort: mourir seul et délaissé dans l'exercice de la charité et de l'obéissance, n'est-ce pas être semblable à Jésus-Christ? Pour le père Masse, il est mort de sa

mort naturelle, mais en priant Dieu : sa vie a été toute sainte, même accompagnée de miracles. Comme je connaissais très-particulièrement ces grands serviteurs de Dieu, leur mort m'a beaucoup occupé l'esprit, mais d'une occupation si douce, qu'il me semblait que je ressentais quelque chose de leur gloire, comme j'ai ressenti l'odeur de leurs vertus, lorsqu'ils étaient parmi nous en cette vie.

Je viens de dire adieu à un de nos révérends Pères qui s'en va commencer la mission de saint Ignace aux Abnakiwois, accompagné seulement des sauvages de cette nation, qui sont venus demander qu'on l'envoyât en leur pays pour leur enseigner le chemin du Ciel. C'est un grand pays où l'on n'avait pu encore avoir entrée. Ils sont venus par un mouvement de Dieu tout particulier. Un ou deux de nos bons chrétiens les allèrent voir ces années dernières pour leur parler de Dieu, mais ils ne les écoutaient pas seulement. Cette semaine, néanmoins, a été bénie pour le temps du dessein de Dieu, car nous espérons qu'elle va produire son fruit. Il y a près de là, nombre d'Anglais qui occupent, en diverses habitations, plus de deux cents lieues de pays sur la côte de la mer, et qui font ce que les Français font ici pour la traite des peaux. Quand ils ont su que les sauvages venaient ici demander des Pères, ils les ont encouragés, disant qu'ils ne pouvaient mieux faire. C'est qu'il y a parmi eux, à ce que l'on dit, un grand nombre de

catholiques secrets, ce qui donne espérance d'y faire un double fruit.

Les lettres que nous avons reçues des Hurons nous ont appris qu'on a découvert un nouveau pays et que l'on en a trouvé l'entrée : c'est la nation des gens de mer, appelés en sauvage Winpegwek-Ikiniwek. Ce sera une grande mission, où l'on espère s'étendre avec avantage, parce que ces peuples sont nombreux et sédentaires. Par leur moyen on en découvrira encore d'autres pour les donner à Jésus-Christ, car on y va travailler fortement; et même l'on va risquer de courir sur une grande mer, qui est au-delà des Hurons, par laquelle on prétend trouver le chemin de la Chine. Par le moyen de cette même mer, qui est douce, on espère encore découvrir plusieurs pays dans les terres et sur les côtes. Si Dieu fait réussir cette entreprise cette année, et que Dieu me conserve la vie, je vous ferai part de ma joie, car mon unique souhait est le progrès et la conformation du royaume de Jésus-Christ, et ensuite de vous dire ce que j'en sais, afin que vous vous joigniez à moi pour le dessein de la plus grande gloire de Dieu, qui est dans le salut des âmes rachetées du sang de son Fils unique. Je vous conjure d'en poursuivre sans trève la conversion. Ah ! que je serais contente, si l'on me disait que vous eussiez donné votre vie pour une si bonne cause ! Et moi, que je serais heureuse, si j'étais trouvée digne d'être mise en pièces à ce sujet ! Priez pour vo-

tre très-indigne mère, pour qu'elle ne mette point d'obstacles aux desseins de Dieu.

Mais il faut descendre en particulier et vous dire quelque chose de nos fonctions, tant à nos parloirs que dans le séminaire. Les Hurons qui descendent ici sont presque continuellement à notre parloir, qui est le lieu destiné à leur instruction. C'est là la mission de la mère Marie de Saint-Joseph, qui sait la langue. Aussi ces bons néophytes et catéchumènes la tiennent pour leur mère. L'an passé, un capitaine nommé Jean-Baptiste descendit, avec toute sa famille, pour assister au traité de paix avec les Iroquois. Tout l'hiver il nous a donné le moyen d'exercer les œuvres de miséricorde, tant corporelles que spirituelles; car, bien qu'il fût capitaine et homme de considération parmi les sauvages, étant néanmoins hors de son pays, il avait besoin de tout; car ces gens-là ne se chargent de rien que de leur traite, à cause de la grande difficulté des chemins. Je ne vous saurais dire le zèle qu'ils ont pour la foi et pour la pratique des actions de piété. Mais ce que nous avons le plus admiré en eux, c'est la tendresse de leur conscience, et le soin qu'ils ont d'éviter jusqu'aux moindres fautes, ou de s'en confesser au plus tôt quand ils les ont commises. Une fois, la simplicité du bon Jean-Baptiste nous donna de la consolation, et nous fut tout ensemble un petit sujet de divertissement. Etant sur le point d'aller à la chasse, quelques personnes, qui lui avaient promis

de lui donner ce qui lui serait nécessaire pour son voyage, qui devait être de plusieurs jours, lui manquèrent de parole, justement sur le point qu'il devait partir, ce qui lui fit bien de la peine, jusqu'à dire quelques paroles d'impatience. Etant revenu à soi, il en eut tant de douleur, qu'il s'en voulut confesser sur l'heure. Mais son confesseur étant absent, et n'y en ayant point d'autres pour l'entendre, il vint trouver celle qui avait coutume de l'instruire, pour lui dire son péché et la prier de le dire à son confesseur quand il serait de retour, l'assurant que, de sa part, il était extrêmement triste d'avoir péché, qu'il avait beaucoup demandé pardon à Dieu, et qu'il tâcherait d'être mieux sur ses gardes à l'avenir. La mère de Saint-Joseph le consola et lui fit faire encore des actes de contrition, puis il partit en paix. Quand il eut fait deux lieues de chemin, il apprit que son confesseur était de retour. Il quitta la compagnie et vint à grands pas se confesser, disant qu'il n'aurait pas fait son voyage en paix si, sachant que son confesseur était à la maison, il ne se fût pas confessé de ses impatiences.

Un autre Huron qui n'avait point encore été instruit, mais qui avait un extrême désir de l'être, fut donné à la mère de Saint-Joseph, qu'il regarda dès lors comme sa mère, à qui il rendait une obéissance si ponctuelle, qu'il n'y avait rien qu'il ne fît de ce qu'elle lui ordonnait, et personne n'avait assez de crédit sur son esprit pour lui faire entreprendre

quelque chose qui dût interrompre le temps et l'heure de ses instructions, si elle ne l'agréait. Quelques raisons particulières l'obligèrent un jour d'aller à la chasse avec des Algonquins, mais il ne s'y voulut point engager sans la permission de sa mère. « Attendez, leur dit-il, Marie ne m'a pas » donné congé, je m'en vais le lui demander. » Elle lui donna la permission, et il partit aussitôt. Il ne passa pas un jour durant son absence sans dire son chapelet et faire ses prières. Il repassait continuellement dans son esprit ce qu'on lui avait appris des mystères de notre sainte foi, dans la crainte qu'il avait de les oublier, et que cela ne retardât son baptême. A son retour, il n'eut pas plutôt mis le pied hors du canot, qu'il vint à notre grille avec des joies non-pareilles, demander celle qui le désirait enfant de Dieu. « Ah! ma mère, dit-il à sa » maîtresse, j'ai beaucoup péché depuis que je ne » vous ai vue; car dans le désir que j'avais de vous » voir et d'être instruit pour être baptisé, j'ai sou- » vent demandé de revenir, et cela m'étant refusé, » j'étais triste, et je ne souffrais pas assez en paix » de voir l'effet de mes désirs retardé. » D'autres Hurons le voulant mener à la chasse aux castors, l'en priaient avec instance, lui promettant qu'il ferait un grand gain en ce voyage. Il vint à son ordinaire demander congé à sa mère, qui lui dit que s'il ne désirait pas être sitôt baptisé, elle n'y voyait pas un grand inconvénient, mais que si ses désirs

pour le baptême étaient tels qu'il lui avait fait entendre, elle ne croyait pas que ce fût une bonne disposition à cette grande grâce, d'aller ainsi se promener, sous prétexte d'un gain temporel. Alors, il lui répondit d'un courage ferme et résolu : « Il » est conclu que je n'irai pas ; je n'ai pas d'affaires » plus pressées que celles de mon salut et de mon » baptême ; je ne désire point emporter en mon » pays d'autre richesse que celle de la foi, et l'hon» neur d'être du nombre des enfants de Dieu. » Depuis ce temps-là, il ne manqua pas un jour de venir à l'instruction, et Notre-Seigneur, bénissant sa bonne volonté, lui donna une mémoire si heureuse pour retenir nos mystères, qu'il était rare qu'on lui dît deux fois la même chose, la retenant dès la première. Enfin, le jour de son baptême qu'il avait tant désiré étant venu, qui fut le lendemain de la Pentecôte, il ne se peut dire avec combien de joie il reçut cette insigne faveur : ses paroles, ses actions, tout son extérieur, rendaient témoignage du contentement de son cœur. Depuis ce temps-là, il s'est confessé deux fois la semaine, et aujourd'hui on l'instruit pour la communion, qu'on se réserve à lui faire faire pour la première fois en son pays avec solennité.

Notre petit séminaire a eu cette année de l'emploi aussi bien que les précédentes. Notre plus grande moisson c'est l'hiver, que les sauvages allant à leurs chasses de six mois, nous laissent leurs

filles pour les instruire. Ce temps nous est précieux, car comme pendant l'été les enfants ne peuvent quitter leurs mères, ni les mères leurs enfants, et qu'elles se servent d'eux dans leurs champs de blé d'Inde et à passer leurs peaux de castors, nous n'en avons pas un si grand nombre. Nous en avons néanmoins toujours assez pour nous occuper.

La doyenne, et comme la capitainessse de cette troupe de jeunes néophytes, était une petite fille du premier chrétien de cette nouvelle Eglise, que son père et sa mère vouèrent dès son enfance. Elle nous fut donnée à l'âge de deux ans, à cause de la mort de sa mère, et nous l'avons élevée environ trois ans dans le dessein de la faire religieuse, à cause du vœu de ses parents, au cas qu'elle en eût la volonté. C'était le meilleur et le plus joli esprit que nous eussions encore vu depuis que nous sommes en Canada. A peine savait-elle parler, qu'elle disait toute seule les prières sauvages par cœur, et même celles que nous faisons faire aux filles françaises. Ce qu'elle entendait chanter en notre chœur, elle le savait quasi au même temps et elle le chantait avec nous sans hésiter. Les personnes de dehors la demandaient pour la faire chanter, et elles étaient ravies de lui entendre chanter des psaumes entiers. Elle répondait parfaitement au catéchisme, en quoi elle était la maîtresse de ses compagnes; et quoiqu'elle ne fût âgée que de cinq ans et demi, la maîtresse l'avait établie pour déterminer des prières et

pour les commencer toute seule à haute voix, ce qu'elle faisait avec une grâce merveilleuse et avec tant de ferveur, qu'il y avait de la consolation à l'entendre. Mais notre joie a été bien courte, car une fluxion qui lui est tombée sur le poumon lui a bientôt fait perdre la voix et la vie. Cette innocente a été six ou sept mois malade, durant lesquels elle a été si patiente, si obéissante et si raisonnable, que cela ne serait pas croyable à ceux qui ne l'auraient pas vue. Ayant demandé un Père pour se confesser, on lui en fit venir un qui fut tout surpris de voir l'attention, la dévotion et la maturité avec lesquelles elle faisait cette action. Quelque pressée et abattue qu'elle fût du mal, elle n'a jamais refusé de prier Dieu qu'une heure ou deux avant sa mort, qu'elle eut une oppression fort inquiétante; mais quand on lui eut dit que c'était le diable qui la tentait, afin qu'elle n'obéît pas, au même temps elle joignit les mains et fit tout ce qu'on voulut. Lorsque nous la visitions, pour nous témoigner l'amour qu'elle nous portait, elle nous disait ce qu'elle demanderait à Dieu pour nous quand elle serait dans le ciel, où elle était bien aise d'aller. Etant sur le point d'expirer, on lui demanda si elle aimait Dieu, et elle répondit, avec une aussi grande présence d'esprit qu'une personne âgée : « Oui, je » l'aime de tout mon cœur, » et ce furent là ses dernières paroles. Son père ayant été blessé en trahison par quelque étranger, mourut un peu

avant elle, avec de grands indices de sainteté.

Depuis la mort de son père, quand on lui parlait de ses parents, elle disait : « Je n'ai plus d'autres » parents que les filles vierges habillées de noir, » ce sont mes mères, mon père me l'a dit avant sa » mort, et il m'a commandé que je leur obéisse, et » qu'il me donnait à elles, afin qu'elles fussent » mes mères. » Elle tirait un si grand avantage de la croyance qu'elle avait que son père était au ciel, que quand elle avait quelque petit différent avec ses compagnes, elle leur disait par reproche : « Mon » père est dans le ciel, mais le vôtre n'y est pas. » C'étaient là ses vengeances enfantines. Il faut vous avouer que la mort de cette petite fille, quoique nous la croyions au ciel, nous a touchées, ainsi que tous nos amis ; car elle était connue et aimée des Français et des sauvages, qui ne la regardaient que comme une petite Ursuline, puisqu'elle en faisait déjà les fonctions dans un corps d'enfant.

Enfin, Notre-Seigneur nous fait cette grâce, que notre séminaire est le refuge des affligés et des oppressés; car s'il y a quelque fille qui soit en danger de perdre ou la vie, ou l'honneur, ou les bonnes grâces de ses parents, ou enfin qui soit en quelque peine que ce soit, les capitaines, qui ont l'œil à ce que leurs gens vivent en vrais chrétiens, nous les amènent, afin de les garder et de les instruire. Bénissez cette bonté souveraine de tous ses bienfaits, et intéressez-vous avec moi dans la cause

de Jésus-Christ et dans l'amplification de son royaume. Vivons et mourons pour ce sujet.

De Québec, le 10 de septembre 1646.

LETTRE XXVII. — Au même.

Rupture de la paix. — Précieuse mort du révérend père Isaac Jogues. — Progrès de l'Evangile.

Mon très-cher et bien-aimé Fils,

Puisque je vous mande tous les ans les grâces et les bénédictions que Dieu verse sur cette nouvelle église, il est bien juste aussi que je vous fasse part des afflictions qu'il permet lui arriver. Il nous console quelquefois comme un père amoureux, et quelquefois il nous châtie comme un juge sévère, et moi plus particulièrement, qui irrite sa colère plus que tout autre par mes infidélités continuelles. Il nous a fait ressentir cette année la pesanteur de sa main, par une affliction bien sensible à ceux qui ont du zèle pour le salut des âmes : c'est la rupture de la paix par les perfides Iroquois, d'où s'est ensuivie la mort d'un grand nombre de Français et de sauvages chrétiens, et surtout du R. P. Jogues.

Ce qui a porté ces barbares à rompre une paix que nous croyions si bien établie, c'est l'aversion que quelques Hurons captifs leur ont donnée de notre foi et de la prière, disant que c'était ce qui avait attiré toutes sortes de malheurs sur leur na-

tion, qui l'avait infectée de maladies contagieuses, et qui avait rendu leurs chasses et leurs pêches plus stériles, que lorsqu'ils vivaient selon leurs anciennes coutumes. Quasi au même temps, la mortalité s'est attachée à leur nation et répandue dans leurs villages, où elle a moissonné beaucoup de leurs gens en peu de temps, et le mauvais air y a engendré une espèce de vers dans leurs blés, qui les a presque tous rongés. Ces accidents leur ont facilement persuadé que ce que les Hurons captifs leur avaient dit était véritable. Le R. P. Jogues étant allé les visiter, pour leur confirmer la paix de la part de M. le gouverneur et de tous les chrétiens, tant français que sauvages, avait laissé à son hôte, pour gage de son retour, une cassette dans laquelle il y avait quelques livres et quelques meubles d'église; ils crurent que c'étaient des démons qu'il avait laissés, parmi eux et qui étaient la cause de leurs malheurs. Toutes ces circonstances, jointes à leur infidélité, qui ne sait ce que c'est que de garder la foi jurée, et à la perte des profits qu'ils avaient coutume de faire par les victoires qu'ils remportaient sur leurs ennemis, leur ont fait oublier toutes les promesses qu'ils nous avaient faites, et conjurer la perte de leurs anciens adversaires. En même temps, ils ont envoyé des présents aux nations iroquoises supérieures, savoir aux *Onondageronons*, *Swontwaronons* et autres, afin de les attirer dans leur conjuration, où ils sont facilement entrés.

Cependant, M. le gouverneur, qui ne savait rien de ce changement, désigna des Français pour les aller visiter avec quelques Hurons. Le R. P. Jogues, qui avait déjà commencé à arroser cette terre ingrate de son sang, se joint aux uns et aux autres pour leur donner conseil, et leur rendre les assistances nécessaires dans le voyage. Ils partirent des *Trois-Rivières* le 24 septembre 1646, et arrivèrent chez les Iroquois *Agneronons*, avec beaucoup de fatigue, le 17 octobre de la même année. A leur arrivée, ils furent traités d'une manière qu'ils ne prévoyaient pas. L'on n'attendit pas seulement qu'ils fussent entrés dans des cabanes pour les maltraiter, mais d'abord on les dépouilla tout nus, puis on les salua de coups de poing et de bâton, disant : « Ne » vous étonnez pas du traitement qu'on vous fait, » car vous mourrez demain ; mais consolez-vous, » on ne vous brûlera pas : vous serez frappés de la » hache, et vos têtes seront mises sur les palissades » qui ferment notre village, afin que vos frères vous » voient encore, quand nous les aurons pris. » Ils virent bien à la réception qu'on leur faisait, que les esprits étaient aigris à un tel point qu'il n'y avait plus de grâce à espérer ; c'est pourquoi ils se disposèrent à la mort dans le peu de temps qui leur restait. Le jour suivant néanmoins se passa doucement, ce qui fit croire que ces barbares étaient un peu adoucis. Mais sur le soir, un sauvage de la nation de l'*Ours* mena le père Jogues dans sa cabane

pour le faire souper ; un autre l'attendait derrière la porte, et lui déchargea en passant un coup de hache. Le Père tomba mort sur la place. Le sauvage traita de la même manière un jeune Français nommé Jean de la Lande, natif de Dieppe, qui s'était donné au Père pour le servir ; en même temps, ce barbare leur coupa la tête, qu'il érigea en trophée sur la palissade, et jeta les corps dans la rivière. C'est ainsi que ce grand serviteur de Dieu a consommé son sacrifice. Nous l'honorons comme un martyr, et il l'est en effet, puisqu'il a été massacré en détestation de notre sainte foi et de la prière, que ces perfides prennent pour des sortiléges et des enchantements. Nous pouvons même dire qu'il est trois fois martyr, c'est-à-dire autant de fois qu'il est allé chez les nations iroquoises. La première fois il n'y est pas mort, mais il y a assez souffert pour mourir. La seconde fois il n'y a souffert et n'y est mort qu'en désir, son cœur brûlant continuellement du désir du martyre. Enfin, la troisième fois, Dieu lui a accordé ce que son cœur avait si longtemps désiré. Il semblait que Dieu lui eût promis cette grande faveur, car il avait écrit à un de ses amis, par un esprit prophétique : « J'irai, et je n'en reviendrai pas, » et de là vient qu'il attendait ce bienheureux moment avec une sainte impatience. Oh ! qu'il est doux de mourir pour Jésus-Christ ! c'est pour cela que ses serviteurs désirent de souffrir avec tant d'ardeur. Comme les saints sont tou-

jours prêts à faire du bien à leurs ennemis, nous ne doutons point que celui-ci dans le ciel n'ait demandé à Dieu le salut de celui qui lui a donné le coup de la mort. Ce barbare ayant été pris quelque temps après par les Français, s'est converti à la foi, et, après avoir reçu le saint baptême, a été mis à mort avec les sentiments d'un véritable chrétien.

Après ce carnage, et la mort de tous ceux qui avaient accompagné ce révérend Père, ces barbares se mirent aussitôt en campagne pour surprendre les Français, les Algonquins et les Hurons, avant qu'ils n'en eussent appris la nouvelle et qu'ils n'eussent le loisir de se mettre en défense. Ils vinrent jusqu'à Mont-Réal, où ils prirent trois Hurons et deux Français; ils pillèrent quelques maisons françaises qui étaient un peu à l'écart, et enlevèrent tout ce qu'ils y trouvèrent, tandis que leurs habitants étaient allés à l'église faire leurs dévotions.

Deux Algonquins des Trois-Rivières étant allés, avec leurs femmes, à deux lieues de là, quérir un élan tué par un Huron, tombèrent entre leurs mains. De cette capture a suivi la désolation de tout le pays; car ces barbares ayant appris que les Algonquins étaient partis pour la grande chasse et qu'ils s'étaient divisés en deux bandes, dont l'une était allée du côté du nord, et l'autre vers le sud, ils se divisèrent pareillement en deux bandes. Il ne leur fut pas difficile de trouver ce qu'ils cherchaient,

parce que les vestiges de tant de personnes les menèrent droit aux cabanes où ils étaient. Ils n'y trouvèrent néanmoins que les femmes, les enfants et le bagage. Ils se saisirent de tout et continuèrent leur chemin pour aller chercher les hommes ; ils rencontrèrent le fameux *Pieskaret* qui s'en retournait seul, mais bien armé ; et parce qu'ils savaient bien que c'était un homme qui vendrait sa vie bien cher et qui était capable, quoiqu'il fût seul, de leur faire du mal, ils feignirent de venir en amis pour lui rendre visite. Il les crut facilement, ne les voyant que dix, et dans cette croyance il commença à chanter sa chanson de paix. Mais au moment où il se défiait le moins, l'un d'eux le prit par derrière et le perça d'un coup d'épée, dont il tomba mort sur la place. Ils enlevèrent sa chevelure comme celle d'un capitaine considérable, et allèrent chercher les autres qu'ils trouvèrent et prirent sans peine, ne s'attendant nullement à un accident si funeste. Ils les menèrent au lieu où étaient leurs femmes et leurs enfants. Il ne se peut dire combien les uns et les autres furent saisis de douleur, se voyant tous captifs, lorsqu'ils croyaient la paix bien établie et leur liberté très-assurée.

Ceux qui étaient allés du côté du sud firent une pareille capture. Ils trouvèrent nos bons chrétiens et néophytes lorsqu'ils venaient de quitter leurs cabanes pour s'enfoncer davantage dans les bois, et qu'ils étaient chargés de femmes, d'enfants et de

jours prêts à faire du bien à leurs ennemis, nous ne doutons point que celui-ci dans le ciel n'ait demandé à Dieu le salut de celui qui lui a donné le coup de la mort. Ce barbare ayant été pris quelque temps après par les Français, s'est converti à la foi, et, après avoir reçu le saint baptême, a été mis à mort avec les sentiments d'un véritable chrétien.

Après ce carnage, et la mort de tous ceux qui avaient accompagné ce révérend Père, ces barbares se mirent aussitôt en campagne pour surprendre les Français, les Algonquins et les Hurons, avant qu'ils n'en eussent appris la nouvelle et qu'ils n'eussent le loisir de se mettre en défense. Ils vinrent jusqu'à Mont-Réal, où ils prirent trois Hurons et deux Français; ils pillèrent quelques maisons françaises qui étaient un peu à l'écart, et enlevèrent tout ce qu'ils y trouvèrent, tandis que leurs habitants étaient allés à l'église faire leurs dévotions.

Deux Algonquins des Trois-Rivières étant allés, avec leurs femmes, à deux lieues de là, quérir un élan tué par un Huron, tombèrent entre leurs mains. De cette capture a suivi la désolation de tout le pays; car ces barbares ayant appris que les Algonquins étaient partis pour la grande chasse et qu'ils s'étaient divisés en deux bandes, dont l'une était allée du côté du nord, et l'autre vers le sud, ils se divisèrent pareillement en deux bandes. Il ne leur fut pas difficile de trouver ce qu'ils cherchaient,

parce que les vestiges de tant de personnes les menèrent droit aux cabanes où ils étaient. Ils n'y trouvèrent néanmoins que les femmes, les enfants et le bagage. Ils se saisirent de tout et continuèrent leur chemin pour aller chercher les hommes; ils rencontrèrent le fameux *Pieskaret* qui s'en retournait seul, mais bien armé; et parce qu'ils savaient bien que c'était un homme qui vendrait sa vie bien cher et qui était capable, quoiqu'il fût seul, de leur faire du mal, ils feignirent de venir en amis pour lui rendre visite. Il les crut facilement, ne les voyant que dix, et dans cette croyance il commença à chanter sa chanson de paix. Mais au moment où il se défiait le moins, l'un d'eux le prit par derrière et le perça d'un coup d'épée, dont il tomba mort sur la place. Ils enlevèrent sa chevelure comme celle d'un capitaine considérable, et allèrent chercher les autres qu'ils trouvèrent et prirent sans peine, ne s'attendant nullement à un accident si funeste. Ils les menèrent au lieu où étaient leurs femmes et leurs enfants. Il ne se peut dire combien les uns et les autres furent saisis de douleur, se voyant tous captifs, lorsqu'ils croyaient la paix bien établie et leur liberté très-assurée.

Ceux qui étaient allés du côté du sud firent une pareille capture. Ils trouvèrent nos bons chrétiens et néophytes lorsqu'ils venaient de quitter leurs cabanes pour s'enfoncer davantage dans les bois, et qu'ils étaient chargés de femmes, d'enfants et de

bagages, ce qui ne leur donna pas le loisir de se mettre en défense. Marie, femme de Jean-Baptiste, qui marchait des dernières avec son fils, les ayant vus comme ils se jetaient sur un Huron qui faisait l'arrière-garde, cria à son mari de hâter le pas pour avertir ceux qui marchaient les premiers de se mettre en état de se défendre. Lui qui était vaillant, et qui ne savait ce que c'était que de fuir, prit ses armes et tua le premier Iroquois qui marchait en tête; mais il fut aussitôt renversé par ceux qui le suivaient. Ces barbares enveloppèrent toute la troupe, afin qu'aucun n'échappât. Le bon Bernard, homme vaillant et généreux, tue le premier qu'il rencontre; mais comme il n'est pas secondé, il est massacré, et tous les autres pris et menés aux lieux où leurs ennemis s'étaient donné rendez-vous avant de se séparer.

Le lendemain, ceux de l'autre bande arrivent au même lieu avec leur proie, faisant les cris et les huées qu'ils ont coutume de faire quand ils ramènent en triomphe leurs prisonniers. Tous nos bons chrétiens, se voyant réunis dans un même malheur, liés, meurtris, couverts de plaies, ne purent se parler que par des regards d'une mutuelle compassion; puis, ils baissèrent la vue, ayant le cœur plongé dans la douleur et dans l'amertume. Jean Tawichkaron, qui était un excellent chrétien, ne perdit point courage dans une désolation si universelle; il se leva du milieu de ses frères captifs, et,

d'un maintien assuré, d'un regard constant, d'une voix ferme, il leur dit ces paroles : « Courage, mes » frères, ne quittons point la foi ni la prière; » l'orgueil de nos ennemis passera bientôt; nos » tourments, pour grands qu'ils puissent être, ne » seront pas de durée, et après les avoir supportés » avec patience, nous aurons un repos éternel dans » le ciel. Que personne donc ne branle dans sa » croyance; pour être misérables, nous ne sommes » point délaissés de Dieu. Jetons-nous à genoux, » et le prions de nous donner courage et patience » dans nos travaux. » A ces paroles, non-seulement les chrétiens et les cathécumènes, mais encore leurs parents, se jetèrent à terre, et l'un d'eux, disant les prières à haute voix, les autres le suivaient à leur ordinaire. Ils chantèrent ensuite des cantiques spirituels pour se consoler avec Dieu dans l'affliction profonde où sa Providence les avait réduits. Les Iroquois mêmes, tout fiers qu'ils étaient, les regardaient avec étonnement. L'un d'eux néanmoins s'étant mis à rire, Marie, femme de Jean-Baptiste, dit avec une gravité chrétienne, à un renégat qu'elle reconnut : « Dis à tes gens qu'ils » ne se moquent point d'une chose si sainte. C'est » notre coutume de prier *Celui qui a tout fait* » dans les afflictions qu'il nous envoie : il châtiera » ceux qui le méprisent, et toi particulièrement, » qui a été si lâche que de lui tourner le dos. » Les autres se moquèrent de ce qu'elle disait; mais celui-

ci reçut un reproche secret de sa conscience, qui lui fit baisser la tête sans dire mot, et respecter les prières qu'il avait autrefois proférées. Les autres chrétiennes ne furent pas moins constantes parmi les railleries et les brocards de ces infidèles; elles faisaient faire le signe de la croix à leurs enfants, à la face de leurs ennemis, et leur faisaient dire leur chapelet avec les doigts, ces barbares leur ayant pris toutes les marques et tous les instruments de leur dévotion. Avant que de passer plus avant, ils brûlèrent tout vif un chrétien qui avait été blessé d'un coup dangereux, de crainte qu'il ne mourût en chemin d'une mort trop douce. Nous avons appris que ces barbares, plus cruels que des bêtes féroces, crucifièrent, avant de partir de ce lieu, un petit enfant de trois ans qui avait été baptisé. Ils lui étendirent le corps sur une grosse écorce, et lui percèrent les pieds et les mains avec des bâtons pointus en forme de clous. Oh! que cet enfant est heureux d'avoir mérité, en son état d'innocence, l'honneur de mourir d'une mort semblable à celle de Jésus-Christ! Qui ne porterait envie à ce saint innocent, plus heureux, à mon avis, que ceux dont la mort honora la naissance de notre divin Sauveur?

Cette troupe affligée fut conduite au pays des Iroquois, où elle fut reçue à la manière des prisonniers de guerre, c'est-à-dire, avec une salve de coups de bâton et des tisons ardents dont on leur perçait les côtés. On éleva deux grands échafauds :

l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, où les uns et les autres furent exposés tout nus à la risée et aux brocards de tout le monde. Ils demandèrent le père Jogues, les chrétiens pour se confesser et les cathécumènes pour se faire baptiser. On ne répondit à leurs prières que par des railleries; mais quelques anciennes captives algonquines, s'approchant doucement de ces théâtres d'ignominie, leur dirent qu'on l'avait tué d'un coup de hache, et que sa tête était sur les palissades. A ces paroles, ils virent bien qu'ils ne pouvaient attendre un plus doux traitement, et que, n'ayant aucun prêtre pour se confesser, c'était de Dieu seul qu'ils devaient attendre du secours et de la consolation dans leurs souffrances.

En effet, après qu'ils eurent été le jouet des grands et des petits, on les fit descendre pour les mener dans les trois bourgs des Iroquois *Agneronons* : dans l'un, on leur arrache les ongles, dans l'autre, on leur coupe les doigts; dans l'autre, on les brûle, et partout on les charge de coups de bâton, ajoutant toujours de nouvelles plaies aux premières. On donna la vie aux femmes, aux filles et aux enfants; mais les hommes et les jeunes gens, qui étaient capables de porter les armes, furent distribués dans tous les villages pour y être brûlés, bouillis et rôtis. Le chrétien dont j'ai parlé, qui faisait les prières publiques, fut grillé et tourmenté avec une cruauté des plus barbares. On commença

à le tyranniser avant le coucher du soleil, et on le brûla toute la nuit, depuis les pieds jusqu'à la ceinture; le lendemain, on le brûla depuis la ceinture jusqu'au cou; on réservait à lui brûler la tête la nuit suivante; mais ces tyrans, voyant que les forces lui manquaient, jetèrent son corps dans le feu, où il fut consumé. Jamais on ne lui entendit proférer une parole de plainte, ni donner aucune marque d'un cœur abattu. La foi lui donnait de la force intérieurement, et lui faisait faire au dehors des actes de résignation à la volonté de Dieu. Il levait sans cesse les yeux au ciel, comme au lieu où son âme aspirait, et où elle devait bientôt aller. Vous l'appellerez martyr, ou de quelque autre nom qu'il vous plaira; mais il est certain que la prière est la cause de ses souffrances, et que la raison pour laquelle il a été plus cruellement tourmenté que les autres, est qu'il la faisait tout haut à la tête des captifs.

Nous avons appris toutes les particularités que je viens de rapporter de quelques femmes qui se sont sauvées, et particulièrement de la bonne Marie, femme de Jean-Baptiste, dont j'ai déjà parlé. L'histoire de sa fuite est assez intéressante pour vous être écrite. Elle avait déjà été une fois prisonnière chez les Iroquois *Onondagneronons*, en sorte qu'elle fut reconnüe par quelques-uns de ceux d'*Onondagné*, qui la prièrent de sortir de la bourgade où elle était, feignant de lui vouloir dire quelque bonne parole.

Etant sortie, ils l'enlevèrent partie de force, partie de gré, lui faisant voir qu'étant sortie de leur village, elle y devait retourner. Après qu'elle eut consenti à leur volonté, ils la cachèrent dans le bois, avec promesse de la venir prendre le lendemain, comme ils firent. Ils devaient passer par *Ononioté*, d'où était celui qui l'avait faite prisonnière, et à qui elle appartenait par le droit de la guerre. Ceux qui l'avaient enlevée craignant qu'elle n'y fût reconnue et arrêtée, la cachèrent dans le bois, la couvrant d'un sac pour la déguiser, et lui donnant quelques vivres pour manger durant la nuit. Après s'être un peu reposée, elle s'approcha du village à la faveur des ténèbres. Elle entendit les huées et les clameurs des Iroquois, qui faisaient brûler un homme de sa nation. Il lui vint dans l'esprit qu'on lui en ferait autant dans la bourgade, où on la menait, et d'où elle s'était sauvée, parce que les sauvages pardonnent rarement aux fugitifs. Sa pensée lui semblait d'autant mieux fondée, que quelques jeunes gens l'ayant bien considérée, s'étaient demandé les uns aux autres quelle partie de son corps serait le plus à leur goût. L'un d'eux avait répondu que ses pieds cuits sous la cendre seraient fort bons. Comme elle entendait la langue, ayant été captive en leur pays, elle fut tellement effrayée, sans pourtant le faire paraître, qu'elle crut qu'il n'y avait que la fuite qui pût la garantir de la mort. Elle prend donc la résolution de fuir, et, à l'heure même, elle prit sa

course vers son pays, tirant du côté d'*Onondagrié*, et prenant le chemin frayé, dans la crainte de donner connaissance de sa route par ses vestiges, si elle eût pris des chemins écartés. Elle se cacha dans le bois, tout proche du village, dans une tanière fort épaisse, où elle demeura dix jours et dix nuits, n'osant passer outre, car elle voyait souvent les Iroquois passer tout près d'elle ; elle vit même ceux qui l'avaient enlevée. Elle en sortait néanmoins la nuit pour aller chercher, dans les champs voisins, quelques épis de blé d'Inde qui étaient restés de la moisson, afin de faire une provision de vivres. Quelque recherche qu'elle pût faire, elle n'en put ramasser plus de deux petits plats, qui lui devaient servir pour plus de deux mois que devait durer son voyage. Cette grande nécessité lui fit perdre cœur, et ce qui mit le comble à ses ennuis fut qu'un grand Iroquois vint un jour droit à elle, la hache sur l'épaule ; alors, croyant qu'il n'y avait plus de vie pour elle, elle se disposa à la mort par la prière. Mais Dieu permit que cet homme, étant proche d'elle, se détourna tout court pour entrer dans le bois. Cette protection de Dieu ne lui releva pas néanmoins le cœur ; car elle voyait que si elle s'en fût retournée en son pays, elle fût morte de faim dans les forêts et dans les neiges. Retournant à Agnié, d'où on l'avait enlevée, elle ne pouvait éviter le feu comme une fugitive à qui on venait de donner la vie ; si elle eût pris le chemin d'*Onondagné*, où on voulait la me-

ner, elle avait déjà entendu prononcer sa sentence. Si, enfin, elle fût restée dans sa tanière, ou elle y fût morte de faim, ou elle n'eût pas tardé d'y être découverte. Voyant donc que la mort lui était inévitable, elle crut, par une erreur de sauvage, qu'elle ferait une bonne action de se la donner elle-même, et de s'en procurer une plus douce. Après donc avoir fait sa prière et s'être recommandée à Dieu, elle prit sa ceinture, et, se l'étant mise au cou avec un lacet coulant, elle se pendit à un arbre. Mais Dieu, qui excuse facilement les erreurs des innocents, permit que celle-ci, qui pensait continuellement à lui, ne reçût aucun mal, le poids du corps ayant rompu la corde. Elle ne laissa pas de remonter sur l'arbre et de se pendre une seconde fois; mais la corde rompit comme à la première. Alors elle ouvrit les yeux pour voir la protection de Dieu sur elle. « Assurément, dit-elle, Dieu ne veut pas » que je meure; il me veut sauver la vie, il faut » donc que je me sauve par la fuite; il est vrai que » je n'ai pas de vivres; mais n'est-il pas assez puis- » sant pour m'en donner? C'est lui qui nourrit les » oiseaux de l'air, c'est lui qui donne à manger » aux bêtes des forêts; sa bonté n'est-elle pas assez » grande pour s'étendre jusqu'à moi, qui crois et » qui espère en lui. » Là-dessus elle fait sa prière, suppliant Notre-Seigneur de la conduire, et, sans tarder plus longtemps, elle s'enfonce dans ces grandes forêts, sans autre provision que le peu de blé

qu'elle avait glané. Elle se conduisait à la vue du soleil, qui lui servait de boussole dans ces solitudes où il n'y avait point de routes ni de chemins. Après qu'elle eut mangé sa provision, elle gratta la terre pour trouver quelques racines tendres. Quand la terre était trop durcie par la gelée, elle mordait les arbres pour en sucer le suc et en manger la seconde écorce, qui est plus tendre que la première. Il ne se peut dire combien elle souffrit du froid et de la faim. Dieu, néanmoins, qui n'abandonne jamais dans la nécessité ceux qui ont confiance en lui, permit qu'elle trouvât une hache dans un lieu où les Iroquois avaient cabané. Cet instrument lui sauva la vie. Premièrement, elle trouva l'invention de faire un fusil de bois, avec lequel elle faisait du feu pendant la nuit et elle l'éteignait à la pointe du jour, de crainte que la fumée ne la découvrît. Elle trouva ensuite de petites tortues, dont elle fit provision. Avec ce petit ravitaillement, elle subsista quelques jours; car le soir, ayant fait ses prières, elle passait la nuit à manger, à se chauffer et à dormir, et le jour elle cheminait et priait Dieu. Elle rencontra des Iroquois qui allaient à la chasse, mais ils ne la virent pas. Ils avaient laissé un canot sur le bord de la rivière, à dessein de le reprendre à leur retour; elle se jette dedans et l'emmène, et depuis ce temps-là elle n'eut plus que du divertissement, si ce n'est l'inquiétude d'être rencontrée de ses ennemis et l'incertitude du lieu où elle était. Elle se trouva enfin

dans le grand fleuve de Saint-Laurent, dont elle suivit le cours pour se rendre au pays des Français. Elle allait d'île en île, où elle trouvait quantité d'œufs d'oiseaux dont elle mangeait dans la nécessité. Elle fit une longue épée de bois, dont elle brûla le bout, afin de la durcir, et se servait de cet instrument pour prendre des esturgeons de cinq ou six pieds de long. Elle tua quantité de cerfs et de castors; elle les faisait lancer dans l'eau, puis elle entrait dans son canot pour les poursuivre; les ayant atteints, elle les tuait avec sa hache; et, quand ils étaient aux abois, elle les tirait à bord et prenait des chairs autant qu'elle en avait besoin, en sorte qu'arrivant à Mont-Réal, elle en avait encore une assez bonne provision. Lorsqu'elle approcha de l'habitation, on fut au-devant d'elle pour reconnaître qui c'était. On reconnut aussitôt que c'était Marie Kamakatewingwetch, femme du bon Jean-Baptiste Manitwnagouch. On ne savait si l'on devait se réjouir ou pleurer en la voyant, et elle-même, lequel prendre de ces deux partis; car elle était si interdite qu'elle ne pouvait ni rien faire ni rien dire. On la mena à madame d'Ailleboust, gouvernante, à qui les sauvages ont donné le nom de Chawerindamaguetch, et qui l'avait toujours beaucoup aimée. Cette dame lui fit beaucoup de caresses, et elle et ses demoiselles firent ce qu'elles purent pour la consoler, lui disant qu'elle pouvait bien essuyer ses larmes, puisqu'elle était avec ses parents et ses amis.

« Eh ! c'est, dit-elle, ce qui me fait pleurer, de me
» voir avec les personnes et dans les lieux où mon
» mari, mon enfant et moi avons été tant aimés.
» Mes larmes étaient taries il y a longtemps, mais
» le souvenir de notre amitié m'a ouvert les yeux
» pour les faire sortir en abondance.» Après qu'elle se fut un peu reposée et qu'elle eut payé à la nature les premiers sentiments de son affection, elle raconta la prise de nos bons néophytes et tout ce qui leur est arrivé depuis en la manière que je viens d'écrire. Plusieurs femmes, à qui les Iroquois avaient donné la liberté, se sont encore sauvées de leurs mains, et nous ont confirmé les mêmes choses et avec les mêmes circonstances.

Depuis ce temps-là, les Algonquins se sont toujours tenus sur leurs gardes, et il y a toujours quelque acte d'hostilité entre eux et les Iroquois. Un Algonquin de la petite nation s'étant embarqué avec sa femme dans un canot pour aller dire à ses compatriotes de se tenir sur leurs gardes, et que les Iroquois avaient pris et massacré leurs parents près des Trois-Rivières, n'était pas encore bien avancé dans le fleuve, qu'il découvrit un canot où il y avait sept ou huit Iroquois. Il dit à sa femme qu'il avait envie de l'attaquer, pourvu qu'elle voulût bien le seconder. Sa femme lui ayant répondu qu'elle le suivrait volontiers et qu'elle voulait vivre et mourir avec lui, ils s'animent l'un et l'autre, et à force de bras, avancent le plus qu'ils peuvent vers le canot des en-

nemis. Mais avant d'être découverts, ils remarquèrent que ce canot était accompagné de quatre autres remplis d'hommes, qui faisaient des acclamations comme des gens victorieux. Cette rencontre lui fit changer de résolution. Il prend terre de l'autre côté du fleuve, d'où, comme s'il fût venu du côté des Iroquois, il tira un coup de fusil comme pour donner avis de son arrivée et s'informer de l'état de leur chasse. Ceux-ci, croyant que ce fût quelque troupe de leurs gens, s'écrièrent quarante fois avec effort : « Héé », tirant à chaque fois un coup de fusil. Il connut par là qu'ils avaient quarante prisonniers de sa nation et, sans perdre de temps, il alla prendre sa femme qu'il avait laissée à l'autre bord, et tous deux vont en diligence donner avis de ce qu'ils avaient vu à quelques personnes qu'ils avaient quittées depuis peu, les exhortant de ne pas perdre l'occasion de se venger de leurs ennemis et de délivrer leurs frères captifs. Sept jeunes hommes de la compagnie s'offrent de l'accompagner, et sans différer, ils voguent après les canots iroquois. Afin de ne rien faire témérairement, ils se glissent à la brune pour découvrir l'état des ennemis. Ils remarquèrent qu'ils avaient cinq canots, dans chacun desquels il y avait plus d'hommes capables de se défendre qu'ils n'étaient pour les attaquer. C'est pourquoi ils crurent qu'il fallait les prendre pendant la nuit, lorsqu'ils seraient dans leur premier sommeil. L'ordre qu'ils résolurent de garder dans

leur attaque, fut que deux se jetteraient dans chacun des trois vaisseaux qui étaient les plus grands et les plus remplis, et deux dans les deux autres. Les choses étant ainsi conclues, les chrétiens firent leurs prières, et tous, vers minuit, se jetèrent sur les Iroquois, tuant et frappant tous ceux qu'ils rencontraient. Les ennemis s'éveillant aux coups, et n'entendant et ne voyant rien, s'écriaient : « Qui êtes-vous? » Mais les autres ne répondaient qu'à coups de haches et d'épées. Un grand Iroquois se sentant percé d'un coup d'épée, courut sur celui qui l'avait frappé, et le colletant, rompit son épée; l'autre se débarrasse de ses mains et, se voyant sans armes, eut recours aux pierres. L'Iroquois le poursuit encore et l'allait perdre, si son second, qui vint au secours, ne lui eût donné un coup dont il mourut sur la place. Le carnage fut grand, et l'obscurité de la nuit le rendait encore plus horrible. Il y eut dix Iroquois morts sur le lieu, un grand nombre de blessés, les captifs délivrés, et tout le bagage pris. Ceux qui avaient été mis en liberté, dirent à leurs libérateurs : « Fuyez, mes frères, » car il y a près d'ici un grand nombre d'Iro» quois cachés, et si le jour vous trouve là, ils vous » traiteront pour le moins aussi mal que vous avez » traité leurs frères. » A ces paroles, ils enlevèrent la chevelure aux morts, et jetèrent dans le fleuve toutes les peaux et les marchandises, qui étaient en grande quantité, parce qu'ils avaient pillé

plusieurs nations qui s'étaient jointes aux Hurons pour venir en traite chez les Français.

Les Iroquois qui étaient cachés avaient encore d'autres prisonniers, entre lesquels il y avait une femme qui fit un coup bien hardi. Il y avait plusieurs jours que ces barbares la traînaient après eux avec leur inhumanité ordinaire. Durant la nuit, ils l'attachaient à quatre pieux fichés en terre en forme de croix de saint André, de crainte qu'elle ne leur échappât. Une certaine nuit elle sentit que le lien d'un de ses bras se relâchait, elle remua tant qu'elle se dégagea. Ce bras étant libre, délia l'autre, et tous deux détachèrent les pieds. Tous les Iroquois dormaient d'un profond sommeil, et la femme, qui avait envie de se sauver, marchait par-dessus sans qu'aucun ne s'éveillât; étant près de sortir, elle trouva une hache à la porte de la cabane : elle la prend, et, transportée d'une fureur de sauvage, elle en décharge un grand coup sur la tête de l'Iroquois qui était proche. Cet homme, qui ne mourut pas sur l'heure, remua et fit du bruit qui éveilla les autres. On alluma un flambeau pour voir ce que c'était. Trouvant cet homme noyé dans son sang, on chercha l'auteur de ce meurtre, mais quand on eut vu que la femme s'était échappée, on crut qu'il n'en fallait pas chercher un autre. Les jeunes gens coururent après elle, mais en vain, car elle s'était cachée dans une souche creuse qu'elle avait remarquée la veille proche de la cabane. Elle entendait

de là tout le bruit que faisaient ces barbares sur la mort de leur camarade. Mais le tumulte étant apaisé, et les gens qui la cherchaient étant allés d'un côté, elle courut de l'autre. Le jour étant venu, ils allèrent tous de côté et d'autre pour tâcher de découvrir ses vestiges, ils les trouvèrent, et quelques-uns d'eux la poursuivirent deux jours entiers avec tant de diligence, qu'ils vinrent jusqu'au lieu où elle était. Elle se croyait déjà morte, ne sachant plus où se cacher. Elle rencontre un étang où les castors faisaient leur fort. Elle se jette dedans, y demeurant presque toujours plongée, et ne levant la tête que de fois à autre pour respirer, en sorte que, ne paraissant point, les Iroquois désespérèrent de la trouver et s'en retournèrent au lieu d'où ils étaient partis. Se voyant en liberté, elle marcha trente-cinq jours dans les bois, sans autre habit qu'un morceau d'écorce dont elle se servait pour se cacher à elle-même, et sans autre nourriture que quelques racines avec des groseilles et des fruits sauvages qu'elle trouvait de temps en temps. Elle passait les petites rivières à la nage, mais pour traverser le grand fleuve elle assembla des bois qu'elle arracha, et les lia ensemble avec des écorces dont les sauvages se servent pour faire des cordes. Etant plus en assurance de l'autre côté du fleuve, elle marcha sur ses bords sans savoir où elle allait, jusqu'à ce qu'ayant trouvé une vieille hache, elle se fit un canot d'écorce pour suivre le fil de l'eau. Elle rencontra des Hurons qui allaient à la pêche, mais ne sachant s'ils

étaient amis ou ennemis, elle se jeta aussitôt dans le bois, outre qu'étant toute nue, elle avait honte de paraître à la vue des hommes; car il faut remarquer que les femmes de cette Amérique, quoique sauvages, sont fort pudiques et honnêtes. Voyant qu'elle approchait des habitations, elle ne marcha plus que la nuit, afin de ne pas paraître nue. Sur les dix heures du soir, elle découvrit l'habitation française des Trois-Rivières, et en même temps elle fut aperçue de quelques Hurons qui coururent après elle pour savoir qui elle était. Elle s'enfuit dans le bois; ils la suivent; elle crie qu'ils n'approchent pas parce qu'elle était nue, et qu'elle s'était ainsi sauvée des mains des Iroquois. Un Huron lui jette son capot avec une espèce de robe dont elle se couvrit, et ensuite elle se fit connaître et leur raconta toutes ses aventures. Ils la menèrent aux Trois-Rivières où les Français lui firent mille bons traitements, dont elle était si surprise, qu'elle ne pouvait presque croire que les biens qu'on lui faisait fussent véritables, n'ayant jamais vu dans les nations sauvages qu'on traitât de la sorte une personne inconnue. Elle n'avait jamais vu de Français, elle avait seulement ouï dire qu'ils ne faisaient de mal à personne, et qu'ils faisaient du bien à tout le monde.

Voilà la confusion que les perfides Iroquois jettent dans toutes les nations, en sorte qu'elles sont contraintes ou de demeurer captives dans leur pays sans en pouvoir sortir, ou de s'exposer à la rage de

ces barbares, si elles en sortent pour venir se faire instruire ou pour aller en traite avec leurs alliés. Mais en même temps que Dieu afflige son Eglise d'un côté, il la console de l'autre. Les révérends Pères qui demeurent chez les Hurons ont écrit ici que les sauvages d'Anastohé, qui sont des peuples voisins de la Virginie et amis des Hurons, leur ont fait savoir qu'ils avaient appris les mauvais traitements qu'ils reçoivent de la part des Iroquois, et que s'ils avaient besoin d'eux, ils n'avaient qu'à le leur faire savoir, et qu'ils aiguiseraient leurs haches pour venir à leur secours. Les Hurons, bien joyeux d'une offre si avantageuse, leur ont envoyé des députés pour renouveler l'alliance et les confirmer dans leur bonne volonté. Le chef de cette légation est un excellent chrétien qui est accompagné de huit personnes, entre lesquelles il y en a quatre de chrétiennes et les quatre autres ne le sont pas encore. Cette rencontre est favorable, non-seulement aux Hurons pour leur donner moyen de se défendre de leurs ennemis, mais encore à notre sainte foi, pour la grande moisson qu'il y aura à faire, si les ouvriers de l'Evangile y peuvent avoir entrée. Mais il faut du temps pour une si grande entreprise, et il est nécessaire que les chemins soient plus libres qu'ils ne le sont.

Un autre sujet de consolation, c'est la ferveur de nos néophytes qui, en vérité, surpasse tout ce qui s'en peut dire. Ils sont quelquefois si transportés de

zèle qu'ils éclatent pendant la prédication, interrompant le Père qui la fait, afin de dire publiquement les sentiments dont leurs cœurs sont intérieurement pressés. Un jour, le Père qui a soin de la mission de Silleri, invectivant fortement contre l'ivrognerie où tombent souvent les sauvages quand ils boivent du vin ou de l'eau-de-vie, un sauvage, touché de ce qu'il avait dit, l'interrompit disant : « Arrête là, mon père, ce que tu dis est vrai, je » me suis enivré, et par là je montre que je n'ai » point d'esprit; prie Dieu qu'il me fasse misériv» corde, souffre que je dise trois mots : je ne par» lerai qu'à ceux de mon pays, car étant étran» ger, ce n'est point à moi à haranguer en cette » bourgade. Sus donc, jeunesse; c'est à vous que » j'adresse mon discours; prenez exemple, non sur » mon péché, mais sur ma douleur, et souvenez» vous que, si moi qui suis âgé, je reconnais et » confesse mon crime, vous qui êtes jeunes, vous » ne devez point dissimuler les vôtres. Je condamne » l'action que j'ai faite, c'est un précipice où je me » suis jeté, donnez-vous de garde d'y tomber. » Ce pauvre homme avait un complice qui, entendant ce discours, l'interrompit : « Non, c'est moi qui n'ai » point d'esprit, c'est moi qui suis un méchant; j'ai » fâché *Celui qui a tout fait;* jeunesse soyez plus sage, » et ne suivez pas le chemin où je me suis égaré : » marchez tout droit et priez le Père de prier *Celui* » *qui a tout fait* d'avoir de bonnes pensées pour moi. »

Le jour de la purification de la très-sainte Vierge, le même Père ayant distribué des cierges et donné l'explication de la cérémonie que l'Eglise pratique en ce jour, un capitaine l'interrompit et fit sa petite prédication ou plutôt sa petite harangue en ces termes : « Ah ! mes frères, que nous avons d'obli-
» gation au Père de nous enseigner de si belles
» vérités. Concevez-vous bien ce que veut dire ce
» feu que vous portez en vos mains? Il vous ap-
» prend que Jésus-Christ est notre jour et notre
» lumière ; que c'est lui qui nous a donné de l'es-
» prit en nous donnant la foi et la connaissance
» des vérités du Ciel ; que c'est lui qui nous dé-
» couvre par sa lumière le chemin de la félicité ;
» que ces flambeaux nous enseignent que Jésus-
» Christ s'est consumé sur la terre pour notre sa-
» lut ; que ces mêmes flambeaux se consument dans
» notre main pour nous apprendre que nous de-
» vons aussi brûler pour son amour et nous con-
» sumer pour son service. Il y a parmi nous des
» jeunes gens, il y a aussi des vieillards, tous se
» se consument, tous tendent à la mort. Mais pour-
» quoi se consument-ils? Pour satisfaire à leur
» chair. Oh ! que nous serions bien plus heureux,
» si nous nous consumions pour Jésus ! »

Ce même capitaine, assistant une autre fois à un sermon où le Père parlait de sainte Catherine et de sa foi et constance dans les tourments, s'écria inopinément : « Voilà ce que c'est que d'être chrétien,

» c'est faire état de sa foi et non de sa vie : faut-il » qu'une fille nous couvre de confusion. L'on n'en » voit que trop parmi nous qui deviennent sourds » et aveugles ; ils ferment les oreilles aux instruc- » tions qu'on leur donne, et les yeux aux choses » saintes qu'on leur présente. Prenons courage, » mes frères, demeurons fermes et constants dans » la foi, que la faim, la soif, la maladie et la mort » même n'ébranlent point la résolution que nous » avons faite de croire en Dieu, et de lui obéir jus- » qu'au dernier soupir de notre vie. » Je vous laisse à penser si cette ferveur n'est pas capable de gagner le cœur de ceux qui ont du zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. Un capitaine allant, avec ses gens, à la découverte des Iroquois, afin de leur faire la guerre, passa par Mont-Réal, où on lui fit un grand festin. Après avoir été bien traité, il fit ce compliment à ses hôtes : « Autrefois, quand on nous avait fait grande chère, » nous disions à ceux qui nous avaient donné à » manger : Ce festin va porter votre nom par toute » la terre, et toutes les nations vous regarderont » comme des gens libéraux qui savez conserver la » vie aux hommes ; mais j'ai quitté ces anciennes » coutumes, c'est maintenant à Dieu que je m'a- » dresse quand on me fait du bien, et je lui dis : » *O toi! qui as tout fait*, tu es bon, secours ceux » qui nous assistent, fais qu'ils t'aiment toujours, » empêche le démon de leur nuire, et donne-leur

« Eh ! c'est, dit-elle, ce qui me fait pleurer, de me
» voir avec les personnes et dans les lieux où mon
» mari, mon enfant et moi avons été tant aimés.
» Mes larmes étaient taries il y a longtemps, mais
» le souvenir de notre amitié m'a ouvert les yeux
» pour les faire sortir en abondance.» Après qu'elle se fut un peu reposée et qu'elle eut payé à la nature les premiers sentiments de son affection, elle raconta la prise de nos bons néophytes et tout ce qui leur est arrivé depuis en la manière que je viens d'écrire. Plusieurs femmes, à qui les Iroquois avaient donné la liberté, se sont encore sauvées de leurs mains, et nous ont confirmé les mêmes choses et avec les mêmes circonstances.

Depuis ce temps-là, les Algonquins se sont toujours tenus sur leurs gardes, et il y a toujours quelque acte d'hostilité entre eux et les Iroquois. Un Algonquin de la petite nation s'étant embarqué avec sa femme dans un canot pour aller dire à ses compatriotes de se tenir sur leurs gardes, et que les Iroquois avaient pris et massacré leurs parents près des Trois-Rivières, n'était pas encore bien avancé dans le fleuve, qu'il découvrit un canot où il y avait sept ou huit Iroquois. Il dit à sa femme qu'il avait envie de l'attaquer, pourvu qu'elle voulût bien le seconder. Sa femme lui ayant répondu qu'elle le suivrait volontiers et qu'elle voulait vivre et mourir avec lui, ils s'animent l'un et l'autre, et à force de bras, avancent le plus qu'ils peuvent vers le canot des en-

nemis. Mais avant d'être découverts, ils remarquèrent que ce canot était accompagné de quatre autres remplis d'hommes, qui faisaient des acclamations comme des gens victorieux. Cette rencontre lui fit changer de résolution. Il prend terre de l'autre côté du fleuve, d'où, comme s'il fût venu du côté des Iroquois, il tira un coup de fusil comme pour donner avis de son arrivée et s'informer de l'état de leur chasse. Ceux-ci, croyant que ce fût quelque troupe de leurs gens, s'écrièrent quarante fois avec effort : « Héé », tirant à chaque fois un coup de fusil. Il connut par là qu'ils avaient quarante prisonniers de sa nation et, sans perdre de temps, il alla prendre sa femme qu'il avait laissée à l'autre bord, et tous deux vont en diligence donner avis de ce qu'ils avaient vu à quelques personnes qu'ils avaient quittées depuis peu, les exhortant de ne pas perdre l'occasion de se venger de leurs ennemis et de délivrer leurs frères captifs. Sept jeunes hommes de la compagnie s'offrent de l'accompagner, et sans différer, ils voguent après les canots iroquois. Afin de ne rien faire témérairement, ils se glissent à la brune pour découvrir l'état des ennemis. Ils remarquèrent qu'ils avaient cinq canots, dans chacun desquels il y avait plus d'hommes capables de se défendre qu'ils n'étaient pour les attaquer. C'est pourquoi ils crurent qu'il fallait les prendre pendant la nuit, lorsqu'ils seraient dans leur premier sommeil. L'ordre qu'ils résolurent de garder dans

leur attaque, fut que deux se jetteraient dans chacun des trois vaisseaux qui étaient les plus grands et les plus remplis, et deux dans les deux autres. Les choses étant ainsi conclues, les chrétiens firent leurs prières, et tous, vers minuit, se jetèrent sur les Iroquois, tuant et frappant tous ceux qu'ils rencontraient. Les ennemis s'éveillant aux coups, et n'entendant et ne voyant rien, s'écriaient : « Qui êtes-vous? » Mais les autres ne répondaient qu'à coups de haches et d'épées. Un grand Iroquois se sentant percé d'un coup d'épée, courut sur celui qui l'avait frappé, et le colletant, rompit son épée; l'autre se débarrasse de ses mains et, se voyant sans armes, eut recours aux pierres. L'Iroquois le poursuit encore et l'allait perdre, si son second, qui vint au secours, ne lui eût donné un coup dont il mourut sur la place. Le carnage fut grand, et l'obscurité de la nuit le rendait encore plus horrible. Il y eut dix Iroquois morts sur le lieu, un grand nombre de blessés, les captifs délivrés, et tout le bagage pris. Ceux qui avaient été mis en liberté, dirent à leurs libérateurs : « Fuyez, mes frères, » car il y a près d'ici un grand nombre d'Iro» quois cachés, et si le jour vous trouve là, ils vous » traiteront pour le moins aussi mal que vous avez » traité leurs frères. » A ces paroles, ils enlevèrent la chevelure aux morts, et jetèrent dans le fleuve toutes les peaux et les marchandises, qui étaient en grande quantité, parce qu'ils avaient pillé

plusieurs nations qui s'étaient jointes aux Hurons pour venir en traite chez les Français.

Les Iroquois qui étaient cachés avaient encore d'autres prisonniers, entre lesquels il y avait une femme qui fit un coup bien hardi. Il y avait plusieurs jours que ces barbares la traînaient après eux avec leur inhumanité ordinaire. Durant la nuit, ils l'attachaient à quatre pieux fichés en terre en forme de croix de saint André, de crainte qu'elle ne leur échappât. Une certaine nuit elle sentit que le lien d'un de ses bras se relâchait, elle remua tant qu'elle se dégagea. Ce bras étant libre, délia l'autre, et tous deux détachèrent les pieds. Tous les Iroquois dormaient d'un profond sommeil, et la femme, qui avait envie de se sauver, marchait par-dessus sans qu'aucun ne s'éveillât; étant près de sortir, elle trouva une hache à la porte de la cabane : elle la prend, et, transportée d'une fureur de sauvage, elle en décharge un grand coup sur la tête de l'Iroquois qui était proche. Cet homme, qui ne mourut pas sur l'heure, remua et fit du bruit qui éveilla les autres. On alluma un flambeau pour voir ce que c'était. Trouvant cet homme noyé dans son sang, on chercha l'auteur de ce meurtre, mais quand on eut vu que la femme s'était échappée, on crut qu'il n'en fallait pas chercher un autre. Les jeunes gens coururent après elle, mais en vain, car elle s'était cachée dans une souche creuse qu'elle avait remarquée la veille proche de la cabane. Elle entendait

de là tout le bruit que faisaient ces barbares sur la mort de leur camarade. Mais le tumulte étant apaisé, et les gens qui la cherchaient étant allés d'un côté, elle courut de l'autre. Le jour étant venu, ils allèrent tous de côté et d'autre pour tâcher de découvrir ses vestiges, ils les trouvèrent, et quelques-uns d'eux la poursuivirent deux jours entiers avec tant de diligence, qu'ils vinrent jusqu'au lieu où elle était. Elle se croyait déjà morte, ne sachant plus où se cacher. Elle rencontre un étang où les castors faisaient leur fort. Elle se jette dedans, y demeurant presque toujours plongée, et ne levant la tête que de fois à autre pour respirer, en sorte que, ne paraissant point, les Iroquois désespérèrent de la trouver et s'en retournèrent au lieu d'où ils étaient partis. Se voyant en liberté, elle marcha trente-cinq jours dans les bois, sans autre habit qu'un morceau d'écorce dont elle se servait pour se cacher à elle-même, et sans autre nourriture que quelques racines avec des groseilles et des fruits sauvages qu'elle trouvait de temps en temps. Elle passait les petites rivières à la nage, mais pour traverser le grand fleuve elle assembla des bois qu'elle arracha, et les lia ensemble avec des écorces dont les sauvages se servent pour faire des cordes. Etant plus en assurance de l'autre côté du fleuve, elle marcha sur ses bords sans savoir où elle allait, jusqu'à ce qu'ayant trouvé une vieille hache, elle se fit un canot d'écorce pour suivre le fil de l'eau. Elle rencontra des Hurons qui allaient à la pêche, mais ne sachant s'ils

étaient amis ou ennemis, elle se jeta aussitôt dans le bois, outre qu'étant toute nue, elle avait honte de paraître à la vue des hommes; car il faut remarquer que les femmes de cette Amérique, quoique sauvages, sont fort pudiques et honnêtes. Voyant qu'elle approchait des habitations, elle ne marcha plus que la nuit, afin de ne pas paraître nue. Sur les dix heures du soir, elle découvrit l'habitation française des Trois-Rivières, et en même temps elle fut aperçue de quelques Hurons qui coururent après elle pour savoir qui elle était. Elle s'enfuit dans le bois; ils la suivent; elle crie qu'ils n'approchent pas parce qu'elle était nue, et qu'elle s'était ainsi sauvée des mains des Iroquois. Un Huron lui jette son capot avec une espèce de robe dont elle se couvrit, et ensuite elle se fit connaître et leur raconta toutes ses aventures. Ils la menèrent aux Trois-Rivières où les Français lui firent mille bons traitements, dont elle était si surprise, qu'elle ne pouvait presque croire que les biens qu'on lui faisait fussent véritables, n'ayant jamais vu dans les nations sauvages qu'on traitât de la sorte une personne inconnue. Elle n'avait jamais vu de Français, elle avait seulement ouï dire qu'ils ne faisaient de mal à personne, et qu'ils faisaient du bien à tout le monde.

Voilà la confusion que les perfides Iroquois jettent dans toutes les nations, en sorte qu'elles sont contraintes ou de demeurer captives dans leur pays sans en pouvoir sortir, ou de s'exposer à la rage de

et de l'autre notre tranquillité. Un honnête homme ne pouvant comprendre comment on pouvait porter un tel coup sans en faire paraître de la douleur par quelque démonstration extérieure, dit tout haut : « Il faut que ces filles-là soient folles ou qu'elles » aient un grand amour de Dieu. » Celui qui nous a touchées de sa main sait ce qui en est, et ce que sa bonté opéra pour lors dans nos cœurs : ce sera dans un cahier particulier que je vous le dirai, car je ne parle ici que de l'extérieur et du sensible.

Le révérend Père supérieur avec nos révérends Pères, car toute sa famille était venue au secours, nous voyant toutes ralliées, fit porter nos enfants, partie dans la cabane de nos domestiques, et partie dans la maison d'un de nos voisins, car n'ayant que leurs chemises elles étaient transies de froid, en sorte que quelques-unes en ont été fort malades. Pour nous, il nous mena en l'équipage où nous étions dans sa maison, et nous mit dans la salle où l'on parle aux séculiers. On nous donna, en chemin, par aumône, deux ou trois paires de chaussures pour quelques-unes de celles qui étaient nu-pieds. Madame notre fondatrice était du nombre, car elle s'était sauvée avec une simple tunique fort vieille et tout usée, et, pour le reste, elle a perdu, aussi bien que nous, tout ce qu'elle avait en Canada. Le révérend Père donna des chaussures à toutes les autres qui n'en avaient point, car de nous toutes il n'y en avait que trois qui en avaient, parce

qu'elles s'étaient ainsi couchées le soir pour mieux résister au froid. Les révérendes Mères de l'hôpital ayant appris que nous étions chez les révérends Pères, et que l'on voulait nous mener au fort, nous envoyèrent chercher pour nous loger en leur maison, et le révérend Père supérieur, jugeant que cette retraite serait plus convenable aux personnes de notre condition, nous y mena lui-même. Ces bonnes Mères, avec qui nous avons toujours été unies très-étroitement, étaient plus sensiblement touchées de l'état où nous étions que nous-mêmes. Elles nous revêtirent de leurs habits gris et nous fournirent de linge et de toutes nos autres nécessités, à quinze que nous étions, avec une cordialité admirable, car n'ayant rien, nous avions besoin de tout. Comme nous vivions comme elles et mangions à la même table, nous gardions les mêmes exercices; en un mot, nous étions en leur maison comme si nous eussions été leurs sœurs.

Le lendemain de notre incendie, le révérend Père supérieur, accompagné de M. le gouverneur, nous mena voir cette pitoyable masure, ou plutôt cette effroyable fournaise, de laquelle on n'osait encore approcher. Toutes les cheminées étaient tombées, les murs de refend abattus et les principales murailles toutes crevassées et calcinées jusque dans les fondements. De rebâtir sur ces ruines, il n'y avait nulle apparence; d'ailleurs tout le fonds de notre fondation n'y aurait pas suffi, et enfin nous étions bien

éloignées de penser à réparer nos édifices, puisque nous n'avions pas même de quoi subsister jusqu'à l'arrivée des vaisseaux. Tout cela faisait croire que nous ne penserions plus qu'à retourner en France. Mais chacune de nous se sentait si fortifiée dans sa vocation, avec un si grand concours de grâces, qui nous faisaient acquiescer avec amour à toutes les volontés de Dieu sur nous, qu'aucune ne témoigna de l'inclination à retourner dans son ancienne patrie. Le pays, d'ailleurs, qui nous donne abondamment de l'emploi pour l'instruction de filles françaises et sauvages, nous voyant dans la résolution de demeurer, témoigna puissamment l'agréer. Après donc trois semaines de séjour chez nos bonnes et charitables hôtesses, on nous conduisit dans un petit bâtiment que madame notre fondatrice fit faire, il y a quelque temps, mais qu'elle nous avait donné depuis. Ce nous fut une consolation sensible, dans ce petit appartement, de voir l'amour et l'affection des habitants à notre égard. Nos chères hôtesses, outre la dépense que nous avons faite chez elles, nous ont encore prêté pour plus de 500 livres de toutes sortes dé commodités, tant pour nous que pour nos domestiques. Je ne dis rien de nos révérends Pères qui nous ont secourues de toute l'étendue de leur pouvoir, jusqu'à nous envoyer les étoffes qu'ils avaient en réserve pour se faire des habits, afin de nous revêtir. Ils nous ont encore donné des vivres, du linge, des couvertures, des journées de leurs

frères et de leurs domestiques ; enfin, sans leur extrême charité, nous serions mortes de faim et de misère. M. le gouverneur d'Ailleboust et sa femme nous ont aussi beaucoup assistées. Enfin, nous avons été l'objet de la compassion et de la charité de tous nos amis. La compassion est passée même jusqu'aux pauvres : l'un nous offrait une serviette, l'autre une chemise, l'autre un manteau. Un autre nous donnait une poule, un autre quelques œufs, et un autre d'autres choses. Parmi tant de témoignages de compassion, nos cœurs étaient attendris au dernier point. Vous savez la pauvreté du pays, mais la charité y est encore plus grande. Cependant il n'y a que la divine Providence qui nous puisse relever de la perte de nos biens, qui monte à plus de 50 mille livres que valaient notre monastère et nos meubles. Nous étions donc toutes dans notre petite maison souffrant les incommodités de la disette et de la petitesse du lieu. Cependant rien n'avançait. M. le gouverneur, avec le révérend Père supérieur, et quelques-uns de nos amis, se consultèrent sur ce que nous aurions à faire. La résolution fut que sans différer davantage, il nous fallait rebâtir sur les premiers fondements, puisque nos courages n'étaient point abattus du poids de cette disgrâce, que nos vocations étaient autant ou plus fortes qu'auparavant, et que les filles du pays, tant françaises que sauvages, avaient besoin de notre secours. Cette conclusion nous fut proposée, et nous l'embrassâmes

avec d'autant plus de joie, qu'on nous promettait de nous prêter de l'argent pour subvenir aux frais.

Nous entreprîmes donc un second édifice, et, pour commencer, nos révérends Pères nous ont prêté huit mille francs; mais, à l'heure que j'écris, nous en devons bien quinze, et, avant que notre bâtiment soit achevé, nous en devrons plus de vingt, sans parler des accommodements du dedans et des meubles. C'est de la divine Providence que nous attendons l'acquit de nos dettes et toutes nos autres nécessités. C'était elle qui nous avait mises en l'état où nous étions; ce sera elle aussi qui nous y remettra par le moyen de la très-sainte Vierge, du secours de laquelle nous sommes tellement assurées, que nous vivons en paix de ce côté là. Ce qu'elle ne fera pas par elle-même, elle nous suscitera des amis qui le feront; et de la sorte elle fera tout. Elle y a déjà mis la main si puissamment, que le bâtiment est élevé jusqu'au carré, en sorte que nous y pourrons loger dans quelque temps. Tous ceux qui voient cela en sont dans l'admiration et disent qu'il semble que ce logis se fasse de lui-même, et que le doigt de Dieu y travaille. Tout le pays est dans la joie de nous voir à la veille de faire, comme auparavant, les fonctions de l'instruction, que nous ne faisions que petitement dans une cabane d'écorce.

Notre monastère, qu'il a fallu reprendre dès les fondements, a 108 pieds de long et 28 de large. Les parloirs ont 30 pieds de long et 24 de large. Je

vous laisse à juger si nous n'avons pas eu un rude coup.

La résolution de nous relever étant prise, on me chargea de la conduite et de l'économie de ce bâtiment, où j'ai eu bien des peines et des fatigues dans les difficultés qui se rencontrent dans ce pays, couvert de neige jusqu'au mois de mai, et dans la disposition des matériaux et des autres choses nécessaires à un édifice comme le nôtre. Nos élections ont été faites ensuite, et Notre-Seigneur m'a chargée de cette petite communauté; voyez combien de fardeaux à des épaules si faibles, dans un pays si pauvre et parmi les incommodités d'un accident comme le nôtre. Ne pensez pas pourtant, mon très-cher fils, que tout cela m'abatte le cœur; non, lorsque j'ai commencé ici notre établissement, ç'a été sur l'appui de la divine Providence. Notre fondation nous donnait seulement de quoi vivre; le reste, pour bâtir et pour aider nos pauvres sauvages, cette aimable Providence nous l'avait donné; sa main n'est pas raccourcie, et si elle l'a retirée pour un temps, elle peut encore l'étendre pour nous combler de ses bienfaits. J'espère qu'elle me fortifiera dans les travaux qu'elle voudra que j'entreprenne pour sa gloire.

Notre bâtiment, ainsi que je l'ai dit, est déjà au carré de la muraille; on monte les cheminées, et dans huit jours on lèvera la charpente. Si les vaisseaux étaient arrivés de France, nous pourrions

faire un effort, empruntant des ouvriers de nos amis, qui en amènent de France, et nous pourrions y loger dans quatre ou six mois; mais, sans ce secours, nous n'y pourrons loger que l'année prochaine dans cette saison. C'est une chose étonnante combien les artisans et les manœuvres sont chers ici; nous en avons à quarante-cinq et cinquante-cinq sous par jour. Les manœuvres ont trente sous par jour, avec leur nourriture. Notre accident étant arrivé inopinément, nous étions dépourvues de tous ces gens-là; c'est ce qui fait qu'ils nous coûtent cher. Dans la nécessité, nous en faisons venir de France à un prix plus raisonnable; on les loue pour trois ans, et de la sorte ils trouvent leur compte et nous aussi. Maintenant, il y a des jours où nous avons pour trente livres de journées d'hommes, sans parler de ceux qui travaillent à la toise ou à la tâche. Quatre bœufs, qui font notre labour, traînent les matériaux de bois et de sable; nous tirons la pierre sur le lieu. Voilà comme les affaires se manient dans ce pays.

La petite maison où nous logeons, qui a trente pieds de longueur et vingt de largeur, nous sert d'église, de parloir, de logement, de réfectoire, d'office et de toute autre commodité, excepté la classe, que nous faisons dans une cabane d'écorce. Avant notre incendie, nous la louions, mais aujourd'hui nous sommes trop heureuses d'y loger. Elle nous est commode en ce que nous pouvons veiller

à nos bâtiments sans sortir de notre clôture. Priez Dieu pour moi, mon très-cher fils ; qu'il me fortifie et me rende digne de le servir aux dépens de ma vie et de mon honneur. C'est de là que je tire ma gloire, de laquelle même je lui fais de tout mon cœur un nouveau sacrifice.

Croiriez-vous que, pour quarante ou cinquante personnes que nous sommes, y compris les ouvriers, nous n'avons plus que pour trois fournées de pain, et nous n'avons nulle nouvelle des vaisseaux qui apportent les rafraîchissements à ce pays. Je ne puis faire autrement que de me réjouir dans tout ce qu'il plaira à cette bonté paternelle de faire ; qu'elle en soit bénie éternellement.

De Québec, le 30 septembre 1651.

LETTRE XXXI. — Au même.

Fragment de deux lettres sur le même sujet. — Dispositions intérieures de la Mère de l'Incarnation au moment de l'embrasement.

MON TRÈS-CHER FILS,

L'amour et la vie de Jésus soient notre vie et notre amour pour l'éternité. Vous m'obligez infiniment des bons avis que vous me donnez et des souhaits que vous faites pour moi. Vous avez vu, par mes autres lettres, que je n'ai pas été assez heureuse que de mourir par le feu des Iroquois, mais qu'il s'en est peu fallu que mes sœurs et moi n'ayons été consumées par celui de la Providence.

Je ne vous ai pas voulu dire ouvertement ce qui se passa en mon intérieur dans les moments de cette affliction ; je l'ai réservé à celle-ci. Il faut donc que vous sachiez qu'après qu'humainement j'eus fait tout ce qui se pouvait faire pour obvier à la perte totale de notre monastère, soit pour appeler du secours, soit pour travailler avec les autres, je retournai en notre chambre, pour sauver ce qui était de plus important touchant les affaires de la communauté, voyant qu'il n'y avait point de remède au reste. Dans toutes les courses que je fis, j'avais une si grande liberté d'esprit et une vue aussi présente à ce que je faisais que s'il ne nous fût rien arrivé. Il me semblait que j'avais une voix en moi-même qui me disait ce que je devais jeter par notre fenêtre et ce que je devais laisser périr par le feu. Je vis en un moment le néant de toutes les choses de la terre, et Dieu me donna une grâce de dénuement si grand que je ne puis en exprimer l'effet ni de parole ni par écrit. Je voulus jeter notre crucifix, qui était sur notre table, mais je me sentis retenue comme si l'on me suggérait que cela était contre le respect, et qu'il importait peu qu'il fût brûlé. Il en fut de même de tout le reste, car je laissai mes papiers et tout ce qui servait à mon usage particulier. Ces papiers étaient ceux que vous m'aviez demandés, et que j'avais écrits depuis peu par obéissance. Sans cet accident, mon dessein était de vous les envoyer, parce que je m'étais engagée de vous donner cette satisfaction,

mais à condition que vous les eussiez fait brûler après en avoir fait la lecture. La pensée me vint de les jeter par la fenêtre, mais la crainte que j'eus qu'ils ne tombassent entre les mains de quelqu'un me les fit abandonner volontairement au feu. Et en effet, cela se fit par une providence particulière de Dieu, parce que le peu que j'avais jeté fut serré par une honnête dame qui a des enfants, et qui n'eussent pas manqué d'y jeter la vue.

Après toutes ces réflexions, je mis encore la main dessus, comme par hasard, et je me sentis portée intérieurement à les laisser. Jeles laissai donc, pour obéir à l'esprit de Dieu qui me conduisait, car je vous assure que je ne voudrais pas pour quoi que ce fût qu'on les eût vus; car c'était toute la conduite de Dieu sur moi depuis que je me connais. J'avais différé plus de cinq ans à rendre cette obéissance; j'y avais tant de répugnance, qu'il a fallu qu'on réitérât par trois fois le commandement. J'y obéis enfin; mais à présent c'en est fait, mon très-cher fils, il n'y faut plus penser.

Lorsque je me fus rangée avec mes sœurs, que je trouvai sur la neige, ma paix intérieure et mon adhésion aux desseins de Dieu sur nous firent de grandes opérations dans mon cœur. C'était un concours de plaisirs correspondant au bon plaisir de Dieu dans un excès que je ne puis exprimer.

Je voyais que tous les tracas et les suites de cet accident allaient tomber sur mes épaules, et qu'il

me fallait disposer au travail plus que jamais. Tout moi-même était dans l'agrément de tous les travaux qui me pourraient arriver, et Dieu me donna une si forte vocation pour cela, que les peines qui se sont rencontrées depuis dans les occasions continuelles m'ont été douces et légères. Il me semblait voler, lorsque le travail était le plus pénible, par le concours de la grâce qui me possédait. J'ai été mise dans la charge de supérieure le 12 de juin dernier, ce qui a encore augmenté mes soins. Voilà le gros de mes dispositions intérieures. Si le temps me le permettait, je vous en parlerais plus en détails, et je répondrais de point en point à votre lettre; mais les vaisseaux vont partir quasi au même temps qu'ils sont arrivés.

Je crois que nous ne pourrons habiter notre nouveau bâtiment qu'à la fin du mois de mars de l'année prochaine. Nous avons toutes les peines du monde à l'achever, à cause du froid qui est déjà assez grand. Recommandez à Dieu cette nouvelle habitation, afin que mes péchés n'attirent point un second incendie pire que le premier. Consolez nos amis dans les appréhensions qu'ils ont à notre sujet. Assurez-les que la pauvreté où nos pertes nous ont réduites ne nous fait point perdre cœur, quoiqu'elle attire beaucoup d'incommodités après elle. Mais quoi, ne sommes-nous pas heureuses de nous voir dans une véritable occasion d'expérimenter ce que c'est que la pauvreté, qui est une vertu si essen-

tielle à notre profession. Jamais mon cœur n'a éprouvé une paix intérieure plus profonde ni plus solide que celle qu'il goûte maintenant. Mon Dieu! que le dénûment intérieur et extérieur de toutes choses est une chose aimable! Qu'un cœur débarrassé est heureux! Je vous assure que je ne changerais pas ma condition présente pour celles qu'on estime les plus avantageuses en Europe. Quant aux Iroquois, je n'ai point du tout peur d'eux, et je ne vois pas que nous devions les craindre, quoiqu'ils aient encore défait cette année la nation neutre, beaucoup plus nombreuse que n'était celle des Hurons. Leurs victoires leur enflent le cœur; la confiance en Dieu, en humiliant les nôtres, les fortifie et les met en assurance, et c'est là le fondement de notre paix.

Québec, 1651.

Fragment d'une autre lettre à son Fils.

Nous sommes dans notre nouveau bâtiment depuis la veille de la Pentecôte. La paroisse, avec tout le clergé et un grand concours de peuple, y vint transporter le très-saint Sacrement du lieu où nous étions logées. On y commença l'oraison des Quarante-Heures, qui dura jusqu'au mardi de la Pentecôte. Tout le monde était dans la joie de nous voir logées où nous étions auparavant et délivrées des grandes incommodités que nous avions souffer-

tes depuis l'embrasement de notre monastère. Pendant ces trois jours, la paroisse y vint processionnellement avec le peuple chanter en musique ; car on fait ici comme dans une cathédrale, soit pour le chant, soit pour les cérémonies, que les plus entendus disent y être observés avec autant de majesté que dans les églises de France les mieux réglées.

Priez pour nous toutes, et particulièrement pour moi, afin que je puisse être un parfait holocauste à la divine Majesté, en la manière qu'elle jugera la plus convenable pour sa plus grande gloire.

Québec, 1er septembre 1652.

LETTRE XXXII. — A la Supérieure des Ursulines de Dijon.

Les Iroquois feignent de chercher la paix, etc.

MA RÉVÉRENDE ET TRÈS-CHÈRE MÈRE,

La paix et l'amour de notre divin Jésus pour mon très-humble et très-affectionné salut. J'ai reçu les lettres qu'il vous a plu de nous écrire. Il faut avouer que votre charité est des plus cordiales et des plus obligeantes, aussi est-ce notre bon Jésus qui en est l'auteur, et rien ne peut sortir de cette source sainte qu'il ne la fasse connaître. Si votre charité est grande, nous avons de nouveaux besoins pour vous la faire exercer ; car les Agnerognons, qui sont une nation iroquoise, sont venus en si

grand nombre que nous eussions tous été enveloppés dans un même carnage, si la bonté divine ne nous eût préservés par une voie toute miraculeuse. L'on avait fait courir ici une fausse nouvelle, qu'ils avaient la guerre avec d'autres nations de cette Amérique. En même temps, une compagnie des Onontagérognons, qui sont une autre nation des Iroquois, se présenta pour demander la paix, disant qu'ils ne voulaient plus faire qu'un peuple avec les Français, les Algonquins et les Hurons. Cette rencontre nous fit facilement croire que la première nouvelle était véritable et que le bruit qui courait, que six cents hommes des Agnerognons avaient dessein d'assiéger les Trois-Rivières, était faux. On s'était ainsi laissé aveugler par les apparences, ne se défiant de rien; mais le révérend Père supérieur des missions, homme très-zélé pour le bien public, estimant qu'il fallait toujours se tenir sur la défiance, travailla puissamment à faire fortifier cette habitation des Trois-Rivières, contre le sentiment même des habitants du lieu, qui, attachés à leurs affaires particulières, n'avaient point d'envie de les quitter pour travailler à la forteresse. Cependant quelques contradictions que le Père trouvât à son entreprise, les fortifications furent achevées et tous les habitants mis à couvert des surprises de l'ennemi. A peine trois semaines furent écoulées, que six cents Iroquois, dont on nous avait menacés, parurent à dessein de mettre tout à feu et à

sang, sans exception d'âge ni de sexe ; ce qu'ils eussent fait assurément, si le lieu eût été dans l'état où ils croyaient le trouver. Tous les habitants du village des Hurons ayant eu avis de leurs approches, se retirèrent aussitôt dans le fort, et, de la sorte, ils ont évité le carnage aussi bien que les Français. Il est si vrai qu'ils voulaient tout exterminer et se rendre les maîtres de la place, qu'ils avaient amené leurs femmes, leurs enfants et tout leur bagage, afin de s'y établir.

Dans le même temps, le révérend père Poncet, très-digne missionnaire et qui demeurait à Québec, c'est-à-dire à 35 lieues des Trois-Rivières, étant sorti pour aller rendre quelque devoir de charité à une pauvre veuve, fut pris par un parti de cette troupe. La nouvelle en étant venue à Québec, les habitants, qui l'aiment comme leur père, prirent aussitôt les armes et coururent après ces barbares pour l'enlever de leurs mains. Ils les poursuivirent de si près, qu'il ne s'en fallut pas trois heures de temps qu'ils ne les attrapassent, car ils trouvèrent encore le feu allumé dans un lieu d'où ils venaient de sortir. Ayant visité ce poste, ils virent écrit avec du charbon sur un arbre que le Père avait pelé : *père Poncet* ; et sur un autre : *Francheteau.* Ils trouvèrent encore le livre du Père qu'il avait laissé à dessein, et, l'ayant ouvert, ils y lurent ces paroles : « Nous sommes pris par les Agnerognons ; ils nous ont traités jusqu'à cette heure avec toute civi-

lité. » Nos gens, ayant lu ces paroles, prirent de nouvelles forces et ramèrent avec courage jusqu'à un fort habité par les Français, où ils furent contraints de rester pour passer la nuit. On leur dit là qu'ils étaient morts s'ils passaient outre, et qu'assurément il y avait du malheur, parce que les canons et les fusils des Trois-Rivières avaient tiré sans cesse toute la journée. Trois de la bande, nonobstant le danger, se détachèrent pour aller porter la nouvelle de la prise du Père aux Trois-Rivières, qui était à deux lieues de là. Ils passèrent au travers de l'ennemi à la faveur de la nuit, et entrèrent heureusement dans le fort. La nouvelle qu'ils portaient obligea à parlementer avec l'ennemi, dès le lendemain, afin d'échanger quelques prisonniers pour le Père. Ils acquiescèrent à cette proposition. Mais comme il n'y a nulle foi dans les infidèles, ils trouvèrent moyen de gagner un sauvage de l'habitation, qui leur promit de leur donner entrée et de les faire maîtres de la place. L'espérance qu'ils avaient que ce dessein leur réussirait, fit qu'ils ne se pressaient pas de rien conclure sur les propositions qui leur avaient été faites et qu'ils avaient acceptées. Mais la trahison ayant été découverte, et les Français qui étaient allés après le Père étant venus au secours, ils perdirent cœur et demandèrent la paix. Quoiqu'on ne se fiât pas tout à fait à eux, on les prit au mot, à condition qu'ils rendraient le Père incessamment. Mais il se trouva

par malheur que ceux qui l'avaient enlevé, l'avaient déjà fait embarquer pour le mener en leur pays. Ils ont envoyé, à ce qu'ils ont dit, deux canots avec un capitaine pour l'amener, et ensuite ils se sont retirés à la faveur des propositions de paix, après avoir ravagé les moissons, et tué les bœufs et les vaches des habitants, qu'ils ont trouvés dans la campagne. Avant de venir aux Trois-Rivières, ils avaient attaqué Mont-Réal d'où ils avaient été repoussés, et où ils n'avaient eu d'autre avantage que de prendre quelques sauvages et quelques Français qui étaient à l'écart.

A présent, deux ou trois de leurs nations recherchent la paix, et ont fait des présents pour cela. Le rendez-vous est donné aux Trois-Rivières, où les Français, les Algonquins, les Hurons et autres alliés doivent se trouver. Si nos ennemis disent vrai, et que la paix qu'ils témoignent désirer soit constante, la porte sera ouverte à l'Evangile dans toutes les nations de cette Amérique; mais dans toutes les règles de la prudence, on ne s'y peut fier, car jusqu'ici on n'a remarqué que trahison et perfidie dans leur conduite. Mais enfin, nous voyons sur nous des protections de Dieu à leur égard qui sont toutes miraculeuses. Il les aveugle pour ne pas voir leur force et notre faiblesse, car s'ils voyaient les choses comme elles sont, ils nous auraient bientôt égorgés; mais cette bonté infinie les retient par sa main toute-puissante, afin qu'ils ne nous nuisent point.

L'affaire de la paix ou de la guerre sera conclûe dans un mois de terme qu'ils ont demandé, pour aller consulter les anciens de leur pays. Dieu, par sa providence, nous donne ce temps-là pour faire nos moissons, car s'ils eussent continué à les brûler, comme ils avaient commencé, nous eussions été réduits à une famine mortelle. On remarque trois ou quatre miracles de Dieu sur nous, en tout ce qui s'est passé en ces dernières attaques. Je dis des miracles évidents, qui nous fortifient beaucoup, nous faisant voir que ce ne sera pas l'industrie humaine qui nous tirera de la persécution des Iroquois, mais la seule bonté divine qui, pouvant changer les cœurs de pierre en des cœurs de chair, peut faire de ces barbares des enfants d'Abraham. Ceux qui ont fait des présents pour la paix ont invité nos révérends Pères à aller dans leur pays, mais la prudence ne permet pas de se presser : si la paix se fait, la foi s'y introduira infailliblement. C'est une chose digne de votre piété, ma très-bonne et très-chère mère, de tâcher, avec votre sainte communauté, de gagner le cœur de Dieu, afin qu'il plaise à sa bonté de gagner ceux de ces barbares. Il est temps qu'il soit loué et béni de ceux qui l'ont méprisé jusqu'ici, et qui ont mis tant d'obstacles à sa gloire.

Je vous rends mes très-humbles remerciements pour la grande charité qu'il vous a plu de nous faire. Nous tâchons de reconnaître auprès de Notre-Seigneur vos continuels bienfaits, que vous avez

d'un si grand cœur augmentés encore cette année. Permettez-moi, s'il vous plaît, de saluer votre sainte communauté et de la prier d'agréer le très-humble salut de la nôtre.

Québec, le 6 septembre 1653.

LETTRE XXXIII. — A son Fils.

Toutes les nations iroquoises concourent à demander la paix, etc.

Mon très-cher Fils,

Jésus soit notre vie et notre tout pour l'éternité. Je ne puis laisser partir les vaisseaux sans vous dire quelque chose de ce qui s'est passé en cette nouvelle église depuis l'année dernière. Je vous mandais ce qui s'était passé dans la captivité du R. P. Poncet, et comment il fut ramené, après plusieurs tourments que les Iroquois lui avaient fait souffrir. Depuis ce temps-là, il nous a paru que Dieu s'est contenté de l'offre que ce bon Père lui a faite de mourir comme victime, afin de l'apaiser, et de donner par sa mort la paix à tout le pays : car, depuis ce temps-là, les Iroquois n'ont fait que des allées et des venues pour la demander; et, ce qui est le plus merveilleux, ceux des nations voisines qui ne savaient pas ce qui se passait chez les autres, sont venus en même temps pour traiter avec nous. Pour marque qu'ils demandent la paix avec sincérité, ayant appris qu'une nation barbare avait pris un

jeune homme de l'habitation de Mont-Réal, et qui était le chirurgien de la colonie française, ils l'ont racheté à leurs dépens, et l'ont rendu à son habitation. Ils ont fait des présents considérables, afin qu'on leur donnât des Français pour hiverner avec eux et être les témoins de leur fidélité. On leur en a donné deux qui se sont volontairement offerts. Durant tout le temps qu'ils ont demeuré parmi eux, ils les ont chéris et aimés extraordinairement, et enfin ils les ont ramenés au printemps, portant avec eux des lettres des Hollandais, qui assurent que c'est tout de bon que les Iroquois demandent la paix.

Durant toute l'année, les Français, les Hurons, les Algonquins et les Montagnez ont vécu ensemble comme frères. On a fait les semences, les récoltes et le trafic avec une entière liberté; et cependant les pauvres sauvages, en général, n'osent se fier aux Iroquois, après tant d'expériences qu'ils ont de leur infidélité. Ils disent sans cesse à nos Français que les Iroquois sont fourbes, et que toutes les propositions de paix qu'ils font ne sont que des déguisements qui tendent à nous perdre. Ils le disent encore aux Iroquois mêmes, ce qui a failli tout gâter et rompre plus que jamais. Mais enfin les Iroquois ont poursuivi avec tant d'instance, qu'on s'est rendu à leur prière. C'est une chose admirable de les entendre haranguer sur les affaires de paix; car ils n'ont voulu se servir que des personnes les plus con-

sidérables d'entre eux pour être les ambassadeurs de ce traité, et ceux qui les ont entendus avouent qu'ils ont beaucoup d'esprit.

Au mois de juillet dernier, ils sont venus trouver M. le gouverneur de la Nouvelle-France et les révérends Pères. Après plusieurs conseils et présents, auxquels on a répondu de part et d'autre, on leur a accordé qu'un Père irait les visiter, et qu'il ferait le tour de leurs cinq nations, pour connaître s'ils conspiraient tous dans le désir de la paix. Le R. P. Le Moine, qu'ils appellent en leur langue Ondeson, fut nommé pour cela, avec un honnête jeune homme français, qui s'offrit pour l'accompagner. Ils partirent avec les ambassadeurs, qui promirent de les ramener dans cinquante jours. Ils ne furent pas à mi-chemin, que des messagers coururent comme des cerfs par tous les villages des cinq nations, criant à haute voix : « Ondeson vient, On- » deson vient. » A ce bruit, il se fit un concours de peuple pour venir au-devant de lui, afin de lui faire honneur. L'on n'a jamais rien vu de semblable parmi ces barbares : ce n'était que fêtes et festins. Chez les Hurons et parmi les autres nations, les révérends Pères n'osaient quasi parler dans les commencements; il leur fallait souffrir des gênes extrêmes, jusqu'à ce qu'ils les eussent apprivoisés. mais ceux-ci ont honoré le Père dès l'abord, lui donnant partout la première place et le priant de présider en tous leurs conseils.

Ils lui disaient : « Prie le maître de nos vies, fais
» ce que tu sais qu'il faut faire, car nous autres
» nous ne sommes que des bêtes. Nous te déclarons
» que nous voulons embrasser la foi et croire en
» celui qui est le maître de nos vies. Nous aimons
» les robes noires, parce qu'ils aiment la pureté,
» et qu'ils ont la véracité, et qu'ils s'intéressent
» dans les affaires de leur troupeau. » Ils disaient cela parce qu'ils avaient vu comme ils s'étaient exposés à la mort chez les Hurons, afin de les secourir. Ceux-là même qui avaient fait mourir les pères de Brebeuf et Garnier lui donnèrent les livres qu'ils leur avaient ôtés au temps de leur martyre, et qu'ils avaient gardés depuis comme des choses dont ils faisaient estime. On apporta ensuite plusieurs enfants au Père, afin qu'il les baptisât. Une esclave huronne, fort bonne chrétienne, ayant instruit une grande fille durant le temps de sa captivité, la présenta aussi pour être baptisée. Le Père lui dit : « Pourquoi, ma sœur, ne l'as-tu pas bapti-
» sée? Ne t'ai-je pas autrefois instruite sur ces ma-
» tières? »

Elle répartit : « Je ne croyais pas, mon Père,
» que mon pouvoir pût s'étendre sur de grandes
» personnes, mais seulement sur des enfants ma-
» lades. » Alors le Père, la trouvant suffisamment instruite, la baptisa.

Dans ce bourg, qui était celui des *Onontageronons*, et la capitale de la nation, le Père trouva,

parmi les esclaves, les Hurons qui composaient autrefois son troupeau au bourg de Saint-Michel. Ces pauvres captifs, voyant leur bon Père, furent comme ressuscités de la mort à la vie, et, pour leur donner la joie entière, il les confessa et leur administra les sacrements. Considérez, je vous prie, les ressorts admirables de la divine Providence. Dieu a permis que ces pauvres chrétiens aient été pris par ces barbares pour le salut de leur nation; car ce sont eux qui leur ont donné la connaissance de Dieu, et qui ont jeté parmi eux les premières semences de la foi. C'est par eux qu'ils ont connu et les Pères et nous, qu'ils appellent les filles saintes. Aussi leurs ambassadeurs n'ont pas manqué de nous rendre visite. Ils ont admiré nos séminaristes sauvages, les entendant chanter les louanges de Dieu en trois langues différentes. Ils étaient ravis de les voir si bien dressées à la française. Mais ce qui les toucha le plus fut de voir que, ne nous étant rien, nous en faisions estime, les aimant et caressant comme les mères aiment et caressent leurs enfants. Mais je retourne au Père que j'ai laissé parmi les Iroquois. Ces peuples donc firent de beaux présents et en grande quantité; mais le plus précieux fut celui qui signifiait qu'ils voulaient croire en Dieu, et un autre pour être présenté à *Achiendas'*, c'est ainsi qu'ils appellent les révérends Pères supérieurs des missions, afin qu'il envoyât des Pères en leur pays pour y faire une maison fixe. Dès lors ils désignè-

rent une très-belle place sur le bord d'une grande rivière où abordent toutes les nations. Lorsqu'ils commençaient cette habitation, il arriva une chose remarquable. Il y a, proche de ce lieu, une grosse fontaine qui se décharge dans un grand bassin que la nature a formé pour recevoir ses eaux. Nos Français en ayant goûté, ont trouvé qu'elle était salée. Ils en ont fait bouillir de l'eau et ont trouvé que c'est une saline qui fait de très-beau et très-bon sel. Les sauvages, qui fuyaient cette eau et la prenaient pour un poison, trouvèrent admirable cette façon de faire du sel d'une chose si méchante, et tiennent cela pour un miracle des Français. Ce n'est pas un miracle, mais ce sera un trésor pour les Français qui doivent y aller habiter.

Lorsque le Père était là, on levait une compagnie de deux mille hommes pour aller en guerre contre la nation du Chat. Le capitaine qui la devait commander était l'un des ambassadeurs qui étaient venus demander la paix. Lorsqu'il fut prêt de partir, il vint prier le père qui l'avait instruit en chemin, de le vouloir baptiser, mais il y trouva de la difficulté et lui dit qu'il lui conférerait ce sacrement à son retour de la guerre. « Mais mon frère, re-» partit le sauvage, tu sais que je vais en guerre et » que je puis y être tué : si je meurs, me promets-» tu que je n'irai point dans les feux? » A ces paroles le Père le baptisa.

Le Père étant à Onontagé, il arriva un accident

qui pensa tout rompre; le feu prit dans le bourg, sans qu'on sût comment, où il brûla vingt cabanes, chacune de cinquante ou soixante pieds de long. C'était capable de faire croire à ces barbares que le Père était sorcier, et qu'il avait fait venir le diable pour les brûler. Il commençait déjà de se disposer à la mort, connaissant l'humeur de ces païens. Il s'avisa néanmoins d'un moyen qui lui réussit, savoir de les aller consoler par le moyen de son hôte, et de leur offrir un présent pour essuyer leurs larmes. Ils se sentirent si obligés de cette compassion que le Père leur témoignait que, bien loin de s'irriter contre lui, ils demeurèrent pleinement confirmés que les Français et les Pères étaient leurs amis.

Les Iroquois ont ramené le Père, selon leur promesse, dans le temps marqué. Il n'est pas croyable combien les Français et nos nouveaux chrétiens ont été ravis de son retour et de l'heureux succès de son voyage. Il restait seulement une difficulté qui empêchait que la joie ne fût entière, c'est que les Agnerognons n'avaient point paru dans tous les conseils qui furent tenus à Onontagé, ce qui faisait craindre qu'ils ne couvassent quelque mauvais dessein. Mais les Hurons qui y avaient été envoyés et qui sont de retour depuis hier, ont rapporté qu'ils sont du parti de la paix, et qu'il n'y a nul sujet de craindre de leur part; que s'ils ne se sont pas trouvés aux assemblées, ils en ont fait des excuses, disant qu'ils en ont été empêchés par la guerre qu'ils

avaient contre les sauvages de la Nouvelle-Angleterre.

Toutes les parties conspirant donc dans le même dessein, il a été conclu que les révérends Pères iront au printemps de l'année prochaine avec trente Français. Dès à présent il y a des dispositions pour cinq missions, qui trouveront abondamment à y exercer leur emploi ; et ce qui leur sera avantageux, c'est que les Iroquois savent la langue huronne. Les Pères qui y doivent aller la savent aussi, et par ce moyen, l'on peut dire que tout est prêt ; dès à présent le père Le Moine y retourne pour hiverner et pour disposer toutes choses.

Si cette paix dure comme il y a lieu de l'espérer, ce pays sera très-bon et très-commode pour l'établissement des Français, qui se multiplient beaucoup et font assez bien leurs affaires par la culture des terres qui deviennent bonnes à présent que l'on abat ces grandes forêts qui la rendaient si froide. Après trois ou quatre années de labour, elle est aussi bonne, et, dans certains endroits, meilleure qu'en France. On y nourrit des bestiaux pour vivre et pour avoir du laitage. Cette paix augmente le commerce, particulièrement des castors, dont il y a un grand nombre cette année, parce qu'on a eu la liberté d'aller partout à la chasse sans crainte. Mais le trafic des âmes est le contentement de ceux qui ont passé les mers pour les venir chercher afin de les gagner à Jésus-Christ. On en espère une grande

moisson par l'ouverture des Iroquois. Des sauvages fort éloignés disent qu'il y a au-dessus de leur pays une rivière fort spacieuse qui aboutit à une grande mer que l'on tient être celle de la Chine. Si avec le temps cela se trouve véritable, le chemin sera fort abrégé, et il y aura facilité aux ouvriers de l'Evangile d'aller dans ces royaumes vastes et peuplés. Le temps nous rendra certains de tout.

Voilà un petit abrégé des affaires générales du pays. Quant à ce qui regarde notre communauté et notre séminaire, tout y est en assez bonne disposition, grâce à Notre-Seigneur. Nous avons de fort bonnes séminaristes, que les ambassadeurs Iroquois ont vues chaque fois qu'ils sont venus en ambassades. Comme les sauvages aiment le chant, ils étaient ravis, comme j'ai déjà dit, de les entendre si bien chanter à la française ; et pour marque de leur affection, ils leur rendaient la pareille par un autre chant à leur mode, mais qui n'était pas d'une mesure si réglée. Nous avons des Huronnes que les révérends Pères ont jugé à propos que nous élevassions à la française ; car, comme les Hurons sont à présent convertis et qu'ils habitent proche des Français, on croit qu'avec le temps ils pourront s'allier ensemble, ce qui ne se pourra faire que les filles ne soient francisées tant de langage que de mœurs. Dans le traité de paix on a proposé aux Iroquois de nous amener de leurs filles, et le révérend père Le Moine, à son retour, devait nous amener cinq

filles des *capitainesses*, mais l'occasion ne lui en fut pas favorable. Ces *capitainesses* sont des femmes de qualité parmi les sauvages qui ont voix délibérative dans les conseils, et qui en tirent des conclusions comme les hommes, et même ce furent elles qui déléguèrent les premiers ambassadeurs pour traiter de la paix.

Enfin, la moisson va être grande, et j'estime qu'il nous faudra chercher des ouvriers. On nous propose et on nous presse de nous établir à Mont-Réal, mais nous n'y pouvons consentir si nous ne voyons une fondation, car on ne trouve rien de fait en ce pays, et l'on n'y peut rien faire qu'avec des frais immenses; ainsi, quelque bonne volonté que nous ayons de suivre l'inclination de ceux qui nous y appellent, la prudence ne nous permet pas de faire autrement. Aidez-nous à bénir la bonté de Dieu de ses grandes miséricordes sur nous, et de ce que non-seulement il nous donne la paix, mais encore de ce que de nos plus grands ennemis, il en veut faire ses enfants, afin qu'ils partagent avec nous les biens d'un si bon père.

Québec, 24 septembre 1654.

LETTRE XXXIV. — Au même.

La paix devient universelle.

MON TRÈS-CHER FILS,

Je ne serais pas satisfaite, si voyant un vent

nord-est, qui arrête le navire à notre port, je ne prenais un moment de loisir pour vous dire un mot des bontés de Dieu sur nous et sur ce pays, qui ne subsiste que sur l'appui de sa divine Providence. Je vous en ai dit quelque chose par le premier vaisseau, mais nous ne savions pas encore tout ce que notre bon Jésus faisait pour nous. Nous l'avons su et expérimenté depuis. Ce que vous apprîtes l'an passé est donc véritable, que les Iroquois avaient fait la paix avec nous, excepté une nation qui, piquée de jalousie de ce qu'un Père en avait visité une autre plutôt qu'elle, leva les armes pour se venger sur les Français et sur les sauvages leurs alliés. Les autres ont toujours été fidèles dans les paroles de paix qu'ils avaient données. Celle-ci a continué son hostilité jusqu'au commencement de juillet avec tant d'opiniâtreté, qu'à peine pouvait-on trouver un lieu où l'on pût être en assurance. Après la fonte des neiges, ils ont fait plusieurs massacres tant des Français que des sauvages qu'ils ont trouvés à l'écart. Ils ont pénétré jusque dans les lieux où on ne les attendait pas, dans la pensée qu'ils leur étaient inconnus et inabordables; mais ils y ont été conduits par des renégats qui en savaient le secret. Ils n'ont pu rien faire au gros des Français, parce que pendant l'hiver on a fait diverses courses sur les neiges, dont les chemins battus leur ont fait peur et les ont obligés de se retirer, car ils sont plus traîtres que vaillants. D'ailleurs, les Algonquins

voyant les Français prendre cœur, se sont aussi animés, et, dans les courses qu'ils ont faites, ils ont pris plusieurs barbares de considération. Ils en ont brûlé ici quatre tous vifs avec des tourments horribles, et cependant ce ne sont que des roses en comparaison de ce qu'ils font souffrir aux Français et à nos sauvages quand ils en peuvent attraper. Ces quatre patients, dont je viens de parler, se sont convertis à la foi et ont été baptisés avant leur mort. Leur conversion a été facile, parce qu'ils avaient déjà entendu parler de la foi à des chrétiens qui avaient été captifs en leur pays; de sorte qu'ils se ressouvenaient facilement de nos mystères, et des choses nécessaires au salut, lorsque le révérend père Chaumonnot les assistait au supplice.

Une femme algonquine ayant été enlevée par les Iroquois avec toute sa famille, son mari, qui était étroitement lié de toutes parts, lui dit que si elle voulait elle pouvait les sauver tous. Elle comprit bien ce que cela voulait dire, c'est pourquoi elle prit son temps pour se saisir d'une hache, et, avec un courage non pareil, elle fend la tête au capitaine, coupe le cou à un autre, et fit tellement la furieuse qu'elle mit tous les autres en fuite. Elle délia son mari et ses enfants, et ils se retirent tous sans aucun mal dans un lieu d'assurance.

Les Algonquins ont fait plusieurs bons coups semblables, étant envenimés au dernier point contre les Iroquois, et avec raison, parce qu'ils ont

quasi anéanti toute leur nation par leur férocité. Les Hurons, de leur côté, les ont aussi attaqués et se sont furieusement battus. Ces barbares sont encore venus aux prises avec les Français de Mont-Réal et des Trois-Rivières, où ils ont été si mal menés qu'ils disent : « N'allons plus là, parce que » ce sont des démons. » Le grand nombre de gens qu'ils ont perdus dans tous ces démêlés ne leur a pas permis d'attaquer les habitations, mais seulement quelques familles écartées. Le coup le plus funeste qu'ils aient fait, a été à l'île des Oies, où un honnête bourgeois de Paris, nommé M. Moyen, qui avait acheté cette place, s'était établi avec toute sa famille. Il fut surpris le jour du Saint-Sacrement, tous ses gens étant à l'écart. Lui et sa femme furent massacrés, et leurs enfants, avec ceux d'un honnête habitant, emmenés prisonniers. Dans un autre lieu, quatre serviteurs de M. Denis, bourgeois de Tours, établis en ce pays, ont aussi été surpris et massacrés. Plusieurs autres l'ont encore été, entre lesquels s'est trouvé un frère de la Compagnie de Jésus qui était en chemin : tout cela s'est fait par trahison ; de sorte qu'on a eu toutes les peines imaginables à faire les semences pour cette année, chacun étant si effrayé, surtout de ce qui est arrivé à M. Moyen, que l'on n'avait ni vigueur, ni courage. De plus, il était venu un bruit que les Anglais étaient à l'Acadie avec quatre vaisseaux de guerre, et qu'ils avaient encore quelques navires qui croi-

saient l'entrée du fleuve de Saint-Laurent, pour arrêter les vaisseaux que nous attendions, et venir ensuite se rendre maîtres de Québec. N'eût-on pas dit qu'étant ainsi entre deux écueils, nous étions tous perdus? On le disait, et pour mon particulier, quoique je ne veuille que ce que notre bon Dieu voudra, je vous confesse que, voyant le christianisme à deux doigts de sa ruine, mon cœur souffrait une agonie que je ne puis exprimer, et il faut avouer qu'il n'y a point de croix pareilles à celles qui viennent de la gloire de Dieu, intéressée au sujet du salut des âmes.

En juillet, un vaisseau nantois parut ici sans nous apporter aucunes lettres; mais il nous donna bien de la joie, nous apprenant que les Anglais n'étaient pas si proche de nous, mais seulement qu'ils étaient à l'Acadie pour des affaires de marchands. Ils se sont néanmoins saisis de ce pays-là, pour se récompenser de ce qui leur est dû, et ils ont emmené M. de La Tour, à qui ce pays appartenait, prisonnier en Angleterre. Ainsi, une de nos peines fut levée, et le peuple commença à respirer. Il arriva en même temps que plusieurs Iroquois, entre lesquels il y avait de leurs capitaines, furent pris par les Français, tant de Mont-Réal que des Trois-Rivières, ce qui humilia ces barbares au dernier point. On ne fit point de mal néanmoins aux captifs, sinon de les enfermer en prison les fers aux pieds, ce qui leur semblait doux en comparaison du feu.

Eux, de leur côté, sachant que nous avions de leurs principaux capitaines, traitèrent les nôtres doucement, et même les ramenèrent d'eux-mêmes, demandant de renouer la paix. Ils étaient si empressés en cette demande, qu'ils mirent nos prisonniers en liberté sur la grève, sans demander les leurs, afin de témoigner par cette confiance que c'était avec sincérité qu'ils recherchaient l'alliance des Français. On leur rendit néanmoins tous leurs gens, afin de les gagner encore davantage.

Au même temps, les autres nations iroquoises qui avaient toujours été fidèles, parurent par leurs ambassadeurs, disant qu'elles avaient toujours vécu en amis sans exercer aucun acte d'hostilité depuis le traité de l'automne. De plus, les Agnerognons apportèrent des lettres des Hollandais, qui témoignaient que c'était sans feinte qu'ils recherchaient la paix. Et enfin, un Français, natif des Trois-Rivières, mais qui s'était établi parmi eux, les accompagnait et assurait qu'ils parlaient avec sincérité.

Les Agnerognons déclarent donc qu'ils veulent la paix, mais, avec cette restriction; qu'ils ne la veulent qu'avec les Français, et non avec les Hurons et les Algonquins. Cela ne leur a pas été entièrement accordé, mais seulement jusqu'à de certaines limites, hors lesquelles il leur sera permis d'exercer toutes sortes d'hostilité, en sorte, néanmoins, qu'ils ne les pourront attaquer dans nos habitations françaises. Cela a été accordé, et il s'observe. Mais je

n'y vois guère d'assurance, parce que ces nations se haïssent au dernier point, à cause des massacres qu'ils ont faits les uns sur les autres. C'est là la cause du mal que souffrent nos Français, car, comme ils sont obligés de soutenir nos nouveaux chrétiens, ils sont souvent enveloppés dans leurs querelles et dans leurs différends.

Ces sauvages, néanmoins, ont persisté de demander un missionnaire. On leur a donné le révérend père Le Moine, qui est parti avec eux, accompagné de deux Français. Depuis leur départ, l'on a toujours été en paix, et les Français se sont retirés dans leurs habitations qu'ils avaient presque tous abandonnées pour se réfugier ici. On a fait avec liberté la récolte des grains, on a fauché les prés et on a fait la pêche de l'anguille, ce qui a causé une joie universelle à tout le pays. De plus, un second vaisseau est arrivé, et nous a apporté nos autres nécessités. En tout cela, nous voyons une Providence admirable sur nous tous, qui nous fait revivre lorsque nous pensions être au tombeau.

Ceux-ci étant partis, les ambassadeurs des Onontageronons et des autres nations iroquoises sont arrivés ici, et nous ont dit qu'ils avaient rencontré le révérend père Le Moine, qui, en effet, a écrit, et que les Aguerognons leur ont raconté tout ce qu'ils avaient fait, mais qu'ils leur ont reparti qu'ils ne voulaient pas de paix avec restriction, mais entièrement et avec tout le monde, ce que le révérend

Père nous confirme par sa lettre. Or, ceux-ci sont bien avec nos chrétiens, ce qui nous console à un point que je ne vous puis dire. Il s'est fait de part et d'autre un grand nombre de présents pour affermir cette paix, dont je n'ai pas le loisir de vous faire le détail. Le tout s'est passé à Québec avec beaucoup de magnificence, en présence de cinq à six cents Français, et de tous les sauvages de ces contrées. L'une des principales circonstances de cette paix est que ces peuples ont déclaré qu'ils voulaient se faire chrétiens et que les Français allassent s'établir dans leur pays, c'est-à-dire qu'on y fît des missions, et que l'on y bâtît une maison fixe pour les révérends Pères, comme on leur en avait fait faire une chez les Hurons, et enfin qu'on leur donnât, dès à présent, cinquante Français pour jeter les fondements d'une bonne alliance. Tout cela leur a été accordé, excepté ce dernier point dont on a remis l'exécution au printemps. On leur a seulement donné deux Pères avec un Français pour les instruire dans la foi ; les révérends pères d'Ablon et Chaumonnot sont ceux sur qui le sort est tombé : ils s'estiment heureux d'avoir été choisis pour cette entreprise, et il ne se peut dire avec combien de zèle et de ferveur, ils s'abandonnent aux hasards qui en peuvent arriver ; car, sans parler des dangers de mort où la férocité de ces peuples peut les jeter, ils vont endurer des travaux qui ne sont pas imaginables aux personnes qui ne sa-

vent pas ce que c'est que d'être dans un pays barbare, dénués de tous les secours dont les Européens semblent ne pouvoir se passer. Cependant ces braves ouvriers de l'Evangile y volent comme s'ils allaient en paradis, et quand il s'agit de gagner des âmes à Jésus-Christ, c'est en cela qu'ils mettent leur bonheur, s'oubliant eux-mêmes et tous les intérêts de la nature.

Pendant le séjour de tous ces ambassadeurs à Québec, ils nous ont visités plusieurs fois, comme aussi une *capitainesse* avec sa compagnie. Nous les avons régalés deux fois splendidement à leur mode, car c'est ainsi qu'il faut les attirer. Ils ont pris un singulier plaisir à voir et à entendre nos séminaristes, et entr'autres une petite Huronne de dix à douze ans que nous francisons. Elle sait lire, écrire et chanter en trois langues, savoir : en latin, en français et en huron. Après qu'elle eut fait le catéchisme à ses compagnes en leur présence, elle fut faire une petite harangue au chef de la troupe, lui témoignant le plaisir qu'elle avait de la paix, et de ce qu'il emmenait des Pères, qu'elle le priait de nous envoyer des filles iroquoises pour être instruites parmi celles du séminaire, et qu'elle les tiendrait comme ses sœurs. Il agréa sa proposition, recevant un petit présent qu'elle lui fit, et admirant l'esprit et l'adresse de cette jeune fille. Elle en fit autant à la *capitainesse*, qui lui promit sa fille en lui faisant des caresses tout à fait extraordinaires à

des sauvages. Le révérend père Chaumonnot en ayant catéchisé trois durant quelque temps, deux ont été baptisés dans notre église. Ce sont les premiers du christianisme des Sonnontwaeronnons et des Onnontageronnons. Je vous laisse à juger si nous avons chanté de bon cœur le *Te Deum* dans cette cérémonie : nous l'avons fait les larmes aux yeux et la jubilation dans le cœur, voyant ceux qui, ci-devant, détruisaient le christianisme, l'embrasser avec tant de dévotion et devenir enfants de Dieu.

Le révérend père Chaumonnot m'a écrit de Mont-Réal, d'où il va partir pour Onnontagé, et me mande qu'il a déjà six cathécumènes et une petite église volante, ce sont ceux qui ont été baptisés ici; il me dit que la *capitainesse* que nous avons vue ici, lui a donné charge de me mander qu'elle prie Dieu et même qu'elle y invite les autres; que je prenne courage, et qu'elle m'enverra sa sœur, sa fille, qu'elle nous avait promise ici, étant encore trop petite : elle le répète deux fois, tant elle a le cœur à cela. Il est vrai que je lui ai envoyé une robe pour sa fille avec d'autres présents pour les femmes de sa suite.

Ils ont fait le récit, à une troupe de leur compagnie qu'ils avaient laissée à Mont-Réal, du bon accueil qu'on leur avait fait ici : ils en ont été si touchés, qu'ils sont venus exprès pour nous voir. Les femmes sont entrées dans le séminaire, où nous

leur avons fait festin et donné des présents selon leur génie. Vous seriez surpris des adresses qu'il faut avoir pour attirer les âmes égarées à la foi. Ah! qu'il nous tarde de voir une troupe d'Iroquoises en notre séminaire! Oh! combien nous les chéririons pour l'amour de Celui qui a répandu son sang pour elles aussi bien que pour nous! Il est important que nous en ayons pour servir d'ôtage, à cause des révérends Pères qui sont en leur pays. Entre les présents publics, il y en a un pour ce sujet, sans avoir néanmoins témoigné que ce soit pour servir d'ôtage, mais seulement que c'est pour la foi; aussi est-ce le principal motif. Nous avons, avec nos nouveaux chrétiens hurons, une troupe d'Iroquois qui n'ont pas voulu s'en retourner avec leurs ambassadeurs, afin de se faire instruire dans la foi, ravis du bon exemple que nos chrétiens leur ont donné:

Le révérend père Chaumonnot a mandé que la *capitainesse*, dont j'ai parlé, sait déjà chanter à la messe, comme le font nos chrétiennes huronnes, et qu'elle est si zélée, qu'elle va convoquer les autres pour venir à la prière. Le révérend père d'Ablon ne faisant que d'arriver de France, et, par conséquent, ne sachant pas bien la langue, elle est continuellement auprès de lui afin de la lui enseigner et de lui apprendre des mots.

Je ne puis vous parler plus en détail de ces affaires, non plus que des ferveurs de nos bons chrétiens et des vertus héroïques qu'ils pratiquent, les-

quelles donnent de la confusion à ceux qui sont nés dans le christianisme. Priez pour eux, priez pour la conversion des Iroquois, priez pour les ouvriers de l'Evangile; enfin, priez pour moi, afin qu'il plaise à la bonté divine de me faire miséricorde, en me pardonnant mes péchés, et qu'elle me donne la grâce de la persévérance dans ma vocation, que j'estime plus que toutes les choses de la terre. Je la prie de vous faire saint.

Québec, 12 octobre 1655.

LETTRE XXXV. — Au même.

Conjuration des Iroquois contre les révérends pères jésuites et les Français, qui, en étant avertis, se retirent secrètement à Mont-Réal. — Projet des mêmes pères de retourner vers les Iroquois.

Mon très-cher Fils,

L'amour et la vie de Jésus soient notre vie et notre amour pour le temps et pour l'éternité. Dans les lettres que je vous ai écrites de ce qui s'est passé, je ne vous ai point parlé de cette nouvelle église. Je ne veux pas laisser partir ce vaisseau sans vous en dire un mot, en attendant la relation qui vous en parlera plus au long. Celle de l'année dernière vous apprit l'espérance qu'il y avait d'un grand progrès de notre sainte foi; mais à la fin, vous vîtes une lettre qui donnait sujet de craindre ce qui est arrivé. Lorsque les affaires de Dieu étaient dans la plus belle disposition du monde, une troupe d'Iro-

quois forma une conspiration de massacrer tous les révérends Pères et tous les Français de leur maison et de la garnison. C'était un ouvrage des démons, enragés de ce qu'on leur arrachait tant d'âmes. Ce dessein barbare eût réussi, sans doute, si un Iroquois chrétien n'en eût averti les Pères en secret, et de mettre ordre au plus tôt à leurs affaires. Comme l'on connaît le génie des sauvages, l'on vit bien que le dessein allait plus loin, et que la résolution était, après avoir défait les Français qui étaient sur le lieu, de venir ici, sous une amitié déguisée, pour mettre tout à feu et à sang. C'est pourquoi les Pères donnèrent aussitôt avis en ces quartiers de ce qui se passait, pendant qu'ils cherchaient les moyens de se sauver. Cela leur était assez difficile, ne le pouvant faire sans canots; mais parce qu'ils n'en avaient point et qu'ils n'en pouvaient faire sans le secours des sauvages, ils prirent la résolution de faire de petits bateaux semblables à ceux de notre Loire. L'on y travaillait sans cesse dans le grenier, et cependant l'on donna avis aux Pères, qui étaient dispersés en mission, de se trouver à jour nommé. Il est à remarquer que, depuis le matin jusqu'au soir, la maison des Pères était continuellement pleine de monde, à cause de la grande affluence des nations iroquoises. C'était là que se tenait le conseil des anciens, et, le jour désigné pour partir, il s'y devait faire une assemblée générale extraordinaire des sauvages. Afin de les sur-

prendre, on s'avisa de leur faire un festin. A cet effet, un jeune Français, qui avait été adopté par un fameux Iroquois et qui avait appris leur langue, dit à son père qu'il avait songé qu'il fallait qu'il fît un festin à tout manger, et que, s'il en restait un seul morceau, infailliblement il mourrait. « Ah ! » répond cet homme, tu es mon fils, je ne veux » pas que tu meures : fais-nous ce festin, nous » mangerons tout. » Les Pères donnèrent les porcs qu'ils faisaient nourrir pour en conserver l'espèce dans le pays et afin de vivre en partie à la française ; ils donnèrent encore les provisions qu'ils avaient d'outardes, de poissons et autres, et tout cela, joint avec ce que le jeune Français avait pu avoir d'ailleurs, fut mis dans de grandes chaudières pour préparer le banquet à la mode des sauvages. Tout étant prêt, ils commencèrent à manger pendant la nuit. Ils se remplirent de telle sorte qu'ils n'en pouvaient plus ; ils disaient au jeune homme qui faisait le festin : « Aie pitié de nous, envoie-nous reposer. » L'autre répondait : « Je mourrai donc ? » A ce mot mourir, ils se crevaient de manger afin de l'obliger. Il faisait en même temps jouer les flûtes, trompettes et tambours, afin de les faire danser et de charmer l'ennui d'un si long repas. Cependant les Français se préparaient à sortir. Ils faisaient descendre les bateaux et embarquer tout ce que l'on avait dessein d'emporter ; et tout cela se fit si secrètement, qu'aucun sauvage ne s'en aperçut. Tout

étant disposé, l'on dit au jeune Français qu'il fallait adroitement terminer le festin. Alors il dit à son père : « C'en est fait, j'ai pitié de vous, cessez de » manger, je ne mourrai pas; je m'en vais faire » jouer d'un doux instrument pour vous faire dor- » mir; mais ne vous levez que demain bien tard : » dormez jusqu'à ce qu'on vous vienne éveiller » pour faire les prières. » A ces paroles, on joua de la guitare, et aussitôt les voilà endormis du plus profond sommeil. Alors les Français qui étaient présents se séparèrent et vinrent s'embarquer avec les autres qui les attendaient. Remarquez, s'il vous plaît, que jamais ce grand lac ou fleuve n'avait porté de bateau à cause des sauts et rapides d'eau qui s'y rencontrent, et même pour le traverser il fallait porter les canots et le bagage avec beaucoup de peine. Il survint encore un nouvel accident, savoir que le lac commençait à se glacer. Cependant les bateaux de nos fugitifs voguaient avec une vitesse non pareille parmi tous ces périls et entre des bancs de glace qu'ils avaient des deux côtés. Ils se suivaient tous en queue, parce que la rivière étant prise, il fallait suivre celui qui ouvrait le chemin. Enfin, par un secours de Dieu, que l'on estime miraculeux, ils se sont rendus en dix jours de temps à Mont-Réal, ce qui est une très-grande diligence, sans qu'il leur soit arrivé aucun accident, soit de la part des Iroquois, soit du côté des glaces et des autres dangers de la navigation.

Les barbares étant éveillés, et voyant que le jour se passait, contre l'ordinaire, sans qu'ils entendissent parler de la prière, ni faire aucun bruit dans la maison des Pères, furent bien surpris. Ils le furent encore davantage, lorsque étant entrés dans la maison, ils ne trouvèrent ni personnes, ni meubles, ni bagages. Ils crurent alors que les Français s'étaient retirés, ce qui les étonna fort, car ils avaient si bien caché leur conspiration, qu'ils ne croyaient pas que personne au monde en eût la connaissance. Mais la manière de leur retraite les étonna plus que tout le reste, car sachant que les Français n'avaient point de canots, et d'ailleurs le fleuve se trouvant glacé, ils ne savaient que penser. Il survint encore un accident qui porta leur étonnement à l'extrémité, car il neigea toute la nuit, et ne voyant point de vestiges d'hommes sur la neige, ils ne purent s'imaginer autre chose, sinon que les Français et les Pères s'étaient envolés.

Les sauvages voyant leur conjuration découverte, et se doutant bien que les Français iraient à main forte leur faire la guerre, envoyèrent au plus tôt des présents aux nations voisines qui leur étaient alliées, afin d'en tirer du secours au temps de la nécessité. Les Français, de leur côté, étaient ici dans la crainte que les cinq nations iroquoises ne s'unissent ensemble pour venir ravager le pays; et avant même que les Pères ne fussent arrivés, ils faisaient garde continuelle, de crainte de surprise,

surtout ayant appris que trois Français avaient été tués proche de Mont-Réal par les Iroquois onneiwsteronons. Voilà donc la guerre déclarée de part et d'autre. Chacun est dans la crainte, chacun néanmoins attaque et se défend. L'on a pris plusieurs de ces barbares et plusieurs ont été tués. Eux, de leur part, ont tué une femme algonquine et en ont pris deux autres avec leurs enfants. L'une des deux fut si courageuse, qu'elle perça de son couteau le ventre de son Iroquois. Ses compagnons en furent si effrayés, qu'ils laissèrent armes, bagages, les femmes et les enfants qu'ils tenaient, et s'enfuirent. Ces captives étant ainsi délivrées, apportèrent leur butin aux pieds de M. le gouverneur, qui tient en ses prisons vingt et un des plus fameux de toutes les nations iroquoises, qui sont bien étonnés de se voir si à l'étroit, quoiqu'on ait soin de les bien traiter. Ils ont prié M. le gouverneur d'envoyer un d'entre eux en leur pays pour renouer la paix et y faire retourner les Pères. Cela leur a été accordé, et l'on en espère un bon succès.

Le chef de ces prisonniers faisait ses plaintes, il y a peu de jours, au R. P. Chaumonnot, lui disant qu'il n'avait point d'esprit de les avoir quittés, et que c'était lui qui était la cause de tout le mal ; qu'on le regardait comme le premier homme du monde, et qu'en cette qualité on le faisait présider dans tous les conseils ; qu'on les blâmait, mais que c'était à lui qu'on devait attribuer tout le blâme ;

que pour l'acte d'hostilité qui s'était exercé, il n'était pas venu de lui ni des anciens, mais de quelques jeunes brouillons qui n'avaient point d'esprit. Puis il ajouta, parlant de M. le gouverneur : « Onontio nous méprise, nous sommes maintenant ses chiens d'attache ; encore s'il nous faisait ses chiens domestiques, en sorte que nous pussions aller par la maison, cela serait supportable. » Mais quelques plaintes que fasse ces sauvages, il est nécessaire de les tenir à l'attache, car ils prendraient bientôt la clé des champs si on les faisait chiens domestiques, ainsi qu'ils disent. L'on a dressé des articles de paix dont les ambassadeurs sont les porteurs. Le plus essentiel de tout, est qu'on ne leur accordera point le retour des Pères qu'ils ne donnent des ôtages, savoir des filles pour être gardées dans notre séminaire, car pour des hommes ou des garçons il n'y a nulle assurance.

Vous apprîtes l'an passé ce qui était arrivé aux pauvres Hurons, que le révérend père Ragueneau menait à Onontagé sous la bonne foi des Iroquois, et de quelle manière ils furent massacrés. En cette troupe, il y avait de bonnes Huronnes qui avaient été nos séminaristes, et qui étaient encore très-excellentes chrétiennes. Il y avait surtout une jeune veuve qu'on amenait exprès pour donner bon exemple aux femmes iroquoises. Elle fut prise captive par un barbare ; mais cette femme, quoique faible et délicate, se dégagea de ses mains et prit sa course

dans le bois, en sorte que, ne la pouvant suivre, il fut contraint de l'abandonner. Il se rembarque avec sa compagnie, et elle cependant demeura perdue dans cette immense forêt, où jamais homme n'a habité, mais seulement toutes sortes de bêtes sauvages. Elle fut bien trente jours sans manger autre chose que des racines d'herbes sauvages. Enfin, se voyant à deux doigts de la mort, elle se traîna le mieux qu'elle put sur une roche au bord de l'eau, s'abandonnant à la providence de Dieu. Comme c'est une personne d'oraison et de vertu, elle s'entretenait avec Dieu, en attendant la disposition de sa volonté. Mais ce divin Père des abandonnés, qui ne la voulait pas perdre, permit que de quelques canots, que le révérend père Duperron conduisait chez les Iroquois, on aperçut quelque chose remuer sur la roche. Il voulut y aller, mais il fut prévenu par un Iroquois qui la mit dans son canot, disant qu'elle était sa captive. Elle ne fut pas néanmoins longtemps en son pouvoir, parce que le révérend Père la racheta, et après l'avoir fortifiée, il lui donna la liberté. Quand elle fut arrêtée, ses sœurs et sa nièce furent massacrées, et comme c'étaient d'excellentes chrétiennes, je crois qu'elles sont bien avant dans le ciel. Elle seule fut ramenée du pays des Iroquois, où les révérends Pères ont laissé environ cinq cents chrétiens, sans pouvoir faire autrement, et c'est le sujet de leur douleur; car ces bons néophytes sont dans un danger émi-

nent de perdre la foi ou la vie. Cela fait qu'ils soupirent après leur retour, afin de les aider et de risquer leurs vies avec celles de leurs enfants en Jésus-Christ. Ils ne les auraient jamais abandonnés, si la nécessité ne les eût obligés de venir mettre en assurance les Français de nos habitations. Car ces barbares avaient résolu, après avoir défait ceux qui étaient en leur pays, de venir, sous ombre d'amitié, fondre dans toutes les habitations, et, par trahison, y mettre tout à feu, après avoir tout pillé. Vous voyez, mon très-cher fils, de quel accident Notre-Seigneur nous a délivrées, et qu'il ne fait guère bon se fier à des barbares lorsque les démons possèdent leurs cœurs; car il est sans doute que cette conjuration est un ouvrage de ces princes des ténèbres qui, envieux du grand progrès qui s'était fait en si peu de temps, vont étouffer cette nouvelle Eglise dans son berceau. Les Iroquois *Agneronons* n'ont fait aucun acte d'hostilité envers les Français depuis quatre ans. Les Hollandais même de la Nouvelle-Hollande demandent des Pères pour les assister, parce qu'en certains cantons le nombre des catholiques y est plus grand que celui des hérétiques. De plus, il y a une colonie d'Anglais catholiques dans une terre nouvellement découverte, qui étant fugitifs de leur pays pour la foi, s'y sont venus établir; il n'y a de la Nouvelle-Hollande chez eux que pour deux fois vingt-quatre heures de trajet. En général, les Hollandais ont très-bien reçu le ré-

vérend père Le Moine, quoiqu'il fût dans son habit de jésuite, ce qui facilitera beaucoup la communication aux Agnerognons, parce que le commerce est grand entre les Français et les Hollandais. Actuellement, voilà à notre port une barque de ce pays-là qui y retourne. Pour notre colonie française, elle multiplie de telle sorte, que le pays n'est plus reconnaissable pour le nombre des habitants. Dieu a tellement béni les labours, que la terre donne des blés très-bons, et en assez grande quantité pour nourrir ses habitants. L'air y est plus chaud à présent que la terre y est plus découverte et moins ombragée de ces grandes forêts qui la rendaient si froide. L'hiver néanmoins y a été long cette année, et comme les semences ont été tardives, il y a encore à présent des blés à couper. Voilà, mon très-cher fils, en abrégé, ce que vous reverrez plus au long dans la relation, si vous voulez vous donner la peine de la lire. Continuez, je vous prie, de me recommander à Notre-Seigneur, et surtout n'oubliez pas nos pauvres chrétiens qui sont chez les Iroquois, non plus que le dessein que les révérends Pères ont pris de les aller secourir au péril de leur vie. Je n'ai pas le temps de relire ma lettre, excusez les fautes et l'empressement.

Québec, 4 octobre 1658.

LETTRE XXXVI. — Au même.

Dessein des Iroquois sur Québec. — Défaite des Français, des Algonquins et des Hurons par ces barbares.

MON TRÈS-CHER FILS,

Comme voilà un navire qui va partir en grande diligence pour porter en France la nouvelle des accidents qui nous sont arrivés cette année de la part des Iroquois, et pour aller quérir des farines, de crainte que cet ennemi ne ravage nos moissons, je n'ai pas voulu manquer de vous faire un abrégé de ce qui s'est passé, afin que vous nous aidiez à rendre grâce à Dieu de sa protection sur nous, et à lui demander son assistance pour l'avenir.

Pour commencer, vous saurez que les Algonquins, qui sont très-vaillants, ayant pris quelques prisonniers sur les Iroquois, en ont fait brûler quelques-uns selon leur justice ordinaire, tant ici qu'aux Trois-Rivières. C'est la coutume des captifs, quand ils sont dans les tourments, de dire ce qu'ils savent. Il en fut brûlé un le mercredi de la Pentecôte qui, étant examiné par le révérend père Chaumonnot, dit qu'il y avait une armée de huit cents hommes, qui avaient leur rendez-vous à la Roche-Percée, près de Mont-Réal, où quatre cents autres les devaient venir joindre pour venir tous ensemble fondre sur Québec. Il ajoutait que leur dessein était d'enlever la tête à Onontio, qui est monsieur le gouverneur, afin que le chef étant mort, ils puissent plus facile-

ment mettre tout le pays à feu et à sang. Il dit qu'à l'heure qu'il parlait, ils devaient être ou dans les îles Richelieu, ou à Mont-Réal, ou aux Trois-Rivières, et qu'assurément un de ces lieux était assiégé. En effet, on a su depuis qu'ils étaient à Richelieu, attendant le temps et la commodité de nous perdre tous et de commencer par Québec. Je vous laisse à penser si cette nouvelle nous surprit. Ce même jour, le Saint-Sacrement était exposé dans notre église, où la procession de la paroisse vint pour continuer les dévotions qu'on avaient commencées pour implorer le secours de Dieu, dès qu'on sut qu'il y avait des Iroquois en campagne. Mais la nouvelle de cette grosse armée qu'on estimait proche donna une telle appréhension à Monseigneur notre évêque, qu'il n'arrivât mal aux religieuses, qu'il fit emporter le Saint-Sacrement de notre église et commanda à notre communauté de le suivre. Nous ne fûmes jamais plus surprises, car nous n'eussions pu nous imaginer qu'il y eût sujet de craindre dans une maison forte comme la nôtre. Cependant il fallut obéir. Il en fit de même aux hospitalières. Le Saint-Sacrement fut pareillement ôté de la paroisse.

Après les dépositions du prisonnier, il fut arrêté qu'on ferait la visite des maisons religieuses, pour voir si elles étaient en état de résister. Elles furent visitées en effet plusieurs fois par monsieur le gouverneur et par des experts; et ensuite on posa des corps de garde aux deux extrémités de notre maison.

La faction s'y faisait régulièrement. L'on fit quantité de redoutes, dont la plus forte était proche de notre écurie pour défendre la grange d'un côté et l'église de l'autre.

Toutes nos fenêtres étaient garnies de poutreaux et murailles à moitié avec des meurtrières. L'on avait fait des défenses sur nos perrons. Il y avait des portes de communication d'un appartement à un autre, et même de notre maison à celle de nos domestiques. Nous ne pouvions même sortir de notre cour que par une petite porte à moulinet, où il ne pouvait passer qu'une personne à la fois. En un mot, notre monastère était converti en un fort gardé par vingt-quatre hommes bien résolus. Quand on nous fit commandement de sortir, les corps de garde étaient déjà posés. J'eus la permission de ne point sortir, afin de ne pas laisser notre monastère à l'abandon de tant d'hommes de guerre, à qui il me fallait fournir les munitions nécessaires, tant pour la bouche que pour la garde. Trois autres religieuses demeurèrent avec moi; mais il faut que je vous avoue que je fus sensiblement touchée, voyant qu'on nous ôtait le Saint-Sacrement et qu'on nous laissait sans lui. Une de nos sœurs, nommée de Sainte-Ursule, en pleurait amèrement et demeura inconsolable. J'acquiesçai néanmoins à la privation la plus sensible qui me pouvait arriver.

Notre communauté et celle des Hospitalières étant sorties, elles furent conduites chez les révérends

Pères, où le Père supérieur leur donna des appartements séparés de leurs grands corps de logis, savoir : à la nôtre, le logis de la congrégation, et aux Hospitalières, un autre qui en est assez proche. Tout cela est comme un fort fermé de bonnes murailles, où l'on était en assurance. Les sauvages chrétiens étaient cabanés dans la cour et à couvert de leurs ennemis.

Quand les habitants nous virent quitter une maison aussi forte que la nôtre, car celle de l'hôpital est mal située à l'égard des Iroquois, ils furent si épouvantés, qu'ils crurent que tout était perdu. Ils abandonnèrent leurs maisons et se retirèrent, les uns dans le fort; les autres chez les révérends Pères, les autres chez monseigneur notre évêque, et les autres chez nous, où nous avions six ou sept familles logées, tant chez nos domestiques que dans nos parloirs et offices extérieurs. Le reste se barricada de tous côtés dans la basse ville, où l'on posa plusieurs corps de garde.

Le lendemain, qui fut le jeudi de la Pentecôte, le révérend Père supérieur ramena notre communauté; c'était le jour auquel nous devions élire une supérieure, si le trouble ne nous eût obligées de le différer. L'on en usa de même huit jours de suite : Le soir, on emmenait les religieuses, et le matin, sur les six heures, on les ramenait. Mais nous fûmes privées du Saint-Sacrement jusqu'au jour de la fête, que monseigneur notre évêque eut la bonté de nous

le rendre, parce que la visite de notre monastère ayant été faite, on jugea que les religieuses y pouvaient demeurer en sûreté et sans crainte des Iroquois, et néanmoins qu'on ne laisserait pas d'y faire la garde jusqu'à ce que l'on eût reçu des nouvelles des habitations supérieures, que l'on croyait être assiégées.

Au commencement de juin, huit Hurons renégats et iroquoisés furent vers le petit Cap, qui est environ six lieues au-dessous de Québec, et au même temps une honnête veuve, qui s'était retirée ici, s'avisa d'aller visiter sa terre avec sa famille. Comme elle travaillait avec son gendre à son désert, sa fille et quatre enfants, qui étaient restés au logis, furent surpris par ces infidèles, qui les enlevèrent et les chargèrent dans leurs canots. La nouvelle en fut aussitôt apportée à M. notre gouverneur, qui, avec le zèle infatigable qu'il a pour la conservation du public, envoya une troupe de Français et d'Algonquins pour poursuivre ces barbares. Les Algonquins, qui savent les routes, se mirent en embuscade justement où il fallait, et ils avaient donné un certain mot de guet aux Français, pour les distinguer de l'ennemi ; car c'était au commencement de la nuit, où ils eussent pu se prendre les uns les autres pour les ennemis. Enfin, le canot parut, et les Algonquins ayant dit : « Qui va là ? » les ennemis voulurent prendre la fuite ; mais nos gens se jetèrent dessus et tirèrent tant de coups, que le canot en fut

percé ; il coula à fond avec un de ces barbares. Les autres furent pris et la femme et les enfants délivrés. Cette captive ayant entendu des voix qu'elle croyait lui devoir être favorables, eut tant de joie qu'elle leva la tête, car ses ravisseurs l'avaient tellement cachée, qu'elle ne pouvait voir ni être vue auparavant. Sa joie fut courte, car elle fut blessée à mort, et un petit enfant qu'elle avait à la mamelle eut un coup de balle à un orteil. Elle mourut saintement peu de jours après, louant Dieu de l'avoir sauvée du feu des Iroquois, qui lui était inévitable. Nos gens s'en revinrent victorieux, amenant leurs prisonniers avec des cris de joie. On donna la vie à un qui n'avait pas plus de quinze ans ; les autres furent brûlés, et, s'étant convertis, moururent chrétiennement et dans l'espérance de leur salut. Ils ont confirmé à la mort ce que l'autre avait dit, qu'ils s'étonnaient que l'armée tardait tant, et qu'il fallait que les Trois-Rivières fussent assiégées. Cela semblait d'autant plus probable que l'on n'entendait point de nouvelles d'une chaloupe pleine de soldats que M. le gouverneur avait envoyée pour faire quelque découverte, non plus que de deux autres qui étaient montées il y avait quelque temps.

Le huitième du même mois, on nous vint dire que l'armée était proche, et qu'on l'avait vue. En moins de demi-heure, chacun fut rangé à son poste et en état de se défendre. Toutes nos portes furent de nouveau barricadées, et je munis tous nos sol-

dats de ce qui leur était nécessaire. En ces moments, un de nos gens arriva de la pêche et nous assura avoir vu un canot où il y avait huit hommes debout, et que ce canot était du Saut-de-la-Chaudière, qui est une retraite des Iroquois. Cela fit croire que l'alarme était vraie, qui néanmoins se trouva fausse. Les Français étaient si encouragés, qu'ils souhaitaient que l'affaire fût véritable ; car M. le gouverneur avait mis si bon ordre à toutes choses, et surtout à son fort, qu'il l'avait rendu comme imprenable, et chacun, à son exemple, avait quitté toute frayeur. Je dis pour les hommes, car les femmes étaient tout à fait effrayées. Pour moi, je vous avoue que je n'ai eu aucune crainte, ni dans l'esprit, ni à l'extérieur. Je n'ai pourtant guère dormi durant toutes ces alarmes. Mon oreille faisait le guet toute la nuit, afin de n'être pas surprise et d'être toujours en état de fournir à nos soldats les choses dont ils eussent eu besoin en cas d'attaque.

Le lendemain on vit arriver les chaloupes, dont on était en peine. Elles apportèrent les tristes nouvelles de la mort de nos Français de Mont-Réal, qui étant allés au nombre de dix-sept, accompagnés de quarante, tant Hurons qu'Algonquins, pour surprendre quelques Iroquois, furent pris eux-mêmes et mis en pièces par ces barbares. L'action est généreuse, quoique l'issue n'en ait pas été favorable. Voici comment le révérend père Chaumonnot en parle dans une lettre qu'il écrit, sur la déposi-

tion d'un Huron qui s'est sauvé, et qui a vu tout ce qui s'est passé.

Dès le mois d'avril 1660, dix-sept braves Français volontaires de Mont-Réal, prirent le dessein de se hasarder pour aller faire quelque embuscade aux Iroquois, ce qu'ils firent avec l'approbation et l'agrément de ceux qui commandaient. Ils partirent accompagnés de quarante sauvages, tant Hurons qu'Algonquins, munis de tout ce qui leur était nécessaire. Ils arrivèrent le premier jour de mai suivant en un fort qui avait été fait l'automne passé par les Algonquins, au pied du long saut, au-dessus de Mont-Réal. Le lendemain, jour de dimanche, deux Hurons, qui étaient allés à la découverte, rapportèrent qu'ils avaient vu cinq Iroquois, qui venaient vers eux aussi pour découvrir. L'on consulte là-dessus ce qui est à faire. Un Huron opina qu'il fallait descendre à Mont-Réal, parce que ces Iroquois pouvaient être les avant-coureurs de l'armée, qu'on nous avait menacés devoir venir fondre sur nous, ou que s'ils n'étaient pas des espions de l'armée, ils étaient au moins pour avertir les chasseurs de cette embuscade, et, par cet avis, la rendre inutile. Annotacha, fameux capitaine huron, résista fortement à cette proposition, accusant de lâcheté celui qui l'avait faite. On suivit le sentiment de ce dernier, et l'on demeura dans ce lieu dans le dessein de faire, le jour suivant, une contre-palissade pour fortifier celle qu'ils avaient

trouvee, et qui n'était pas de défense. Mais les Iroquois, qui étaient les Onnontageronons, ne leur en donnèrent pas le loisir, car, peu de temps après, on les vit descendre sur la rivière, au nombre de deux cents. Nos gens, qui faisaient alors leurs prières, étant surpris, n'eurent que le loisir de se retirer dans cette faible retraite, laissant dehors leurs chaudières, qu'ils avaient mises sur le feu pour préparer leur repas. Après les huées et les salves de coups de fusils de part et d'autre, un capitaine onnontageronon avança sans armes jusqu'à la portée de la voix, pour demander quels gens étaient dans ce fort et ce qu'ils venaient faire. On lui répond que ce sont des Français, des Hurons, des Algonquins, au nombre de cent hommes, qui venaient au devant des *nez percés*. « Attendez, réplique » l'autre, que nous tenions conseil entre nous, » puis je viendrai vous revoir; cependant ne faites » aucun acte d'hostilité, de crainte que vous ne » troubliez les bonnes paroles que nous portons à » Mont-Réal. » — « Retirez-vous donc, dirent les » nôtres, à l'autre bord de la rivière, tandis que » nous parlementerons de notre part. » Ils désiraient cet éloignement de l'ennemi pour avoir la liberté de couper des pieux, afin de fortifier leur palissade. Mais tant s'en faut que les ennemis allassent camper de l'autre côté, au contraire, ils dressèrent une palissade vis-à-vis de celle de nos gens, qui, à la vue de leurs ouvriers, ne laissèrent

pas de se fortifier le plus qu'ils purent, entrelaçant les pieux de branches d'arbres, et remplissant le tout de pierres et de terre à hauteur d'homme, en sorte néanmoins qu'il y avait des meurtrières à chaque pieu gardées par trois fusiliers. L'ouvrage n'était pas achevé que l'ennemi vint à l'assaut. Les assiégés se défendirent avec vigueur, tuèrent et blessèrent un grand nombre d'Iroquois sans perdre un seul homme. La frayeur se mit dans le camp des ennemis et ils prirent la fuite, tandis que les nôtres s'estimaient heureux d'en être quittes à si bon marché. Quelques jeunes gens sautèrent la palissade pour couper la tête au capitaine Sonnontatonan, qui venait d'être tué, et l'érigèrent en trophée au bout d'un pieu sur la palissade. Les ennemis étant revenus de la frayeur qu'ils avaient eue, se rassemblèrent, et durant sept jours et sept nuits entières grêlèrent nos gens de coups de fusil. Pendant ce temps là, ils brisèrent les canots des nôtres et en firent des flambeaux pour brûler les palissades; mais les décharges étaient si fréquentes qu'il ne leur fut pas possible d'approcher. Ils donnèrent encore une seconde attaque, plus dangereuse que la première; mais les nôtres se défendirent si courageusement qu'ils prirent la fuite pour la seconde fois. Vingt d'entr'eux se retirèrent si loin qu'on ne les revit plus depuis. Quelques Onnontageronons dirent depuis à Joseph, qu'ils tenaient captif, que si les nôtres les eussent suivis, les battant en queue, ils

les eussent tous perdus. Hors le temps des deux attaques, les coups que tirait l'ennemi sur la palissade, n'étaient que pour empêcher les assiégés de fuir et pour les arrêter en attendant le secours des Onniéronons, qu'ils avaient envoyé quérir aux îles de Richelieu, que d'incommodités souffraient cependant nos Français! le froid, la puanteur, la faim, la soif et l'insomnie les fatiguaient plus que l'ennemi. La disette de l'eau était si grande qu'ils ne pouvaient plus avaler la farine épaisse dont les gens de guerre ont coutume de se servir en ces extrémités. Ils trouvèrent un peu d'eau dans un trou de la palissade; mais, étant partagée, à peine en eurent-ils pour se rafraîchir la bouche. La jeunesse faisait de temps en temps quelques sorties par-dessus les pieux, car il n'y avait pas de portes pour aller quérir de l'eau à la rivière, à la faveur de quantité de fusiliers qui repoussaient l'ennemi; mais comme ils avaient perdu leurs grands vaisseaux, ils n'en portaient que de petits qui ne pouvaient fournir à la nécessité de soixante personnes, tant pour le boire que pour la sagamité. Outre cette disette d'eau, le plomb commença à manquer, car les Hurons et les Algonquins, voulant répondre à chaque décharge des ennemis, tant de jour que de nuit, eurent bientôt consommé leurs munitions. Les Français leur en donnèrent autant qu'ils purent, mais enfin ils furent épuisés comme les autres. Que feront-ils donc à l'arrivée de cinq cents Agnieronons et Onniéronons qu'on est allé quérir? Ils

sont résolus de combattre en généreux Français et de mourir en bons chrétiens. Ils s'étaient déjà exercés à l'un et à l'autre l'espace de sept jours, durant lesquels ils n'avaient fait que combattre et prier Dieu ; car dès que l'ennemi faisait trève, ils étaient à genoux, et sitôt qu'il faisait mine d'attaquer, ils étaient debout, les armes à la main.

Après les sept jours de siége, on vit paraître les canots des Agneronnons et des Onneiwtronnons qui, étant devant le petit fort de nos Français, firent une huée étrange, accompagnée d'une décharge de 500 coups de fusils, auxquels les 200 Onnontageronnons répondirent avec des cris de joie et avec toute leur décharge, ce qui fit un tel bruit, que le ciel, la terre et les eaux en résonnèrent fort longtemps. Ce fut alors que le capitaine Annothacha dit : « Nous sommes perdus, mes camarades ; et le » moyen de résister à 700 hommes frais avec le peu » de monde que nous sommes, fatigués et abattus. » Je ne regrette pas ma vie, car je ne saurais la per- » dre dans une meilleure occasion, que pour la con- » servation du pays. Mais j'ai compassion de tant de » jeunes enfants qui m'ont suivi. Dans l'extrémité » où nous sommes, je voudrais tenter un expédient » qui me vient à l'esprit pour leur faire donner la » vie. Nous avons ici un Onneiwteronnon, je serais » d'avis de l'envoyer à ses parents avec de beaux pré- » sents, afin de les adoucir et d'obtenir d'eux quel- » que bonne composition. » Son sentiment fut suivi,

et deux Hurons des plus considérables s'offrirent à le ramener. On les chargea de beaux présents, et, après les avoir instruits de ce qu'ils avaient à dire, on les aida à monter sur la palissade, pour se laisser glisser ensuite le long des pieux. Cela fait, on se met en prières pour recommander à Dieu l'issue de cette ambassade. Un capitaine Huron, nommé Eustache Thawonhohwi, commença, au nom de tous, à apostropher tous les saints et les bienheureux du paradis, d'un ton de prédicateur, à ce qu'ils leur fussent propices dans un moment de mort évident : « Vous savez, dit-il, ô bienheureux
» habitants du ciel, ce qui nous a conduits ici ;
» vous savez que c'est le désir de réprimer la fu-
» reur de l'Iroquois, afin de l'empêcher d'enlever
» le reste de nos femmes et de nos enfants, de
» crainte qu'en les enlevant, il ne leur fasse
» perdre la foi et ensuite le paradis, les emmenant
» captifs en leur pays. Vous pouvez obtenir notre
» délivrance du grand Maître de nos vies, si vous
» l'en priez tout de bon. Faites maintenant ce que
» vous jugerez le plus convenable, car, pour nous,
» nous n'avons point d'esprit pour savoir ce qui
» nous est le plus expédient. Que si nous sommes
» au bout de notre vie, présentez à notre grand
» Maître la mort que nous allons souffrir en satis-
» faction des péchés que nous avons commis con-
» tre sa loi, et impétrez à nos pauvres femmes
» et à nos enfants la grâce de mourir en bons

» chrétiens, afin qu'ils nous viennent trouver » dans le ciel. » Pendant que les assiégés priaient Dieu, les députés entrèrent dans le camp de l'ennemi. Ils y furent reçus avec une grande huée, et, en même temps, un grand nombre de Hurons, qui étaient mêlés parmi les Iroquois, vinrent à la palissade solliciter leurs anciens compagnons de faire de même que leurs députés, savoir : de se venir rendre avec eux, n'y ayant plus, disaient-ils, d'autres moyens de conserver leur vie que celui-là. Ah ! que l'amour de la vie et de la liberté est puissant. A ces trompeuses sollicitations, on vit envoler vingt-quatre de ces timides poules de leur cage, y laissant seulement 14 Hurons, 4 Algonquins et nos 17 Français. Cela fit redoubler les cris de joie dans le camp de l'ennemi, qui pensait déjà que le reste allait faire de même. C'est pourquoi ils ne se mirent plus en peine d'écouter, mais ils s'approchèrent du fort, à dessein de se saisir de ceux qui voudraient prendre la fuite. Mais nos Français, bien loin de se rendre, commencèrent à faire feu de tous côtés, et tuèrent un bon nombre de ceux qui étaient avancés. Alors Annothacha crie aux Français : « Ah ! camarades, vous avez tout gâté, » encore deviez-vous attendre le résultat du con- » seil de nos ennemis ; que savons-nous s'ils ne » demanderont pas à composer, et s'ils ne nous » accorderont point de nous séparer les uns des » autres sans acte d'hostilité, comme il est souvent

» arrivé en de semblables rencontres ; mais à pré-
» sent que vous les avez aigris, ils se vont ruer sur
» nous d'une telle rage, que sans doute nous sommes
» perdus. » Ce capitaine ne raisonna pas mal, car les Iroquois, voyant leurs gens tués lorsqu'ils s'y attendaient le moins, furent transportés d'un si grand désir de se venger, que, sans se soucier des coups de fusils qu'on tirait incessamment, se jetèrent à corps perdu à la palissade, et s'y attachèrent au-dessous des canonnières, où on ne leur pouvait plus nuire, parce qu'il n'y avait pas d'avance où on les pût battre. Par ce moyen, nos Français ne pouvaient plus empêcher ceux qui coupaient les pieux. Ils démontent deux canons de pistolets, qu'ils remplissent jusqu'au goulet, et les jettent sur ces mineurs après y avoir mis le feu : mais le fracas ne les ayant point fait écarter, ils s'avisèrent de jéter sur eux un baril de poudre avec une mèche allumée. Mais, par malheur, le baril n'ayant pas été poussé assez rudement par-dessus la palissade, au lieu de tomber sur les ennemis, il tomba dans le fort, où, prenant feu, il brûla aux uns le visage, aux autres les mains, et à tous il ôta la vue un assez longtemps, et les mit hors d'état de combattre. Les Iroquois, qui étaient à la sape, s'aperçurent de l'avantage que cet accident leur donnait. Ils s'en prévalent et se saisissent de toutes les meurtrières que ces pauvres aveugles venaient de quitter. On vit bientôt tomber, de côté et d'autre, tan-

tôt un Algonquin, tantôt un Huron, tantôt un Français, en sorte qu'en peu de temps, une partie des assiégés se trouvèrent morts et le reste blessé. Un Français, craignant que ceux qui étaient blessés à mort n'eussent encore assez de vie pour expérimenter la cruauté du feu des Iroquois, acheva d'en tuer la plus grande partie à coups de hache par un zèle de charité qu'il estimait bien réglé. Enfin, les Iroquois, grimpants de tous côtés, entrèrent dans la palissade, et prirent huit prisonniers qui étaient restés en vie, de trente qui étaient demeurés dans le fort, savoir : quatre Français et quatre Hurons. Ils en trouvèrent deux parmi les morts qui n'avaient pas encore expiré; ils les firent brûler inhumainement.

Ayant fait le pillage, ils dressèrent un grand échafaud sur lequel ils firent monter les prisonniers, et pour marque de leur perfidie, ils y joignirent ceux qui s'étaient rendus volontairement. Ils tourmentèrent cruellement les uns et les autres. Aux uns, ils faisaient manger du feu, ils coupaient les doigts aux autres, ils en brûlaient quelques-uns, ils coupaient à d'autres les bras et les jambes. Dans cet horrible carnage, un Oneiwteronnon, tenant un gros bâton, s'écrie à haute voix : « Qui est le Fran- » çais assez courageux pour porter ceci? » A ce cri, un, qu'on estime être René, quitte généreusement ses habits pour recevoir à nu les coups que l'autre lui voudrait donner. Mais un Huron, nommé An-

niewton, prenant la parole, dit à l'Iroquois : « Pourquoi veux-tu maltraiter ce Français qui n'a » jamais eu que de la bonté pour toi ? » — « Il » m'a mis les fers aux pieds, dit le barbare. » — « C'est pour l'amour de moi, réplique Anniewton, » qu'il te les a mis, ainsi décharge sur moi ta colère » et non sur lui. » Cette charité adoucit le barbare, qui jeta son bâton sans frapper ni l'un ni l'autre. Cependant, les autres étaient sur l'échafaud, où ils repaissaient les yeux et la rage de leurs ennemis, qui leur faisaient souffrir mille cruautés accompagnées de brocards. Aucun ne perdit la mémoire des bonnes instructions, que le Père qui les avait gouvernés leur avait données. Ignace Thawenhohwi commença à haranguer tout haut ses captifs : « Mes ne» veux et mes amis, dit-il, nous voilà tantôt arri» vés au terme que la foi nous fait espérer. Nous » voilà presque rendus à la porte du paradis. Que » chacun de nous prenne garde de ne pas faire » naufrage au port. Ah ! mes chers captifs, que les » tourments nous arrachent plutôt l'âme du corps, » que la prière de la bouche, et Jésus du cœur. » Souvenons-nous que nos douleurs finiront bien» tôt, et que la récompense sera éternelle. C'est » pour défendre la foi de nos femmes et de nos en» fants contre nos ennemis, que nous nous som» mes exposés aux maux que nous souffrons à » l'exemple de Jésus, qui s'offrit à la mort pour » délivrer les hommes de la puissance de Satan,

» leur ennemi : ayons confiance en lui ; ne cessons
» point de l'invoquer, il nous donnera sans doute
» du courage pour supporter nos peines. Nous aban-
» donnerait-il au temps où il voit que nous lui som-
» mes devenus plus semblables, lui qui ne refuse
» jamais son assistance aux plus contraires à sa doc-
» trine, quand ils ont recours à lui avec confiance? »
Cette courte exhortation eut un tel pouvoir sur l'esprit de ces pauvres patients, qu'ils promirent tous de prier jusqu'au dernier soupir. En effet, le Huron échappé huit jours après des mains des Iroquois, a assuré que, jusqu'à ce temps-là, ils ont prié Dieu tous les jours, et qu'ils s'exhortaient l'un l'autre à le faire toutes les fois qu'ils se rencontraient.

Telle est la déposition du Huron qui s'est sauvé, sans quoi l'on ne saurait rien de cette sanglante tragédie. Il y a sujet d'espérer qu'il s'en sauvera encore quelque autre qui nous dira le reste. Ce Huron, qui se nomme Louis, et qui est un excellent chrétien, était réservé pour être brûlé dans le pays ennemi, et pour cela il était gardé si exactement, qu'il était lié à un Iroquois, tant on avait peur de le perdre, aussi bien qu'un autre Huron qui courait le même sort. Ils ont invoqué Dieu et la sainte Vierge avec tant de ferveur et de confiance, qu'ils se sont échappés comme miraculeusement, vivant en chemin de limon et d'herbe, et courant sans respirer jusqu'à Mont-Réal. Louis m'a raconté à notre parloir sa grande confiance à la sainte Vierge, et

que, comme il était lié à l'Iroquois endormi, un de ses liens se rompit de lui-même, et qu'étant ainsi demi-libre, il rompit doucement les autres, et se mit entièrement en liberté. Il traversa toute l'armée, quoique l'on y fît le guet, sans aucune mauvaise rencontre, et se sauva de la sorte. Ils ont rapporté qu'un Iroquois, ayant rencontré un Français, il lui dit : « Je t'arrête, » et que le Français, qu'on dit être celui qui, par commisération, acheva de tuer les moribonds, et qui avait un pistolet en son sein, dont les ennemis ne s'étaient pas aperçus, le tira, en disant du même ton : « Et moi, je te tue, » et le tua en effet. Sans les connaissances que ces Hurons fugitifs nous ont données, on ne saurait point ce que nos Français et nos sauvages seraient devenus, ni où aurait été l'armée des ennemis, qui, après la défaite dont je viens de parler, s'en sont retournés en leur pays, enflés de leur victoire, quoiqu'elle ne soit pas grande en elle-même. Car sept cents hommes ont-ils sujet de s'enorgueillir pour avoir surmonté une si petite troupe de gens. Mais c'est le génie de ces sauvages, quand ils n'auraient pris ou tué que vingt hommes, de s'en retourner sur leurs pas pour en faire montre en leur pays. L'on avait conjecturé ici que l'issue de cette affaire serait telle qu'elle est arrivée, savoir que nos dix-sept Français et nos bons sauvages seraient les victimes qui sauveraient tout le pays; car il est certain que sans cette rencontre, nous étions perdus

sans ressource, parce que personne n'était sur ses gardes, ni même en soupçon que les ennemis dussent venir. Ils devaient néanmoins être ici à la Pentecôte, auquel temps les hommes étant à la campagne, ils nous eussent trouvés sans forces et sans défense; ils eussent tué, pillé et enlevé hommes, femmes, enfants, et quoiqu'ils n'eussent pu rien faire à nos maisons de pierre, venant fondre néanmoins avec impétuosité, ils eussent jeté la crainte et la frayeur partout. On tient pour certain qu'ils reviendront à l'automne ou au printemps de l'année prochaine; c'est pourquoi on se fortifie dans Québec. Et pour le dehors, monsieur le gouverneur a puissamment travaillé à faire des réduits ou villages fermés, où il oblige chacun à bâtir une maison pour sa famille, et contribuer à faire des granges communes pour assurer les moissons, à faute de quoi, il fera mettre le feu aux maisons de ceux qui ne voudront pas obéir. C'est une bonne police et nécessaire pour le temps, autrement les particuliers se mettent en danger de périr avec leurs familles. De la sorte, il se trouvera neuf ou dix réduits bien peuplés et capables de se défendre. Ce qui est à craindre, c'est la famine, car si l'ennemi vient en automne, il ravagera les moissons; s'il vient au printemps, il empêchera les semences.

Cette crainte de la famine fait faire un effort au vaisseau, qui n'est ici que du 13 de ce mois, pour aller en France quérir des farines, afin d'en avoir

en réserve pour le temps de la nécessité ; car elles se gardent ici plusieurs années quand elles sont bien préparées, et, quand le pays en sera fourni, on ne craindra pas tant ce fléau. Ce vaisseau fera deux voyages cette année, ce qui est une chose bien extraordinaire, car, quelque diligence qu'il fasse, il ne peut être ici de retour qu'en octobre, et il sera obligé de s'en retourner presque sans s'arrêter.

L'hiver a été, cette année, extraordinaire, en sorte que personne n'en avait encore jamais vu un semblable, tant en sa rigueur qu'en sa longueur. Nous ne pouvions nous échauffer ; nos habits nous semblaient légers comme des plumes ; quelques-unes de nous étaient abandonnées à mourir de froid. A présent il n'y paraît point, nulle de nous n'étant incommodée. L'armée des Iroquois est venue ensuite ; mais nous n'en avons eu que la peur, si peur se peut appeler, car je n'ai pas vu qu'aucune de nous ait été hors de sa tranquillité. Le bruit même de la garde ne nous donnait nulle distraction. Nos gens n'entraient dans notre clôture que le soir ; ils en sortaient le matin pour aller à leur travail, notre dortoir étant toujours bien fermé. La nuit, on leur laissait les passages d'en bas et les offices ouverts, pour faire la ronde et la visite. Toutes les avenues des cours étaient barricadées, outre environ une douzaine de grands chiens qui gardaient les portes de dehors, et dont la garde valait mieux, sans comparaison, que celle des hommes pour écarter les sau-

vages, car ils craignent autant les chiens français que les hommes, parce qu'ils se jettent sur eux et les déchirent, quand ils les peuvent attraper.

Voilà un abrégé de ce qui s'est passé dans cette Nouvelle-France depuis la fin d'avril; s'il arrive quelque chose de nouveau, nous vous le ferons savoir par les derniers vaisseaux.

J'ai aussi à vous annoncer la mort de M. Dailleboust; c'est une grande perte pour Mont-Réal, dont il était gouverneur; je le recommande à vos prières.

Québec, le 25 juin 1660.

LETTRE XXXVII. — Au même.

Désordre causé par la boisson du vin et de l'eau-de-vie. — Monsieur l'évêque de Pétrée va en France pour y apporter le remède.

MON TRÈS-CHER FILS,

Je vous ai parlé, dans une autre lettre, d'une croix que je vous disais m'être plus pesante que toutes les hostilités des Iroquois. Voici en quoi elle consiste. Il y a en ce pays des Français si misérables et sans crainte de Dieu, qu'ils perdent tous nos nouveaux chrétiens, leur donnant des boissons très-violentes, comme du vin et de l'eau-de-vie, pour tirer d'eux des castors. Ces boissons perdent toutes ces pauvres gens, les hommes, les femmes, les garçons et les filles mêmes; car chacun est maître dans

la cabane quand il s'agit de manger et de boire ; ils sont pris tout aussitôt et deviennent furieux. Ils courent nus, avec des épées et d'autres armes, et font fuir tout le monde, soit de jour, soit de nuit, ils courent par Québec, sans que personne les puisse empêcher. Il s'ensuit de là des meurtres, des brutalités monstrueuses et inouïes. Les révérends Pères ont fait leur possible pour arrêter le mal, tant du côté des Français que de la part des sauvages ; tous leurs efforts ont été vains. Nos filles sauvages externes venant à nos classes, nous leur avons fait voir le mal où elles se précipitent en suivant l'exemple de leurs parents ; elles n'ont pas remis depuis le pied chez nous. Le naturel des sauvages est comme cela : ils font tout ce qu'ils voient faire à ceux de leur nation en matière de mœurs, à moins qu'ils ne soient bien affermis dans la morale chrétienne. Un capitaine algonquin, excellent chrétien et le premier baptisé du Canada, nous rendant visite, se plaignait, disant : « Onontio (c'est M. le gouverneur) nous tue » en permettant qu'on nous donne des boissons. » Nous lui répondîmes : « Dis-lui qu'il le défende. » — Je lui ai déjà dit deux fois, répartit-il, et cependant il n'en fait rien ; mais priez-le vous-mêmes » d'en faire la défense, peut-être vous obéira-t-il »

C'est une chose déplorable de voir les accidents funestes qui naissent de ce trafic. Monseigneur notre prélat a fait tout ce qu'il se peut imaginer pour en arrêter le cours, comme une chose qui ne tend à rien moins

qu'à la destruction de la foi et de la religion dans ces contrées. Il a employé toute sa douceur ordinaire pour détourner les Français de ce commerce, si contraire à la gloire de Dieu et au salut des sauvages. Ils ont méprisé ses remontrances, parce qu'ils sont maintenus par une puissance séculière qui a la main forte. Ils lui disent que partout les boissons sont permises. On leur répond que, dans une nouvelle Eglise et parmi des peuples non poliés, elles ne le doivent pas être, puisque l'expérience fait voir qu'elles sont contraires à la propagation de la foi et aux bonnes mœurs que l'on doit attendre des nouveaux convertis. La raison n'a pas fait plus que la douceur. Il y a eu d'autres contestations très-grandes sur ce sujet. Mais enfin le zèle de la gloire de Dieu a emporté notre prélat et l'a obligé d'excommunier ceux qui exerceraient ce trafic. Ce coup de foudre ne les a pas plus étonnés que le reste; ils n'en ont tenu compte, disant que l'Eglise n'a point de pouvoir sur les affaires de cette nature. Les affaires étant à cette extrémité, il s'embarque pour passer en France, afin de chercher les moyens de pourvoir à ces désordres, qui tirent après eux tant d'accidents funestes. Il a pensé mourir de douleur à ce sujet, et on le voit sécher sur pied. Je crois que s'il ne peut venir à bout de son dessein, il ne reviendra pas, ce qui serait une perte irréparable pour cette nouvelle Eglise et pour tous les pauvres Français. Il se fait pauvre pour les assister, et, pour dire

en un mot tout ce que je conçois de son mérite, il porte les marques et les caractères d'un saint. Je vous prie de recommander et de faire recommander à Notre-Seigneur une affaire si importante, et qu'il lui plaise de nous renvoyer notre bon prélat, père et véritable pasteur des âmes qui lui sont commises.

Vous voyez que ma lettre ne parle que de l'affaire qui me presse le plus le cœur, parce que j'y vois la majesté de Dieu déshonorée, l'Eglise méprisée et les âmes dans le danger évident de se perdre. Mes autres lettres répondront aux vôtres.

Québec, le 6 novembre 1662.

LETTRE XXXVIII. — Au même.

Relation du tremblement de terre arrivé cette année au Canada, et de ses effets merveilleux.

Mon très-cher Fils,

J'ai réservé à vous faire séparément le récit du tremblement de terre arrivé, cette année, dans notre Nouvelle-France, lequel a été si prodigieux, si violent et si effroyable, que je n'ai pas de paroles assez fortes pour l'exprimer, et je crains même que ce que j'en dirai ne passe pour incroyable et pour fabuleux.

Le troisième jour de ette année 1663, une femme sauvage, mais très-bonne et très-excellente

chrétienne, étant éveillée dans sa cabane tandis que tous les autres dormaient, entendit une voix distincte et articulée qui lui dit : « Dans deux jours il » doit arriver des choses bien étonnantes et mer» veilleuses. »

Et le lendemain, la même femme étant dans la forêt avec sa sœur pour faire sa provision journalière de bois, elle entendit distinctement la même voix qui lui dit : « Ce sera demain entre les cinq et six » heures du soir que la terre sera agitée et trem» blera d'une manière étonnante. » Elle rapporta ce qu'elle avait entendu à ceux de sa cabane, qui prirent avec indifférence ce qu'elle disait comme un songe ou comme l'effet de son imagination. Cependant, le temps fut assez calme ce jour-là et encore plus le jour suivant.

Le cinquième jour, fête de sainte Agathe, vierge et martyre, sur les cinq heures et demie du soir, une personne d'une vertu éprouvée, et qui a de grandes communications avec Dieu, le vit extrêmement irrité contre les péchés qui se commettent en ce pays, et en même temps elle se sentit portée à lui en demander justice. Pendant qu'elle offrait ses prières à la divine Majesté pour cette fin et aussi pour les âmes qui étaient en péché mortel, afin que sa justice ne fût pas sans miséricorde, suppliant encore les martyrs du Japon, dont on faisait la fête ce jour-là, d'en vouloir faire l'application selon qu'il serait le plus convenable à la gloire de Dieu, elle

eut un pressentiment ou plutôt une assurance infaillible que Dieu était près de punir le pays pour les péchés qui s'y commettent, surtout pour le mépris qu'on y fait des ordonnances de l'Eglise. Elle ne put s'empêcher de désirer ce châtiment, quel qu'il pût être, puisqu'il était arrêté dans le décret de Dieu, sans qu'elle eût aucune vue de ce que ce pourrait être.

Incontinent après, et un peu avant que le tremblement arrivât, elle aperçut quatre démons furieux et enragés, aux quatre coins de Québec, qui ébranlaient la terre avec tant de violence, qu'ils témoignaient vouloir tout renverser. Et en effet, ils en fussent venus à bout si un personnage d'une beauté admirable et d'une majesté ravissante, qu'elle vit au milieu d'eux, et qui lâchait de temps en temps la bride à leur fureur, ne l'eût retenue lorsqu'ils étaient sur le point de tout perdre. Elle entendit la voix de ces démons qui disaient : « Il y a maintenant bien du monde effrayé; nous voyons bien » qu'il y aura beaucoup de conversions, mais cela » durera peu, nous trouverons bien le moyen de » ramener le monde à nous; cependant, continuons à ébranler la terre, et faisons notre possible pour tout renverser. »

Le temps était fort calme et serein, et la vision n'était pas encore passée, que l'on entendit de loin un bruit et bourdonnement épouvantable, comme si un grand nombre de carrosses roulaient sur le

pavé avec vitesse et impétuosité. Ce bruit n'eut pas plutôt réveillé l'attention, que l'on entendit sous terre et sur la terre, et de tous côtés, comme une confusion de flots et de vagues qui donnait de l'horreur. On entendait de toutes parts comme une grêle de pierres sur les toits, dans les greniers et dans les chambres. Il semblait que les marbres, dont le fond de ce pays est presque tout composé, et dont nos maisons sont bâties, s'allaient ouvrir et se mettre en pièces pour nous engloutir. Une poussière épaisse volait de tous côtés. Les portes s'ouvraient d'elles-mêmes; d'autres qui étaient ouvertes se fermaient. Les cloches de toutes nos églises et les timbres de nos horloges sonnaient tout seuls, et les clochers, aussi bien que nos maisons, étaient agités comme des arbres quand il fait vent; et tout cela dans une horrible confusion de meubles qui se renversaient, de pierres qui tombaient, de planchers qui se séparaient, de murs qui se fendaient. Parmi tout cela, on entendait des animaux domestiques qui hurlaient; les uns sortaient des maisons, les autres y rentraient. En un mot, l'on était si effrayé, que l'on s'estimait être à la veille du jugement, puisque l'on en voyait les signes.

Un accident si inopiné, et en un temps auquel les jeunes gens se préparaient à passer le carnaval dans les excès, fut un coup de tonnerre sur la tête de tout le monde, qui ne s'attendait à rien moins. Ce fut plutôt un coup de la miséricorde de Dieu sur

tout le pays, comme on l'a vu par les effets dont je parlerai ailleurs. Dès cette première secousse, la consternation fut universelle. Et comme l'on ignorait ce que c'était, les uns criaient au feu, croyant que ce fût un incendie; les autres couraient à l'eau pour l'éteindre; d'autres se saisirent de leurs armes, croyant que ce fût une armée iroquoise. Mais comme ce n'était rien de tout cela, ce fut à qui sortirait dehors pour éviter la ruine des maisons qui semblaient aller tomber. On ne trouva pas plus d'assurance dehors que dedans, car, par le mouvement de la terre qui trémoussait sous nos pieds comme des flots agités sous une chaloupe, on reconnut aussitôt que c'était un tremblement de terre. Plusieurs embrassaient des arbres qui, se mêlant les uns dans les autres, ne leur causaient pas moins d'horreur que les maisons qu'ils avaient quittées. D'autres s'attachaient à des souches qui, par leur mouvement, les frappaient rudement à la poitrine. Les sauvages, extrêmement effrayés, disaient que les arbres les avaient bien battus. Quelques-uns d'entr'eux disaient que c'étaient des démons, dont Dieu se servait pour les châtier, à cause des excès qu'ils avaient faits en buvant de l'eau-de-vie, que les mauvais Français leur avaient donnée. D'autres sauvages moins instruits, qui étaient venus à la chasse en ces quartiers, disaient que c'étaient les âmes de leurs ancêtres qui voulaient retourner dans leur ancienne demeure. Prévenus de cette erreur, ils prenaient leurs fusils

et faisaient des décharges en l'air contre une bande d'esprits qui passait, à ce qu'ils disaient. Mais enfin nos habitants, aussi bien que nos sauvages, ne trouvant nul asile sur la terre non plus que dans les maisons, tombaient la plupart en défaillance, et, prenant un meilleur conseil, entraient dans les églises pour avoir la consolation d'y périr après s'être confessés.

Cette première secousse, qui dura près d'une demi-heure, étant passée, on commença à respirer; mais ce fut pour peu de temps, car, sur les huit heures du soir, le tremblement de terre recommença, et dans une heure il redoubla deux fois. Nous disions matines au chœur, les récitant partie à genoux dans un esprit humilié, et nous abandonnant au souverain pouvoir de Dieu. Le redoublement vint trente-deux fois cette nuit-là, à ce que m'a dit une personne qui les avait comptés; je n'en comptai pourtant que six, parce que quelques-uns furent faibles et quasi imperceptibles. Mais sur les trois heures, il y en eut un fort violent et qui dura longtemps.

Ces secousses ont continué l'espace de sept mois, quoiqu'avec inégalité. Les unes étaient fréquentes, mais faibles; les autres étaient plus rares, mais fortes et violentes; ainsi le mal ne nous quittant que pour fondre sur nous avec plus d'effort, à peine avions-nous le loisir de faire réflexion sur le malheur qui nous menaçait, qu'il nous surprenait tout d'un coup, quelquefois durant le jour et plus souvent pendant la nuit.

Si la terre nous donnait tant d'alarmes, le ciel ne nous en donnait pas moins, tant par les hurlements et les clameurs qu'on entendait retentir en l'air que par des voix articulées qui donnaient de la frayeur. Les unes disaient des : hélas ! les autres : allons ! allons ! les autres : bouchons les rivières. L'on entendait des bruits, tantôt comme des cloches, tantôt comme des canons, tantôt comme le tonnerre. L'on voyait des feux, des flambeaux, des globes enflammés qui tombaient quelquefois à terre, et qui quelquefois se dissipaient en l'air. On a vu dans l'air un feu en forme d'homme, qui jetait des flammes par la bouche. Nos domestiques allant, par nécessité, durant la nuit pour nous amener du bois, ont vu cinq ou six fois dans une nuit de ces sortes de feux. L'on a vu des spectres épouvantables; et comme les démons se mêlent quelquefois dans le tonnerre, quoique ce ne soit qu'un effort de la nature, on a facilement cru qu'ils se sont mêlés dans ce tremblement de terre, pour accroître les frayeurs que la nature agitée nous devait causer.

Parmi toutes ces terreurs, on ne savait à quoi le tout aboutirait. Quand nous nous trouvions à la fin de la journée, nous nous mettions dans la disposition d'être englouties en quelque abîme durant la nuit : le jour étant venu, nous attendions la mort continuellement, ne voyant pas un moment assuré à notre vie. En un mot, on séchait dans l'attente de quelque malheur universel. Dieu même semblait

prendre plaisir à confirmer notre crainte. Une personne contemplative étant devant le Saint-Sacrement pour tâcher d'apaiser la colère de Dieu, et s'offrant à lui d'un grand cœur pour être la victime de tous les maux qui menaçaient son peuple, elle fut soudain saisie de frayeur, comme aux approches d'une personne d'une grande majesté, et aussitôt elle aperçut un personnage extrêmement redoutable, revêtu d'un habit tout couvert de cette devise: *Quis ut Deus?* Il tenait en sa main gauche une balance dont les bassins étaient remplis, l'un de vapeurs et l'autre d'écriteaux qui disaient : *Loquere ad eos Jerusalem, quia completa est malitia ejus, et dimissa est iniquitas illius*; dans la main droite, il avait trois flèches au bout desquelles elle lut ces paroles: Impiété, impureté, défaut de charité. Là dessus, redoublant ses prières, elle vit sortir de la bouche de l'ange ces deux mots: *Deus non irridetur*. La vision disparut, et elle se trouva dans un grand désir de prier Dieu qu'il attendît encore à punir son peuple. Cependant nous entendions toujours l'ennemi rouler sous nos pieds, nous voyant sur le penchant du précipice entre la vie et la mort, entre la crainte et l'espérance, selon les redoublements ou la cessation des secousses. Une âme sainte et fort adonnée à l'oraison, aperçut un jour dans sa chambre une lueur qui représentait la figure et l'éclat d'une épée nue, et en même temps, elle entendit une voix éclatante qui disait : « Sur qui,

Seigneur, sur qui ? » Elle n'entendit pas la réponse, mais une grande confusion de plaintes et de hurlements qui suivirent cette première voix.

Un mois se passa de la sorte dans la crainte et dans l'incertitude de ce qui devait arriver ; mais enfin, les mouvements venant à diminuer, étant plus rares et moins violents, excepté deux ou trois fois qu'ils ont été très-forts, on commença à découvrir les effets des tremblements de terre quand ils sont violents, savoir : quantité de crevasses sur la terre, de nouveaux torrents, de nouvelles fontaines, de nouvelles collines, où il n'y en avait jamais eu ; la terre aplanie, où il y avait auparavánt des montagnes ; des abîmes nouveaux en quelques endroits, d'où sortaient des vapeurs ensoufrées, et en d'autres de grandes plaines toutes vides, qui étaient auparavant chargées de bois et de halliers ; des rochers renversés, des terres remuées, des forêts détruites, les arbres étant en partie renversés et partie enfoncés dans la terre jusqu'à la cime des branches. On a vu deux rivières disparaître, on a trouvé deux fontaines nouvelles, l'une blanche comme du lait, l'autre rouge comme du sang. Mais rien ne nous a plus étonnés que de voir le grand fleuve de Saint-Laurent qui, pour sa profondeur prodigieuse, ne change jamais, ni par la fonte des neiges, qui fait ordinairement changer les rivières, ni par la jonction de plus de cinq cents rivières qui dégorgent dedans, sans parler de plus de six cents fontaines, très-grosses pour la plupart,

de voir, dis-je, changer ce fleuve, et prendre la couleur de soufre et la retenir pendant huit jours.

Quelques sauvages que la crainte avait chassés des bois, voulant retourner dans leur cabane, la trouvèrent abîmée dans un lac qui se fit en ce lieu-là. On a vu une grange proche de nous se coucher sur un côté; puis sur l'autre, et enfin se replacer en son assiette. En l'église de Beaupré, qui est celle du Château-Richer, la terre trembla si rudement le mercredi des Cendres, que l'on voyait trembler les murailles comme si elles eussent été de cartes; le Saint-Sacrement qui y était exposé tremblait de même; il ne tomba pas néanmoins, ayant été retenu par une petite couronne de fleurs artificielles; la lampe qui était éteinte tomba trois fois, mais l'ecclésiastique qui avait le soin de cette église l'ayant fait allumer et remonter en son lieu, elle ne tomba plus.

Nous avons appris que ceux qui sont venus de Tadoussac, que le tremblement y a fait d'étranges fracas. Durant l'espace de six heures, il a plu de la cendre en si grande quantité, que sur la terre et dans les barques il y en avait un pouce d'épaisseur. On infère de là que le feu qui est enfermé dans la terre, a fait jouer quelque mine, et que par l'ouverture qu'il s'est faite, il a jeté ses cendres qui était comme du sel brûlé.

Ces messieurs disent que les premières secousses de la terre les épouvantèrent extrêmement à cause

des étranges effets qu'elles causèrent, mais que ce qui les effraya le plus et qui parut aussi le plus extraordinaire, fut que la marée, qui a ses heures réglées pour monter et descendre, et qui baissait pour lors il y avait peu de temps, remonta tout à coup avec un effroyable bruit.

Trois jeunes hommes étaient allés de compagnie chercher des sauvages pour leur traiter de l'eau-de-vie; l'un d'eux s'étant écarté, il lui apparut un spectre effroyable qui, de sa seule vue, le pensa faire mourir de frayeur; il retourna aussitôt, quoique avec peine, joindre les deux autres qui, le voyant ainsi effrayé, commencèrent à le railler. Il y en eut un néanmoins qui rentra en soi-même et qui dit : « Il n'y a pourtant pas ici de quoi rire, nous por» tons des boissons aux sauvages contre la défense » de l'Eglise, et Dieu nous veut peut-être punir à » cause de notre désobéissance. » A ces paroles, ils retournèrent sur leurs pas; le soir, à peine furent-ils cabanés, que le tremblement emporta leur cabane à leur vue, en sorte qu'ils eurent eux-mêmes bien de la peine à se sauver. Cet accident, joint au premier, leur fit croire que le ciel les persécutait et voulait empêcher leur dessein.

Au milieu du chemin, d'ici à Tadoussac, il y avait deux grands caps qui donnaient du vent et incommodaient fort les vaisseaux. Ils sont à présent abîmés et enfoncés au niveau du rivage; et, ce qui est merveilleux, ils se sont avancés dans le grand

fleuve plus avant que la rivière de Loire n'est large dans ses plus grandes crues. Ils ont retenu leurs arbres et leur verdure, et aujourd'hui c'est un pays plat. Je ne sais pas pourtant qui osera y marcher le premier, quoique l'assiette ait belle apparence. Un jeune homme de nos voisins, allant en traite, voulut descendre au bord d'une rivière qui n'avait point encore paru, curieux de voir comme les choses s'étaient faites; dès les premiers pas, il enfonça si avant qu'il allait périr si on ne l'eût retiré, ce que l'on fit avec peine.

Voilà le lieutenant de M. le gouverneur qui arrive de Tadoussac. Il rapporte que les tremblements y sont encore aussi fréquents et aussi furieux que dans leurs commencements. Ils arrivent plusieurs fois le jour et plusieurs fois la nuit. Cependant j'écris ceci le dixième de juin, c'est-à-dire qu'il y a déjà quatre mois et demi que ce fléau dure.

La chaloupe qui est arrivée à notre port il y a peu de jours, ayant laissé le grand vaisseau à Gaspé pour prendre le devant, se trouva fort en peine, étant proche de Tadoussac. Nous avons appris du secrétaire de M. le gouverneur et d'un jeune homme de nos voisins qui retournaient de France, qu'elle sautait et tremblait d'une étrange manière, s'élevant par intervalles haut comme une maison, ce qui les effraya d'autant plus qu'ils n'avaient jamais rien expérimenté de semblable dans la navigation. Dans cette frayeur, ils tournèrent la vue vers la terre, où

il y avait une grande et haute montagne : ils la virent soudain remuer et tournoyer comme pirouettant, et tout d'un coup s'enfoncer et s'abîmer, en sorte que son sommet se trouva au ras de la terre, uni comme une glace. Cette rencontre leur fit prendre bien vite le large de la rivière, de crainte que le débris n'arrivât jusqu'à eux.

Le grand navire prenant quelque temps après la même route, fut surpris du tremblement. Un honnête homme, qui était dedans, m'a dit que tous ceux du vaisseau croyaient être morts, et que ne se pouvant tenir debout par l'effort de l'agitation, ils se mirent tous à genoux, et se prosternèrent sur le tillac pour se disposer à la mort. Ils ne pouvaient comprendre la cause d'un accident si nouveau : car tout le grand fleuve, qui en ce lieu-là est profond comme une mer, tremblait néanmoins comme la terre. Pour marque que la secousse était grande, le gros câble du navire se rompit, et ils perdirent une de leurs ancres, ce qui leur fut une perte bien notable. J'ai su de ceux qui sont arrivés dans ces vaisseaux, qu'en plus de douze endroits, d'ici à Tadoussac, qui est distant de Québec de trente lieues, les grands fracas causés par les secousses de la terre en plusieurs endroits, principalement vers les deux caps dont j'ai parlé, les montagues de roches se sont ouvertes : ils ont vu quelques petites côtes ou éminences qui se sont détachées de leur fondement et qui ont disparu, faisant de petites ances, où les

barques et les chaloupes se pourront mettre à l'abri durant les tempêtes. C'est une chose si surprenante qu'on ne la peut presque pas concevoir, et tous les jours on apprend de semblables prodiges. On avait beaucoup de crainte que ces bouleversements, arrivés sur les côtes du grand fleuve, n'en empêchassent la navigation; mais enfin on ne croit pas qu'ils puissent nuire, pourvu qu'on ne vogue point durant la nuit, car alors il y aurait du péril.

Si les débris ont été terribles du côté de Tadoussac, ils ne l'ont pas moins été du côté des Trois-Rivières. Une personne de foi et de nos amis nous en a écrit des particularités étonnantes. Je n'en saurais faire plus fidèlement le récit qu'en rapportant ses propres paroles. Les voici :

« La première et la plus rude secousse arriva ici
» le cinquième de février, sur les cinq heures et
» demie du soir. Elle commença par un bruisse-
» ment, comme d'un tonnerre qui grondait sour-
» dement. Les maisons étaient dans la même agi-
» tation que les arbres dans une tempête, avec un
» bruit qui faisait croire à plusieurs que le feu pé-
» tillait dans les greniers. Les pieux de notre palis-
» sade et des clôtures particulières semblaient dan-
» ser; et ce qui était le plus effroyable, fut que la
» terre s'élevait à l'œil de plus d'un grand pied au-
» dessus de sa consistance ordinaire, bondissant et
» roulant comme des flots agités. Ce premier coup
» dura bien une demi-heure. Il n'y eut personne

» qui ne crût que la terre allait s'ouvrir pour nous » engloutir. Néanmoins, comme les maisons sont » toutes de bois, car il n'y a pas de pierres aux » Trois-Rivières, l'effet extérieur se termina à la » chute de quelques cheminées. Mais les effets qui » paraissent les plus considérables, se sont faits » dans les consciences, et ont heureusement con- » tinué jusqu'à présent. Au reste, nous avons re- » marqué divers symptômes de cette maladie de la » terre, s'il faut ainsi parler. Comme les tremble- » ments sont presque sans relâche, aussi ne sont- » ils pas dans la même égalité. Tantôt ils imitent » le branle d'un grand vaisseau qui se meut lente- » ment sur ses ancres, ce qui cause à plusieurs des » étourdissements; tantôt l'agitation en est régu- » lière et précipitée par des élancements qui font » craquer les maisons, surtout durant la nuit, que » plusieurs sont sur pieds et en prières. Le mou- » vement le plus ordinaire est un trémoussement » de trépidation, ce qu'on pourrait attribuer à » deux souterrains, qui causent encore un autre » effet : car comme ils se nourrissent de matières » bitumineuses et ensoufrées qu'ils consument, » ils forment en même temps sous nos pieds de » grandes concavités qui résonnent quand on » frappe la terre, comme l'on entend résonner des » voûtes quand on frappe dessus. » Voilà ce qu'on nous écrit des Trois-Rivières.

On assure aussi que l'on a vu un spectre en l'air,

portant un flambeau à la main, et passant de l'ouest à l'est par-dessus la grande redoute de ce bourg des Trois-Rivières. 

Ce qui est hors de doute, selon le rapport de plusieurs de nos sauvages et de nos Français des Trois-Rivières, témoins oculaires, est qu'à cinq ou six lieues d'ici, les côtes de part et d'autre de la rivière, quatre fois plus hautes que celles d'ici, ont été enlevées de leurs fondements et déracinées jusqu'au niveau de l'eau, dans l'étendue d'environ deux lieues en longueur et de plus de six arpents en profondeur dans la campagne, et qu'elles ont été renversées avec leurs forêts jusque dans le milieu du canal, y formant une puissante ligne qui obligera ce fleuve à changer de lit, et à se répandre sur ces grandes plaines nouvellement découvertes. Il mine néanmoins et bat sans cesse, par la rapidité de son cours, cette île étrangère, la démêlant peu à peu avec son eau, qui est encore aujourd'hui si troublée et si épaisse qu'elle n'est plus potable. Dans ce violent transport, il s'est fait un tel débris qu'à peine un arbre est demeuré entier, étant pour la plupart fendus dans leur longueur comme des mâts de navire.

Le premier saut si renommé n'est plus, étant tout à fait aplani. Le ravage est encore plus grand et avec des circonstances plus surprenantes vers la rivière de Batiscan. Il y avait alors cinquante personnes de ces quartiers, tant Français que sauvages,

dans les lieux où le tremblement a fait le plus de grands ravages et creusé de plus profonds abîmes; comme ils ont tous été dans l'effroi et contraints de s'écarter pour se garantir des précipices qui s'ouvraient sous leurs pieds, je remarquerai seulement quelques circonstances que je tiens de quelques particuliers, car chacun n'était attentif qu'à soi-même et aux moyens de se sauver des ouvertures qui se faisaient à leurs côtés.

Ces mines naturelles ayant donc commencé à jouer en ce lieu, aussi bien qu'ici, au couchant du soleil, le cinquième de février, continuèrent leurs ravages toute la nuit jusqu'à la pointe du jour, avec des bruits comme d'un grand nombre de canons et de tonnerres effroyables, qui, mêlés avec celui des arbres de ces forêts immenses, qui s'entrechoquaient et tombaient à centaine de tous côtés dans le fond de ces abîmes, faisaient dresser les cheveux à la tête de ces pauvres errants. Un sauvage d'entr'eux étant à demi-engagé dans une ouverture qui se fit dans sa cabane, en fut retiré avec beaucoup de peine par ses compagnons. Un Français s'étant échappé du même danger, et étant retourné pour prendre son fusil, que la crainte lui avait fait oublier, fut obligé de se mettre dans l'eau jusqu'à la ceinture en un lieu où ils avaient auparavant fait leur feu; il s'exposa à ce péril parce que sa vie dépendait de son fusil. Les sauvages, attribuant tous ces désordres aux démons qui volaient dans l'air,

à ce qu'ils disaient, faisaient de temps en temps des décharges de leurs fusils, avec de grandes huées, pour les épouvanter et leur donner la chasse. Cette soirée et toute la nuit ils sentirent des bouffées de chaleur étouffantes. D'autres m'ont assurée qu'ils avaient vu des montagnes s'entrechoquer et s'élever en l'air jusqu'à la cime des arbres. J'ai parlé à un qui courut toute la nuit, à mesure qu'il voyait la terre s'ouvrir. Ceux qui étaient plus éloignés, et au-delà du grand débris, assurent qu'en revenant ils ont cotoyé plus de dix lieues sans en avoir pu découvrir ni le commencement ni la fin, ni sonder la profondeur, et ils ajoutent que, cotoyant la rivière de Batiscan, ils ont trouvé de grands changements, n'y ayant plus de saut où ils en avaient vu auparavant, et les collines étant tout à fait enfoncées dans la terre. Il y avait ci-devant une haute montagne, aujourd'hui elle est abîmée et réduite à un pays plat et aussi uni que si la herse y avait passé; on voit seulement en quelques endroits quelques extrémités des arbres enfoncées, et en d'autres des racines qui sont demeurées en l'air, la cime étant enfoncée dans la terre.

A côté de Beaupré, un maître de famille ayant envoyé un de ses domestiques à sa ferme, cet homme vit soudain un feu grand et étendu comme une ville; quoique ce fût en plein jour, il pensa mourir de frayeur, et tout le voisinage, qui vit la même chose, en fut extrêmement épouvanté, croyant

que tout allait périr. Ce grand feu néanmoins se jeta du côté du fleuve, le traversa et alla se perdre dans l'île d'Orléans. Un homme qui l'a vu m'en a assuré, et c'est une personne digne de foi.

La terre n'est pas encore affermie, et, cependant, nous sommes au sixième de juillet, car je n'écris que par reprise et à mesure que j'apprends les choses. Les exhalaisons brûlantes, qui sont continuellement sorties de la terre, avaient causé une si grande sécheresse, que toutes les semences avaient jauni, mais depuis quelques jours, il y a eu des tourbillons et des orages furieux du côté du cap de Tourmente ; cela surprit tout le monde, car il arriva durant la nuit. Ce fut un bruit épouvantable, causé par un déluge d'eau, qui tomba des montagnes avec une abondance et une impétuosité incroyable. Les moulins furent détruits, et les arbres des forêts déracinés et emportés. Ces nouvelles eaux firent changer le cours de la rivière, son premier lit demeurant en sable et à sec. Une fort belle grange, qui était toute neuve, fut emportée toute entière à deux lieues de là, où elle se brisa enfin sur des roches. Tous les bestiaux de ces côtés-là, qui étaient en grand nombre à cause des belles et vastes prairies du pays, furent emportés par la rapidité des eaux. Plusieurs, néanmoins, ont été sauvés à la faveur des arbres, parmi lesquels s'étant trouvés mêlés, on les a retirés après que le fort du torrent a été passé. Les blés en vert ont été entiè-

rement ruinés ; et non-seulement les blés, mais encore toute la terre d'une pièce de douze arpents a été enlevée, en sorte qu'il n'y est resté que la roche toute nue. Un honnête homme de nos voisins, qui était alors en ce lieu-là, nous a assuré qu'en six jours qu'il y a resté, il n'a pas dormi deux heures, tant les tremblements et les orages lui ont donné de frayeur. Au même moment que le tremblement a commencé à Québec, il a commencé partout et a produit les mêmes effets. Depuis les Monts-de-Notre-Dame jusques à Mont-Réal, il s'est fait ressentir, et tout le monde en a été également effrayé. La Nouvelle-Hollande n'en a pas été exempte, et les Iroquois, qui en sont voisins, ont été enveloppés dans la même consternation que les sauvages de ces quartiers. Comme ces secousses de la terre leur étaient nouvelles et qu'ils ne pouvaient deviner la cause de tant de fracas, ils se sont adressés aux Hollandais pour la demander. Ils leur ont fait réponse que cela voulait dire que le monde ne durerait que trois ans. Je ne sais d'où ils ont tiré cette prophétie. Le 29 de juillet, il est arrivé à notre port de Québec une barque de la nouvelle Angleterre. Les personnes qui sont descendues de ce vaisseau disent qu'étant à Boston, qui est une belle ville que les Anglais ont bâtie, le lundi gras, à cinq heures et demie, ils eurent le tremblement comme nous l'avons eu ici, et qu'il redoubla plusieurs fois. Ils rapportèrent le même de l'Acadie et du Port–

Royal, place qui a autrefois appartenu à M. le commandeur de Rasilly, et qui a depuis été emportée par les Anglais. L'autre côté de l'Acadie, qui appartient à MM. de Cangé et Denys de notre ville de Tours, a ressenti les secousses comme partout ailleurs. Cette barque nous a ramené cinq de nos prisonniers français qui étaient captifs chez les Iroquois Agnerognons, qui se sont sauvés à la faveur des Hollandais qui les ont traités fort humainement, comme ils font à tous ceux qui se retirent chez eux. Des sauvages, d'un pays très-éloigné, ont été pressés de se retirer en ces quartiers, plutôt pour se faire instruire et assurer leurs consciences que pour éviter les tremblements qui les suivaient partout. Ils ont découvert une chose qu'on recherchait depuis longtemps, savoir : l'entrée de la grande mer du Nord, aux environs de laquelle il y a des peuples immenses qui n'ont point encore entendu parler de Dieu : ce sera un grand champ aux ouvriers de l'Evangile pour satisfaire à leur zèle et à leur ferveur. On tient que cette mer conduit à la Chine et au Japon ; si cela est, le chemin en sera bien abrégé.

Je reviens à nos quartiers, où nous sommes toujours dans les frayeurs, quoique nous commencions à nous y accoutumer. Un honnête homme, de nos amis, avait fait bâtir une maison avec un fort beau moulin sur la pointe d'une roche de marbre : la roche dans une secousse s'est ouverte, et le moulin

et la maison ont été enfoncés dans l'abîme qui s'est fait. Nous voici au treizième d'août : cette nuit dernière la terre a tremblé fort rudement ; notre dortoir et notre séminaire en ont eu une forte secousse, qui nous a réveillées de notre sommeil et qui a renouvelé notre crainte.

Je ferme cette relation le vingtième du même mois, sans savoir à quoi se termineront tous ces fracas, car les tremblements continuent toujours. Mais ce qui est admirable parmi des débris si étranges et si universels, nul n'a péri, ni même été blessé. C'est une marque toute visible de la protection de Dieu sur son peuple, qui nous donne un juste sujet de croire qu'il ne se fâche contre nous que pour nous sauver. Et nous espérons qu'il tirera sa gloire de nos frayeurs, par la conversion de tant d'âmes qui étaient endormies dans leurs péchés, et qui ne se pouvaient éveiller de leur sommeil par les simples mouvements d'une grâce intérieure. ✗ 20 août

---

LETTRE XXXIX. — A la mère de la Troche, religieuse du Calvaire.

Elle lui fait le récit de la translation du corps de la mère Marie-Joseph, sa sœur, de ses anciens cercueils en d'autres nouveaux.

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

Vous avez bien de la bonté de vouloir vous souvenir de moi, et de me continuer l'honneur de votre

affection. De ma part, je vous assure que la mienne est entière pour votre chère personne, à laquelle, puisque vous le voulez bien, je suis ce que j'étais à ma chère mère Marie, de Saint-Joseph, votre très-aimable sœur et ma très-fidèle compagne. Je vous dirai une chose que vous ne serez pas marrie de savoir, qui est que, notre petite église étant faite, nous avons enlevé son corps du lieu où il était, pour le mettre dans un cimetière que nous avons fait faire sous notre chœur. Nous avons eu la curiosité ou plutôt la dévotion de voir en quel état était son corps. La nécessité de le changer de cercueil a favorisé notre dessein; car, encore qu'il fût enfermé en deux cercueils, le premier était pourri; l'autre, qui était de cèdre, ne l'était pas. Nous trouvâmes toute sa chair consumée et changée en une pâte blanche comme du lait de l'épaisseur d'un doigt. Son cœur, qui avait eu tant de saints transports pour son époux, et son cerveau, qui avait été l'organe de tant de saintes pensées, étaient encore entiers. Tous ses ossements étaient placés en son lieu naturel, le tout sans aucune mauvaise odeur. Au même temps que nous fîmes l'ouverture, nous nous sentîmes remplies d'une joie et d'une suavité si grandes que je ne vous la puis exprimer. Dans la crainte que nous avions de trouver de la corruption, ou quelque chose qui pût donner de la frayeur à nos jeunes sœurs, nous voulûmes visiter le tout en secret. Mais ayant trouvé les choses dans l'état que je viens de dire, notre ré-

vérende mère fit appeler toute la communauté pour lui faire part de la consolation dont nous étions intimement pénétrées. Et pour rendre à cette chère défunte nos derniers devoirs de charité et d'affection, l'on se mit à lever les ossements. Les mains de celles qui les touchaient sentaient une odeur comme d'iris. Les ossements étaient comme huileux, et ayant été lavés et essuyés, les mains et les linges avaient la même odeur. Ni la vue, ni le maniement des os, ni cette masse blanche ou chair consumée, n'ont donné nulle frayeur, comme font ordinairement les cadavres des morts; mais plutôt elle inspirait des sentiments d'union et d'amour pour la défunte. C'était à qui baiserait ses ossements, et à qui lui rendrait la première ce dernier devoir de piété. Après avoir satisfait notre affection, nous remîmes ses os dans un nouveau cercueil avec un écrit en parchemin qui fait mention des principales vertus de cette chère mère, de son zèle pour la conversion des âmes, de sa maison, de ses parents; puis ayant enfermé ce cercueil dans un autre, nous l'avons posé sur des soubassements, afin que si un jour, par quelque renversement d'affaires, il nous fallait retourner en France, nous le puissions facilement emporter. Le révérend Père supérieur des missions, dans le service que nous fîmes en cette action, nous fit une très-belle exhortation sur ce changement de cercueil, sur l'odeur de ces ossements, sur cette pâte blanche, et principalement

sur les vertus héroïques de cette âme sainte. C'est l'unique de notre communauté qui soit morte en ce pays depuis vingt-quatre ans que nous y habitons. J'ai pensé de vous envoyer de ses ossements pour être mêlés avec les vôtres, lorsque vous irez au tombeau, mais j'ai eu crainte qu'ils ne fussent perdus avant que d'arriver jusqu'à vous. Chère mère, il fallait vous faire ce récit pour votre consolation et pour celle de toute votre illustre famille, au sujet de ma très-chère compagne, dont la mémoire nous est, et nous sera toujours précieuse et en odeur de bénédiction. Je finis en vous assurant de la sincérité de mon cœur et de l'affection avec laquelle je suis, etc.

Le cercueil de cette excellente religieuse fut ouvert le 3 de novembre 1661, par la permission de l'Évêque. Outre ce qui est rapporté en cette lettre, on a remarqué que cette pâte blanche étant mise sur un fer chaud ou sur des charbons ardents, fondait comme de la cire ou de l'encens, et exhalait une très-douce odeur. Il en était de même des morceaux de son cœur que l'on mettait sur le feu. Et une religieuse, qui avait aidé à laver ses ossements, s'étant servie d'un morceau de ce cœur pour le porter sur le sien par dévotion, durant le temps qu'elle le porta, on ressentit l'odeur d'iris dès qu'on s'approchait d'elle. Dans cette cérémonie, le révérend père Lallemant fit une exhortation touchante, dans laquelle il prit pour thème ces paroles du XVIe chapitre de l'Epître aux Romains : *Saluons Marie qui a beaucoup travaillé parmi nous*. Après avoir rapporté les vertus héroïques de cette fille, et donné une explication morale de cette pâte blanche, de cette odeur d'iris et des quatre nœuds de sa ceinture, qui étaient les symboles de ses quatre vœux, et qui étaient aussi demeurés sans corruption, ne fit point de difficultés de l'appeler sainte, disant qu'il la croyait au ciel dans un très-haut degré de gloire. Quelques années

 14 aout 1662

LETTRE XL. — A son Fils.

Restes des tremblements de terre. — Nouvelles hostilités des Iroquois. — Entrée de la foi chez les Papinachois. — Foi d'une femme sauvage.

MON TRÈS-CHER FILS,

Je vous écrivis l'année dernière ce qui s'était passé en ce pays touchant les tremblements de terre. Vous serez peut-être bien aise d'apprendre s'il en reste quelque chose, et s'ils n'ont point causé quelques accidents funestes. Pour le premier, la terre a encore tremblé en quelques endroits, mais légèrement, et ce ne sont que des restes des grandes secousses de l'année dernière.

Pour l'autre, nous craignons la peste ou la famine; Dieu nous a préservés de l'un et de l'autre. Il se trouva qu'après les grandes secousses et les feux tant souterrains que ceux qui étaient sortis par les ouvertures de la terre, une extrême sécheresse avait comme brûlé la surface de la terre et consumé toutes les semences. En suite de ces aridités, Dieu permit qu'il tombât des pluies en si grande abondance, que les torrents semblaient avoir emporté tout le reste de l'herbe et tout ensemble l'espérance

après, l'occasion s'étant présentée d'ouvrir son cercueil, il ne se trouva point de corruption dans la substance de son cerveau, mais on la trouva réduite à deux petites boules, qui étaient dures comme de la pierre.

de faire aucune moisson. Le contraire est arrivé, car la moisson a été si abondante, que jamais l'on n'a recueilli tant de blé ni d'autres grains dans ce pays. Et, pour les maladies, il n'y en a eu aucune, sinon celles que les vaisseaux du roi nous apportèrent. Il mourut bien cent personnes du débarquement; mais il n'y eut point d'autres malades, sinon quelque peu de personnes qui prirent ce mauvais air, et ce sont toutes les mères hospitalières qui, s'étant rendues infatigables à servir ces nouveaux-venus, ont été extrêmement incommodées; aucune néanmoins n'en est morte.

Vous voyez par là que Dieu ne blesse que pour guérir, et que les fléaux que nous avons expérimentés ne sont que les châtiments d'un bon père.

Le roi, voulant continuer de peupler ce pays, a envoyé cette année trois cents hommes, tous défrayés pour le passage, à condition qu'ils serviront les habitants, qui leur paieront leurs gages, et, après trois ans de service, ils seront en droit de se faire habitants. On nous dit que Sa Majesté continuera à faire de même l'année prochaine et les suivantes.

L'on attend ici, au printemps, M. de Tracy, que Sa Majesté a envoyé pour prendre possession des îles de toute l'Amérique, tant méridionale que septentrionale. Il vient en la place de M. d'Estrade, qui en est vice-roi, afin d'ordonner de tout en ces contrées comme il a fait dans les autres endroits. Il a commandé, par avance, qu'on fît les préparatifs

nécessaires pour aller faire la guerre aux Iroquois; c'est ce que l'on fait à présent. Il vient avec un grand équipage, et il fait état de venir hiverner ici; mais ceux qui savent la navigation disent que cela lui est impossible : c'est pourquoi on ne l'attend qu'au printemps. Nous avons vu l'imprimé des pouvoirs que le roi lui donne ; ils nous étonnent, car ils ne peuvent être ni plus grands ni plus étèndus, à moins d'être roi lui-même et absolu.

Encore que les Iroquois soient fort humiliés, tant par les guerres qu'ils ont sur les bras que par les maladies et les mortalités que Dieu leur envoie, ils ont néanmoins fait des courses en ces quartiers lorsqu'on ne les y attendait pas. Ils ont enlevé deux grandes filles françaises avec quelques Français et sauvages; puis, en ayant tué quelques-uns, ils ont pris la fuite, selon leur coutume.

Au même temps que cette troupe faisait son ravage, plusieurs des principaux des nations iroquoises approchaient de Mont-Réal pour demander la paix aux Français et du secours contre leurs ennemis. Ils étaient chargés de grands et riches présents pour les sauvages, car on tient qu'il y en avait pour huit ou dix mille livres. Monseigneur notre évêque et monsieur le gouverneur y étaient allés pour les recevoir et pour entendre leurs propositions. Cependant, les Algonquins qui en eurent le vent, les allèrent attendre au passage, et dressèrent si bien leur embuscade qu'ils tombèrent dedans. Les

Iroquois firent des clameurs étranges, disant qu'ils venaient faire la paix avec eux aussi bien qu'avec les Français. Les Algonquins, qui sont leurs ennemis mortels, s'en moquèrent après avoir tant de fois expérimenté leur perfidie et leur mauvaise foi. Ainsi, sans les écouter, ils en taillèrent en pièces autant qu'ils purent, lièrent les autres et enlevèrent tout le butin. On eut bien de la peine à sauver ceux qui avaient pris le devant à Mont-Réal; et il fut nécessaire que les Français leur fissent escorte assez loin et jusqu'à ce qu'ils fussent hors de l'incursion des Algonquins. Les uns disent qu'ils voulaient la paix tout à bon, et les autres qu'ils venaient pour tromper comme par le passé : Dieu seul sait ce qui en est. Encore que les Français n'aient nullement trempé dans cette affaire, les Iroquois, néanmoins, croiront que ce sont eux qui ont fait jouer ce ressort pour les détruire, et il ne faut point douter qu'ils ne fassent leur possible pour s'en venger sur nos habitations, si ce n'est que la crainte qu'ils ont des Français, qu'on leur a dit qui se disposent à leur aller faire la guerre, ne les retienne ou plutôt que la protection de Dieu sur nous ne les empêche.

Les Iroquois fermant les oreilles aux paroles de l'Evangile, endurcissant leurs cœurs à la grâce que Dieu leur présente, sa bonté divine en appelle d'autres qui seront plus fidèles et en feront mieux leur profit. Ce sont des peuples qui habitent vers la mer du Nord, qu'on tâche de découvrir depuis si

longtemps. Le révérend père Nouvel, de la compagnie, s'étant embarqué l'automne dernier, avant que les glaces fussent dans les rivières, afin d'aller hiverner chez les *Montagnès*, la chaloupe où il était s'entr'ouvrit lorsqu'on y pensait le moins, en sorte que lui et toute sa compagnie, voyant que le mal était sans remède et qu'ils allaient couler à fond, ils ne pensaient plus qu'à bien mourir. Le Père, néanmoins, eut un mouvement de faire vœu à la sainte famille à laquelle tout le pays a une très-grande dévotion pour beaucoup de raisons.

Le vœu ne fut pas plutôt fait, qu'ils se trouvèrent hors du danger d'une manière si extraordinaire, qu'on la tient pour un effet miraculeux. Par cette même protection, ils furent encore sauvés de la main des Iroquois, qui leur dressaient partout des embuscades. Enfin, sa compagnie le conduisit aux Papinachois, qui avaient déjà vu quelques Européens pour la traite dans les nations plus proches où ils s'étaient avancés. Le Père les catéchisa, et trouva en eux des cœurs si disposés à recevoir la semence de l'Evangile, qu'il les instruisit sans difficulté. Ils étaient ravis de lui entendre parler de la foi et encore plus de l'embrasser. Ceux-ci lui offrirent de le mener en d'autres nations plus peuplées. Il y consentit nonobstant les grandes difficultés du chemin dans lequel on rencontre jusqu'à douze portages. Mais cet excellent Père surmonta tout cela par l'ardeur de son zèle et trouva de la douceur dans toutes

ces fatigues, dans l'espérance de gagner des âmes à Jésus-Christ. Il entra dans ce pays où il n'avait jamais été d'Européen.

Ce peuple, néanmoins, avait entendu dire qu'il y avait un Dieu, créateur du ciel et de la terre, et qu'il y avait un paradis pour récompenser les bons, et un enfer pour punir les méchants. Au même temps que le Père leur eut fait l'ouverture de notre sainte religion et de ce qu'elle contient, leurs cœurs et leurs esprits ravis d'aise se rendirent traitables et dociles comme des agneaux. Ils sont de langue montagnaise qui est en usage en nos quartiers, ce qui fut un grand avantage pour le Père. Lorsqu'il leur montra dans un grand tableau les fins dernières de l'homme, et particulièrement l'enfer, qui est destiné pour les méchants et pour ceux qui ne croient pas, ils s'écrièrent : « Cache ce lieu-là, il nous » épouvante, nous n'y voulons pas aller ; mais bien » en celui-là, montrant le paradis. » Ils étaient affamés d'entendre parler de nos mystères. Il y en eut un qui, dans le ressentiment qu'il eut des douleurs et des souffrances de Notre-Seigneur pour le salut des hommes, prit une discipline qu'il aperçut parmi les meubles du Père et courut dans le bois, où il se traita d'une étrange manière. Il vint trouver sa femme à qui il présenta la discipline. Elle la prit et en alla faire autant ; puis elle retourna en sa cabane, où son frère s'étant aperçu de ce que son mari et elle avaient fait, prit cet instrument et alla

faire de même.. Il se sont tous fait instruire, et le Père les ayant trouvés disposés, a baptisé plusieurs adultes et un grand nombre d'enfants. Ils l'ont prié d'aller hiverner avec eux; comme la moisson est grande, il ira avec un second, selon la promesse qu'il leur en a faite. Peut-être passeront-ils plus avant, car ces bons sauvages lui ont promis de le conduire à la grande mer du Nord, sur les rives de laquelle il y a beaucoup de peuples sédentaires. Il n'y a que pour un mois de chemin de ce lieu-là, et qui est fort aisé. Voilà une conquête bien précieuse, priez la bonté divine qu'il y donne sa bénédiction et des forces aux ouvriers de son saint Evangile pour supporter les grands travaux qui se rencontreront dans son exécution.

Il est bien juste que je vous dise quelque chose de notre petit séminaire. Nous y avons eu cette année une bonne veuve assez âgée, nommée Geneviève, algonquine-*népisirinienne* de nation, laquelle sachant que nous ne recevions point des personnes de son âge, nous fit prier par des personnes que nous ne pouvions refuser. Elle me vint trouver pour me dire que c'était le grand désir qu'elle avait d'être instruite qui lui faisait faire tant de poursuites, qu'elle avait des sœurs ignorantes qu'elle se voulait rendre capable d'instruire, n'y ayant point de robes noires en son pays pour le faire; que son dessein était de jeûner le carême comme nous et de prier pendant tout ce temps-là, ce qu'elle

ne pouvait pas faire dans sa cabane. Je lui accordai enfin sa demande, voyant le zèle avec lequel elle parlait; car, depuis vingt-cinq ans que nous sommes en ce pays, je n'ai point vu de sauvagesse fervente comme celle-là. Elle nous suivait tout le jour aux observances du chœur, où elle n'était point satisfaite qu'elle ne fît comme nous, et quand elle ne pouvait le faire, elle disait plusieurs chapelets où elle faisait des oraisons jaculatoires toutes pleines de féu. Elle ne se lassait point de prier ni de se faire instruire sur les mystères de notre foi. Mme Dailleboust ayant hiverné chez nous, elle l'allait souvent trouver pour apprendre quelque prière ou quelque point de catéchisme. Elle me suivait en notre chambre, afin que je lui parlasse de nos saints mystères. Durant même nos récréations, elle ne nous pouvait laisser libres sans lui parler de Dieu ou répondre à ses demandes.

Elle me faisait souvent le récit de ses aventures, et un jour entre autres elle me dit : « J'ai beau» coup de fois expérimenté le secours de Dieu dans » la ferme croyance que j'ai en lui. Il m'a gardée » partout : revenant de mon pays en celui-ci pour » me faire instruire, nous fîmes rencontre des » Iroquois qui donnèrent bien de la crainte à mon » frère et à toute notre troupe, je me jetai contre » terre dans les herbiers où je disais à mon frère : » Prends courage, mon frère, crois en *Celui qui a* » *tout fait*, et il nous sauvera des mains de nos en-

» nemis. Je l'exhortais sans cesse pendant que les
» balles des fusils sifflaient à nos oreilles, tout au-
» tour de nous, et Dieu nous protégea si puissam-
» ment en cette rencontre qu'il n'y eut pas un seul
» de notre troupe de blessé, ni même aperçu
» de l'ennemi que nous voyions tout près de
» nous. »

Son mari étant mort en son pays, qui est à plus de cinq cents lieues d'ici, n'y ayant plus d'église, elle ne voulut pas y laisser son corps; mais, avec une générosité non pareille, elle prit la résolution de l'apporter ici pour le faire enterrer dans le cimetière des chrétiens, afin qu'au jour du jugement il ressuscitât avec eux. L'effet suivit la résolution, car elle apporta le corps, partie sur son dos, partie en canot, jusqu'aux Trois-Rivières, où elle le fit enterrer le plus honorablement qu'elle put, faisant dire des messes pour le repos de son âme. Elle est inconsolable quand elle pense que ses enfants sont morts sans baptême, et sa douleur est un peu soulagée quand elle fait réflexion qu'étant dans les limbes, au moins ils ne brûleront pas comme les adultes qui meurent sans être chrétiens. Un seul lui est resté, qui est mort chrétien à l'âge de dix ans; mais, parce qu'avant sa mort elle l'a vu parler à un jongleur, elle craint qu'il ne soit damné pour ce péché-là. Elle fait des prières et des aumônes, afin qu'il plaise à Dieu de lui faire miséricorde. Elle a fait présent à notre séminaire d'un castor qui avait

servi de robe à ce fils, afin que nous joignions nos prières aux siennes pour le repos de son âme.

Cette bonne sauvage admirait toutes nos fonctions religieuses, y remarquant quelque chose de saint, et nous considérant, elle disait à Dieu : « Conser-» vez ces bonnes filles qui, depuis le matin jusqu'au » soir, sont toujours auprès de vous, et qui ne font » autre chose que vous servir. »

Lorsqu'elle rencontrait quelque instrument de pénitence, elle s'en voulait servir, surtout de la ceinture de fer, mais nous modérions sa ferveur et ne lui laissions pas faire tout ce qu'elle eût bien désiré.

Le jour du Vendredi-Saint, elle fut puissamment touchée dans la considération de la passion de Notre-Seigneur. Durant nos ténèbres, elle fondait en larmes, par l'impression que Dieu lui donna de l'amour qu'il avait porté aux hommes, en endurant pour eux de si extrêmes tourments. Etant revenue à soi : « Je ne sais, dit-elle, où j'en suis, mais je » n'ai jamais expérimenté chose pareille, le diable » ne me voudrait-il point tromper ? » Je l'emmenai en notre chambre pour l'entretenir sur ce grand mystère. Là, j'achevai de la combler, ou plutôt Dieu, par mon moyen, de douleur et de consolation.

Elle voyait fort clair dans son intérieur. Un jour qu'elle était fort pensive, on lui en demanda le sujet : « Je considère, dit-elle, que je suis bien mé-» chante. Il me semble que je fais tout ce que je » puis pour ne point offenser *Celui qui a tout fait*,

» et cependant je me vois toute remplie de péchés.
» Depuis peu, un homme m'avait dérobé une
» robe de castor en ma présence, sous prétexte de
» me la garder. Je courus après lui pour la retirer,
» je n'étais pas néanmoins en colère, et je ne lui
» voulais point de mal; cependant je sentais en
» moi une malice qui me voulait tromper. » Elle
» voulait distinguer par ces paroles l'effet de la
grâce sur la nature corrompue.

Le carême dernier, Monseigneur notre prélat administra le sacrement de confirmation. Elle n'en avait point encore entendu parler, parce qu'elle n'était point en ce pays la première fois qu'il le conféra. C'était dans notre église que la cérémonie se devait faire. Elle voyait qu'on instruisait plusieurs de nos pensionnaires pour recevoir ce sacrement, et le sérieux avec lequel on agissait, lui fit croire que c'était quelque chose de saint et de grande importance. Elle allait et venait dans la maison, cherchant quelqu'un qui pût lui dire ce que c'était. Ne trouvant personne, parce que toutes étaient occupées. « Hélas! dit-elle, on ne m'instruit point et
» voilà qu'on instruit les enfants. » Je lui donnai l'instruction nécessaire, elle était ravie de tout ce que je lui disais, surtout que, par la vertu de ce sacrement, elle serait plus forte contre les tentations du démon, plus courageuse dans la foi, et qu'elle en porterait la marque dans le ciel. Dès qu'elle eut reçu le sacrement, elle demanda d'aller à Sillery,

pour faire part de son bonheur à ses parents et à ses amis sauvages. Elle les prêcha avec tant de ferveur, qu'ils n'avaient point de paroles. Enfin, son frère revenant à soi, lui dit : « Hélas ! nous sommes de » belles créatures, pour concevoir et expérimenter » de si grandes choses. »

Elle était continuellement auprès de ce frère, pour l'empêcher de traiter de l'eau-de-vie. Un Français se voulant servir de lui pour emporter un baril en cachette aux Trois-Rivières, elle n'eut point de repos qu'il ne l'eût quitté. « Tu périras, lui di- » sait-elle, Dieu t'abandonnera et le diable sera » avec toi partout. » Enfin, elle vint à bout de son dessein. Elle nous quitta pour aller aux Trois-Rivières chercher des femmes de sa nation pour les empêcher de se jeter dans une occasion qui les eût pu écarter de Dieu et des pratiques chrétiennes.

Québec, 18 août 1664.

LETTRE XLI. — Au même.

Arrivée de M. de Tracy à Québec. — Il se dispose à combattre les Iroquois. — Divers météores et phénomènes qui ont paru cette année.

Mon très-cher Fils,

Comme il vient, cette année, un très-grand nombre de vaisseaux en Canada, qui doivent aussi s'en retourner en France, nous avons le moyen de vous donner plus souvent et plustôt de nos nouvelles que les années dernières. Il en est déjà arrivé cinq, dont deux sont partis pour s'en retourner, et un troisième

doit lever l'ancre dans deux jours. M. de Tracy, lieutenant-général pour Sa Majesté dans toute l'Amérique, est arrivé, il y a plus de quinze jours, avec un grand train et quatre compagnies, sans parler de deux cents hommes de travail qui sont divisés dans les vaisseaux. Enfin, il doit y avoir deux mille personnes, tant en ce qui est venu qu'en ce qui reste à venir. Les compagnies qui sont arrivées sont déjà parties, avec cent Français de ce pays et un grand nombre de sauvages, pour prendre le devant et s'emparer de la rivière des Iroquois, et pour y faire des forts et les garnir de munitions. On fait cependant ici un grand appareil de petits et de grands bateaux plats pour passer les bouillons de l'eau qui se rencontrent dans les sauts. Les provisions de vivres et les munitions de guerre sont toutes prêtes, le roi ayant tout défrayé. Il y a un grand nombre d'officiers à cet effet.

M. de Tracy a déjà fait de très-beaux règlements; je crois que c'est un homme choisi de Dieu pour l'établissement solide de ces contrées, pour la liberté de l'Eglise et pour l'ordre de la justice. Il a voulu établir la police sur toutes choses, mais il ne l'a pu encore faire que sur le blé, qui, de cinq ou six livres que valait le minot, ne se vend plus que trois; le minot contient trois boisseaux de France. Avec le temps, il apportera l'ordre à tout le reste. C'est un homme d'une haute piété; toute sa maison, les officiers, les soldats, imitent son exemple.

Iroquois firent des clameurs étranges, disant qu'ils venaient faire la paix avec eux aussi bien qu'avec les Français. Les Algonquins, qui sont leurs ennemis mortels, s'en moquèrent après avoir tant de fois expérimenté leur perfidie et leur mauvaise foi. Ainsi, sans les écouter, ils en taillèrent en pièces autant qu'ils purent, lièrent les autres et enlevèrent tout le butin. On eut bien de la peine à sauver ceux qui avaient pris le devant à Mont-Réal ; et il fut nécessaire que les Français leur fissent escorte assez loin et jusqu'à ce qu'ils fussent hors de l'incursion des Algonquins. Les uns disent qu'ils voulaient la paix tout à bon, et les autres qu'ils venaient pour tromper comme par le passé : Dieu seul sait ce qui en est. Encore que les Français n'aient nullement trempé dans cette affaire, les Iroquois, néanmoins, croiront que ce sont eux qui ont fait jouer ce ressort pour les détruire, et il ne faut point douter qu'ils ne fassent leur possible pour s'en venger sur nos habitations, si ce n'est que la crainte qu'ils ont des Français, qu'on leur a dit qui se disposent à leur aller faire la guerre, ne les retienne ou plutôt que la protection de Dieu sur nous ne les empêche.

Les Iroquois fermant les oreilles aux paroles de l'Evangile, endurcissant leurs cœurs à la grâce que Dieu leur présente, sa bonté divine en appelle d'autres qui seront plus fidèles et en feront mieux leur profit. Ce sont des peuples qui habitent vers la mer du Nord, qu'on tâche de découvrir depuis si

longtemps. Le révérend père Nouvel, de la compagnie, s'étant embarqué l'automne dernier, avant que les glaces fûssent dans les rivières, afin d'aller hiverner chez les *Montagnès*, la chaloupe où il était s'entr'ouvrit lorsqu'on y pensait le moins, en sorte que lui et toute sa compagnie, voyant que le mal était sans remède et qu'ils allaient couler à fond, ils ne pensaient plus qu'à bien mourir. Le Père, néanmoins, eut un mouvement de faire vœu à la sainte famille à laquelle tout le pays a une très-grande dévotion pour beaucoup de raisons.

Le vœu ne fut pas plutôt fait, qu'ils se trouvèrent hors du danger d'une manière si extraordinaire, qu'on la tient pour un effet miraculeux. Par cette même protection, ils furent encore sauvés de la main des Iroquois, qui leur dressaient partout des embuscades. Enfin, sa compagnie le conduisit aux Papinachois, qui avaient déjà vu quelques Européens pour la traite dans les nations plus proches où ils s'étaient avancés. Le Père les catéchisa, et trouva en eux des cœurs si disposés à recevoir la semence de l'Evangile, qu'il les instruisit sans difficulté. Ils étaient ravis de lui entendre parler de la foi et encore plus de l'embrasser. Ceux-ci lui offrirent de le mener en d'autres nations plus peuplées. Il y consentit nonobstant les grandes difficultés du chemin dans lequel on rencontre jusqu'à douze portages. Mais cet excellent Père surmonta tout cela par l'ardeur de son zèle et trouva de la douceur dans toutes

comme il n'y a nulle apparence d'abandonner les uns et les autres aux incursions des ennemis, je crois que l'on sera obligé de rétablir le tout au printemps prochain. Depuis quelques jours, il nous est arrivé une affaire bien épineuse : deux de nos domestiques ont fait un mauvais coup ; il s'en est suivi la mort d'un homme. Comme cela s'est passé dans la maison où nous logeons nos domestiques, de neuf qui y étaient restés, on en enleva six tout à la fois, qu'on mena en prison dans le château. Trois de la compagnie étaient malades, on les laissa, mais on y envoya une garnison de soldats pour les garder : nous en avons retiré quatre à la faveur de nos amis, lesquels ont été déchargés aussi bien que les trois malades. L'on diffère le jugement des deux autres jusqu'à ce qu'on ait attrapé les coupables, qui, après avoir fait le coup, avaient pris la fuite. Les deux qui sont en prison seraient déjà exécutés sans la faveur des personnes puissantes que nous employons, afin qu'on ne fasse rien sans prendre une véritable et entière connaissance du mal : nous ne pouvons dire encore ce qui arrivera.

Si Dieu nous frappe d'une main, il nous console de l'autre. Enfin, tous les vaisseaux sont arrivés, et nous ont amené le reste de l'armée avec les personnes les plus considérables que le roi envoie pour secourir le pays. Ils ont pensé tous périr à cause des tempêtes qui les ont arrêtés quatre mois dans le trajet. Aux approches des terres, impatients d'une

si longue navigation, ils ont trop tôt ouvert les sabords de leurs navires, ce qui a fait que l'air y étant trop tôt entré, la maladie s'y est mise et a causé bien de la désolation. D'abord, il en est mort vingt, et cent trente qu'il a fallu mettre à l'hôpital, entre lesquels il y avait plusieurs gentilshommes volontaires, que le désir de donner leur vie pour Dieu avait fait embarquer. La salle de l'hôpital étant pleine, il en a fallu mettre dans l'église, laquelle étant remplie jusques aux balustres, il a fallu avoir recours aux maisons voisines; ce qui a extraordinairement fatigué toutes les religieuses, mais ce qui a aussi réellement augmenté leur mérite.

Les vaisseaux, quoiqu'en grand nombre, étant remplis d'hommes et de bagages, nos nécessités et nos rafraîchissements sont demeurés en France pour la plupart : nous en serons très-incommodées, mais il faut un peu patir avec les autres. Je bénis Dieu de nous avoir mises dans un pays où, plus qu'en aucun autre, il faut dépendre de sa divine Providence. C'est là où mon esprit trouve sa consolation ; car, parmi tant de privations, nous n'avons encore manqué ni de vivres ni de vêtements; mais plutôt il me semble, dans mon cœur, que nous sommes toujours trop bien.

Quant au reste de l'armée, elle est en bonne résolution de signaler sa foi et son courage. On leur fait entendre que c'est une guerre sainte, où il ne s'agit que de la gloire de Dieu et du salut des âmes,

et, pour les y animer, on tâche de leur inspirer de véritables sentiments de piété et de dévotion. C'est en cela que les Pères font merveille. Il y a bien cinq cents soldats qui ont pris le scapulaire de la sainte Vierge. C'est nous qui les faisons, à quoi nous travaillons avec bien du plaisir. Ils disent tous les jours le chapelet de la sainte Famille avec tant de foi et de dévotion, que Dieu a fait voir, par un beau miracle, que leur ferveur lui est agréable. C'est en la personne d'un lieutenant qui, ne s'étant pu trouver à l'assemblée pour le réciter, s'était retiré dans un buisson pour le dire en son particulier. La sentinelle, ne le distinguant pas bien, crut que c'était un Iroquois qui s'y était caché, et dans cette croyance, le tira quasi à brûle-pourpoint, et se jeta aussitôt dessus croyant trouver son homme mort. Il le devait être en effet, la balle lui ayant donné dans la tête deux doigts au-dessus de la tempe. Mais la sentinelle fut bien étonnée de trouver son lieutenant à terre tout en sang, au lieu d'un Iroquois. On le prend, on fait son procès : mais celui qu'on croyait mort se leva, disant qu'il demandait sa grâce et que ce ne serait rien. Et en effet, on le visita, et on trouva la balle enfoncée, mais l'homme sans péril, ce qui a été estimé miracle. Cet événement a beaucoup augmenté la dévotion dans l'armée.

Nous voyons encore d'autres miracles sur les dévots de la sainte Famille. A sept lieues d'ici, il y a

un bourg appelé le Petit-Cap, où il y a une église de Sainte-Anne, dans laquelle Notre-Seigneur fait de grandes merveilles en faveur de cette sainte mère de la très-sainte Vierge. On y voit marcher les paralytiques, les aveugles recevoir la vue, et les malades, de quelque maladie que ce soit, recevoir la santé. Or, depuis quelques jours, une personne qui avait perdu la vue et qui avait une particulière dévotion à la sainte Famille, fut menée à cette chapelle pour demander à Dieu sa guérison par l'intercession de sainte Anne. Mais cette grande sainte ne voulut pas lui accorder cette grâce qu'elle savait être réservée à l'invocation de la sainte Famille. On la ramène donc à Québec devant l'autel de cette Famille sainte, où la vue lui fut rétablie. Voilà ce qui se passe à présent en ces quartiers. Dieu est bon et miséricordieux, dans tous les endroits du monde, envers ceux qui veulent l'aimer et le servir. Aimons-le donc de tout notre cœur; servons-le de tout notre pouvoir, et il versera sur nous ses bontés et ses miséricordes.

Québec, 30 septembre 1665.

LETTRE XLIII. — Au même.

Cérémonie remarquable faite à Québec, en la translation des corps de saint Flavien et de sainte Félicité. — Arrivée de l'armée française au pays des Iroquois.

16 oct. 1666

MON TRÈS-CHER FILS,

Je vous suis extrêmement obligée du riche présent des saintes reliques que vous m'avez envoyées : nous les garderons précieusement et avec vénération dans un lieu destiné à cet effet, où nous avons quatre châsses que nous exposons sur l'autel aux fêtes solennelles. Dans la translation qui a été faite des corps de saint Flavien, martyr, et de sainte Félicité, que notre Saint-Père a donnés à Monseigneur notre évêque pour ce pays, nous en avons eu notre part aussi bien que les deux autres maisons religieuses. Il ne s'était point encore vu dans ces contrées une si belle cérémonie. Il y avait à la procession quarante-sept ecclésiastiques en surplis, chapes, chasubles et dalmatiques. Comme il fallait porter les reliques dans les quatre églises de Québec, nous eûmes la consolation de voir cette magnifique cérémonie. M. de Tracy, vice-roi; M. de Courcelles, gouverneur, avec les deux plus considérables de la noblesse, portaient le dais. Les plus élevés en dignités d'entre les ecclésiastiques, portaient les quatre grandes châsses sur des brancards magnifiquement ornés. La procession sortant d'une église y laissait une châsse. La musique ne cessa point, tant dans

les chemins que dans les stations. Monseigneur suivait les saintes reliques et la procession en habits pontificaux. Peu de jours avant, il a consacré et dédié l'église cathédrale avec une pompe magnifique, et il espère consacrer la nôtre l'année prochaine. Je n'aurais jamais osé espérer de voir une si grande magnificence dans l'église du Canada où, quand je suis venue, je n'avais rien vu que d'inculte et de barbare. C'est une chose ravissante de voir M. de Tracy dans une exactitude merveilleuse à se rendre le premier à toutes ces saintes cérémonies, car il n'en perdrait pas un moment. On l'a vu plus de six heures entières dans l'église sans en sortir. Son exemple a tant de force que le monde le suit comme des enfants suivent leur père. Il favorise et soutient l'église par sa piété et par le crédit qu'il a universellement sur tous les esprits : ce qui nous fait craindre que le roi ne le rappelle l'année prochaine, comme en effet on nous a donné avis que Sa Majesté lui fait équiper un vaisseau magnifique pour le faire retourner en France avec l'honneur qu'il s'est mérité dans ses grandes commissions.

Il est parti pour se trouver en personne à la guerre contre les Iroquois de la Nouvelle-Hollande, qui sont ceux qui empêchent les autres nations de croire. Il a fait son possible pour les gagner par douceur ; mais ce sont des brutaux qui n'ont pu se laisser vaincre par ce charme qui gagne tous ceux

qui ont quelque reste de raison. Selon la supputation de la marche de l'armée, le combat a dû être livré ces trois derniers jours passés dans le premier bourg. Si Dieu bénit ce premier effort, les deux autres seront attaqués ensuite. Ils ont de bons forts, ils ont du canon, ils sont vaillants, et sans doute ils donneront de la peine; mais nos soldats français sont si fervents qu'ils ne craignent rien, et qu'il n'y a rien qu'ils ne fassent et qu'ils n'entreprennent. Ils ont entrepris de porter des canons sur leurs dos dans des sauts et portages fort difficiles: ils ont même porté des chaloupes, qui est une chose fort inouïe. Il semble à toute cette milice qu'elle va assiéger le paradis, et qu'elle espère le prendre et y entrer, parce que c'est pour le bien de la foi et de la religion qu'elle va combattre. Nous avons appris ces nouvelles depuis quelques jours, et l'on nous assure de plus que toute l'armée est en bonne santé; que M. le gouverneur conduit l'avant-garde, et M. de Chamblay tient l'arrière-garde. M. de Salière est le colonel du régiment, et M. de Tracy, comme généralissime, commande à tout le corps. Nos nouveaux chrétiens sauvages suivent l'armée française avec tous nos jeunes Français-Canadois qui sont très-vaillants, et qui courent dans les bois comme des sauvages. Nous ne saurions avoir de nouvelles du combat avant quinze jours. Cependant toute cette nouvelle église est en prières, et l'on fait l'oraison des quarante heures qui continue dans

les quatre églises tour à tour, parce que du bon ou du mauvais succès de cette guerre dépend le bien et le mal de tout le pays. Voici la troisième fois que nos Français sont allés en ce pays depuis le mois de février, au grand étonnement des Anglais et des Iroquois même, qui ne peuvent comprendre comment ils ont seulement osé entreprendre ce voyage. M. de Tracy n'est parti d'ici avec le gros de l'armée que le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, et l'on tient qu'ils sont arrivés là après un mois de chemin. Je vous dirai plus au long des nouvelles de cette expédition après leur retour ou aussitôt que nous en aurons appris par des voies certaines.

Pour le moment, je vous prie de trouver bon que je finisse pour prendre un peu de repos, étant fort fatiguée du grand nombre de lettres que j'ai écrites : il ne m'en reste pas plus de quarante à écrire, que j'espère envoyer par le dernier vaisseau. Ne cessez point de prier pour nous.

Québec, 16 octobre 1666.

LETTRE XLIV. — Au même.

Les Français s'emparent des villages des Iroquois, les pillent et y mettent le feu.

MON TRÈS-CHER FILS,

Je vous ai déjà écrit les dispositions de la guerre contre les ennemis de Dieu et du repos public, me

réservant à vous en dire l'issue quand j'en aurais appris des nouvelles certaines. C'est ce que je vais faire aujourd'hui. M. de Tracy, M. notre gouverneur et M. de Chaumont partirent d'ici pour aller au pays des Iroquois *Agneronons*, qui touche la Nouvelle-Hollande, possédée maintenant par les Anglais. L'armée était composée de treize cents hommes d'élite, qui tous allaient au combat comme au triomphe; ils ont marché par les chemins les plus difficiles qu'on se puisse imaginer, parce qu'il y faut passer à guet plusieurs rivières et faire de longs chemins par des sentiers qui n'ont pas plus d'une planche de large, pleins de souches, de racines et de concavités très-dangereuses. Il y a cent cinquante lieues de Québec aux forts qu'on a faits sur la rivière des Iroquois. Ce chemin est assez facile, parce qu'on y peut aller en canot et en chaloupe, y ayant peu de portages; mais, passer au-delà, c'est une merveille qu'on en puisse venir à bout, parce qu'il faut porter les vivres, les armes, le bagage et toutes les autres nécessités sur le dos. M. le chevalier de Chaumont m'a assuré que pour avoir porté son sac où il y avait un peu de biscuit, il lui vint une grosse tumeur sur le dos; car il faut que les chefs se chargent aussi bien que les autres, aucune bête de charge ne pouvant aller par des lieux si étroits et si dangereux. Ils se sont vus en des périls extrêmes dans des rivières et rapides d'eaux, où, à cause de la profondeur et de l'incertitude du fond, ils ont

été obligés de se faire porter par des sauvages.

Un Suisse voulut porter dans un mauvais pas M. de Tracy, qui est un des plus grands hommes que j'aie vus ; quand il fut au milieu, où heureusement il se trouva une roche, il le jeta dessus étant sur le point de tomber en défaillance. Un Huron, fort et courageux se jeta aussitôt dans l'eau pour le retirer du danger et le porter à l'autre bord.

Dieu les favorisa beaucoup dans une autre rivière où il y avait de l'eau jusqu'à la ceinture : toute l'armée passa en deux heures de temps. Dès qu'elle fut passée, la rivière haussa de neuf pieds. Si cette crue fût arrivée deux heures plus tôt, tous les desseins eussent été renversés et l'armée eût été contrainte de revenir sans rien faire. Cet accident étant évité, il fallut faire beaucoup de chemin par les montagnes et les vallées, et ensuite passer un grand lac à la faveur de plusieurs cayeux que l'on fit. On fut ensuite en terre ferme jusqu'au pays des Iroquois, mais l'on se trouva dans une peine bien fâcheuse. Le pain manqua et l'on fut réduit à la famine ; mais Notre-Seigneur, pour les intérêts duquel on s'était exposé, y pourvut abondamment par la rencontre d'un grand nombre de châtaigniers, si chargés de fruits, que toute l'armée fut repue de cette manne. Ces châtaignes, quoique petites, sont meilleures que les marrons de France.

L'armée arriva proche des Iroquois le jour de Sainte-Thérèse, il faisait un temps si fâcheux de

pluie, d'orages et de tempêtes, qu'on désespérait quasi de pouvoir rien faire. M. de Tracy, néanmoins, ne perdit pas cœur, mais il fit marcher les troupes toute la nuit. Cependant les Iroquois ignoraient qu'une armée française les allait attaquer, et on les eût surpris sans doute, si quelques-uns des leurs, qui dans la marche avaient été rencontrés et battus par les Algonquins, n'eussent été donner avis dans les bourgs qu'ils avaient rencontré des Français et des Algonquins qui apparemment les venaient attaquer. L'alarme se mit aussitôt parmi eux, et afin de se mettre en état de se défendre, ils firent fuir les femmes et les enfants. Nos gens avançaient tambour battant, les voulant attaquer de force, sans chercher d'autres ruses ou adresses que leur courage et la protection de Dieu. Les autres, quelques résolutions qu'ils eussent de se défendre, les voyant approcher en ordre et sans crainte, furent tellement saisis de peur que, sans attendre l'attaque, ils abandonnèrent leur village et se retirèrent dans un autre. Nos gens y entrèrent sans résistance, le pillèrent, et, après y avoir mis le feu, poursuivirent l'ennemi jusque dans le village où il s'était retiré. Les Iroquois, qui étaient montés sur la montagne, voyant l'armée qui leur paraissait de plus de quatre mille hommes, s'écrièrent à un sauvage des nôtres : « Akaroe, tu me fais pitié et » tous les Français aussi; voilà huit cents de nos » gens au prochain bourg, très-bien munis,

» et résolus de se bien battre, crois qu'ils vont » tailler en pièce tout ce monde que tu vois. » L'autre lui répondit : « Les Français iront et moi » aussi. » Ils disaient cela pour faire les braves, mais dans le fond ils furent si effrayés, qu'étant allés donner avis à leur chef de ce qu'ils avaient vu, il n'en demeura pas moins épouvanté. Il entendait vingt tambours qui faisaient un bruit étrange et voyait en même temps les Français venir droit à lui tête baissée. Il ne les attendit pas, mais il fut le premier à prendre la fuite : tout le monde le suivit, en sorte que leurs quatre bourgs demeurèrent vides d'hommes, mais si remplis de vivres, d'ustensiles, et de toutes sortes de commodités et de meubles, que rien ne leur manquait. On croyait n'y trouver que des chaumines et des huttes de bergers ou de bêtes, mais tout fut trouvé si beau et si agréable, que M. de Tracy et tous ceux de sa suite en étaient surpris. On voyait des cabanes de menuiserie de six-vingts pieds de long, et larges à proportion, dans chacune desquelles il y avait huit ou neuf familles.

La première chose que l'on fit fut de chanter le *Te Deum*, pour louer Dieu d'avoir surmonté lui-même ses ennemis par la frayeur. Les quatre ecclésiastiques qui accompagnaient l'armée dirent la sainte Messe, après quoi on planta partout la sainte Croix avec les armes de France, pour prendre possession de toutes ces contrées pour Sa Majesté.

Pour feu de joie, on mit le feu aux quatre bourgs,

dans toutes les cabanes, dans tous les forts et dans tous les grains, tant ceux qui étaient amassés que ceux qui étaient encore sur pied dans les campagnes.

Les cabanes et réservoirs étaient si remplis de vivres, qu'on tient qu'il y en avait pour nourrir tout le Canada deux années entières. On brûla tout après que l'on eut retenu le nécessaire pour la subsistance de l'armée. Les bourgs n'étaient distants les uns des autres que de trois à quatre lieues, et l'on avait fait entendre à M. de Tracy qu'il n'y en avait que deux. Mais il se trouva heureusement une femme algonquine dans la troupe de nos Algonquins, qui en sa jeunesse avait été captive chez les Iroquois, et qui dans une autre rencontre avait été reprise par ceux de sa nation; elle dit à M. de Courcelles, notre gouverneur, qu'il y en avait quatre, ce qui le fit passer outre avec M. le chevalier de Chaumont. Il était presque nuit quand le troisième fut pris, en sorte qu'il semblait impossible d'aller au quatrième, particulièrement à des personnes qui ne savaient pas les chemins ni les avenues. Cette femme néanmoins prit un pistolet d'une main et M. de Courcelles de l'autre, lui disant : « Viens, je m'en vais tout droit t'y con» duire. » Elle les y mena en effet, sans péril, et afin de ne se pas trop engager témérairement, on envoya des gens pour épier ce qui était dedans. Il se trouva que tous venaient de prendre la fuite à la

nouvelle qu'ils avaient entendue que l'armée allait fondre sur eux. Voici comme on le sut : on trouva là deux vieilles femmes avec un vieillard et un jeune garçon; M. de Tracy leur voulut donner la vie, mais les deux femmes aimèrent mieux se jeter dans le feu que de voir brûler leur bourg et perdre tous leurs biens. Le jeune enfant, qui est fort joli, a été amené ici. On trouva le vieillard sous un canot où il s'était caché quand il entendit les tambours, s'imaginant que c'étaient des démons et ne croyant pas que les Français les voulussent perdre, mais qu'ils se servaient de leurs démons, c'est ainsi qu'ils appelaient leurs tambours, afin de les épouvanter et de leur donner la chasse. Il raconta donc que les Iroquois des autres villages s'étaient retirés en ce dernier qui est le meilleur et le plus fort, qu'ils l'avaient muni d'armes et de vivres pour résister aux Français et qu'ils y avaient même fait de grandes provisions d'eau pour éteindre le feu en cas qu'on l'y allumât; mais que quand ils eurent vu cette grosse armée qui paraissait de plus de quatre mille hommes, ils furent si effrayés, que le capitaine se leva et dit aux autres : « Mes frères, sau-» vons-nous, tout le monde est contre nous. » Disant cela, il prit la fuite le premier et tous les autres le suivirent. Il ne se trompait pas de croire l'armée si nombreuse; elle paraissait telle, même à nos Français, et M. de Repantigny, qui commandait nos habitants français, m'a assuré, qu'étant

monté sur la montagne, pour découvrir s'il n'y avait point quelque ennemi, il jeta les yeux sur notre armée, qui lui parut si nombreuse, qu'il crut que les bons anges s'y étaient joints, dont il demeura tout éperdu : ce sont ses termes. Quoi qu'il en soit, Dieu a fait à nos gens ce qu'il fit autrefois à son peuple qui jetait l'épouvante dans l'esprit de ses ennemis, en sorte qu'ils en demeuraient victorieux sans combattre. Il est certain qu'il y a du prodige dans toute cette affaire, parce que si les Iroquois avaient tenu ferme, ils auraient bien donné de la peine, et auraient fait un grand déchet à notre armée, étant fortifiés et munis comme ils étaient, hardis et orgueilleux comme ils sont; car nous avons l'expérience que les Agnerognons, qui est la nation Iroquoise dont nous parlons, ne cèdent à personne; tous leurs voisins n'osaient les contredire, il fallait que tous se soumissent à leurs conseils, et ils venaient à bout de toutes leurs entreprises par malice et par cruauté. Mais cette déroute les a réduits à la dernière des humiliations où une nation peut être réduite. Que deviendront-ils? Où iront-ils? On a brûlé leurs bourgs, on a saccagé leur pays; la saison est trop avancée pour le rebâtir. Le peu de grains qui est resté de l'incendie des moissons ne sera pas capable de les nourrir étant au nombre de 3,000. S'ils vont chez les autres nations on ne les recevra pas, de crainte de s'attirer une famine, et de plus ils se rendraient méprisables,

parce qu'ils les ont empêchés de faire la paix avec les Français, et qu'à leur sujet ils ont encouru leur indignation et se sont mis en danger de tomber dans un semblable malheur. On ne sait encore où ils se sont retirés; si dans leur fuite ils rencontrent la nation des Loups, leurs ennemis, ils sont perdus sans ressource.

Toutes ces expéditions étant faites, les Français chargés du butin et des vivres nécessaires pour aller jusqu'à un fort au-delà du lac où ils en avaient laissé en réserve, se mirent en chemin pour leur retour. Monsieur de Tracy avait bien envie d'aller à Oneiw pour en faire autant qu'à Agnié, mais la saison était trop avancée et il y avait sujet de craindre que les rivières ne vinssent à se glacer. Etant arrivés au bord du lac ils se trouvèrent dans une peine extrême car ils le trouvèrent si enflé qu'il n'était pas possible de le traverser, même avec des machines. Mais Dieu qui leur avait donné tant de marques de son assistance en d'autres rencontres, ne les abandonna pas en celle-ci. Comme on allait et venait, on aperçut dans les herbiers de grands arbres creusés en bateaux que l'on crut y avoir été cachés par les Iroquois. On les tira, et les ayant trouvés propres pour voguer on s'en servit pour passer toute l'armée. Je vous laisse à penser si on rendit grâce à la divine bonté d'une faveur qu'elle avait faite si à propos. On fit brûler les bateaux et on repassa les autres lieux effroyables

dont j'ai parlé de la même manière qu'on les avait passés.

C'est une chose merveilleuse d'entendre parler de la bonté et de la beauté de ce pays-là. Il y a une très-grande étendue toute défrichée, on y voit de très-belles prairies où l'herbe croît haute comme des hommes, les cannes ou tuyaux de blé d'Inde sont de dix, de douze et de treize pieds de hauteur. Les épis ont une grande coudée et il y a à chaque épi plus de quatre cents grains. Les citrouilles qui valent les pommes rainettes et qui en ont le goût, et les faisoles y croissent à foison. Les Iroquois étaient pourvus de tout cela, et, comme j'ai déjà dit, ils en avaient pour nourrir deux ans tout le Canada. Nous sommes ici dans un bon terroir, mais celui-là vaut mieux incomparablement. On saura si le roi désire qu'on y établisse des colonies françaises.

Les cabanes qu'on a saccagées et brûlées étaient bien bâties et magnifiquement ornées, jamais on ne l'eût cru. Ils étaient garnis d'outils de menuiserie et d'autres dont ils se servaient pour la décoration de leurs cabanes et de leurs meubles. On leur a enlevé tout cela avec quatre cents chaudières et le reste de leurs richesses.

Notre-Seigneur a exaucé par sa bonté les prières que nous faisions ici pour le succès de cette guerre. L'oraison des quarante heures a été continuelle depuis le 1er octobre jusqu'au second de novembre que nous avons appris des nouvelles de M. de

Tracy et de l'armée. Les prières n'étaient pas moins continuelles dans les familles en particulier que dans les églises pour le public, mais ayant appris la nouvelle de la déroute des ennemis, nous avons changé nos prières en action de grâces, et le *Te Deum* a été chanté avec beaucoup de pompe et de solennité. Il y avait ici plusieurs captifs des nations iroquoises. M. de Tracy en a fait pendre un au retour de l'armée, faisant entendre aux autres que c'est parce qu'il a été infracteur de la paix et qu'il était cause du malheur qui est arrivé aux Agneronons, par les mauvais conseils qu'il leur avait donnés. Cela étonna étrangement ces barbares qui tremblaient comme des enfants dans la crainte qu'ils avaient qu'on ne leur en fît autant. Le bâtard flamand craignait plus que les autres parce qu'il était le plus fameux parmi les Iroquois. M. de Tracy néanmoins lui a donné la vie et l'a renvoyé chercher ses gens fugitifs, avec ordre de leur dire que s'ils remuent davantage il les ira voir de nouveau mais qu'ils n'en seront pas quittes à si bon marché. Il en a encore envoyé trois ou quatre de chaque nation, pour leur porter la nouvelle de ce qui est arrivé aux Agneronons et leur dire qu'ils aient à faire savoir leurs intentions, faute de quoi il fera pendre tous ceux qui restent ici de leurs gens. Ils ont fait de belles promesses en partant : je ne sais s'ils les garderont.

Je vous écris ce petit abrégé pour vous faire

bénir Dieu de ses grandes assistances sur nos Français qui sont tous de retour en bonnes dispositions, sans aucune perte de leurs bagages, sinon que deux canots ont tourné dans des bouillons d'eau.

En même temps que nos Français faisaient brûler les bourgs des Iroquois, il semblait que Dieu nous en voulût donner lui-même des nouvelles par plusieurs feux qui ont paru dans les forts et même en celui de Québec. En l'un de ceux que l'on avait faits sur le chemin des Iroquois, les soldats qui le gardaient pensèrent mourir de frayeur : ils virent en l'air une grande ouverture, et dans cette ouverture des feux d'où sortaient aussi des voix plaintives avec des hurlements effroyables; c'était peut-être les démons qui étaient si enragés de ce que l'on avait dépeuplé un pays dont ils avaient été si grands maîtres depuis si longtemps, et de ce que l'on avait dit la Messe et chanté les louanges de Dieu dans un lieu où il n'y avait jamais eu que des impuretés et de l'abomination. Je recommande à vos prières la conversion de cette barbarie; Dieu les a détruits sans qu'il y en ait eu un seul de perdu, peut-être ne les a-t-il humiliés que pour leur salut.

Québec, 12 novembre 1666.

LETTRE XLV. — Au même.

Les Iroquois demandent la paix aux Français. — Mission aux Wtawak et autres nations plus éloignées. — Retour de M. de Tracy en France. [14 oct. 1667]

Mon très-cher Fils,

Je vous ai fait savoir par une autre lettre ce qui s'est passé cette année au sujet des Iroquois, et comme par la sage conduite de M. de Tracy ils sont venus après leur déroute nous demander la paix : deux nations éloignées de soixante lieues l'une de l'autre et qui étaient les plus orgueilleuses et les plus cruelles, ont les premières fait cette démarche. Celles-ci et toutes les autres ont été si effrayées de la perte des Agneronons et du grand courage des Français, qu'ils n'avaient regardés jusqu'alors que comme des poules, qu'ils s'imaginaient qu'une armée française était toujours à leurs trousses et les suivait partout. Dans cette frayeur, ils ont été heureux d'avoir entrée pour demander la paix, de telle sorte qu'ils ont acquiescé à toutes les conditions qui leur ont été proposées, savoir : de ramener tous nos captifs de l'un et de l'autre sexe, et d'amener ici de leurs familles, pour ôtage des Pères et des Français qui seront envoyés dans leur pays. Tout cela s'est exécuté de point en point. Les Pères sont partis avec quelques Français et quelques Iroquois qui, durant la captivité, s'étaient fait instruire et qui sont à présent de bons chrétiens.

L'on instruit ici leurs familles sédentaires et d'ôtage, dont plusieurs doivent être baptisés le jour de la Conception de la sainte Vierge, qui est la fête de toutes ces contrées. Une femme iroquoise nous a donné sa fille à condition qu'elle serait Française comme nous. Cette enfant qui a beaucoup d'esprit, a tellement pris goût aux mystères de la foi et à l'humeur française, qu'elle ne veut plus retourner chez ses parents. Elle tient de l'humeur des femmes de sa nation qui sont les créatures du monde les plus douces et les plus dociles. Le zèle et la charité de M. de Tracy se sont signalés dans cette transmigration, car outre celles de la nation iroquoise, il nous a encore donné d'autres femmes et filles sauvages, qui y étaient captives et qui dans leur captivité avaient oublié notre langue et tous nos mystères; il les a habillées et nous a généreusement payé leur pension. De notre côté, nous n'avons pas perdu notre travail ni nos soins, car nous avons, avec l'aide de la grâce, réveillé leurs premières connaissances et ressuscité la foi qui était quasi éteinte dans leurs âmes. On en a marié une à un Français qui a une bonne habitation, et une autre qui est Algonquine à un Iroquois, à condition qu'il se ferait chrétien. Cet homme la tenait en son pays comme sa femme quoiqu'elle fût sa captive, et il avait une telle passion pour elle, qu'il était continuellement à notre parloir, de crainte que les Algonquins ne l'enlevassent. Enfin on fut contraint

de la lui rendre à la condition que je viens de dire et pour le bien de la paix. Je n'eusse jamais cru qu'un barbare eût pu avoir une si grande amitié pour une étrangère. Mais Dieu qui tient en ses mains le cœur de tous les hommes, se sert quelquefois de leurs sentiments naturels et de leurs passions même pour les attirer à sa connaissance et à son amour.

Ceux avec qui nous avons fait la paix sont les *Agneronnons* et les *Oneiwsteronnons*. Il y a encore les *Onontageronnons*, les *Oiogneronnons* et les *Sonnontweronnons*, qui n'ont point encore paru. Ils disent, pour raison, qu'ils se préparent à la paix, et ils s'excusent, disant qu'ils ont déjà fait ici onze ambassades, sans qu'on leur ait donné satisfaction. La vérité est que ces peuples étant naturellement orgueilleux, ils ont de la jalousie de ce que les autres les ont devancés, et de plus ils ont une grande guerre contre les *Andustaweronnons* de la Nouvelle-Suède; ils donnent néanmoins espérance pour le printemps prochain, et voilà où nous en sommes avec les Iroquois.

Si la Nouvelle-Hollande, aujourd'hui occupée par les Anglais, appartenait au roi de France, on serait maître de tous ces peuples, et on y ferait une colonie française admirable. Les forts qui ont été faits sur les chemins des Iroquois sont demeurés avec leurs garnisons. L'on y défriche beaucoup, surtout au fort de Chamblay et à celui de Soret. Ces Mes-

sieurs, qui sont fort honnêtes gens, sont pour établir, avec la permission du roi, des colonies françaises. Ils y vivent de ménage, y ayant des bœufs, des vaches, des volailles. Ils ont de beaux lacs fort poissonneux, tant en hiver qu'en été, et la chasse y est abondante en tout temps. Tous vivent en bons chrétiens. Les révérends Pères et MM. les ecclésiastiques y vont faire des missions, outre que M. l'abbé de Carignan, aumônier du régiment, fait sa résidence au fort de Chamblay, autrement de Sainte-Thérèse. L'on a fait des chemins pour communiquer des uns aux autres, parce que les officiers y font de fort belles habitations, et font bien leurs affaires par les alliances qu'ils font avec les familles du pays. Il est venu cette année 92 filles de France, qui sont déjà mariées pour la plupart à des gens de travail, à qui l'on donne une habitation et des vivres pour huit mois, afin qu'ils puissent défricher des terres pour s'entretenir. Il est aussi venu un grand nombre d'hommes aux dépens du roi, qui veut que ce pays se peuple. Sa Majesté a encore envoyé des chevaux, cavales, chèvres, moutons, afin de pourvoir le pays de troupeaux et d'animaux domestiques. On nous a donné, pour notre part, deux belles cavales et un cheval, tant pour la charrue que pour le charrois. On dit que les troupes s'en retourneront l'an prochain; mais il y a apparence que la plus grande partie restera ici comme habitants, y trouvant des terres qu'ils n'auraient peut-être pas dans leur pays.

Quant aux missions, les révérends Pères y sont extrêmement zélés. Le R. P. Dalois, qui a été deux ans chez les *Wtawak*, sans qu'on ait pu apprendre de ses nouvelles, est revenu au mois d'août dernier, avec des gens de cette nation, qui ont fait le voyage pour la traite. Ce bon Père a rapporté que, ne pouvant gagner le cœur des *Wtawak* pour la foi, il se résolut d'aller chercher un autre peuple plus susceptible de cette grâce. Il a fait, à ce dessein, quatorze ou quinze cents lieues de chemin; en sorte qu'il en a trouvé un très-nombreux qui s'est rendu très-docile, et qui a reçu, sans résistance, la semence de l'Evangile. Il en a baptisé trois cent quarante, dont trois cents sont morts après avoir reçu le baptême. Ceux-là étaient des vieillards et des enfants, car on ne confie ce sacrement aux autres qu'après de grandes dispositions et des marques de persévérance. Voyez quelle grâce Dieu a faite à ceux-là, qui seraient à présent dans l'enfer pour l'éternité. Ce Père a extrêmement souffert dans cette mission : pendant deux ans, il n'a presque vécu que de glands et de limon qu'il ratissait sur les rochers. Je lui demandai comment il avait pu vivre de cette mauvaise nourriture, et quel goût il y trouvait. « Tout semble bon, me dit-il, à celui » qui a faim. » Pour manger cette mauvaise viande, il la faisait bouillir dans de la lessive, pour diminuer l'amertume du gland, auquel il mêlait ensuite son limon; et cela composait une sagamité noire comme

de l'encre et gluante comme de la poix. Voilà le festin de cet ouvrier de l'Evangile, sans parler du pain de la douleur, je veux dire des autres travaux de la mission. Il est donc venu chercher du secours pour travailler avec lui dans cette grande nation. Il a trouvé des Pères disposés à cela, avec lesquels il est parti, n'ayant resté que trois jours. Ils sont allés d'abord à Mont-Réal, pour faire le voyage avec les *Wtawak*, de qui ils n'ont pas eu peu à souffrir, parce qu'ayant fait embarquer leur bagage, ces barbares, par je ne sais quelle quinte, le rejetèrent à terre avec les Pères et les Français, quelque récompense qu'on leur pût promettre. Ces Pères furent extrêmement affligés de se voir dans l'impuissance de passer outre. Deux d'entre eux néanmoins, savoir, le père Dalois et le père Nicolas, se jetèrent à la dérobée dans deux canots séparés, sans autre bagage ni provision que leurs écrits des langues sauvages, en sorte que, si Dieu ne fait un miracle en leur faveur, adoucissant le cœur de ces barbares, ils mourront de faim et de misère, ayant trois cents lieues à faire en leur compagnie. S'ils peuvent arriver au pays, ils vivront de leurs glands et de leur limon, et se couvriront de quelques peaux quand leurs habits seront usés; ainsi ils se passeront des *Wtawak*. Le révérend Père supérieur, néanmoins, est dans la résolution de leur envoyer du secours l'été prochain, si quelques Français prennent la résolution d'y aller pour la traite. Priez pour ces bons

Pères, qui sont dispersés de côté et d'autre pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. Priez aussi pour le salut de la mienne.

Nous allons perdre M. de Tracy. Le roi, qui le rappelle en France, a envoyé un grand vaisseau de guerre pour l'emmener avec honneur. Cette nouvelle Eglise et tout le pays y fera une perte qui ne se peut dire, car il a fait ici des expéditions qu'on n'aurait jamais osé entreprendre ni espérer. Dieu a voulu donner cela à la grande piété de son serviteur, qui a gagné tout le monde par ses bonnes œuvres et par les grands exemples de vertu et de religion qu'il a donnés à tout le pays. Nous perdons beaucoup pour notre particulier; il nous fait faire une chapelle qui lui coûtera plus de deux mille cinq cents livres. C'est le meilleur ami que nous ayons eu depuis que nous sommes en ce pays. Nous souhaiterions, pour le bien de l'Eglise et de tout le Canada, que Sa Majesté voulût le renvoyer. Nous prierons pour cela. Joignez vos prières aux nôtres.

Québec, le 18 octobre 1667.

LETTRE XLVI. — Au même.

Alliance des Français avec les Anglais, établis dans la Nouvelle-Hollande. — Progrès des missions dans les nations iroquoises, montagnèses et autres plus éloignées. — Nouvelle comète. — Nouveau tremblement de terre.

MON TRÈS-CHER FILS,

Celle-ci est pour vous donner des nouvelles de

cette Eglise, en attendant que vous en receviez de plus amples par la relation. Avant la fonte des neiges le R. P. Pierron arriva à Québec où il apporta la nouvelle de ce qui s'était passé chez les Iroquois. Il a souffert des fatigues extrêmes dans son voyage, parce que ne pouvant marcher avec des raquettes, il tombait souvent dans des trous dont ses jambes ont été blessées; mais comme c'est un homme généreux, il a surmonté toutes ces difficultés, en sorte même que l'on n'en aurait rien su sans l'homme qui l'accompagnait.

Il a rapporté que c'était une chose assurée que les Anglais s'étaient emparés de la Nouvelle-Hollande et de l'Acadie. Il le sait d'original, parce que le commandant l'envoya chercher chez les Iroquois où il était en mission, et l'étant allé trouver, il le reçut avec beaucoup de civilité, l'assurant de sa protection tandis qu'il demeurerait dans le pays. Il y avait deux ans qu'on ne lui avait rien apporté de l'Europe et qu'il n'en avait appris aucunes nouvelles. Le Père lui en apprit et lui donna espérance de la paix, et que les armées navales s'écartant, il pourrait recevoir des rafraîchissements, car il était dans la disette de beaucoup de choses aussi bien que ses troupes. Ils eurent ensemble un grand entretien de controverses, après quoi ils se séparèrent avec de grandes démonstrations d'amitié. Le dessein de ce général, ainsi que nous l'avons appris, était principalement de sonder dans le Père les intentions des

Français, parce qu'il craignait qu'une armée française ne l'allât attaquer, comme elle avait fait les Iroquois, ainsi que l'on en avait fait courir le bruit.

Le Père a rapporté que les Iroquois l'ont traité, et tous ceux de sa suite, avec beaucoup de douceur, qu'ils écoutent la parole de Dieu avec ardeur, qu'ils voient avec plaisir baptiser leurs enfants et leurs moribonds, et même que plusieurs adultes reçoivent ce sacrement. Ils se trouvent exactement à la Chapelle aux heures ordonnées pour les prières, et pour marque de leur zèle ils ont eux-mêmes fait la Chapelle et les logements des Pères dans les bourgs où ils résident. Le Père est déjà retourné et en a même quatre autres avec lui; voilà ce qui regarde les *Agneronnons* où sont les Pères Frémin et Pierron.

Les R. P. Brias et Carhait sont aux *Onneiw-steronnons* où ils n'ont pas été reçus avec moins d'accueil. Les sauvages les traitent avec tout le respect possible, et se font instruire avec une docilité merveilleuse. Ils les régalent de leurs citrouilles et faisoles, et de blé d'Inde assaisonné de poisson boucané, qui sont leurs plus grands festins, car il n'y a point de chair ni de poisson en ce pays sinon lorsqu'on fait actuellement la chasse ou la pêche. Ces deux Pères aussi bien que les deux autres font de grands progrès dans la foi, mais il y a un malheur qui les traverse étrangement : c'est que les Anglais et les Hollandais traitent à ces peuples une

prodigieuse quantité d'eau-de-vie et de vin, dont ils s'enivrent sans cesse. Il s'ensuit de là des batteries et des meurtres continuels, car cette sorte d'ivresse les rend brutaux et insensés, en sorte que les Pères mêmes en quelques occasions en souffrent de grandes insolences. Ces insultes faites aux Pères donnent bien de la peine aux anciens qui craignent qu'on ne les quitte et que l'on ne prenne de là occasion de rompre la paix. Ils en ont fait des excuses et tout ce qu'ils ont pu pour essuyer cette faute. Ces sortes de boissons sont de grands obstacles à la foi et elles mettent les choses en état de ne baptiser que les vieillards, les enfants et les moribonds, jusqu'à ce que ce désordre soit cessé ou diminué. Les cinq nations iroquoises et tous leurs bourgs sont infectés de ce poison. Si *Manate*, *Orange* et les lieux circonvoisins appartenaient au roi de France, l'on ferait de toutes ces contrées une magnifique Eglise.

Voici une seconde nouvelle que nous venons d'apprendre par le moyen des Iroquois qui la tiennent des Anglais, leurs voisins : savoir que la paix est faite entre les couronnes, et que par le traité la Nouvelle-Hollande demeure aux Anglais, et que l'Acadie est rendue au roi de France. Il y a donc un nouveau général anglais à *Manate* qui a écrit plusieurs lettres aux Pères pour les prier d'envoyer des Iroquois pour nous apprendre les nouvelles de cette paix, et nous dire qu'il est ami des Français. Il a écrit même à M. notre gouverneur une

lettre toute pleine d'amitié. Il ne s'oppose point que les Pères prêchent la foi de nos mystères aux Iroquois, mais il n'est pas content que les Français de Mont-Réal traitent avec eux, parce que cela diminue leur pelleterie et par conséquent leur revenu ; voilà comme chacun cherche ses intérêts. Le R. P. Garnier étant heureusement arrivé à Onontaé, y a été reçu avec tous les applaudissements possibles. La première marque de bienveillance qu'on lui a rendue a été de lui faire une belle Chapelle d'écorce et un logement de même. Tous se font instruire avec empressement et font de grandes instances à ce qu'*Achiendasé*, c'est ainsi qu'ils appellent le R. P. supérieur des Missions, aille aussi demeurer avec eux. Le Père leur a dit qu'*Achiendasé* ne pouvait aller en leur pays, mais que son frère qui lui ressemble était arrivé à Québec et qu'ils députassent un ambassadeur pour l'aller quérir. Au même temps le plus considérable de leurs anciens, et fort ami des Français, se met en chemin avec ses gens. Etant arrivé ici et ayant déclaré le sujet de son ambassade, on lui a accordé le R. P. Millet, nouvellement arrivé de France, et pour lui donner une plus grande marque de reconnaissance de son zèle pour la foi, M. le gouverneur lui a fait présent d'une magnifique casaque d'écarlate chamarrée d'argent, lui recommandant les Révérends Pères Missionnaires et le priant de soutenir la foi par son autorité. Dans cette assemblée un excellent chrétien,

Huron de nation, fit une belle harangue dans laquelle il dit aux Iroquois qu'ils ne s'imaginassent pas que les Français les considérassent ici comme des esclaves, mais que l'Onontio d'ici, qui est M. le gouverneur, et le grand Onontio de France, qui est le roi, voulaient que leurs enfants et ceux des Français s'alliassent ensemble afin ne faire qu'un même peuple. Il fit cette proposition sur ce qu'il a appris que Sa Majesté veut, à ce que l'on dit, que les Révérends Pères élèvent un nombre de *petits* garçons sauvages et nous un nombre de petites filles à la française. Si Sa Majesté le veut, nous sommes prêtes à le faire, par l'obéissance que nous lui devons, et surtout parce que nous sommes toutes disposées à faire ce qui sera à la plus grande gloire de Dieu. C'est pourtant une chose très-difficile, pour ne pas dire impossible, de les franciser ou civiliser. Nous en avons l'expérience plus que tout autre, et nous avons remarqué que de cent de celles qui ont passé par nos mains, à peine en avons-nous civilisé une. Nous y trouvons de la docilité et de l'esprit, mais lorsqu'on y pense le moins elles montent par-dessus notre clôture et s'en vont courir dans les bois avec leurs parents, où elles trouvent plus de plaisir que dans tous les agréments de nos maisons françaises.

L'humeur sauvage est faite de la sorte; elles ne peuvent être contraintes; si elles le sont, elles deviennent mélancoliques, et la mélancolie les fait

malades. D'ailleurs les sauvages aiment extraordinairement leurs enfants, et quand ils savent qu'ils sont tristes, ils passent par-dessus toute considération pour les ravoir et il les faut rendre. Nous avons eu des Huronnes, des Algonquines, des Iroquoises; celles-ci sont les plus jolies et les plus dociles de toutes : je ne sais pas si elles seront plus capables d'être civilisées que les autres, ou si elles retiendront la politesse française dans laquelle on les élève. Je n'attends pas cela d'elles, car elles sont sauvages, et cela suffit pour ne le pas espérer. Mais je reviens à nos Missionnaires.

Voilà le R. P. Millet qui part pour les Iroquois, c'est celui qui vous a rendu visite à Rouen. Il m'a visité plusieurs fois à votre considération, et m'a donné le paquet dont vous l'aviez chargé. Il s'en va offrir son sacrifice avec autant de joie que s'il allait en paradis : les sauvages l'emmènent sous la qualité d'Achiendasé, c'est-à-dire celui qui est honoré. En voilà déjà six qui l'ont devancé de seize que l'on demande, il faut un peu attendre pour le reste, car un ouvrier de l'Evangile n'est pas sitôt formé pour ces peuples barbares.

Vous vous souvenez bien des travaux que le R. P. Dalois a soufferts les années dernières dans les contrées Wtawak et comment il fut rejeté, avec son compagnon, des sauvages de cette nation, quand il se voulut embarquer pour y retourner. On croyait qu'il fût mort avec le R. P. Nicolas et un bon frère,

parce que l'on n'en avait point entendu de nouvelles. L'on a appris depuis que ces barbares les reprirent dans leurs barques, mais sans provisions ni commodités. Enfin Dieu les a protégés, et, après des peines inconcevables, ils sont arrivés dans ces grands et vastes pays. De là ils poussèrent vers les nations qu'ils avaient déjà en partie catéchisées où ils ont gagné beaucoup d'âmes à Dieu. Le R. P. Nicolas, nonobstant ses fatigues, est revenu sur ses pas pour ramener ici une nation de sauvages qui n'avaient jamais vu d'Européens. Ils ont tous le nez percé avec quelques grains ou poils de bêtes d'une belle couleur qui y sont pendus. Ils étaient très-chargés de castors qui ont bien accommodé nos marchands. Ils ont été si satisfaits des Français, qu'ils sont résolus de venir ci-après faire leur traite avec eux. Les Wtawak leur avaient fait entendre que les Français les feraient brûler s'ils passaient outre, mais ils ont reconnu depuis que ces barbares les entretenaient dans cette crainte, afin d'avoir leur pelleterie pour rien et de les venir traiter eux-mêmes. Les Pères les ont désabusés, et c'est pour cela que le P. Nicolas les a amenés lui-même pour leur frayer le chemin et les retirer de la crainte où ils étaient. Admirez cette charité; il y a trois cents lieues d'ici, et il a entrepris ce long voyage dans la seule espérance de gagner ces âmes à Dieu. Il les a ramenés avec un autre Père et un Frère coadjuteur, et comme cette moisson est grande, il y en a en-

core d'autres qui se préparent pour les suivre.

La mission du R. P. Nouvel aux Montagnès et aux nations du nord est florissante; ce sont les sauvages les plus soumis et les plus dociles pour nos saints Mystères que l'on ait encore rencontrés. Il y a peu de temps qu'il en amena cinq cents à Tadoussac qui témoignèrent une extrême passion de voir Monseigneur notre Prélat. Sitôt que Sa Grandeur en fut avertie, elle partit pour les aller visiter et les féliciter de leur soumission à la foi, et pour ne pas perdre une occasion si favorable elle donna le sacrement de Confirmation à ceux qui se trouvèrent disposés à le recevoir. Sa charité l'avait porté, peu de temps auparavant, à aller visiter tous les forts jusqu'à celui qui est le plus proche des Iroquois où il conféra le même sacrement à ceux qui ne l'avaient point reçu. D'autres Pères vont rejoindre le Père Nouvel pour accompagner les sauvages dans les bois durant leurs chasses et dans leur hivernement. Les autres sauvages, Hurons, Iroquois, Algonguins, Montagnès, seront assistés par nos Révérends Pères depuis Mont-Réal jusqu'au cap de Tourment et aux environs durant leur hiver. Ceux qui ne peuvent plus aller à la chasse resteront à Québec, où ils seront soulagés selon le corps et selon l'âme. Voilà la disposition de cette Eglise pour cette année.

L'on a vu en ce pays une comète en forme de lance : elle était rougeâtre et enflammée, et si longue, que l'on n'en pouvait voir le bout. Elle suivait

le soleil après son coucher et n'a paru que peu de temps, perdant sa lueur à cause de celle de la lune.

La terre a tremblé assez fortement au mois d'avril dernier, et ce tremblement a duré environ deux *Miserere*. Il a fait du débris vers le cap de Tourmente, et on l'a ressenti dans toutes ces contrées jusque chez les Iroquois. Nous ne nous en sommes aperçus qu'une fois à Québec, mais il a été fréquent bien avant dans les terres, où nous n'avons pas encore appris qu'il ait fait du fracas. L'hiver a été aussi doux que j'en ai vu en France, et l'été aussi chaud et aussi brûlant que dans les îles de l'Amérique. Il n'a presque point plu, et néanmoins toutes ces saisons extraordinaires n'ont causé aucun dommage aux biens de la terre. Je vous supplie de vous ressouvenir devant Dieu des besoins de cette Eglise, de notre communauté et des miens en particulier.

De Québec, le 1er septembre 1668.

LETTRE XLVII. — Au même.

Description touchante de sa vocation à l'état religieux et de la conduite de Dieu sur elle et sur son fils.

MON TRÈS-CHER FILS,

Un navire de France est arrivé à notre port vers la fin de juin, et depuis il n'en a paru aucun. Celui-ci nous a apporté de vos nouvelles qui m'ont donné sujet de louer Dieu de ses bontés sur vous et

sur moi. La plus grande joie que j'aie en ce monde est d'y faire réflexion, et je vois que celle que vous y faites, sur l'expérience que vous en avez, vous touche vivement, et qu'elle vous est utile. N'êtes-vous pas bien aise, mon très-cher fils, de ce que je vous ai abandonné à sa sainte conduite en vous quittant pour son amour? N'y avez-vous pas trouvé un bien qui ne se peut estimer? Sachez donc, encore une fois, qu'en me séparant actuellement de vous, je me suis fait mourir toute vive, et que l'esprit de Dieu, qui était inexorable aux tendresses que j'avais pour vous, ne me donnait aucun repos que je n'eusse exécuté le coup; il en fallut passer par là et lui obéir sans raison, parce qu'il n'en veut point dans l'exécution de ses volontés absolues. La nature qui ne se rend pas sitôt quand ses intérêts y sont engagés, surtout quand il s'agit de l'obligation d'une mère envers un fils, ne se pouvait résoudre. Il me semblait qu'en vous quittant si jeune, vous ne seriez pas élevé dans la crainte de Dieu, et que vous pourriez tomber en quelque mauvaise main, ou bien sous quelque conduite où vous seriez en danger de vous perdre, et ainsi que je serais privée d'un fils que je ne voulais élever que pour le service de Dieu, demeurant avec lui dans le monde jusqu'à ce qu'il fût capable d'entrer en quelque religion, qui était la fin à laquelle je l'avais destiné. Ce divin esprit, qui voyait mes combats, était impitoyable à mes sentiments, me disant au fond du cœur: « Vite,

» vite il est temps, il n'y a plus à tarder, il ne fait » plus bon dans le monde pour toi. » Alors il m'ouvrait la porte de la religion, sa voix me pressant toujours par une sainte impétuosité qui ne me donnait point de repos ni jour ni nuit; il faisait mes affaires, et mettait les dispositions du côté de la religion d'une manière si engageante, que tout me tendait les bras, en sorte que si j'eusse été la première personne du monde avec tous ses avantages, je n'y eusse pas trouvé plus d'agrément. Dom Raymond faisait tout ce qu'il fallait auprès de ma sœur, et lui-même me mena où Dieu me voulait. Vous vîntes avec moi, et, en vous quittant, il me semblait qu'on me séparât l'âme du corps avec des douleurs extrêmes. Et remarquez que dès l'âge de quatorze ans j'avais une très-forte vocation à la religion, laquelle ne fut pas exécutée, parce qu'on ne correspondait pas à mon désir, mais depuis l'âge de dix-neuf à vingt ans mon esprit y demeurait, et je n'avais que le corps dans le monde pour vous élever jusqu'au moment de l'exécution de la volonté de Dieu sur vous et sur moi. Après que je fus entrée, et que je vous voyais venir pleurer à notre parloir et à la grille de notre chœur; que vous passiez une partie de votre corps par le guichet de la communion; que, par surprise, voyant la grande porte conventuelle ouverte pour les ouvriers, vous entriez dans notre cour; que, vous avisant qu'il ne fallait pas faire ainsi, vous vous en alliez à reculons, afin

de pouvoir découvrir si vous ne me pouviez voir. Quelques-unes des sœurs novices pleuraient et me disaient que j'étais bien cruelle de ne pas pleurer, et que je ne vous regardais pas seulement. Mais, hélas! les bonnes sœurs ne voyaient pas les angoisses de mon cœur pour vous, non plus que la fidélité que je voulais rendre à la sainte volonté de Dieu. La batterie recommençait lorsque, pleurant, vous veniez dire à la grille qu'on vous rendît votre mère, ou qu'on vous fît entrer pour être religieux avec elle. Mais le grand coup fut lorsqu'une troupe de jeunes enfants de votre âge vinrent avec vous vis-à-vis des fenêtres de notre réfectoire, disant, avec des cris étranges, qu'on me rendît à vous; et votre voix, plus distincte que les autres, disait là qu'on vous rendît votre mère, et que vous la vouliez avoir. La communauté, qui voyait tout cela, était vivement touchée de douleur et de compassion, et quoique aucune ne me témoignât être importunée de vos cris, je crus que c'était une chose qu'on ne pourrait pas supporter longtemps, et qu'on me renverrait dans le monde pour avoir soin de vous. A la sortie de grâces, lorsque je remontais au noviciat, l'esprit de Dieu me dit au cœur que je ne m'affligeasse point de tout cela, et qu'il prendrait soin de vous. Ces divines promesses mirent le calme en tout moi-même, et me firent expérimenter que les paroles de Notre-Seigneur sont esprit et vie, et qu'il était si fidèle en ses promesses, que *le ciel et la terre*

» vite il est temps, il n'y a plus à tarder, il ne fait » plus bon dans le monde pour toi. » Alors il m'ouvrait la porte de la religion, sa voix me pressant toujours par une sainte impétuosité qui ne me donnait point de repos ni jour ni nuit; il faisait mes affaires, et mettait les dispositions du côté de la religion d'une manière si engageante, que tout me tendait les bras, en sorte que si j'eusse été la première personne du monde avec tous ses avantages, je n'y eusse pas trouvé plus d'agrément. Dom Raymond faisait tout ce qu'il fallait auprès de ma sœur, et lui-même me mena où Dieu me voulait. Vous vîntes avec moi, et, en vous quittant, il me semblait qu'on me séparât l'âme du corps avec des douleurs extrêmes. Et remarquez que dès l'âge de quatorze ans j'avais une très-forte vocation à la religion, laquelle ne fut pas exécutée, parce qu'on ne correspondait pas à mon désir, mais depuis l'âge de dix-neuf à vingt ans mon esprit y demeurait, et je n'avais que le corps dans le monde pour vous élever jusqu'au moment de l'exécution de la volonté de Dieu sur vous et sur moi. Après que je fus entrée, et que je vous voyais venir pleurer à notre parloir et à la grille de notre chœur; que vous passiez une partie de votre corps par le guichet de la communion; que, par surprise, voyant la grande porte conventuelle ouverte pour les ouvriers, vous entriez dans notre cour; que, vous avisant qu'il ne fallait pas faire ainsi, vous vous en alliez à reculons, afin

de pouvoir découvrir si vous ne me pouviez voir. Quelques-unes des sœurs novices pleuraient et me disaient que j'étais bien cruelle de ne pas pleurer, et que je ne vous regardais pas seulement. Mais, hélas! les bonnes sœurs ne voyaient pas les angoisses de mon cœur pour vous, non plus que la fidélité que je voulais rendre à la sainte volonté de Dieu. La batterie recommençait lorsque, pleurant, vous veniez dire à la grille qu'on vous rendît votre mère, ou qu'on vous fît entrer pour être religieux avec elle. Mais le grand coup fut lorsqu'une troupe de jeunes enfants de votre âge vinrent avec vous vis-à-vis des fenêtres de notre réfectoire, disant, avec des cris étranges, qu'on me rendît à vous; et votre voix, plus distincte que les autres, disait là qu'on vous rendît votre mère, et que vous la vouliez avoir. La communauté, qui voyait tout cela, était vivement touchée de douleur et de compassion, et quoique aucune ne me témoignât être importunée de vos cris, je crus que c'était une chose qu'on ne pourrait pas supporter longtemps, et qu'on me renverrait dans le monde pour avoir soin de vous. A la sortie de grâces, lorsque je remontais au noviciat, l'esprit de Dieu me dit au cœur que je ne m'affligeasse point de tout cela, et qu'il prendrait soin de vous. Ces divines promesses mirent le calme en tout moi-même, et me firent expérimenter que les paroles de Notre-Seigneur sont esprit et vie, et qu'il était si fidèle en ses promesses, que *le ciel et la terre*

passeraient plutôt qu'une seule de ses paroles demeurât sans son effet ; en sorte que si tout le monde m'eût dit le contraire de ce que m'avait dit cette parole intérieure, je ne l'eusse pas cru. Depuis ce temps-là je n'eus plus de peine, mon esprit et mon cœur jouissaient d'une paix si douce, dans la certitude que je ressentais que les promesses de Dieu s'accompliraient en vous, que je voyais toutes choses faites à votre avantage et des suites pour vous faire avancer dans les voies que j'avais désirées pour votre éducation. Incontinent après vous fûtes envoyé à Rennes pour faire vos études, puis à Orléans; la bonté divine me donnant accès auprès des révérends Pères jésuites qui eurent soin de vous; vous savez les secours de Dieu à ce sujet. Enfin, mon très-cher fils, vous voilà aussi bien que moi dans l'expérience des infinies miséricordes d'un si bon Père : laissons-le faire, nous verrons bien des choses si nous lui sommes fidèles; continuez de le prier pour moi.

Québec, 30 juillet 1669.

LETTRE XLVIII. — Au même.

Elle répond à quelques demandes qui lui avaient été faites touchant la religion, les mœurs et la police des sauvages.

MON TRÈS-CHER FILS,

Par cette lettre, je réponds distinctement aux questions que vous me faites touchant nos sauvages.

Ce que j'y avais oublié, un bon Père y a suppléé, et vous pouvez vous assurer que tout y est véritable. Vous y verrez les absurdités des hommes qui n'ont ni la foi ni même les lumières naturelles, à cause de la nature corrompue qui est toute vivante en eux avant le baptême. Vous demandez :

I. — *Si les sauvages, avant d'avoir vu des Européens, avaient la connaissance du vrai Dieu, et quelle connaissance ils en avaient?*

Je réponds qu'ils n'en avaient point. Il s'en trouvait seulement quelques-uns qui, faisant réflexion sur le mouvement des cieux, sur la disposition des astres et sur l'ordre constant des saisons, ont connu, par la raison naturelle, qu'il y avait quelque puissant génie qui, ayant créé toutes ces choses, les gouvernait avec tant de sagesse. J'en ai connu qui, admirant l'harmonie des choses qui sont dans la nature, méditaient là-dessus et disaient : « Assurément il y a un auteur de tout ce que nous voyons dans le monde, car tout cela n'a pu se faire de soi-même. » Dans cette vue, ils priaient *Celui qui a tout fait*, et ceux qui sont chrétiens ont conservé cette manière de parler; en sorte que voulant prier Dieu, ils lui disent : « *Toi qui as tout fait*, etc. » Ceux-là, convaincus de leur raisonnement, l'apostrophaient comme je viens de dire, et lui offraient des présents, comme de la farine de blé

d'Inde et du petun, qui sont les choses les plus exquises qu'ils aient. Deux capitaines algonquins, qui étaient de ce nombre, ayant entendu le R. P. Le Jeune, crurent aussitôt et embrassèrent la foi. Ils ont été les deux premiers chrétiens, et tous deux nous donnèrent leurs filles dès le lendemain de notre arrivée en ce pays. Et il y a plusieurs exemples de cela, qui font voir et admirer la bonté de Dieu.

II. — *S'ils adoraient quelque divinité, et quel culte ils lui rendaient?*

Quelques-uns adoraient le soleil et lui offraient des sacrifices, jetant dans le feu de la graisse d'ours, d'orignac et d'autres bêtes, et faisant brûler du petun et de la farine de blé d'Inde. Il y en avait qui reconnaissaient un certain Messou qui a réparé le monde. Cette connaissance est belle, et a bien rapport à la venue du Messie, qui a été le réparateur du monde. Mais l'aveuglement de l'infidélité a obscurci cette belle lumière par une fable des plus ridicules, parce que les Hurons, qui sont ceux qui avaient cette connaissance, disaient que ce Messou avait réparé le monde par le moyen d'un rat et d'une rate musqués. Quelques autres avaient recours à certains génies qu'ils disaient présider sur les eaux, dans les bois, sur les montagnes, dans les vallées et en d'autres lieux. Mais tous obéissaient

aux songes comme à une divinité, observant exactement ce qui leur avait été représenté dans le sommeil. Si un homme avait songé qu'il tuait un autre homme, dès qu'il était levé, il l'allait trouver, et, le surprenant, il le tuait. Ceux qui n'ont pas la foi le font encore, parce qu'ils se croient obligés d'obéir à leurs songes, et ce mal est un des plus grands obstacles à la foi. Je viens d'apprendre deux nouvelles qui confirment ce que je viens de dire, et qui sont capables d'émouvoir les cœurs de ceux qui sont nés dans le christianisme, à rendre grâces à la divine bonté d'une vocation si précieuse, si pure, si éloignée de l'erreur.

Un sauvage, qui était bien avant dans le pays des Iroquois, ayant songé qu'il fallait qu'il tuât sa femme, qui était pour lors à Mont-Réal dans une bourgade de sauvages où il y a un grand nombre d'Iroquois, se leva promptement et vint en ce village, qui est à plus de cent lieues de son pays, pour tuer cette femme qui est chrétienne. Les Pères ayant appris la furie de cet homme, la font cacher dans une cabane fermée. Ce furieux néanmoins y entra tout effrayé avec des chiens qui suivaient la femme à la piste, car ces animaux sont dressés à cela. On la fait monter au grenier, les chiens la suivent; enfin elle se jette à terre, elle fuit, et on la met en la garde des sauvages. Voyez l'aveuglement de ces peuples infidèles, de faire plus de cent lieues de chemin pour obéir à un songe. Un autre songea qu'il fallait

qu'il enlevât une fille, et fit autant de chemin que l'autre pour obéir à son songe. Elle s'enfuit chez les Pères qui la cachèrent; l'autre jetait feu et flammes, menaçant de tout tuer si on ne lui donnait cette fille. Pendant qu'un Père l'entretenait pour l'amuser, on la met dans un canot pour la faire évader; l'autre court après; on la mène à Chambly qui est un des forts du passage des Iroquois; il la suit toujours; on la conduit en divers lieux; il n'abandonne point ses poursuites; enfin il l'attrape et l'enlève. N'est-ce pas là une étrange barbarie? Ce qui la rend plus effroyable, ce sont les boissons que les Français donnent aux sauvages : car quand ceux-ci ont bu une fois de l'eau-de-vie, outre le songe, ils idolâtrent encore l'ivresse, et ces deux choses étant jointes ensemble, on ne peut rien voir de plus féroce, car ils se tuent les uns les autres; ils se coupent le nez et les oreilles, et l'on en voit un grand nombre de mutilés; mais revenons à nos questions.

III. — *Croyaient-ils à l'immortalité de l'âme, et, supposé qu'ils la crussent, que devenait l'âme après la mort ?*

Ils croyaient à l'immortalité de l'âme, et l'honneur qu'ils rendaient aux corps en est une preuve. Ils estimaient que les âmes étant séparées des corps, s'en allaient au delà de la mer, où elles demeu-

raient en repos. Pour faire ce voyage, ils leur donnaient un viatique, faisant brûler quelques graisses près du tombeau du défunt. Ils leur fournissaient même quelques armes et autres choses nécessaires pour ce voyage. Généralement parlant, tous les peuples de l'Amérique croient que l'âme est immortelle, et qu'elle s'en va après la mort au lieu où le soleil se couche, et d'où il ne se lève jamais. Ils étaient si fort en cette pensée, avant qu'ils eussent vu des Européens, que, quand on les catéchisait et qu'on leur parlait du paradis, ils disaient qu'ils n'y voulaient pas aller, mais au pays des âmes où allaient leurs parents. Ils croyaient que là elles vivaient des âmes des castors, des originaux et des autres animaux dont ils avaient mangé les corps durant leur vie. Cette croyance de l'immortalité des âmes leur sert beaucoup pour leur conversion.

IV. — *S'ils avaient quelque police pour la paix, pour la guerre, pour le gouvernement?*

Oui, ils en avaient : ils envoient des ambassadeurs les uns chez les autres pour traiter de paix, mais ils tuent souvent les ambassadeurs contre le droit des gens. Ils font la guerre en se surprenant les uns les autres. Ils assiégent quelquefois les bourgs et les prennent ; quelquefois aussi ils lèvent le siége. Ils se battent peu en bataille rangée. Leur gouvernement n'est pas absolu ; les chefs disposent de la

jeunesse par humbles remontrances ; mais ils sont éloquents et persuasifs pour les gagner.

V. — *Avaient-ils quelques connaissances de la création du monde et du déluge, et quelque Ecriture qui approchât de l'Evangile?*

Non pas du premier, sinon que, par le raisonnement, ils inféraient de l'harmonie du monde, qu'il y avait quelque grand génie qui l'avait fait, et qui le conservait dans un ordre si constant et si réglé, ainsi que j'ai déjà remarqué. Pour le second, ils ont leurs fables qui ont quelque rapport avec ce que l'Ecriture dit du déluge. Les Abnakiwois, qui sont des peuples du côté du Sud, parlent d'une fille vierge qui enfanta un grand homme. Ces peuples n'ont pas plutôt connu les Européens que les autres nations de l'Amérique, et, par conséquent, la connaissance de cette vierge-mère est extraordinaire et surprenante. Il en est de même de ce grand homme, dont elle est mère, parce que c'est ce Messou, dont j'ai déjà parlé, que les Hurons disent avoir réparé le monde par un rat et une rate musqués.

VI. — *De quelles manières conservaient-ils la tradition de leurs histoires, et s'ils n'avaient point de lettres pour le faire?*

Ils conservaient la tradition de leurs histoires par

le récit que les Pères en faisaient à leurs enfants, et les anciens aux jeunes gens, car ils n'ont point l'usage de l'écriture ni d'aucun caractère. Ce défaut d'écriture est cause que leurs traditions sont mêlées de beaucoup de fables et d'impertinences, qui grossissent toujours avec le temps. Ils ne peuvent comprendre comment par les lettres nous pouvons savoir ce qui se passe en France et ailleurs. Ils s'affermissent dans la foi quand on leur dit que l'Ecriture nous enseigne nos mystères. S'ils sont à trois ou quatre cents lieues, et que leurs gens qui sont venus ici en traite, s'en retournant, portent des lettres aux Pères qui les gouvernent, ils sont tout extasiés quand ces Pères leur disent tout ce qu'ils ont fait et dit à Québec. Ils ne peuvent concevoir comment la lettre qu'ils ont portée peut dire de si grandes vérités sans jamais se tromper. Ce qui fait qu'ils tiennent les Pères pour des Manitoux, à qui rien n'est caché ou impossible, et cela sert beaucoup à la foi.

VII. — *De quelles armes ils se servaient en guerre, et avec quels instruments ils les faisaient?*

Ils se servaient de massues de bois, d'arcs et de flèches, dont la pointe était d'os d'orignal et de caribou, ou de pierres qu'ils affilaient. Ils en portaient un faisceau derrière le dos quand ils allaient en guerre.

VIII. — *De quelle manière ils vivaient, n'ayant point d'ustensiles de cuisine ni l'usage du feu ; ou s'ils avaient du feu, comment ils le conservaient ?*

Ils se servaient de plats d'écorce très-bien faits. Avant qu'ils eussent commerce avec les Européens, ils avaient l'usage du feu par le moyen des pierres, dont ils ne manquaient pas. Et pour faire cuire leur viande, ou ils la rôtissaient au feu, ou *ils* la faisaient bouillir dans de grands plats d'écorce qu'ils remplissaient d'eau, puis faisant chauffer jusqu'à rougir un grand nombre de pierres, ils les mettaient dedans pour échauffer l'eau et la faire bouillir, jusqu'à ce que la viande fût cuite. Pour faire rôtir les chairs, ils font des cordes d'écorces de bois tendre, ils y attachent la viande et la suspendent, puis ils la tournent et retournent devant le feu jusqu'à ce qu'elle soit rôtie. Ils font aussi du fil d'ortie, qu'ils filent sans fuseau, le tordant sur le genou avec la paume de la main. Ils en font leurs petits ouvrages, qu'ils ornent avec du poil de porc-épic blanc et noir, le mêlant avec d'autre bouilli en des racines, qui le font aussi beau que la cochenille fait en France l'écarlate. J'ai fait voir ce que je viens d'écrire à un de nos révérends Pères, fort savant en ces matières, afin de ne vous rien mander qui ne soit bien assuré : je vous l'envoie avec son approbation.

Québec, 1670.

LETTRE XLIX. — Au même.

FRAGMENTS DE DEUX AUTRES LETTRES.

Progrès de la foi chez les Français Wtawak et chez les autres nations. — Industrie des Jésuites pour attirer les sauvages. — Prodige miraculeux en faveur du baptême, etc., etc.

MON TRÈS-CHER FILS,

J'ai cru devoir vous faire un petit abrégé des nouvelles de cette Eglise en attendant que la relation vous en donne de plus amples. Vous saurez donc que les ouvriers de l'Evangile sont répandus dans toutes les nations iroquoises, où ils ont été reçus comme des personnes très-considérables en toutes manières. Le R. P. Pierron qui seul gouverne les villages et les bourgs des Agneronnons, a tellement gagné ces peuples, qu'ils le regardent comme un des plus grands génies du monde. Il a eu de très-grandes peines à les réduire à la raison, à cause des boissons que les Anglais et les Flamands leur donnent.

Comme le Père a divers vices à combattre, il a aussi besoin de différentes armes pour les surmonter. Il s'en trouvait plusieurs qui ne voulaient pas écouter la parole de Dieu, et qui se bouchaient les oreilles lorsqu'il les voulait instruire. Pour vaincre cet obstacle, il s'est avisé d'une invention admirable, qui est de faire des figures pour leur faire voir des yeux, ce qu'il leur prêche de pa-

role. Il instruit le jour, et la nuit il fait des tableaux, car il est assez bon peintre. Il en a fait un où l'enfer est représenté tout rempli de démons si horribles, tant par leurs figures que par les châtiments qu'ils font souffrir aux sauvages damnés, qu'on ne les peut voir sans frémir. Il y a dépeint une vieille Iroquoise qui se bouche les oreilles pour ne point écouter un Jésuite qui la veut instruire. Elle est environnée de diables qui lui jettent du feu dans les oreilles, et qui la tourmentent dans les autres parties de son corps. Il représente les autres vices par d'autres figures convenables, avec les diables qui président à ces vices-là, et qui tourmentent ceux qui s'y laissent aller durant leur vie. Il a aussi fait le tableau du paradis, où les anges sont représentés qui emportent dans le ciel les âmes de ceux qui meurent après avoir reçu le saint baptême; enfin il fait ce qu'il veut par le moyen de ses peintures. Tous les Iroquois de cette mission en sont si touchés, qu'ils ne parlent que de ces matières dans leurs conseils, et se donnent bien de garde de se boucher les oreilles quand on les instruit. Ils écoutent le Père avec une avidité admirable, et le tiennent pour un homme extraordinaire. On parle de ces peintures dans les autres nations voisines, et les autres missionnaires en voudraient avoir de semblables, mais tous ne sont pas peintres comme lui.

....

Je ne fermerai pas cette matière des missions

sans vous dire un mot du bon Boquet, qui ne fait qu'aller et venir par toutes les missions; aussi l'appelle-t-on, par divertissement, le courrier apostolique, parce que dès son enfance il s'est voué au service des missions. Il s'acquitte de son office avec une générosité non pareille; il fait le tour des lieux où sont les Pères, et à peine est-il de retour qu'il part pour recommencer ses courses, et faire des voyages immenses parmi des hasards continuels. Dieu lui donne des forces pour de si grandes fatigues. Il ne se soucie pas plus de sa vie que de la paille; il est sans cesse en danger de la perdre par quelque coup de hache. Il est connu de tous les sauvages qui le craignent et l'estiment, car comme il sait les langues, il leur rend sans cesse le change quand ils font quelque insolence. Il sait parfaitement tous les chemins, c'est pourquoi il conduit nos Pères dans leurs missions, traînant à son cou leurs hardes et leurs provisions. Etant arrivé, il ne se repose point, il pense à pourvoir les Pères de leurs nécessités; il va à la pêche du poisson qu'il fait sécher et boucaner pour assaisonner leurs sagamités. On le nomme le courrier apostolique; je le nommerais volontiers le visiteur évangélique, car il va de mission en mission visiter les ouvriers de l'Evangile, et partout il fait ce que je viens de dire. Il nous apporte de leurs nouvelles et leur reporte des nôtres. Il est de retour depuis huit jours et nous a appris que tous nos Pères sont en bonne santé, qu'ils font de grands fruits chacun de leur côté, et

qu'ils ont baptisé beaucoup de sauvages. Les lettres que les Pères ont écrites confirment la même chose.

Les missions des Wtawak sont florissantes : les missionnaires néanmoins y souffrent de grands travaux, particulièrement par le défaut de vivres; mais ils ont cette consolation que l'on ne porte point de boissons dans un pays si éloigné. Ces peuples les écoutent avec un respect incroyable. Le R. P. Dallois, qui entend six langues sauvages, en a plus particulièrement le soin, et comme ces pauvres gens n'avaient jamais vu de Français, ils vont au-devant de lui les mains jointes, s'inclinant et l'appelant le bon Manitow, qui est un nom d'honneur. Ces peuples sont les plus éloignés et les derniers découverts.

Ce Père qui les instruit, est un miracle de la grâce : à le voir, on dirait qu'il n'a ni force ni santé, et cependant il est infatigable et on ne peut rien voir de plus laborieux. On a découvert encore une autre nation qui aboutit à des peuples innombrables. Le R. P. Marquet y a été envoyé, et parce que la moisson est grande, on a adjoint tant à lui qu'aux autres un secours considérable d'ouvriers.

Il est arrivé une chose bien remarquable, et qui a donné une grande estime du baptême en la mission du R. P. Dablon : Un enfant mourut incontinent après avoir reçu ce sacrement, et comme la terre était toute couverte de neige, en sorte que les pa–

rents ne le pouvaient mettre en terre, ils l'élevèrent en l'air sur un échafaud, où, pour lui faire honneur, ils l'ornèrent et l'entourèrent de peaux et de porcelaines. Une nuit les loups affamés sentant l'odeur d'un corps mort, sortirent du bois et montèrent sur l'échafaud. Ils dévorèrent les peaux, les porcelaines et tout ce qui ornait l'enfant, mais ils ne touchèrent pas à ce petit ange. Le matin étant venu, les sauvages vinrent voir cette merveille et tous commencèrent à louer et estimer le saint baptême. Ce miracle n'a pas seulement eu son effet au lieu où il est arrivé, mais s'étant répandu dans les nations voisines, il a donné partout un grand crédit à la foi. Cela est arrivé au lieu où l'on a fait une maison fixe pour assembler les missionnaires de temps en temps, et où on leur porte d'ici tout ce dont ils ont besoin.

....

Pour ce qui est des affaires temporelles, le Roi fait ici de grandes dépenses. M. Talon fait exactement garder les ordres du roi. Il a commandé qu'on fasse cultiver du chanvre, qu'on fasse des toiles et des serges; cela a commencé et grossira peu à peu. Il fait faire une halle à Québec, une brasserie et une tannerie à cause du nombre prodigieux de bêtes qu'il y a en ce pays. Ces manufactures n'étaient point en usage par le passé au Canada, mais si elles réussissent, elles diminueront beaucoup les grandes dépenses qu'il faut faire pour

faire tout venir de France. On presse tant qu'on peut les femmes et les filles d'apprendre à filer. On veut que nous l'apprenions à nos séminaristes tant françaises que sauvages, et on nous offre de la matière pour cela.

On introduit encore un triple commerce en France, aux îles de l'Amérique et à Québec. Trois vaisseaux chargés de planches de pins, de pois et de blé d'Inde, vont partir pour aller aux îles; là ils déchargeront leurs marchandises, et se chargeront de sucre pour la France, d'où ils apporteront ici les choses nécessaires pour fournir tout le pays, et ce triple commerce se fera en un an. On fait encore la pêche des morues à cent lieues d'ici, laquelle, étant bien entretenue, produira des revenus immenses. Voilà pour faire avec le temps un grand pays qui enrichira les marchands. Pour nous, notre fortune est faite; nous sommes la portion de Jésus-Christ, et Jésus-Christ est notre portion, et nos gains sont de tâcher de le posséder en pratiquant nos règles, et faisant ses volontés; priez la divine Majesté de nous faire cette grâce.

LETTRE L. — Au même.

Guerre allumée entre les Sonontwans et les Watwak. — Progrès merveilleux de la foi dans les nations du nord. — Météores et phénomènes.

MON TRÈS-CHER FILS,

Je vous écris avant d'avoir reçu de vos nouvelles,

pour vous assurer de la protection de Dieu sur vous et sur moi en particulier, qui suis en assez bonne santé pour mon âge, grâces à la divine bonté. Et pour prévenir l'embarras de la décharge des vaisseaux, je vais vous faire un petit abrégé de ce qui s'est passé en ce pays depuis notre dernier entretien.

Premièrement, les Sonontwans ont remué pour faire la guerre aux Wtawak, monsieur notre gouverneur a tellement intimidé les uns et les autres, qu'il les a rendus amis. Néanmoins, comme l'on ne se peut entièrement fier aux sauvages, afin de leur faire voir qu'on les pourra humilier quand on voudra, il a pris sans faire de bruit une troupe de Français, et s'est embarqué avec eux dans des bateaux et dans des canots qu'il a conduits par des rapides et bouillons, où jamais les sauvages n'avaient pu passer, quoiqu'ils soient très-habiles à canoter. Il arriva heureusement à Quinté, qui est une habitation d'Iroquois; ces barbares furent tellement effrayés, qu'après avoir tenu longtemps la main sur la bouche pour marque de leur étonnement, ils s'écrièrent que les Français étaient des diables qui venaient à bout de tout ce qu'ils voulaient, et qu'Onontio était l'incomparable. M. le gouverneur leur dit qu'il perdrait tous ceux qui feraient révolte, et qu'il prendrait et détruirait leur pays quand il voudrait. Vous remarquerez qu'avant ces troubles les Sonontwans étaient d'intelligence avec les Anglais,

pour leur mener les Wtawak, afin de frustrer la traite des Français, ce qui eût perdu tout le commerce. Mais les Anglais ayant appris ce voyage de M. le gouverneur chez les sauvages, ne furent pas moins effrayés que les sauvages mêmes, et eurent crainte qu'on n'allât les attaquer pour les chasser de leur lieu. Tous les Iroquois sont si petits et si humiliés depuis que les Français les ont brûlés, que dans la crainte qu'ils ne le fassent encore, ils sont doux comme des agneaux, et se laissent instruire comme des enfants. Dieu se sert de tout pour le salut des âmes.

L'automne dernier, M. l'intendant envoya un gentilhomme aux Wtawak, pour reconnaître tous ce pays et en prendre possession pour le roi. Il doit être deux ans à toutes ces recherches, durant lequel temps il accompagnera les Pères dans les missions pour prendre toutes ces connaissances. Le R. P. Dallois a poussé jusque dans une nation encore bien plus éloignée. Les chemins ont été fort scabreux et difficiles; après quoi, il a trouvé un pays merveilleusement peuplé et le plus beau du monde. Les sauvages, qui l'ont reçu comme un ange, l'ont écouté et beaucoup remercié de leur avoir apporté des nouvelles dont ils n'avaient jamais entendu parler; savoir qu'il y a un Dieu, un paradis, un enfer et autres choses semblables; et après tout, de leur avoir procuré l'amitié des Français, qu'on leur avait dit être si bons à tout le monde. Sur cela, le

Père fit paraître M. de Saint-Luçon, qui était le gentilhomme député, et leur dit qu'il était envoyé vers eux de la part du grand capitaine des Français, dont ils avaient entendu dire tant de bien. Ces bons sauvages avaient envoyé dans les nations voisines, pour leur donner avis que les Français voulaient faire alliance avec eux. A ces nouvelles, il vint des ambassadeurs de dix ou douze nations, auxquels le Père, qui servait d'interprète au député, fit un discours ravissant des grandeurs et de la majesté du roi de France, qui les voulait prendre en sa protection, pourvu qu'ils voulussent être ses fidèles sujets. Tous y consentirent avec des cris de joie et d'applaudissement, et ensuite l'on planta la croix comme le trophée de notre salut, que le roi et tous ses fidèles sujets adoraient. On mit vis-à-vis un poteau, où les armes de France étaient attachées, et de la sorte, l'on prit possession de tous ces pays pour Sa Majesté. Ce R. P. fait merveille avec tous ces bons néophytes, et il aurait besoin de quatre ou cinq Pères avec lui pour la grandeur du champ que Dieu lui a donné à défricher et à cultiver.

Le R. P. André a fait un bon noviciat en sa mission, où il n'est que de l'été dernier : je ne sais comment lui et son compagnon s'égarèrent du chemin qui les conduisait au lieu où ils devaient hiverner. La famine les saisit de telle façon, qu'ils sont quasi morts de faim, n'ayant vécu dans leur égarement que de vieilles peaux et de mousse. Son homme

qui est de nos quartiers de Touraine, m'a assuré qu'ils étaient prêts d'expirer quand ils sont arrivés à la résidence de leurs pères. Il faut être puissamment animé de l'esprit de Dieu, pour se résoudre à souffrir de semblables travaux.

Les révérends Pères qui côtoient le long des W'tawak, où est leur maison fixe, y font des biens non pareils pour la conversion de ces peuples. Ces bons Pères étant allés à quelques lieues de là pour une affaire qui regarde la gloire de Dieu, la maison qui était demeurée seule, a été consumée par le feu, avec l'église, et tout ce qui était dedans. L'on croit avec raison que le diable, enragé de voir tant de progrès, a fait ce malheureux coup. Au fort de l'incendie, un bon frère, qui venait de la campagne, se jeta dans le feu et sauva le très-saint Sacrement, laissant le reste à la merci des flammes. Avant cet embrasement, les Pères avaient baptisé trois cents sauvages; c'est le grief des démons. Les Pères étant de retour et se voyant dénués de tout ce qu'ils avaient (car c'était là que l'on portait en réserve tout ce qui était nécessaire pour l'entretien des missions), ne perdirent pas courage. Ils se mirent aussitôt avec leurs gens et quelques Français affectionnés, à charpenter une église et une maison plus belle et plus spacieuse que la première. Ces bâtiments sont de poutres écarrées et posées les unes sur les autres : tout est de bois, excepté la cheminée, les couvertures mêmes sont de planches de pin.

L'église ne fut pas plutôt refaite, qu'on y apporta quarante enfants pour être baptisés; et il ne faut point douter que les démons n'enrageassent de voir qu'ils avaient plus perdu que gagné dans l'embrasement qu'ils avaient excité. L'on a vu dans la même mission des choses miraculeuses pour preuve de notre sainte foi, ceux qui les ont vues m'en ont assuré. Ces missions, du côté des Wtawak, sont les plus florissantes pour le présent, et c'est un bonheur pour ces peuples et pour l'établissement de la foi, de ce qu'ils sont éloignés des Français, et par conséquent des mauvais exemples et des boissons qui peuvent enivrer. Il paraît que la bonté divine veut sauver tous ces peuples. Il y a plusieurs années qu'on cherche un passage par terre pour aller à la grande baie du Nord. L'on avait tenté diverses routes, mais en vain, parce qu'on y voyait les grandes montagnes du Nord, qui en fermaient les avenues.

Par une providence toute particulière, les sauvages de ce pays-là sont venus au nombre de quarante canots, pour traiter avec les Français, qui les ont reçus avec accueil aussi bien que les sauvages de ces contrées. Il est sans doute que c'est Dieu qui leur a inspiré ce voyage pour leur salut.

Il y a quelques années qu'un honnête homme de nos amis voulut sonder s'il pourrait trouver ce chemin, plus par désir de la conversion de ces peuples que pour des profits temporels. Quoique ce fût en été, la mer était pleine de glaces. Aussi est-elle ap-

pelée mer Glaciale. Il avait une bonne barque, sans quoi il aurait été perdu. Chemin faisant, il rencontra un port où il y avait un grand nombre de sauvages qui le flattèrent de paroles lui et les siens, pour obliger quelqu'un de les aller trouver. Un jeune homme fut assez hardi ou plutôt assez simple pour descendre. Ces barbares, le voyant à terre, grinçaient les dents comme des chiens en colère. Ils le prirent, le percèrent de coups de couteau et l'eussent tué et mangé ensuite, si ceux de la barque ne l'eussent promptement secouru. Le chef, voyant tant d'écueils et tant de glaces, qui ne lui laissaient qu'une petite voie libre pour la navigation, reconnaissant encore la malignité de ces peuples, rebroussa chemin et se sauva par miracle. Je vous dis ceci pour vous faire voir la providence de Dieu, en ce que ces peuples, qui auparavant étaient *si féroces*, sont devenus d'eux-mêmes d'une douceur et d'une bénignité inconcevable. Le R. P. Albanel est parti avec eux pour porter la foi en leur pays. Il sait en perfection la langue montagnèze, qui est celle de ce peuple. M. l'intendant a envoyé des Français avec le Père pour prendre possession de ces grands pays, qui, outre la foi, qui est la fin principale, sont très-avantageux pour le commerce. Il y a loin d'ici, et peut-être n'entendrons-nous de deux ans des nouvelles de cette mission. L'on vient de ramener de la mission d'Oiognen le R. P. de Carhait, très-digne missionnaire et très-saint homme.

L'hiver dernier, ayant été obligé, par nécessité, d'être longtemps dans l'eau, pour assister quelques sauvages, les nerfs se sont refroidis et retirés de telle sorte, que tout un côté est replié en double, et comme il a été longtemps sans être secouru, le mal est devenu incurable. C'est un jeune homme d'environ trente-cinq ans, fervent au possible, savant dans les langues iroquoises et plein de belles qualités; le voilà néanmoins perclus sur le lit pour le reste de ses jours. Il ne se peut exprimer combien les ouvriers de l'Evangile souffrent de travaux, ni à combien de périls ils s'exposent pour gagner des âmes à Jésus-Christ.

Nous avons extrait des mémoires qu'on a apportés des Wtawak ce qu'il y a de plus rare et de plus considérable. J'en dirai ici quelque chose que vous ne serez pas marri de savoir, le tout est très-véritable.

Le 21 de janvier de cette année, on vit un parélie dans la baie des Puants, une heure ou deux avant le coucher du soleil. L'on voyait en haut un grand croissant, dont les cornes regardaient le ciel, et aux deux côtés du soleil deux autres soleils également différents du vrai soleil, qui tenait le milieu. Il est vrai qu'on ne les découvrait pas entièrement, parce qu'ils étaient couverts, partie d'un nuage de couleur d'arc-en-ciel, partie d'une grande écharpe blanche qui empêchait l'œil de bien distinguer. Les sauvages voyant cela, disaient que c'était signe d'un grand

froid, qui, en effet, fut très-violent le jour suivant.

Le 6e de mars, on vit encore un parélie en trois endroits différents, et éloignés les uns des autres de plus de trente lieues.

Il fut encore vu, en la mission de Saint-Ignace, à Missilimakinak, trois soleils, distants les uns des autres comme d'une demi-lieue en apparence. En voici trois circonstances considérables que l'on a remarquées. La première est qu'ils se firent voir deux fois le même jour, savoir : le matin, une heure après le soleil levé, et le soir, une heure avant le soleil couché. La deuxième, que celui des trois, qui le matin était du côté du midi, se trouva le soir du côté du septentrion, et, en outre, celui qui le matin se voyait du côté du septentrion, se voyait plus bas que celui du milieu, et, le soir, ayant changé de situation, et pris le côté du midi, s'était placé plus haut que le vrai soleil. La troisième circonstance est touchant la figure des deux faux soleils; car celui qui était du côté du midi était si bien formé, qu'à peine le pouvait-on distinguer du vrai soleil, sinon qu'il paraissait orné d'une bande rouge en façon d'écarlate du côté qu'il regardait le vrai soleil; mais l'autre, qui tenait la gauche, avait beaucoup plus d'apparence d'un iris en ovale que d'un soleil; on voyait bien, néanmoins, que c'en était une image en laquelle le peintre n'avait pas si bien réussi, quoiqu'il fût comme couronné d'un filet d'or qui lui donnait fort bonne grâce.

Ce même parélie fut vu le même jour en l'île de Kaentouton, dans le lac des Hurons, à plus de quarante lieues des Missilimakinaks.

Voici ce que l'on y a remarqué de curieux : Trois soleils parurent en même temps du côté du couchant ; ils étaient parallèles à la terre et égaux en grosseur, mais non pas en beauté. Le véritable soleil était à l'ouest sous-ouest. On vit en même temps deux parties du cercle parallèle à l'horizon, tenant beaucoup des couleurs de l'arc-en-ciel. Le bleu était en dedans, la couleur aurore au milieu et le gris obscur ou cendré à l'extérieur. De plus, un cercle perpendiculaire à l'horizon, presque de même couleur, touchait le faux soleil, qui était au sous-ouest, et coupant le demi-cercle parallèle à l'horizon, se confondait et se perdait en cette rencontre, où le faux soleil paraissait. Le ciel n'était pas si net du côté des soleils que partout ailleurs, où l'on ne voyait aucun nuage, mais seulement l'air médiocrement serein. On découvrait nettement la lune, et s'il eût été nuit, les étoiles auraient aisément paru. L'air pouvait soutenir les faux soleils pendant un temps assez notable, mais non pas le véritable. Ces trois soleils ensemble ne faisaient pas tant de lumière que le vrai soleil en faisait quand le ciel était bien pur. Il y avait apparence de vent en l'air, parce que les faux soleils disparaissaient de temps en temps et même le véritable, au-dessus duquel enfin parut un quatrième soleil, posé en ligne droite et à même dis-

tance que paraissaient les deux autres qui tenaient les côtés. Ce troisième faux soleil dura peu, mais les deux premiers ne se dissipèrent pas sitôt. Lorsque les deux faux soleils cessèrent de paraître, ils laissèrent après eux deux arcs-en-ciel comme deux beaux restes de leur lumière. Les sauvages qui tiennent toutes ces choses extraordinaires pour des génies, et qui estiment que ces génies sont mariés, demandaient au Père qui les instruisait si ce n'étaient pas les femmes du soleil qu'il contemplait si curieusement. Il leur dit que *Celui qui a tout fait* les voulait instruire du mystère de la Sainte-Trinité et les désabuser par le soleil même qu'ils adoraient. Cette réflexion eut son effet, parce que dès le lendemain les femmes qui ne voulaient pas auparavant entendre parler de la prière présentèrent leurs enfants pour être baptisés.

Enfin, le même phénomène s'est fait voir le même jour au Saut, mais d'une façon bien différente et plus admirable, parce qu'outre les trois soleils qui parurent le matin, on en vit huit ensemble un peu après midi. Voici comment ils étaient arrangés : Le véritable soleil était couronné d'un cercle formé des couleurs de l'arc-en-ciel, dont il était le centre; il avait à ses côtés deux soleils contrefaits et deux autres étaient, l'un sur sa tête, l'autre comme à ses pieds. Ces quatre soleils derniers étaient placés sur la circonférence de ce cercle, en égale distance, et directement opposés les uns aux

autres. De plus, on voyait un autre cercle de même couleur que le premier, mais beaucoup plus grand, qui passait par en haut, par le centre du vrai soleil, et avait le bas et les deux côtés chargés de trois soleils apparents, et ces huit luminaires faisaient ensemble un spectacle très-agréable à la vue.

Voilà un petit récit de ce qui s'est passé de plus curieux dans les nations : j'ai parlé plus haut de ce qui s'y est passé de plus saint, savoir de la conversion des âmes et de l'établissement de notre sainte foi. J'ai tiré l'un et l'autre des mémoires de nos révérends Pères, dont la sincérité m'est si connue, que j'ose bien vous réitérer qu'il n'y a rien qui ne soit assuré.

L'on vient d'apprendre que quelques-uns de ceux qui sont en route pour la grande baie du nord, ont rebroussé chemin pour porter la nouvelle que des sauvages, dont ils ont fait rencontre, les ont assuré qu'il y était arrivé deux grands vaisseaux et trois pinasses d'Angleterre, à dessein de s'emparer du port et du pays; que les deux vaisseaux s'en sont retournés chargés de pelleterie, et que les deux pinasses y vont hiverner. Voilà une mauvaise affaire pour le temporel, peut-être aussi pour le spirituel, puisque le pays tombe sous la domination des infidèles. Si l'on y eût envoyé de France, comme l'on en était averti, cette perte ne serait pas arrivée. Ceux qui sont partis d'ici pour cette découverte ne

pour leur mener les Wtawak, afin de frustrer la traite des Français, ce qui eût perdu tout le commerce. Mais les Anglais ayant appris ce voyage de M. le gouverneur chez les sauvages, ne furent pas moins effrayés que les sauvages mêmes, et eurent crainte qu'on n'allât les attaquer pour les chasser de leur lieu. Tous les Iroquois sont si petits et si humiliés depuis que les Français les ont brûlés, que dans la crainte qu'ils ne le fassent encore, ils sont doux comme des agneaux, et se laissent instruire comme des enfants. Dieu se sert de tout pour le salut des âmes.

L'automne dernier, M. l'intendant envoya un gentilhomme aux Wtawak, pour reconnaître tous ce pays et en prendre possession pour le roi. Il doit être deux ans à toutes ces recherches, durant lequel temps il accompagnera les Pères dans les missions pour prendre toutes ces connaissances. Le R. P. Dallois a poussé jusque dans une nation encore bien plus éloignée. Les chemins ont été fort scabreux et difficiles; après quoi, il a trouvé un pays merveilleusement peuplé et le plus beau du monde. Les sauvages, qui l'ont reçu comme un ange, l'ont écouté et beaucoup remercié de leur avoir apporté des nouvelles dont ils n'avaient jamais entendu parler; savoir qu'il y a un Dieu, un paradis, un enfer et autres choses semblables; et après tout, de leur avoir procuré l'amitié des Français, qu'on leur avait dit être si bons à tout le monde. Sur cela, le

Père fit paraître M. de Saint-Luçon, qui était le gentilhomme député, et leur dit qu'il était envoyé vers eux de la part du grand capitaine des Français, dont ils avaient entendu dire tant de bien. Ces bons sauvages avaient envoyé dans les nations voisines, pour leur donner avis que les Français voulaient faire alliance avec eux. A ces nouvelles, il vint des ambassadeurs de dix ou douze nations, auxquels le Père, qui servait d'interprète au député, fit un discours ravissant des grandeurs et de la majesté du roi de France, qui les voulait prendre en sa protection, pourvu qu'ils voulussent être ses fidèles sujets. Tous y consentirent avec des cris de joie et d'applaudissement, et ensuite l'on planta la croix comme le trophée de notre salut, que le roi et tous ses fidèles sujets adoraient. On mit vis-à-vis un poteau, où les armes de France étaient attachées, et de la sorte, l'on prit possession de tous ces pays pour Sa Majesté. Ce R. P. fait merveille avec tous ces bons néophytes, et il aurait besoin de quatre ou cinq Pères avec lui pour la grandeur du champ que Dieu lui a donné à défricher et à cultiver.

Le R. P. André a fait un bon noviciat en sa mission, où il n'est que de l'été dernier : je ne sais comment lui et son compagnon s'égarèrent du chemin qui les conduisait au lieu où ils devaient hiverner. La famine les saisit de telle façon, qu'ils sont quasi morts de faim, n'ayant vécu dans leur égarement que de vieilles peaux et de mousse. Son homme

---

CLERMONT, IMPRIMERIE DE FERDINAND THIBAUD, LIBRAIRE.

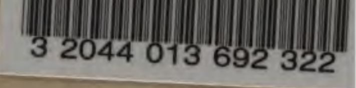
1667 - 20 nuns at the
The danger to fe
the disproportionate n
colony - hence the be
an asylum, since h
miss a mass, will
exposed to this dang

Iroquois. — Divers météores et phénomènes qui ont paru cette
année.

Ursulines

[illegible]ale French children from
[illegible]umber of men in the
[illegible]efit of the convent or
[illegible]arents who would not
leave their children
[illegible]s.





THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 (617) 495-2413

